

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 939 **DERNIÈRE ÉDITION** DIMANCHE 30 - LUNDI 31 MARS 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La guerre civile au Tchad

Les militaires français jugent « catastrophique » la situation à N'Djamena

Une tragédie sans issue

D'accords de paix non respectés en fausses trêves, de réconciliations et de gouvernements d'union en luttes entre factions rivales, le Tchad, l'un des pays les plus pauvres de la planète, s'enfonce inexorablement dans la guerre civile. La bataille de N'Djamena, dernier épisode, le plus sanglant, d'un conflit vieux de quinze ans, prouve, s'il en était besoin, que les factions en présence sont prêtes à tout sacrifier, y compris leur capitale, à leur lutte sans merci pour le pouvoir.

Il serait vain de tenter de définir les responsabilités respectives de M. Hissène Habré et de la coalition de circonstance regroupée autour de M. Goukouni Oueddei. Le premier, repêché par Paris en 1978 alors qu'il paraissait à bout de souffle, trouvera toujours sur son chemin des adversaires prêts, s'il le faut, à s'allier avec le diable. Aujourd'hui, les « sudistes » du colonel Kamougué se retrouvent dans le même camp que les « nordistes » du président Oueddei et les « prolibyens » de M. Ahmat Acyl pour tenter d'éliminer M. Hissène Habré. Mais que resterait-il, en cas de victoire, d'un tel regroupement contre nature ?

Pour avoir, du temps de la colonisation, attisé les frictions entre leurs protégés « sudistes », chrétiens ou animistes, et les peuples de nomades musulmans du Nord et pour avoir, ces dernières années, joué une faction après l'autre, les Français n'ont pas forcément la part belle. Mais ils ne sont pas les seuls à nourrir cette poudrière, et, face aux ambitions libyennes, ils sont condamnés à offrir des médiations sans lendemain et à sauver, non sans courage, des vies humaines. Pour Paris, le constat d'échec est patent.

Le Tchad, exemplaire des méfaits de la balkanisation du continent, a le malheur de se situer au cœur d'une Afrique désarmée face aux convoitises qu'elle suscite. La Libye a pris pied dans le Nord du Tchad et pousse ses pions locaux. Impuissante désormais sur place, la France songe à un cordon sanitaire centrafricain, camerounais et gabonais, d'autant plus nécessaire, à ses yeux, que le vaste Zaïre a déjà fait l'objet, en 1977 et 1978, de deux tentatives de « déstabilisation ». Le Nigéria, seule grande puissance d'Afrique noire, réalise la vanité de ses efforts successifs de médiation. Quant à l'Organisation de l'unité africaine, elle sait d'expérience que ses appels au calme demeureront sans effets.

Sans issue apparente, le conflit tchadien apparaît comme le résumé de tous les maux dont souffre un continent toujours en quête d'un équilibre et qui compte déjà la plus forte proportion de réfugiés du monde. Les Tchadiens n'ont pas fini de mourir pour rien.

La trêve demandée par le Comité international de la Croix-Rouge pour évacuer les morts et les blessés n'avait pas encore été appliquée, samedi matin 29 mars à N'Djamena, où les combats ont repris dès l'aube pour le huitième jour consécutif. La situation, selon les militaires français, est « catastrophique ».

L'état sanitaire est alarmant dans la capitale tchadienne, que trente mille civils chercheraient en vain à fuir. Les deux camps en présence continuent de recevoir des renforts en armes et en munitions, tandis que se multiplient les appels au cessez-le-feu (M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies) et les offres de médiation (le président Sadate).

M. Giscard d'Estaing a adressé, vendredi, ses félicitations à la garnison française pour le courage et l'efficacité avec lesquels elle a assuré la protection et l'évacuation des ressortissants français et étrangers de N'Djamena. Paris a envoyé en renfort, à bord de deux Transall, deux hôpitaux militaires de campagne (nos dernières éditions du 29 mars). *Cependant, samedi en fin de matinée, ces appareils étaient immobilisés dans le Sud algérien dans l'attente de pouvoir se poser à N'Djamena.*

Jusqu'au dernier...

De notre envoyée spéciale

N'Djamena. — Une colonne de fumée noire, aussitôt balayée par des vents de sable, s'élève au-dessus du centre de N'Djamena, soumis depuis une semaine aux tirs continus des canons de 106 sans recul et des mortiers. La ville est pratiquement coupée en deux suivant une ligne sinueuse qui sépare, d'une part, les combattants des Forces armées populaires (FAP), du président Goukouni Oueddei, et ceux des Forces armées du Nord (FAN) du ministre de la défense, M. Hissène Habré.

La plupart des Européens ont maintenant quitté la ville : sur les huit cent quarante recensés avant le début des combats, sept cent quatre-vingt-dix ont été évacués soit par les Transall de l'armée française, soit par le bac que fait fonctionner un régiment parachutiste du génie et qui relie l'ouest de la capitale tchadienne à la petite ville camerounaise de Kousseri. Quelques Français qui résidaient dans les quartiers contrôlés par les FAN n'ont pu encore être évacués, mais ils sont ravitaillés par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale.

Une fois de plus, c'est la population civile qui est le plus durement éprouvée. Vendredi matin, des colonnes de réfugiés traversaient à gué l'étang pour rejoindre le Cameroun. Près de trente mille civils tchadiens auraient déjà fui vers Kousseri, où la Croix-Rouge a été sollicitée pour installer une antenne. Eternelle image de l'exode, des femmes et des enfants portant d'énormes baluchons sur la tête poussent des charrettes pleines de leurs maigres effets. Ces réfugiés gardent une certaine dignité et passent la tête haute.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 2.)

L'ENQUÊTE SUR LA RÉPRESSION SOUS LE RÉGIME DE BOKASSA Ier

Un rapport de l'ancien ministre de la justice met en cause plusieurs membres du gouvernement Dacko

Lire page 2

La lutte contre le terrorisme

La police estime avoir démantelé le groupe Action directe

Au moment où une opération antiterroriste avait lieu, vendredi 28 mars, en Italie, dans le Piémont et la région de Gênes, où quatre membres des Brigades rouges étaient tués, (lire page 4), les policiers français ont opéré, à l'aube, une trentaine d'arrestations, à Paris et dans le Midi. Les enquêteurs ont saisi des armes et des explosifs, ainsi qu'un stock de cartes d'identité nationales italiennes vierges. Ils pensent avoir ainsi démantelé le groupe Action directe. Ce groupe avait commis une dizaine d'attentats, en France, depuis onze mois, dont le dernier le 18 mars, contre le ministère de la coopération. Aucun de ces attentats n'avait fait de victimes, mais, le 18 mars, on avait relevé plusieurs impacts dans le bureau du ministre. Une balle avait même atteint le fauteuil de M. Robert Galley.

Les enquêteurs se refusent à donner l'identité des personnes arrêtées. On sait toutefois que plusieurs étrangers, dont des Italiens, figurent parmi elles. Certains seraient recherchés dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'Aldo Moro.

Vingt-huit personnes, dont huit femmes, ont été interpellées, dans la région parisienne et dans le Midi, dans la matinée du vendredi 28 mars, lors d'une vaste opération antiterrorisme menée conjointement à Paris, sous l'autorité du commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle, par une centaine de policiers appartenant à la brigade criminelle, à la brigade de recherches et d'interventions (B.R.I.), dite « brigade anti-gang », et aux brigades territoriales. 604 kilos de dynamite ont été saisis, ainsi que trois pistolets mitrailleurs et quinze revolvers et pistolets de tous calibres, au domicile de certaines personnes arrêtées dans la capitale.

Parmi les suspects, qui sont entendus par les enquêteurs — certains étaient connus des services des renseignements généraux pour être liés à des milieux extrémistes, d'autres de la P.J., pour avoir été impliqués (ou soupçonnés) dans des affaires de hold-up, figurent quatre étrangers, un Espagnol, deux Italiens et une Italienne.

Au domicile de l'un d'eux, les policiers ont découvert un millier de cartes d'identité nationale italiennes vierges. Or, dans le même temps, les services de police de Nice et de Toulon appréhendaient cinq personnes, dont certaines étaient trouvées en possession de cartes identiques.

Les policiers du S.R.P.J. de Toulon et de Nice poursuivaient, ce samedi matin à Toulon, les interrogatoires de trois Français et de deux Italiens, Mme Franca Pinna et M. Enrico Bianco, arrêtés au Brusc près de Toulon. Ils sont soupçonnés d'avoir participé au hold-up, commis le 28 août 1979 au préjudice de la perception de Condé-sur-l'Escaut (Nord). Ce jour-là, six à huit malfaiteurs masqués s'étaient emparés de 16 millions de francs.

L'enquête sur ce hold-up aurait établi, nous indique notre correspondant à Toulon, que ses auteurs seraient en relation étroite avec les Brigades rouges italiennes et des groupes terroristes français. Dans la villa qu'ils occupaient au Brusc et dans leur véhicule on a récupéré de nombreuses armes de guerre, des faux papiers et une importante somme d'argent.

A la direction centrale de la police judiciaire, où on se montre satisfait de ce « coup de filet », on estime généralement que le réseau Action directe est déjà démantelé. On insiste d'autre part sur les liens existant entre ce groupe et les organisations terroristes italiennes.

Dans un tract découvert sur les lieux de l'un des attentats revendiqués par le groupe Action directe, on avait pu lire que le nom qu'il s'était choisi n'était qu'une « *référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large* », ce qui laisse entendre clairement, estiment les policiers, son appartenance à une organisation internationale.

La Cour de sûreté de l'Etat devait être saisie samedi après-midi.

(Lire nos informations page 6.)

La crise européenne

La colère monte chez les paysans français

L'inquiétude le cède à la colère chez les paysans français. Vendredi 28, mars, plusieurs milliers d'agriculteurs ont manifesté, parfois violemment, dans plus d'une dizaine de départements. Ils entendaient protester contre le retard apporté à la fixation des prix communautaires et soutenir leurs organisations professionnelles, qui réclament une majoration substantielle des propositions faites par la commission européenne.

Arbres abattus, barrages de routes et de voies ferrées, attaques de préfecture, purin répandu, défilés, meetings, les agriculteurs français ont honoré avec un éclat particulier, vendredi 28 mars, la tradition qui, tous les ans, aux heures chaudes du « marathon » agricole de Bruxelles, les pousse sur les routes. Paradoxe, les manifestations les plus spectaculaires se sont déroulées au lendemain de la supression des montants compensatoires français (*le Monde* du 29 mars) par le conseil des ministres des Neuf, mesure réclamée depuis des années par les organisations paysannes, et alors qu'à Paris le ministre de l'agriculture, M. Pierre Méhaignerie, exprimait son optimisme sur l'issue des négociations entamees à Bruxelles en vue de la fixation des prix agricoles communs. « *Sur le plan agricole, la crise* [européenne] *est surmontable* », a estimé, en effet, M. Méhaignerie, vendredi 28 mars, à l'issue d'un entretien avec le président de la République. « *J'espère que, dans les trois semaines, nous serons en possession des éléments nécessaires à la préparation d'un compromis de base et que nous pourrons faire en sorte que les prix soient fixés à une date qui ne soit pas au mois de juin* », a précisé le ministre, avant d'indiquer plus tard dans l'après-midi que l'augmentation des prix communautaires « *pourrait se situer aux alentours de 5 %* ».

(Lire la suite page 13.)

Une débauche de spirituel

par GILBERT COMTE

Les disputes autour de la nouvelle droite se doublent d'une querelle religieuse inattendue dans notre société matérialiste. Dans *le Figaro Magazine*, à la veille de l'été, M. Jean d'Ormesson orienta bon premier le débat vers cette débauche de spirituel, lorsqu'il assura, « *pour dire les choses un peu rapidement* », se sentir libéral et « *judéo-chrétien* ». Par cette formule plus qu'expéditive, il souhaitait prendre ses distances avec les jeunes confrères venus de Nouvelle Ecole célébrer leurs vénérables ancêtres « *indo-européens* ».

L'académicien s'adressait d'abord aux gens capables de reconnaître l'adresse d'un raisonnement sous le raccourci d'une phrase. Là où par la locution « *rapidement* » il signalait d'un adverbe honnête la hâte légère de son propos, d'autres se servirent des mêmes termes pour s'ouvrir à la hussarde un chemin dans la broussaille des concepts. MM. Bernard Stasi à la mi-juillet, Jean Lecanuet et Michel Debré quelques jours plus tard se réclamèrent ainsi hautement du même « *judéo-christianisme* », comme si le Décalogue et le saint Evangile commandaient chaque matin la moindre de leurs marches et contre-marches en direction du pouvoir. Jacques Chirac n'aperçoit jamais une idée toute faite sans vouloir s'en emparer. Il enrôla donc le Dieu du Sinaï et celui du Golgotha parmi ses nouveaux protecteurs : « *Notre certitude, je voudrais le proclamer aujourd'hui fortement, est enracinée dans deux mille ans de civilisation chrétienne* », tonna-t-il devant le comité central de son parti.

MM. les giscardiens estimèrent qu'ils ne pouvaient plus continuer à se taire dans ce grave débat sans couvrir de honte le président de la République déjà en fâcheuse posture dans les affaires du Centrafrique. Vice-président des clubs Perspectives et Réalités, M. Philippe Pontet chantonna donc ici même sa petite sérénade sur les quatre irremplaçables millénaires marqués par l'Ancien et le Nouveau Testament. A tout hasard, il embarqua en même temps l'humanisme à son bord. Les Ecritures, les classiques, intéressent d'ordinaire si peu politiques et parlementaires qu'il faut examiner de près un aussi singulier miracle.

Quand le marxisme brocarde « *l'opium du peuple* », nul élu de la Réunion, de la Seine-Maritime ou de la Corrèze ne s'improvise théologien pour défendre ses électeurs catholiques. Il abandonnerait plutôt une tâche aussi ingrate à ces ennuyeux intégristes. Entre le ciel désert d'Alain de Benoist et celui des communistes, existerait-il donc pour eux tant de différences ? Pourquoi déployer du zèle dans un cas, si peu de courage dans l'autre ? Les nouveaux champions du « *judéo-christianisme* » craignent-ils tellement la dialectique et ses ficelles, le matérialisme historique et ses matois pères fouettards ?

(Lire la suite page 6.)

André Gorz

Adieux au prolétariat

Au delà du socialisme

essai

"... j'ai trouvé dans ce livre ce que je préfère : la liberté de pensée, l'imagination sociale."

Jacques Julliard / Le Nouvel Observateur

éditions galilée

Le Monde

publiera à partir de lundi

(numéro daté 1er avril)

une enquête en cinq articles sur

« VINGT ANS D'INDÉPENDANCES AFRICAINES »

AU JOUR LE JOUR — ROUTINE

Vladimir Borissov, animateur du Mouvement pour les syndicats libres en U.R.S.S., avait déjà passé seize ans de sa vie dans les hôpitaux psychiatriques ; pourtant, les soins intensifs dont il a été l'objet durant toute cette période devaient être insuffisants puisqu'il a été à nouveau arrêté jeudi dernier à Leningrad.

En Afghanistan, où l'armée soviétique ne cesse de libérer les populations du féodalisme depuis trois ans, les habitants de Kaboul sont pourtant montés sur les toits pour crier des slogans hostiles aux libérateurs qui les braquent.

Au large du Vietnam heureux, soixante boat people *ont été noyés par des pirates.*

C'étaient quelques nouvelles banales de ces planètes où l'on a mis fin à l'exploitation de l'homme par l'homme. Quant au bilan de l'aliénation de l'homme par l'homme, il est, comme on voit, plus globalement positif que jamais.

BERNARD CHAPUIS.

Le premier Festival de « country music » à Paris

L'Amérique profonde

Un premier Festival de « country music » a lieu à l'Hippodrome de Paris, lundi 31 mars et mardi 1er avril, de 16 heures à 24 heures.

Descendue au début du siècle des montagnes et des hauts plateaux des Appalaches pour se développer, grâce au disque et à la radio, dans le Sud et l'Ouest des Etats-Unis, et diffuser les valeurs et les coutumes traditionnelles — soit de liberté, individualisme, famille, religion, patrie, — la country-music s'est, depuis, largement diversifiée, même si elle est restée en grande partie encore la saga nostalgique des Blancs du cœur de l'Amérique. Il y a la country music des dernières communautés montagnardes, celle des fermiers et des cow-boys, timides, sauvages, à la morale stricte, à la fois renfermés en eux-mêmes et ouverts, généreux, jouant du banjo, de la guitare, du violon, du dulcimer, dansant la gigue et le square dance, et chantant des chansons parfois étrangement surréalistes. Il y a le country and western du Texas, illustré par Merle Haggard. Il y a le blue-grass, imaginé dans les années 30 par Bill Monroe, et dans lequel on retrouve le blues du Noir, le gospel du monde blanc, la musique du bag-pipe irlandais et encore le vieux style de violon joué autrefois par le campagnard isolé dans sa ferme. Il y a la country music plus moderne imposée à la fin des années 40 par Hank Williams et qui inspira si fortement le rock à sa naissance. Il y a les nouveaux modernes rangés autour d'un Waylon Jennings et d'un Chet Atkins, ou travaillant à plein temps dans les innombrables studios d'enregistrement de Nashville.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE A PARIS DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES CANADIEN

« Nous sommes, comme la France, une sorte de pont entre l'Est et l'Ouest », *déclare au « Monde » M. MacGuigan*

M. Mark MacGuigan, secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures (ministre des affaires étrangères), a terminé, vendredi 28 mars, par un déjeuner de travail avec M. Jean François-Poncet, un voyage de quatre jours à Paris. M. MacGuigan, qui a regagné le Canada vendredi dans la soirée, a qualifié de « fructueux » ses entretiens avec le ministre français. Ceux-ci ont porté sur la situation internationale et, en particulier, sur les conséquences de l'invasion soviétique en Afghanistan. M. MacGuigan a répondu à nos questions.

« C'est en France que vous faites votre premier voyage à l'étranger depuis que vous avez été nommé par M. Trudeau à la tête de la diplomatie canadienne, votre premier poste ministériel, il y a trois semaines. Le but principal de votre visite était-il de prendre contact avec les responsables français, en particulier M. Jean François-Poncet, ou bien de participer à la réunion de l'Agence de coopération culturelle et technique qui se tenait à Paris du 25 au 27 mars ? (Voir page 3, l'article de J.-C. Pomonti.)

— C'est vraiment les deux choses. La principale était la rencontre avec M. François-Poncet, mais j'ai voulu aussi indiquer l'intérêt que le Canada porte à l'Agence et à son avenir.

— Il semble que l'on puisse prévoir un infléchissement de la diplomatie canadienne, depuis le retour de M. Trudeau au pouvoir, par rapport aux prises de position nettement pro-américaines du gouvernement conservateur de M. Clark. Quelle est, en particulier, l'attitude actuelle du Canada à l'égard du boycottage des Jeux olympiques de Moscou ?

— Nous sommes un peu comme la France... Nous gardons nos options ouvertes jusqu'à fin avril. Il y a sans cesse de nouveaux développements, et nous voulons avoir le temps nécessaire pour les étudier. Mais nous avons l'intention de prendre une position ferme. Nous attendons qu'un consensus se dégage, s'il est possible, au sein des pays occidentaux, et aussi du tiers-monde.

— Les propos tenus par M. Trudeau, le soir de sa victoire électorale, rappelant la situation géopolitique du Canada entre les deux superpuissances, et l'intérêt qu'il porte, plus que d'autres (c'est-à-dire, en clair, les Etats-Unis), à la détente, marquent-ils une convergence avec Paris ?

— Nous sommes, comme la France, une sorte de pont entre l'Est et l'Ouest. Nous pouvons également servir d'intermédiaires entre les Etats-Unis et les autres pays de l'Alliance atlantique. Enfin, nous pouvons être un pont entre le tiers-monde et les Etats-Unis. Nous sommes très proches des Etats-Unis, *mais nous* sommes indépendants, non seulement politiquement mais aussi par conviction.

Les dépenses d'armement

— Allez-vous adopter une attitude plus restrictive à l'égard des investissements américains, comme semble le souhaiter votre ministre de l'industrie et du commerce, M. Herbert Gray ?

— Je suis pour l'indépendance économique du Canada, et c'est pour cette raison que je souligne l'importance de nos relations avec l'Europe de l'Ouest et le tiers-monde. Nous avons tout un ensemble de problèmes avec les Etats-Unis, notamment dans le domaine du pétrole et du gaz naturel. Mais nos problèmes avec les Américains, qui sont nos amis, sont toujours négociables. Je dois rencontrer M. Cyrus Vance à la fin avril...

— Où en est en particulier le projet de gazoduc qui, traversant le territoire canadien, devrait amener le gaz naturel d'Alaska aux Etats-Unis ?

— Nous voulons avoir une garantie ferme que les Etats-Unis sont décidés à terminer le gazoduc avant de nous engager dans ce projet. Les Américains veulent commencer par le tronçon du sud. Nous, par celui du nord...

— En raison de la tension internationale actuelle, le Canada envisage-t-il d'accroître ses dépenses d'armement ?

— Nous avons pris, il y a trois ou quatre ans, la décision d'augmenter celles-ci de 3 % par an en termes réels (s'ajoutant au taux de l'inflation). Cela reste notre but. Cela implique par exemple l'achat de nouveaux avions. Nous avons à faire un choix entre deux avions américains : celui de General Dynamics et celui de MacDonnell Douglas.

— Que pensez-vous des déclarations de M. Giscard d'Estaing sur le droit des Palestiniens à l'autodétermination ?

— C'est une initiative très importante, mais nous n'avons pas pris position. Notre principe fondamental au Proche-Orient, est la garantie des frontières d'Israël, Etat indépendant reconnu par les Nations unies.

— La France pourra-t-elle acheter un jour l'uranium extrait des mines de la Saskatchewan, au développement desquelles des capitaux français participent ?

— Nous pouvons arriver à un compromis sur ce problème. Nous respectons la volonté d'indépendance énergétique nucléaire des pays d'Europe de l'Ouest, mais, d'autre part, nous insistons sur le principe de non-prolifération. Nous devons avoir des garanties sur l'utilisation pacifique de ce minerai, que nous n'avons pas obtenues jusqu'à présent.

— Vous êtes un militant actif du Mouvement universel pour un fédéralisme mondial. On vous présente souvent comme un idéaliste, à la recherche d'une organisation politique plus fraternelle de l'ensemble de la planète. Vos convictions personnelles vont-elles influer sur votre action à la tête de la diplomatie canadienne ?

— Je n'attends pas un perfectionnement immédiat du monde... Le fédéralisme mondial est seulement un idéal à atteindre. Pour le moment, je serais content de contribuer au renforcement des institutions internationales telles que les Nations unies ou la Cour de justice de La Haye. Pour un Canadien, il y a tout un lien entre l'idéalisme et la politique nationale.

— Vous êtes député libéral de la circonscription de Windsor-Walkerville, dans l'Ontario. Comment avez-vous accueilli le « Livre beige » du leader du parti libéral québécois, M. Claude Ryan, qui propose un renouvellement de la Fédération canadienne ?

— J'appuie la position de M. Ryan, qui propose des solutions fédéralistes aux Québécois. Je n'aurais que quelques divergences de détail, par exemple en ce qui concerne son projet de réforme du Sénat. Je pense que celui-ci serait difficile à négocier avec certaines provinces.

— Que pensez-vous de la volonté du Québec de continuer à ouvrir des délégations générales à l'étranger, en particulier à Mexico et à Dakar, comme il en existe déjà à Paris et à Bruxelles ?

— D'autres provinces font de même. Cela n'a rien de choquant. C'est même une chose assez normale. Nous avons donné notre accord pour Mexico. Nou allons étudier le cas de Dakar, mais, en principe, il n'y a pas d'objection.

— Etes-vous satisfait du déroulement des travaux de la conférence de l'Agence ?

— Absolument. Nous avons atteint nos objectifs. Nous sommes très heureux du renforcement des pouvoirs du secrétaire général, M. Dan Dicko. La suppression des postes de secrétaires généraux adjoints est un détail pour nous. Nous mettons l'accent sur le bon fonctionnement de l'Agence, et cela exige que le secrétaire général ait l'autorité nécessaire.

— On dit souvent qu'il y a une différence d'approche, à l'Agence, entre les Français, surtout intéressés par les questions culturelles ou linguistiques, et les Canadiens, plus portés sur les problèmes de coopération économique, scientifique et technique. Qu'en est-il ?

— Il y a assez de place dans le monde et à l'Agence pour les uns et les autres... Nous pouvons avoir deux sortes d'objectifs. Nous partageons l'objectif culturel de la francophonie, mais notre préoccupation est de pouvoir offrir aux pays d'Afrique une aide technique pour leur développement.

Propos recueillis par
DOMINIQUE DHOMBRES.

LE SEJOUR DU ROI HASSAN II EN FRANCE

Le souverain marocain et M. Giscard d'Estaing ont examiné tous les aspects du conflit saharien

Le roi Hassan II prolongera d'une semaine son séjour en France, mais fera une visite d'une journée au Vatican pour rencontrer le pape Jean-Paul II, probablement le mercredi 2 avril. M. Jean François-Poncet a l'intention d'offrir un dîner en l'honneur du souverain, qui rencontrerait une nouvelle fois, à cette occasion, le président Giscard d'Estaing, avec lequel il aura ainsi eu un nombre appréciable d'heures d'entretien.

Au cours de leurs conversations, les deux chefs d'Etat ont procédé à un très vaste tour d'horizon dominé par deux points forts : la question du Proche-Orient et la crise du Sahara occidental entre *lesquelles le monarque* établit un lien.

Au Sahara même, le lancement des opérations Ohoud et Zellaka et la préparation d'une troisième baptisée Badr, avaient, et ont toujours, pour objectif de remonter le moral des troupes, de *rendre* l'avantage aux *Forces* armées royales et de mettre le Maroc en bonne position pour une éventuelle négociation. A cet égard, les batailles qui se sont déroulées du 1[er] au 11 mars dans le Sud marocain (*le Monde* du 18 mars) se sont soldées, estime-t-on dans les chancelleries occidentales, par un revers pour Rabat. La déception du Maroc *est d'autant plus vive que ce sont* des unités d'élite des FAR qui étaient passées à l'attaque en vue de débusquer les forces sahraouies et de s'emparer de leurs caches. Le Front Polisario *affirme* que cette phase de la bataille est terminée, mais, du côté marocain, *on ne désespère pas de reprendre* l'initiative sur le terrain, tout en escomptant les bénéfices de l'action diplomatique entamée depuis le début de l'année.

Le ministre des affaires étrangères, M. Boucetta, rappelle que ce sont les contacts établis dès *le 10 janvier par son pays avec Ryad et Bagdad qui ont permis* de réunir à Islamabad la cession de la Conférence islamique qui a condamné l'intervention militaire soviétique en Afghanistan. En outre, profitant de ce qu'il exerce la présidence de cette conférence et du comité El Qods (comité Jérusalem), le souverain a cherché à faire progresser la solution du problème palestinien qui divise *les dirigeants arabes tout en* étant pour eux prioritaire : nombre d'Etats modérés ne voient pas, en effet, sans inquiétude se profiler un Etat palestinien dont ils ne peuvent pourtant pas ne pas souhaiter la naissance. Leur objectif est donc de trouver une formule qui donne satisfaction à l'O.L.P. (un pays avec une identité, un passeport et un drapeau), *désarme l'hostilité d'Israël* et n'inquiète pas les régimes arabes modérés.

Une double démarche

Hassan II estime que ceux qui auront contribué à faire progresser une telle solution bénéficieront d'un certain crédit, tandis que la cohésion retrouvée du camp arabe, en favorisant une meilleure entente, facilitera la rencontre qu'il souhaite avec le président Chadli Bendjedid, et par là même, pense-t-il, *le règlement de l'affaire saharienne.* C'est pourquoi le souverain a entrepris une double démarche.

Dans un premier temps il a persuadé l'O.L.P. que les déclarations faites dans le *golfe* Persique par le président Giscard d'Estaing sur l'autodétermination des Palestiniens auraient un effet d'entrainement sur les Neuf de la Communauté européenne et aussi sur les Etats-Unis, même si ces derniers sont momentanément paralysés par la campagne pour l'élection présidentielle. D'autre part, lors de la *réunion du comité El Qods à Marrakech* (*le Monde* du 13 mars), il aurait dit aux Palestiniens : *« Messieurs, il est temps que vous preniez vos responsabilités. »* Il aurait, dit-on, obtenu pour la première fois *« des points de vue précis de l'O.L.P. sur les moyens de parvenir à une solution sur la base de l'autodétermination ».*

Ce serait également à la suite d'une de ses interventions que M. Y. Arafat aurait accordé l'interview à un journal autrichien dans laquelle il dément des propos qui lui ont été prêtés et affirme en revanche que l'O.L.P. n'a pas l'intention de détruire Israël.

Hassan II a fait part de ces différents éléments au président Giscard d'Estaing, de même qu'il a abordé avec lui la question du Sahara *occidental sous tous ses* aspects. Il n'ignore pas en premier lieu que, quelle que soit la puissance de son armée, la solution ne sera pas militaire mais politique. Il sait aussi que la France a ses intérêts, et qu'elle ne *« divorcera »* pas d'avec l'Algérie au profit du seul Maroc. Il sait enfin que deux de ses meilleurs alliés dans le monde arabe, l'Arabie saoudite *et l'Irak, ne veulent pas s'aliéner* l'Algérie, ce qui signifie que, mis au pied du mur dans les instances régionales et internationales, ces deux pays ne prendront pas parti sur l'affaire du Sahara.

Du côté français on souligne que, dans le triangle Paris-Alger-Rabat, la France a deux priorités — maintenir ses bonnes relations avec le Maroc, normaliser et *affermir ses rapports avec l'Algérie* — et une préoccupation qui en découle : *favoriser l'entente entre Alger et Rabat.* En dépit de l'amitié qui lie le souverain marocain au chef de l'Etat français, et du fait que ce dernier ne soit pas favorable aux micro-Etats, dans lesquels il voit un facteur possible de déstabilisation régionale, la France entend demeurer à l'écart du *conflit tant* qu'une solution ne sera pas en vue.

*Comme dans les autres chan*celleries occidentales, on constate du côté français que la position du Maroc s'est affaiblie sur le plan international en ce qui concerne l'affaire saharienne, que l'enthousiasme populaire est quelque peu retombé depuis la « marche verte », que l'armée ne parvient pas à faire régner l'ordre dans le territoire contesté aussi *bien qu'elle le souhaiterait et que* le pays connaît des difficultés économiques.

Du côté marocain, on ne nie pas que la guerre pèse sur l'économie du pays. La banque mondiale a publié récemment un rapport assez sévère sur la situation *sociale, notant que quelque 7 mil*lions de Marocains — un tiers environ de la population — seraient à la limite du seuil de pauvreté. Les autorités marocaines rétorquent que les mesures de redressement économique qu'elles ont prises commencent à donner des résultats et que d'autres sont envisagées. En outre, l'Arabie Saoudite fournit une aide substantielle (certains parlent de plus de 1 milliard de dollars, mais les Marocains refusent de confirmer ce chiffre), et le prince Fahd doit se rendre prochainement à Rabat pour négocier de nouveaux accords financiers. Enfin, il semblerait que l'Irak rembourserait l'équivalent des hausses survenues sur le pétrole que lui achète le Maroc.

PAUL BALTA.

AFRIQUE

Tchad

JUSQU'AU DERNIER...

(Suite de la première page.)

De nombreux blessés, pour la plupart des combattants, arrivent chaque jour à l'hôpital de la base militaire française, où opèrent et soignent sans discontinuer une quinzaine de militaires et de civils français et des médecins tchadiens de l'hôpital de N'Djamena. Paraissant insensibles à la douleur, les blessés arrivent avec des plaies béantes entourées de tas de chiffons sales. Les moins atteints repartent au combat sitôt l'éclat d'obus retiré ou la plaie pensée. D'autres campent sous des tentes devant le bâtiment.

Sur le plan militaire, les troupes de M. Hissène Habré, qui auraient reçu des renforts ces dernières quarante-huit heures, sont pratiquement encerclées, d'une part par les FAP de M. Oueddeï, d'autre part par les « sudistes » du colonel Kamougué, qui les bombardent de la rive sud du Chari, et, enfin, au nord-est, par des éléments de la « première armée » du ministre des affaires étrangères, M. Acyl Ahmat, arrivés depuis peu.

Les négociations entamées sous l'égide des ambassadeurs de *France et d'Egypte, ainsi* que du chargé d'affaires saoudien (négociations qui se déroulent dans la crypte de la cathédrale), ont été interrompues vendredi matin. Il semble bien que, cette fois-ci, l'unanimité tactique contre M. Hissène Habré soit totale et que, de chaque côté, on veuille aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'extermination de l'adversaire. Les *combattants*, souvent très jeunes, ne semblent pas prêts à accepter un cessez-le-feu. *Les « révolutionnaires »*, comme le dit un jeune partisan des FAP, veulent la victoire militaire, car ils craignent de perdre la partie autour du tapis vert.

En attendant, le quartier européen de N'Djamena est une ville morte aux larges avenues désertes, *parcourues seulement par* les combattants des FAP, Kalachnikov en bandoulière, qui y ont installé des barrages et y contrôlent toute circulation.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● *Tous les Européens* qui le souhaitaient ayant quitté N'Djamena *et se trouvant en sécurité*, le ministère des affaires étrangères a précisé, vendredi 28 mars, que le numéro d'appel d'urgence (*le Monde* du 28 mars) a été supprimé. Ceux qui désireraient avoir des nouvelles des leurs devront donc appeler directement le numéro habituel du ministère : 553-95-40.

Centrafrique

L'enquête sur la répression sous le régime de Bokassa 1[er]

Un rapport de l'ancien ministre de la justice met en cause plusieurs membres du gouvernement Dacko

La présence au sein du gouvernement Dacko, de plusieurs collaborateurs de l'ex-empereur Bokassa I[er], *semble poser quelques problèmes au* président de la République centrafricaine, lui-même ancien conseiller de l'ancien monarque, qui a regagné Bangui vendredi 28 mars après une *« visite officielle de travail »* à Paris. Six jours plus tôt, avant de gagner la France, le chef de l'Etat centrafricain avait démis de ses fonctions M. François Guéret, ministre de la justice, décision qui avait d'ailleurs provoqué une réaction de la magis*trature de Bangui* (*le Monde* du 26 mars).

Il semble que le renvoi de M. Guéret ait été lié à l'action en justice du tribunal de grande instance de Bangui contre des ministres soupçonnés d'avoir trempé dans les massacres perpétrés au début de l'an dernier, du temps de l'ex-empereur. La photocopie d'un *« rapport au conseil des ministres »* centrafricain, signé le 19 janvier 1980 par M. Guéret *en tant que « ministre auprès du premier ministre, chargé de la justice »*, fait état, pour prendre un exemple, du *« cas précis concernant Bozize »* qui *« mérite d'être vérifié »*. *« Cet officier général*, poursuit le rapport, *pour repousser les manifestants au moment où son véhicule est tombé en panne, aurait ouvert le feu dans la foule, et ceci se passait au quartier Fou »*, en janvier 1979. Or la personne dont il est question n'est autre que le général Bozize, actuel ministre délégué à la présidence chargé de la défense *nationale*, qui a accompagné M. Dacko lors de la visite officielle *de ce dernier à Paris. Le général* Bozize, toujours selon le rapport de M. Guéret, était en janvier 1979 *« le chef de la base militaire installée au commissariat du quatrième arrondissement de Bangui »*. M. Guéret poursuit : *« Les massacres des quartiers Boy-Rabe, Gobongo, Fou et Miskine ont justement été perpétrés par les troupes du général Bozize. »*

Le rapport de M. Guéret au conseil des ministres cite également la mise en cause, par deux inculpés, de M. Henri Maidou, actuel vice-*président de la République et premier* ministre à l'époque des massacres d'écoliers. MM. Jean-Robert Zana et Louis Lakouama ont, en effet, déclaré au tribunal que M. Maidou *« leur donnait directement des instructions pendant les évènements d'avril* [la deuxième répression des écoliers, en 1979] *pour arrêter les élèves et étudiants, et les conduire en prison »*. M. Guéret poursuit : *« Il a même été précisé que M. Maidou avait personnellement dirigé par talkie-walkie l'opération de ratissage au campus universitaire au cours de laquelle une quarantaine d'étudiants avaient été arrêtés. »*

Enfin, M. Guéret informait, le 19 janvier 1980, toujours dans le même rapport, que *« concernant le détournement de deniers publics »*, du temps de Bokassa, *« le juge d'instruction estime que l'audition de MM. Henri Maidou et Alphonse Koyamba permettrait, entre autres, de faire la lumière sur ce point »*. M. Koyamba est actuellement vice-premier ministre et était ministre des finances à l'époque. La requête *d'audition du juge se fonde sur le* fait qu'une *« ordonnance soumettait toutes sorties de fonds du Trésor public aux contreseings de Bokassa, du premier ministre et du ministre des finances »*, du temps de l'empire.

Le premier juge d'instruction près le tribunal de grande instance de Bangui avait demandé à son ministre, M. Guéret, de saisir le conseil des *ministres de sa demande d'audition* de MM. Bozize, Maidou et Koyamba, qui, en tant que membres du gouvernement, ne pouvaient comparaître comme témoins qu' *« après autorisation du conseil des ministres sur le rapport du ministre de la justice »*. *Ce dernier avait non seu*lement saisi le conseil des ministres, dans le rapport mentionné, mais il l'avait également *« prié d'autoriser, par décret, l'audition des membres du gouvernement »*.

On ignore si le conseil des *ministres a répondu favorablement à* la requête de M. Guéret, et si les trois ministres concernés ont été entendus par la justice. Mais M. Guéret a été démis de ses fonctions, et les magistrats ont protesté. Les régimes ont beau changer d'étiquette, *une partie du personnel poli*tique demeure... — J.-C. P.

La rencontre entre Mme Thatcher et le chancelier Schmidt semble avoir amorcé le déblocage de la crise européenne

De notre correspondant

Londres. — Le sommet anglo-allemand, qui s'est tenu jeudi 27 et vendredi 28 mars à Chequers, résidence de campagne du premier ministre britannique, a vraisemblablement *amorcé un dé*blocage de la crise suscitée par les revendications de Londres au sein de la Communauté européenne.

Mme Thatcher et le chancelier Schmidt ne se sont certes pas mis d'accord sur des chiffres *définitifs. Mais ils ont affirmé* qu'une solution était *« réellement possible »* au problème de la contribution britannique. Elle devrait, selon les estimations du cabinet conservateur, atteindre 1,3 milliard de livres en 1980-1981. *« J'envisage désormais le prochain sommet européen avec beaucoup moins d'appréhension »*, a déclaré Mme Thatcher, qui, pour la première *fois depuis* plusieurs semaines, s'était départie de son ton menaçant à l'égard de *ses partenaires de la Commu*nauté. Elle n'a fait aucune allusion à la possibilité, qu'elle a évoquée plusieurs fois récemment, de suspendre les versements de Londres au budget communautaire, au titre de la T.V.A., si elle n'obtenait pas une réduction *« substantielle »*. Du *coup*, le chancelier Schmidt a rendu hommage à l'esprit communautaire du *premier ministre* et affirmé qu'il *« comprenait ses problèmes »*.

Cet échange d'amabilités semble dissimuler un début de retraite stratégique de Mme Thatcher sur la question d'un lien éventuel, qu'elle refusait jusqu'à maintenant, entre le problème *budgétaire et* les autres dossiers européens en suspens. Lors de la conférence de presse commune qui a suivi les entretiens, le chancelier a déclaré : *« La solution réside dans un examen global de tous les problèmes tels que ceux du mouton, de la pêche et de l'énergie, aux côtés des aspects budgétaires, y compris la définition de règles pour une limitation des dépenses agricoles. »*

Mme Thatcher de son côté s'est soigneusement abstenue de parler d'*« ensemble des problèmes »* ou de *« lien »*. Cependant elle a nettement infléchi sa position en affirmant : *« Plusieurs autres problèmes pourraient être résolus, chacun selon ses propres mérites, mais nous devons procéder rapidement. »* Les plus optimistes en déduiront que le gouvernement britannique est prêt à des concessions sur la pêche et dans la *« guerre du mouton »*, ou *même* à assurer à ses partenaires des livraisons de pétrole de la mer du Nord à des tarifs préférentiels, un engagement qui satisferait particulièrement Bonn.

Le chancelier Schmidt s'est défendu d'être venu en médiateur. Il reste à savoir quelle sera l'attitude des autres pays européens face à la nouvelle attitude de souplesse que *semble* avoir adoptée Mme Thatcher.

Devant la presse, le chancelier Schmidt a déclaré : *« Tous les deux, si je peux m'exprimer ainsi, Margaret, nous avons le plaisir enviable de voir les problèmes avec le même œil. »*

La presse britannique, alors qu'elle accordait ces derniers temps une large place aux ultimatums de Mme Thatcher à ses partenaires, se montre, samedi 29 mars, relativement discrète sur la rencontre de Chequers, il est vrai éclipsée par la catastrophe de la plate-forme pétrolière en mer du Nord. Seuls le *Times* et le *Guardian* l'évoquent à la une, sans donner leur *opinion. Le Daily Express*, si véhément à l'égard de l'Europe et particulièrement de la France ces derniers jours, n'y fait aucune allusion. Le quotidien communiste *Morning Star* offre l'unique commentaire : il estime que Mme Thatcher s'apprête à *« brader »* les intérêts britanniques dans l'affaire du budget communautaire, à favoriser la France dans la « guerre du mouton » et à régler le problème de la pêche au détriment *de son* pays.

(Intérim.)

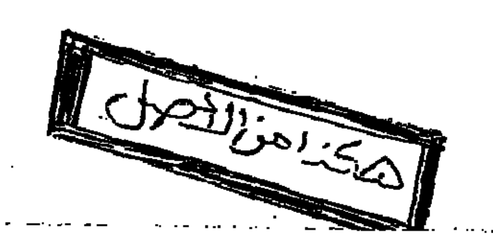
L'armée

A Téhéran,

L'Agence de

remanie les

هكذا من الأصل



PROCHE-ORIENT

L'armée iranienne a lancé une offensive contre les Kurdes

La guerre reprend au Kurdistan iranien, où, depuis trois jours, l'armée a lancé une véritable offensive contre les Kurdes en Azerbaïdjan-Occidental, causant la mort de dizaines de villageois.

Les principales formations kurdes, le P.D.K.I. (parti démocratique du Kurdistan iranien), le Komaleh (autonomistes d'extrême gauche) et le leader sunnite de la communauté kurde, le cheikh Ezzedine Hosseini, ont lancé des mises en garde solennelles, vendredi 28 mars, au président de la République, M. Bani Sadr, et à l'imam Khomeiny, leur demandant d'arrêter la « guerre fratricide avant qu'il ne soit trop tard ».

A Téhéran, la conjoncture défie toute logique

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Plus que jamais la conjoncture iranienne paraît défier toute logique. L'incohérence apparente de certains dirigeants de la République islamique, leurs déclarations contradictoires, les demi-vérités des uns et les fantasmes des autres se conjugent pour désorienter les observateurs les plus attentifs de la scène politique.

Que penser d'un ministre des affaires étrangères, par exemple, qui annonce, au cours d'une conférence de presse, avec une assurance imperturbable, que l'U.R.S.S. avait accepté une proposition du gouvernement iranien d'engager des négociations non pas avec le gouvernement de Kaboul mais avec les « *combattants afghans de la liberté* » (les insurgés) ainsi qu'avec les représentants de l'Iran, du Pakistan « *et peut-être aussi de la Chine* » ? Le démenti de Moscou (voir *le Monde* du 28 mars) est reproduit par la presse iranienne ce samedi 29 mars sans le moindre commentaire... Il serait vain de citer les cas quasi quotidiens de telles « informations » livrées à l'opinion pour des raisons qui échappent à l'entendement...

Le plus fâcheux est que les vrais problèmes qui minent la République islamique depuis sa naissance, et qui ne cessent de s'aggraver, sont rarement évoqués ou débattus publiquement. Pire, rien n'est entrepris pour redresser une économie agonisante, pour lancer ou relancer des grands projets de développement, pour ralentir l'extension du chômage. L'armée, la police, la gendarmerie, dominées par des « comités populaires » élus, sortes de soviets autonomes et incontrôlés, sont virtuellement en état de paralysie. Les « comités islamiques », les « gardiens de la révolution », qui s'y sont pratiquement substitués pour maintenir un semblant d'ordre, agissent le plus souvent à leur guise, passant outre aux directives des autorités.

Selon la qualité ou le quartier de telle ou telle autre grande ville, des partisans de l'ancien régime sont libérés ou arrêtés, des hommes qui n'ont rien à se reprocher, par exemple des dirigeants de la communauté religieuse des Bahaïs, sont agressés, persécutés ou internés par des groupes de fanatiques malgré les désaveux des plus hauts responsables de la République ; des « féodaux » sont dépossédés de leurs domaines ou, au contraire, bénéficient du soutien des milices islamiques pour récupérer des propriétés occupées par des paysans sans terres ; tandis que quarante mille appartements de « taghoutis » (les « ci-devant ») sont confisqués à Téhéran sans être pour autant attribués aux mal-logés, des membres de la *jet society* de la capitale continuent à mener grande vie dans les stations de ski environnantes.

Tout rentrerait dans l'ordre, assure-t-on, après l'entrée en fonction du gouvernement qui serait désigné par le Parlement. Là encore règne la plus grande confusion. Le deuxième tour des élections n'aura pas lieu à la date prévue du 3 avril, le décompte des suffrages du premier tour étant encore loin d'être terminé. Pour des raisons mystérieuses, pour ne pas dire suspectes, les autorités ont en effet décidé de ne pas avoir recours aux ordinateurs, qui auraient pu fournir les résultats de la consultation d'une manière rapide et surtout précise. Ce procédé mécanique aurait eu au moins le mérite de réduire les risques de fraude et de faire l'économie de polémiques passionnées qui polarisent actuellement l'opinion.

Au train où vont les choses, le deuxième tour des élections se déroulera dans un mois ou peut-être même dans deux, personne n'étant en mesure de fixer une date précise. Une commission gouvernementale a été chargée de vérifier le bien-fondé de milliers de plaintes formulées contre le déroulement de la consultation. Mais rien ne dit qu'elle aura terminé son enquête dans le délai d'un mois qui lui a été imparti. En outre, ses conclusions, quelles qu'elles soient, seront probablement contestées par l'une ou l'autre des parties impliquées.

Le Conseil de la révolution, qui a désigné la commission d'enquête, est lui-même profondément divisé. Le président de la République, M. Bani Sadr, fait curieusement cause commune avec les partis de l'opposition, en particulier les Moujahidin du peuple, en soutenant que la consultation a été entachée de « *graves et intolérables irrégularités* ». Plusieurs de ses conseils au sein du Conseil de la révolution — par exemple, l'ayatollah Khamenei, dans un sermon radiotélévisé hier vendredi — haranguent les foules pour démentir les propos du chef de l'Etat. Et pour cause. Ils appartiennent au parti républicain islamique, qui disposerait vraisemblablement de la majorité absolue des sièges au sein du Parlement si la validité du premier tour des élections devait être confirmée

Autre pomme de discorde : le sort des otages américains, l'un des principaux enjeux de la lutte pour le pouvoir au sein de la République islamique. Ceux qui cherchent à affaiblir l'autorité du chef de l'Etat défendent les thèses des « étudiants islamiques » qui détiennent les diplomates américains. Ces derniers, déclarait vendredi l'ayatollah Khamenei après d'autres membres du Conseil de la révolution, ne seraient libérés qu'après l'extradition du chah, faute de quoi certains des otages seraient jugés pour espionnage. Seul le gouvernement américain (et non MM. Kissinger et Rockefeller, comme le soutient le chef de la diplomatie, M. Ghotbzadeh) est responsable de la fuite du chah en Egypte, proclament encore les adversaires du chef de l'Etat.

Les partisans du président Bani Sadr, qui souhaitent liquider ce « centre du pouvoir » que constituent les « étudiants islamiques », cherchent désespérément un moyen honorable de libérer les otages. La « manœuvre de diversion » qui consistait à alerter l'opinion sur le « péril soviétique » a fait long feu. Les Iraniens, absorbés par les problèmes quotidiens, paraissent insensibles au sort de leurs voisins afghans, pour lesquels ils n'ont d'ailleurs jamais éprouvé de sympathie particulière. La classe politique dans sa grande majorité réserve son hostilité au seul « impérialisme américain » et, malgré ses doutes et ses réserves, affiche sa solidarité avec les « étudiants islamiques ».

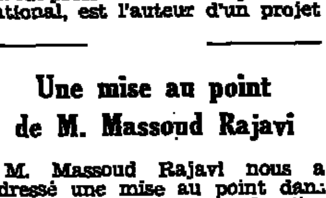
Les efforts solitaires de M. Ghotbzadeh

M. Ghotbzadeh, qui n'a plus rien à perdre, est l'un des rarissimes dirigeants qui continuent à prendre pour cible ceux qui tiennent en otage les diplomates américains. L'installation du chah en Egypte, la mise en échec de la procédure d'extradition engagée à Panama, la tension renouvelée entre Téhéran et Washington, rien ne paraît entamer sa volonté d'expulser les « étudiants islamiques » de l'ambassade américaine ou atténuer à cet égard un optimisme qui semble ne pas devoir désarmer. Le chef de la diplomatie iranienne s'est rendu une fois de plus vendredi 28 mars chez l'imam Khomeiny pour solliciter sa caution explicite pour remettre les otages à la garde des forces de l'ordre. Inutile d'ajouter qu'il est revenu bredouille, le guide de la révolution l'ayant éconduit à sa manière en observant l'éloquent mutisme qui lui est propre...

Mis en minorité sur ce chapitre au Conseil de la révolution, le président Bani Sadr, beaucoup plus réaliste que son ministre des affaires étrangères, a cessé provisoirement de dénoncer la « *multiplicité des centres du pouvoir* », qui ne paraît pas incommoder outre mesure l'imam et la majeure partie du Conseil de la révolution. Le chef de l'Etat, visiblement, est à la recherche d'un processus de rechange pour mettre un terme tout autant à l'occupation de l'ambassade américaine qu'à la crise qui oppose Téhéran et Washington. Il a fait convoquer en consultation trois hommes qui pourraient l'aider à trouver une issue à l'impasse : M. Sean MacBride, ancien ministre irlandais des affaires étrangères, Mᵉ Léonard Boudin, avocat new-yorkais de la Banque centrale de Téhéran, et M. Jim Auburezk, ancien sénateur américain et représentant des intérêts iraniens aux Etats-Unis. Tous les trois, arrivés dans la nuit de jeudi à vendredi, devaient être reçus, ce samedi, par divers dirigeants de la République islamique, dont le président Bani Sadr lui-même.

L'arrivée de M. MacBride a fait sensation à Téhéran. L'ancien chef de la diplomatie irlandaise, qui fut président d'Amnesty International, est l'auteur d'un projet de règlement qui avait été écarté en février dernier au profit de celui de M. Kurt Waldheim, vraisemblablement sous la pression de Washington. M. MacBride proposait, en effet, qu'un tribunal « du type Nuremberg » (qui servit à condamner les criminels nazis au lendemain de la deuxième guerre mondiale) et non une commission de l'ONU chargée de juger le chah, soit en échange de quoi les otages seraient libérés avant même le début du procès. On ignore encore si M. Bani Sadr va remettre sur le tapis un projet qui avait naguère ses faveurs. En tout cas, à en croire l'entourage de M. MacBride, il n'est nullement exclu que le département d'Etat adhère à une formule qui a au moins le mérite de donner la priorité à la libération des diplomates américains.

ÉRIC ROULEAU.



Une mise au point de M. Massoud Rajavi

M. Massoud Rajavi nous a adressé une mise au point dans laquelle il souligne que le titre « Moudjahidin contre clergé chiite » donné à l'article de notre envoyé spécial paru dans *le Monde* du 29 mars ne reflète pas le contenu de ses déclarations. Le chef des Moudjahidin précise que son mouvement ne combat pas le clergé chiite dans son ensemble et fait remarquer qu'une partie non négligeable de ce clergé n'est pas hostile à l'idéologie et à l'action politique des Moudjahidin.

Il rappelle à ce propos le ferme soutien que l'ayatollah Taleghani et d'autres dirigeants religieux ont accordé à son mouvement. M. Rajavi souligne enfin qu'il n'a pris à partie que les seuls mollahs « *réactionnaires* » et que de nombreux jeunes mollahs militent au sein de son organisation.

L'annulation de la visite du roi Hussein à Washington résulterait d'une nouvelle « bavure » de l'administration Carter

Washington (*A.F.P.*). — La Maison Blanche a annoncé, vendredi 28 mars, les dates officielles des voyages que le président égyptien, M. Anouar El Sadate, et le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, feront, en avril, aux Etats-Unis, pour participer à des entretiens séparés sur le Proche-Orient avec le président Carter. Le président Sadate se rendra à Washington le 7 avril, et en repartira le 10. M. Begin arrivera à New-York le 14 avril, sera à Washington le 15 et en repartira le 16.

M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, n'a pas voulu préciser si les deux dirigeants quitteront le territoire américain après Washington. Le président Sadate avait en effet prévu de faire un séjour aux Etats-Unis après ses rencontres à Washington avec le président Carter.

On estime, dans les milieux informés de la capitale fédérale, que l'annulation de la visite du roi Hussein de Jordanie à Washington résulte d'une nouvelle « bavure » du gouvernement Carter, qui va compliquer des relations déjà difficiles entre les Etats-Unis et le royaume hachémite.

A la suite du communiqué officiel de l'ambassade de Jordanie, selon lequel le roi Hussein « *ne pourrait pas se rendre aux Etats-Unis* » au mois d'avril, le département d'Etat s'efforcerait de minimiser l'incident en soulignant qu'aucune date n'avait été fixée et qu'il ne fallait pas attacher de signification particulière à la décision jordanienne. S'il est vrai qu'aucune date n'avait été officiellement annoncée pour la visite, les hauts fonctionnaires américains avaient cependant laissé entendre que celle-ci se situerait fin avril ou début mai, aussitôt après, précise-t-on, les visites prévues à Washington du président Sadate et de M. Menahem Begin.

Le roi Hussein, qui n'avait pas encore donné son accord à la date proposée par le département d'Etat et qui ignorait les invitations faites à MM. Sadate et Begin, aurait eu ainsi le sentiment que le gouvernement américain cherchait à lui forcer la main pour l'associer aux négociations americano-égypto-israéliennes sur l'avenir des Palestiniens.

FRANCOPHONIE

L'Agence de coopération culturelle et technique remanie les structures de son secrétariat

A l'issue de quarante-huit heures de débats, une conférence générale extraordinaire de l'Agence de coopération culturelle et technique s'est terminée, jeudi 27 mars, sur une déclaration solennelle des ministres et chefs de délégation des trente-quatre pays membres ou associés et gouvernements participants (1) qui ont affirmé « *leur volonté politique d'imprimer une impulsion nouvelle* » aux activités de l'Agence francophone « *en la dotant de structures encore plus efficaces* ».

Conformément au souhait de nombreuses délégations africaines et de Paris, siège de l'Agence, la direction collégiale a été supprimée au sein du secrétariat. Le secrétaire général, actuellement M. Dankoulodo (Niger), ne sera plus assisté de secrétaires généraux adjoints, nommés jusqu'ici comme lui par la conférence générale. Ils seront remplacés par des directeurs généraux (éducation et formation, culture, coopération scientifique et technique, administration et finances), lesquels seront nommés lors du prochain conseil d'administration qui se réunira à Liège en juin.

La conférence a, d'autre part, adopté un budget exceptionnel de 21 485 000 F destinés à des « *actions ponctuelles et urgentes* » en faveur de plusieurs Etats défavorisées, notamment le Bénin, le Tchad, le Laos et le Vietnam. La présidence du bureau de la conférence est revenue à la France, pays hôte.

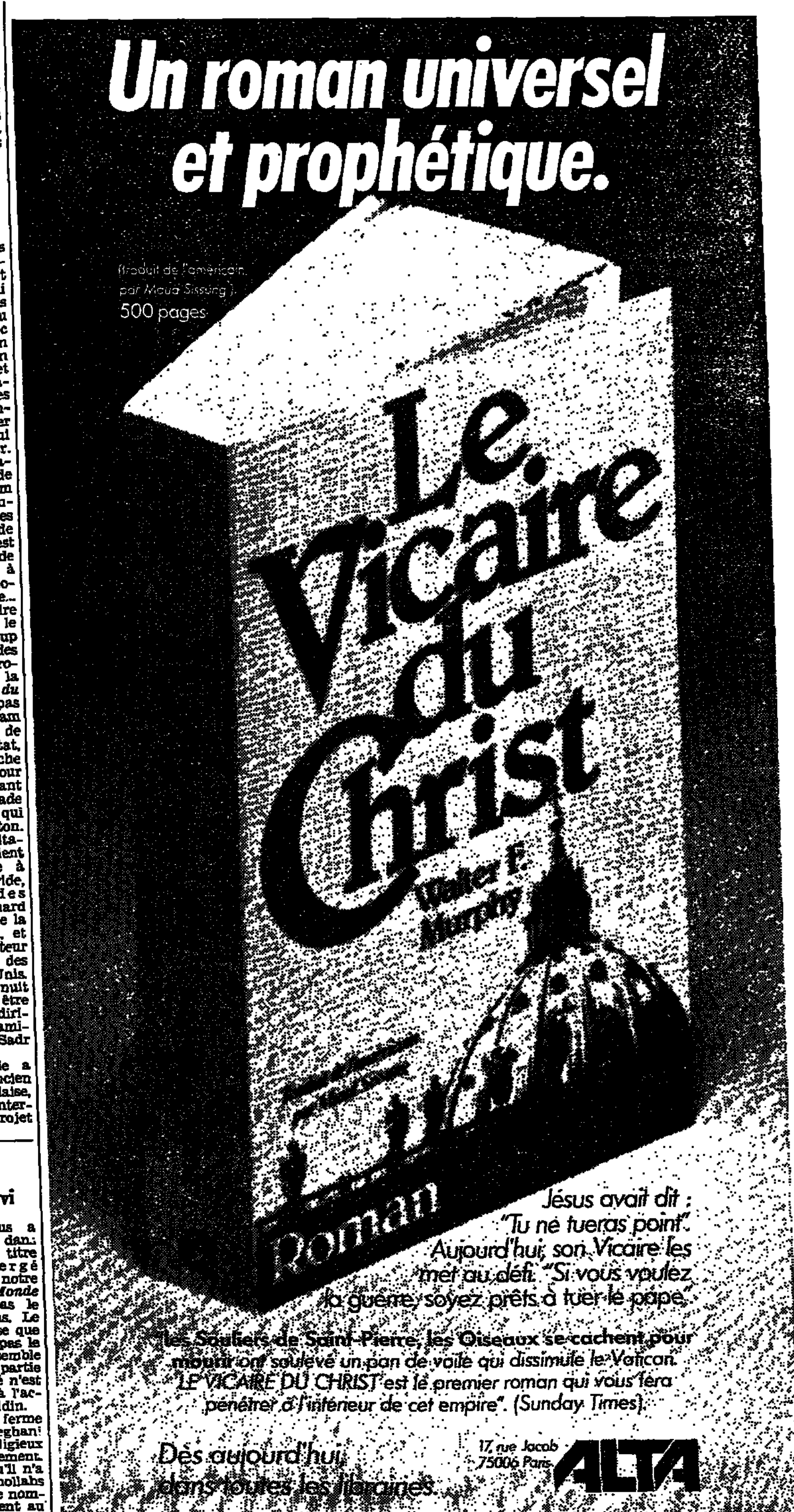
Conformément aux décisions prises à Lomé en décembre (*le Monde* du 19 décembre 1979), cette conférence a donc mis un terme à la crise ouverte en 1978 par le « coup d'Etat » de M. Dan Dicko, qui avait retiré une partie de leurs attributions à trois de ses secrétaires généraux adjoints (*le Monde* du 1er novembre 1978).

La charte de l'Agence, adoptée en 1970, avait introduit le principe de la collégialité au sein du secrétariat général. Le mauvais fonctionnement du secrétariat avait conduit l'Agence, trois ans plus tard, à confier au secrétaire général un « *pouvoir d'ultime décision* ». Cette fois, le principe de la collégialité est abandonné, ce qui devrait permettre de sortir de la quasi-paralysie dont le secrétariat général était frappé depuis au moins quinze mois.

Pour M. Xavier Deniau (député du Loiret), animateur de la délégation française depuis la fondation de l'Agence, ce résultat constitue un « *succès* », car il permet un retour à « *une situation normale* ». Il s'est également félicité que, dans son intervention, M. Jean François Poncet, ministre des affaires étrangères, ait insisté sur la « *vocation francophone de l'Agence* » et rappelé que sa vocation était non pas le ghetto linguistique mais le « *pluralisme culturel* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Avec l'admission, à l'unanimité, comme membre associé de la Mauritanie, lors de la conférence de Paris, la liste des Etats membres ou associés et gouvernements participants est la suivante : Belgique, Bénin, Burundi, Canada, Centrafrique, Comores, Côte-d'Ivoire, Djibouti, la Dominique, France, Gabon, Haïti, Haute-Volta, Liban, Luxembourg, Mali, Maurice, Monaco, Niger, Nouvelles-Hébrides, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vietnam, Zaïre. Etats associés : Cameroun, Guinée-Bissau, Laos, Mauritanie. Gouvernements participants : Nouveau-Brunswick, Québec.



EUROPE

Italie

La nouvelle stratégie contre le terrorisme se révèle efficace

De notre correspondant

Rome. — L'imprenable, la mythique « organisation génoise » des Brigades rouges, a subi son premier gros revers. Quatre présumés brigadistes ont été tués à Gênes, jeudi 27 mars *à l'aube, au cours d'un échange de* coups de feu avec les carabiniers du « noyau spécial » du général Carlo Alberto dalla Chiesa. La vaste opéraiton antiterroriste s'est déroulée simultanément dans tout le Piémont. Douze personnes ont été arrêtées et cinq « bases » découvertes à Turin et à Biella.

Les enquêteurs continuent à garder le silence sur le développement de l'opération encore en cours. Dans l'appartement de Gênes, où ont été tués trois hommes et la propriétaire, Anna Maria Ludman, trente-trois ans, jusqu'ici insoupçonnée, les forces de l'ordre ont découvert un arsenal de deux mille cartouches, cinq pistolets, deux mitraillettes et deux projectiles à charge creuse, ainsi qu'un fichier détaillé de trois mille noms d'éventuelles victimes où étaient soigneusement notées leurs adresses, leurs habitudes, etc.

« *Ils ont enfin frappé le noyau d'acier des Brigades rouges* » : quotidiens, radios, spécialistes du terrorisme, soulignent l'importance de *cette opération menée* à Gênes contre l'une des plus anciennes « colonnes » de l'organisation terroriste qui, jusqu'ici, n'avait jamais été réellement touchée. Dans cette ville de vieille tradition ouvrière, le groupe terroriste bénéficie d'un soutien dans les usines plus fort même qu'à Milan ou à Turin.

Au printemps 1974, l'enlèvement du substitut procureur Mario Sossi était la *première* agression contre la magistrature. L'affaire se termina sans effusion de sang, mais deux ans plus tard, en juin 1976, toujours dans cette ville, le juge Francesco Coco et son escorte étaient tués. Ce fut le premier assassinat *explicitement* revendiqué par l'organisation terroriste.

C'est aussi à Gênes que, pour la première fois le 24 janvier 1979, un ouvrier fut abattu par le groupe terroriste. Guido Rossa, syndicaliste communiste, a été exécuté pour avoir dénoncé Francesco Berardi, ouvrier de l'Italsider qui diffusait dans l'usine les tracts frappés de l'étoile à cinq branches des Brigades rouges.

L'opération menée à Gênes par les carabiniers du « noyau spécial » montre aussi que la réorganisation des forces de l'ordre en Italie du Nord, décidée par le gouvernement de M. Cossiga en décembre, en même temps que les décrets spéciaux anti-*terroristes, portent leurs fruits.* Le général Carlo Alberto dalla Chiesa, le « super-chasseur » de terroristes, comme le surnomme la presse italienne, avait obtenu le commandement de la division de carabiniers *Pastrengo (vingt-sept mille hommes,* cent trente chars), dont les compétences territoriales s'étendent de Turin à Venise, sur toute la plaine du Pô. Le général devait centraliser toutes les enquêtes sur le terrorisme. Pour la première fois depuis 1945, un autre général de carabiniers, Eduardo Palombi, avait été simultanément nommé préfet à Gênes.

« *Opération réussie, quatre morts, pas de prisonniers* », ironise le quotidien d'extrême gauche *Lotta Continua*. Si la majorité de l'opinion transalpine se félicite du fait que cette fois-ci les carabiniers ont tiré les premiers, certains se demandant s'il n'était pas possible d'éviter le massacre et de prendre les quatre présumés terroristes vivants. Ils s'interrogent aussi sur le point de savoir si les carabiniers, sur ordre, n'ont pas décidé de répondre au terrorisme en employant sa méthode : la « stratégie de l'anéantissement ».

(Intérim.)

Finlande

Un ambassadeur indiscret

De notre correspondant

Helsinki. — L'ambassade d'Irak en Finlande a récemment adressé à quelques dizaines d'entreprises finlandaises un questionnaire qu'elles devaient retourner le *24 mars. Il leur* demandait des précisions sur leurs relations éventuelles avec sept entreprises finlandaises nommément citées qui entretiennent des relations commerciales avec Israël. Dans la lettre à caractère « *extrêmement confidentiel* », rendue publique dans *Helsingin Sanomat*, le grand journal de la capitale, M. Saleh *Mehdi Amash*, l'ambassadeur irakien, demande aussi aux entreprises de lui faire connaître les membres « *sionistes ou juifs* » de leur direction. Il y a également des questions sur les rapports de propriété des entreprises, leur situation financière, etc.

Le ministère des affaires étrangères finlandais, gêné par le bruit qu'a provoqué l'initiative irakienne, a été saisi de l'affaire. Il devrait convoquer l'ambassadeur irakien à son retour, en avril, de Bagdad. C'est un problème plutôt épineux pour les autorités finlandaises. L'Irak est devenu le partenaire commercial le plus important de la Finlande au Proche-Orient.

De larges perspectives s'ouvrent pour les constructeurs finlandais, notamment un important contrat qui devrait être signé au printemps en vue de la planification et de la construction de trois villes-garnisons.

Des tâches politiques importantes

Ce n'est pas la première fois que l'ambassadeur fait parler de lui à Helsinki. Il y a deux ans, alors que les Finlandais étaient *en train de négocier* d'importantes commandes avec Bagdad, l'ambassadeur avait réussi, dit-on, à empêcher le renouvellement du permis de séjour d'un étudiant libanais en mauvais termes avec l'ambassade. Le chef de la mission irakienne semble avoir une faiblesse pour le pays de Sibelius dans lequel il compterait s'installer définitivement. Ce diplomate qui s'était vu confier des tâches politiques importantes dans son pays après le coup d'Etat en 1968, fut d'abord nommé ambassadeur à Moscou en 1972 à la suite de querelles politiques et, enfin, à Helsinki en 1975.

PAUL PARANT.

Arrestations et condamnations en U.R.S.S. en Tchécoslovaquie et en Pologne

● En U.R.S.S., M. Vladimir Borissov a été arrêté le jeudi 27 mars à Leningrad et aussitôt interné dans un asile psychiatrique, a annoncé la femme de l'animateur des syndicats libres. Agé de trente-six ans, il a déjà passé neuf ans dans des hôpitaux psychiatriques. Un autre participant au mouvement syndical libre, le mathématicien Mark Morozov, qui avait été condamné à cinq ans de relégation pour « *diffusion de calomnies anti-soviétiques* », a été arrêté à Vorkouta et inculpé de « *propagande antisoviétique* ». Il risque une condamnation à dix ans de camp.

D'autre part, une journaliste *néerlandaise*, Mme Connie Brood, a été arrêtée jeudi 27 mars à l'aéroport de Moscou alors qu'elle s'apprêtait à gagner Amsterdam. Mariée à un Soviétique, Mme Brood vit depuis six ans à Moscou. Elle travaille pour les éditions soviétiques Progress et pour la télévision néerlandaise. L'ambassade des Pays-Bas n'a pu prendre contact avec elle. Elle serait « *soupçonnée de vouloir exporter des diamants* ».

● A PRAGUE, la peine de trois ans et demi de prison infligée en novembre dernier à M. Alfred Cerny pour avoir distribué des publications illégales de l'écrivain Jaroslav Savrda, qui purge lui-même depuis le mois d'août dernier une peine de deux ans et demi de prison, a été confirmée en appel. Cité comme témoin de l'accusation au procès des membres du VONS en octobre dernier, il n'avait pas chargé ses amis du Comité de défense des personnes injustement poursuivies.

● A VARSOVIE, MM. Adam Wojciechowski, représentant d'Amnesty International en Pologne, et Anatol Lawina, rédacteur à la maison d'édition clandestine Nowa, publiant des revues dissidentes, se sont vu respectivement infliger des peines de deux et trois mois de prison pour avoir distribué des tracts appelant la population à boycotter les élections législatives du 23 mars dernier.

D'autre part, le parquet de Varsovie a lancé un mandat d'arrêt à l'encontre de M. Miroslaw Chojecki, membre du Comité d'autodéfense sociale - KOR. Il est accusé d'avoir, en février dernier, récupéré avec la complicité de certains employés une machine à imprimer destinée à la ferraille, ce qui est interdit par la loi et est sanctionné par des peines allant de six mois à cinq ans de prison.

● « *Un appel pour Sakharov* ». — MM. Marek Halter et Bernard-Henri Lévy, adressent « *un appel solennel et pressant au président de la République et au gouvernement français pour qu'une invitation personnelle lui soit de toute urgence adressée : seule, en effet, une démarche officielle, émanant des plus hautes instances de l'Etat, aura quelque chance aujourd'hui, à la veille des Jeux olympiques de Moscou, de contraindre les autorités soviétiques d'accéder au vœu du physicien* ». (Selon des déclarations faites à Moscou par sa femme, il souhaiterait émigrer.) Ils demandent aux Français d'appuyer leur demande (comité des Droits de l'homme, Moscou 1980, 7, rue La Fayette, 75009 Paris).

A Athènes

Mme Veil a prononcé un réquisitoire contre les atteintes aux droits de l'homme

Athènes (*A.F.*). — Mme Simone Veil, présidente du Parlement européen, s'est livré le samedi 24 mars, à un vibrant réquisitoire contre toutes les formes d'atteinte à la dignité et aux droits de l'homme, et a souligné le rôle que l'Europe pouvait jouer dans la défense de ces droits fondamentaux.

Après avoir reçu le prix Athènes de la fondation Onassis des mains du président Tsatsos, Mme Veil a rendu hommage à l'académicien soviétique Sakharov, « *symbole... comme Calas, martyr de l'intolérance religieuse (...) et le capitaine Dreyfus, sacrifié au nom de l'ordre.* »

« *La défense des droits de l'homme est de plus en plus du domaine de la politique internationale* », a dit Mme Veil, qui a qualifié de « *décevante* » l'application des accords d'Helsinki, et déclaré que « *si l'on considérait la façon dont certains pays (...) ne respectent pas ces accords, force était d'admettre que cette approche a des limites qui font dire à certains qu'il s'agit là pour l'Europe d'un jeu de dupes* ».

On peut se demander, a-t-elle poursuivi, si « *de tels accords permettent une amélioration réelle de la situation des citoyens dans les Etats concernés* ». Mme Veil a dénoncé toutes les formes de racisme dont le « *racisme feutré* » contre les immigrés et les marginaux. Elle a stigmatisé le « *mythe de la réussite* » qui aboutit à vouloir fabriquer des « *génies* » et des « *surhommes* » et à « *cette effarante expérience dont on voudrait penser qu'elle n'est qu'une supercherie, d'une banque de sperme de prix Nobel* ». « *Le meilleur des mondes est atteint. Hitler n'est pas loin* », a-t-elle dit.

ASIE

Afghanistan

L'Inde et l'O.L.P. estiment que la crise ne peut être résolue que par des « mesures politiques »

M. Arafat a déclaré vendredi 28 mars à Mme Gandhi qu'il usait de ses « *bons offices* » pour trouver une solution « *acceptable* » au problème afghan.

Le président de l'O.L.P., qui est arrivé vendredi à New-Delhi pour une visite de deux jours, a eu avec le premier ministre indien des entretiens qui, selon le porte-parole du ministre indien des affaires étrangères, ont porté sur les voies et moyens de régler la crise afghane. Le porte-parole a indiqué que l'Inde et l'O.L.P. étaient convenues qu'une solution au problème afghan ne pouvait être trouvée que par des « *mesures politiques et diplomatiques* » et non par la confrontation militaire. « *Il y a identité de vues entre l'Inde et l'O.L.P. sur l'approche du problème* », a-t-il dit. Mme Gandhi, selon la même source, a indiqué que l'Inde s'efforçait d'améliorer ses relations avec le Pakistan, avant de s'engager dans une initiative importante pour régler la question afghane. Elle va envoyer un émissaire à Islamabad pour mieux connaître la position pakistanaise sur l'Afghanistan.

A Téhéran, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, a réaffirmé vendredi, en dépit du démenti soviétique, que les autorités soviétiques avaient accepté le principe de négociations directes sur lep roblème afghan entre les pays de la région et les parties concernées. M. Ghotbzadeh, qui venait de rencontrer l'imam Khomeiny, a répété les déclarations qu'il avait faites le 25 mars dernier au cours d'une conférence de presse. (*Le Monde* du 27 mars.)

A Moscou, où la presse soviétique continue à faire le silence sur la visite à Kaboul et à Islamabad de M. Malmierca, ministre cubain des affaires étrangères, et son offre de bons offices (*le Monde* des 28 et 29 mars), l'agence Tass s'étonne de la mansuétude des autorités iraniennes à l'égard des ressortissants afghans en Iran qui mènent « *une action subversive (...) contre le gouvernement légal de la République démocratique afghane* ».

Cinquante exécutions par jour

Les Soviétiques, exaspérés par la résistance afghane, utilisent du napalm et se livrent à des représailles « *très violentes* » contre les rebelles et les populations civiles, a déclaré, vendredi 28 mars, à Washington, le secrétaire d'Etat adjoint, M. Christopher. S'adressant à un club de journalistes, M. Christopher a souligné que, selon les rapports en possession du gouvernement américain, « *les Soviétiques ont détruit des villages entiers à l'explosif et au napalm, (...) laissant derrière eux des morts et des blessés* ». Il semble de plus en plus évident qu'en plus des gaz de combat incapacitants, ils emploient aussi des « *gaz mortels* ».

« *Les récits d'atrocités* [commises par les Soviétiques], *de vrais récits*, a-t-il ajouté, *ne vont cesser de nous parvenir en plus grand nombre, à mesure que les Soviétiques essaient de pacifier un pays qui résiste.* » Soulignant qu'il tenait à être cité, le secrétaire d'Etat adjoint a encore affirmé que, depuis le début de leur intervention, les Soviétiques avaient fait quelque quinze mille prisonniers pour des motifs politiques. Une cinquantaine d'entre eux, a-t-il poursuivi, sont exécutés toutes les nuits, principalement à Kaboul.

D'autre part, selon les informations parvenues à *New-Delhi*, la province de Kunduz, proche de l'U.R.S.S., serait actuellement le théâtre d'une forte résistance antisoviétique. Les maquisards islamiques auraient pris le contrôle de la capitale provinciale le 19 mars, incendié les prisons et les bâtiments officiels, et tué trente Soviétiques, deux cents policiers et militaires afghans, ainsi qu'une cinquantaine de membres du parti Parcham de M. Karmal Babrak. Les résistants musulmans repliés à Peshawar, au Pakistan, font aussi état d'importants affrontements dans plusieurs régions du pays.

UNE LETTRE DE L'AMBASSADEUR D'U.R.S.S.

M. Tchervonenko, ambassadeur de l'U.R.S.S. en France, nous écrit :

L'ambassade de l'U.R.S.S. en France a été extrêmement surprise de voir votre journal publier dans son numéro du 27 mars dernier les propos d'un certain Mike Barry (1) ayant un caractère antisoviétique caractérisé, et complètement contraires à la réalité.

Ce personnage est allé jusqu'à *dire que des femmes et des* enfants afghans sont déportés vers l'Union soviétique. Il a réactivé les allégations mensongères sur l'emploi du napalm et des gaz en Afghanistan. L'Union soviétique s'en tenait et s'en tient rigoureusement aux dispositions des accords internationaux auxquels elle est partie, dont le protocole de Genève de 1925. Et de façon générale, l'U.R.S.S. œuvre pour la mise au point d'un accord interdisant et supprimant les armes chimiques. Vous vous rappelez sans aucun doute que l'agence Tass a démenti officiellement de telles élucubrations et que votre journal du 7 mars dernier en avait informé ses lecteurs et est, en conséquence, au courant de l'état réel des choses.

(1) N.D.L.R. — Il s'agit d'une conférence de presse de M. Mike Barry, envoyé de la fédération internationale des droits de l'homme à la frontière pakistano-afghane.

Japon

La condamnation d'une jeune Laotienne illustre la sévérité de Tokyo envers les réfugiés « illégaux »

De notre correspondant

Tokyo. — La justice japonaise a condamné, vendredi 28 mars, une jeune réfugiée laotienne, entrée *au Japon avec un passeport* thaïlandais, à six mois de prison et deux mois de probation, pour avior violé la loi sur l'immigration. Mlle Chan Mei-lang, d'origine chinoise, mais de nationalité laotienne, était entrée au Japon en 1977.

Elle a été arrêtée en octobre dernier, plus d'un an après l'expiration de son visa de touriste. Le tribunal a rejeté les arguments de la défense demandant qu'elle soit traitée comme une réfugiée « arrivée par bateau » *(boat people)*. Ce jugement du tribunal de Tokyo est significatif de la politique que mène le Japon à l'égard des réfugiés indochinois entrés porteurs d'un passeport d'un pays tiers et qui tentent de vivre sur l'archipel.

Les autorités japonaises renvoyent ces personnes dans leur pays supposé d'origine, quelle que soit *leur véritable nationalité*. Près de deux cents d'entre elles vivent actuellement en situation illégale. Elles travaillent dans des bars. Les avocats de Mlle Chan ont fait valoir que sa condamnation, comme *le sort réservé* à ces réfugiés « illégaux » va à l'encontre des principes humanitaires internationaux. Les autorités japonaises affirment pour leur part que la clémence constitueait un précédent pouvant faire juris*prudence, notamment dans le cas* des Coréens voulant s'installer au Japon.

L'année dernière, le Japon a assoupli sa politique, longtemps particulièrement stricte pour le pays le plus riche d'Asie, à l'égard des réfugiés indochinois.

Actuellement, mille trois cent quatre-vingt-cinq « résidents temporaires » suivent des cours de japonais dans vingt-quatre centres en vue de leur installation définitive. Cependant se pose encore pour le Japon la question de la signature du traité sur les réfugiés dans le cadre des Nations unies. Apparemment, les Japonais, qui seront parmi les derniers des grands pays à signer ce traité, ne sont guère pressés de s'exécuter. Si le Japon accepte les dispositions de ce traité, les réfugiés auront, en principe, les mêmes droits et devoirs que les résidents étrangers de l'archipel. Cette question prend un caractère politique dans la mesure où elle est invoquée par les Coréens résidant au Japon, et qui estiment, étant l'objet de descriminations, qu'on doit s'occuper de leur sort avant celui des « nouveaux venus ».

PHILIPPE PONS.

A travers le monde

Chili

● UN NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES a été nommé le vendredi 28 mars par le Général Pinochet. Il s'agit de M. René Rojas Galdames, ambassadeur en Espagne. Son prédécesseur, M. Hernandez Cubillos, avait été limogé à la suite de l'annulation de la visite que le chef de l'Etat devait faire aux Philippines.

A ce propos, le président Marcos a confirmé vendredi qu'il enverrait son représentant particulier pour présenter ses excuses personnelles au gouvernement chilien. Il a affirmé qu'il n'avait pas voulu dévoiler sur-le-champ le « complot terroriste » contre lui-même et le général Pinochet, afin de mener à bien l'enquête sur cette affaire. Plusieurs membres de la garde présidentielle et des « terroristes étrangers » ont été arrêtés. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Espagne

● L'ETA MILITAIRE a revendiqué, vendredi 28 mars, l'attentat qui a coûté la vie, le 25 mars, à Bilbao, au comte Enrique de Aresti, *directeur* d'une importante compagnie d'assurances. La victime « *avait essayé de se moquer de l'ETA militaire en refusant de payer l'impôt révolutionnaire et en informant la police* », indique le communiqué remis par l'organisation terroriste basque à plusieurs organes de presse du Pays basque. — *(A.F.P.)*

● M. JESUS SERRA SANTAMANS, directeur d'une des plus importantes compagnies d'assurance espagnoles, a été enlevé vendredi 28 mars, à Barcelone par des inconnus, apprend-on de source policière — *(A.F.P.)*

Portugal

● SEPT ORGANISATIONS PORTUGAISES D'EXTREME GAUCHE ont signé, vendredi 28 mars, avec le commandant Otelo de Carvalho, l'accord de constitution du Front d'unité populaire (FUP) sur lequel s'appuiera l'ancien dirigeant de la révolution d'avril 1974 pour se présenter à l'élection présidentielle, prévue à la fin de l'année. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

Le mouvement de grève générale a pris de l'ampleur à la veille des obsèques de Mgr Romero

Le mouvement de grève générale a commencé à prendre de l'ampleur, vendredi 28 mars, à San-Salvador. Tous les transports publics sont paralysés, de nombreuses usines ont fermé leurs portes.

Il règne dans la capitale une atmosphère presque irréelle de tension, de malaise et de peur. La population, encore traumatisée par le meurtre de l'archevêque de San-Salvador, s'attend à une nouvelle flambée de violence à l'occasion de ses funérailles dimanche.

Les organisations de gauche ont convoqué à cette occasion la plus grande concentration de masse qu'ait jamais connue le pays. Les autorités, de leur côté, multiplient les appels au calme et s'apprêtent à prendre les plus strictes mesures de sécurité. Pendant ce temps, des dizaines de milliers de Salvadoriens continuent de défiler dans la cathédrale pour se recueillir devant la dépouille mortelle de Mgr Romero.

Vingt prêtres, religieux et séminaristes ont entamé une grève de la faim. Ils réclament « *la fin de la répression contre le peuple* » et rejettent toute la responsabilité de l'assassinat de Mgr Romero sur l'oligarchie, les forces armées, la junte de gouvernement, la démocratie chrétienne et même quelques évêques de droite.

D'autre part, une certaine confusion régnait vendredi à San-Salvador à propos du sort de M. Juan Chacon, secrétaire général du Bloc populaire révolutionnaire. Se référant à des sources gouvernementales, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert White, avait annoncé le matin, la mort de M. Chacon dans un attentat. Au cours d'une brève apparition faite le soir même à l'université, le secrétaire général du B.P.R. a estimé qu'il s'est agi d' « *une manœuvre de l'impérialisme yankee* ». M. Julio Flores, autre dirigeant du B.P.R., a pour sa part déclaré que l'annonce de la mort de M. Chacon avait pour objectif de « *détourner l'attention de l'assassinat de Mgr Romero* ».

A San Jose de Costa Rica, M. Oscar Menjivar, ministre de l'économie et M. Jorge Villacorta, vice-ministre de l'agriculture ont confirmé leur démission du gouvernement salvadorien. Ils ont expliqué que leur décision, et celle du ministre de l'éducation, M. Colindres, réfugié au Mexique avaient été prises parce qu'ils refusaient de « *participer à une guerre* » dans laquelle ils ne voulaient « *absolument pas être impliqués* ».

Ils ont d'autre part déclaré que le climat de violence actuel a pour objectif d'empêcher toute possibilité d'entente entre le gouvernement et la gauche, et que l'assassinat de l'archevêque de San-Salvador a fait perdre tout le bénéfice des réformes engagées par la junte de gouvernement. Ils ont enfin mis en cause le rôle joué par certains militaires dans la répression. Selon MM. Menjivar et Villacorta, de hauts responsables des forces armées ont déclaré récemment à la junte de gouvernement qu'ils se considéraient « *en état de guerre et que les civils devaient passer au second plan* ». — *(A.F.P.)*.

● *Le collectif « Pour une Eglise du peuple »* (1), précise qu'il fait partie des organisations qui appellent à participer à une manifestation silencieuse qui aura lieu à 17 heures, le dimanche 30 mars, jour des obsèques de Mgr Romero devant l'ambassade du Salvador, 12, rue Galilée, Paris (16e).

(1) Secrétariat : MALINTRAT, 63150-Aulnat.

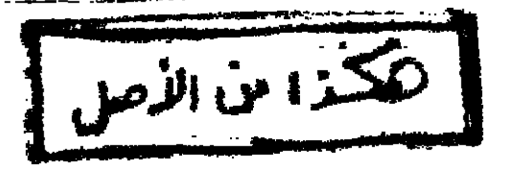
Le Monde

La march

Un sujet de conversation

Combien de écologistes présidentiel

Le Sauvage/Le Nouvel



Le Monde

politique

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

La marche de M. Chirac vers la candidature

De nos envoyés spéciaux

Saint-Raphaël. — La volonté des gaullistes de minimiser leurs divergences et de valoriser leurs convergences était évidente vendredi soir 28 mars au terme des trois journées d'études du groupe parlementaire R.P.R. L'affaire Debré elle-même n'a jeté qu'un trouble relatif dans cette réunion. Un seul parlementaire, M. Antoine Rufenacht, député de la Seine-Maritime, a demandé que soit recherchée une solution pour que l'ancien premier ministre retrouve sa place parmi les siens et pour que la question de la participation R.P.R. à l'élection présidentielle soit enfin ouvertement abordée. Tous les autres parlementaires ont souhaité l'apaisement, mais aucun n'a pris fait et cause pour M. Debré. Ceux qui étaient proches de lui convenaient même que, dans la compétition présidentielle, la candidature de M. Jacques Chirac serait plus profitable que la sienne pour le gaullisme.

Le président du R.P.R. voit donc — en raison même de cet incident — sa position renforcée au sein du parti, et ce dans la mesure où les cadres et les élus du mouvement, tout comme les militants, estiment qu'un candidat gaulliste ne doit pas se lancer dans une campagne uniquement pour porter témoignage sur les idées, mais d'abord pour recueillir le plus grand nombre possible de suffrages. Chacun semblait donc considérer qu'un projet de candidature Debré était voué à faire long feu à plus ou moins brève échéance.

Les élus gaullistes réunis à Saint-Raphaël ont été sensibles au ton sans agressivité du discours de clôture de M. Chirac, prononcé devant plus de deux mille sympathisants réunis sous un chapiteau, ainsi qu'au contenu idéologique de ce texte, ce qui les a renforcés dans leur conviction que le président du R.P.R. se comporte réellement comme un candidat potentiel.

Se gardant de toute allusion à l'« affaire » en dehors de laquelle il veut affecter de se tenir, M. Chirac a en effet présenté des conceptions qui apparaissent comme autant de contre-points de celles de M. Giscard d'Estaing, dont le nom n'a pourtant jamais été prononcé. Il a, en quelque sorte, déjà présenté l'esquisse d'un autre choix pouvant ouvrir une alternative. Sa contestation du pouvoir actuel n'en est pas moins sévère puisqu'il doute de « la capacité de la France de faire face à son destin », puisqu'il dénonce « un pouvoir à l'imagination courte mais aux chimères tenaces » et ironise sur « la majorité qui ne se voit pas vieillir », puisqu'il met en garde contre « l'Etat qui a laissé se dégrader son autorité » et puisque, enfin, il fait allusion à des propos de M. Giscard d'Estaing en évoquant l' « an 2000 » ou en lançant qu' « il ne suffit pas de gérer, il faut vouloir la France ».

La nation de nouveau exaltée, le rassemblement de tout le peuple une fois de plus souhaité, la promesse de devenir le chef de file des peuples qui ne veulent pas succomber sont autant de thèmes gaullistes que M. Chirac juge plus actuels que jamais, malgré les apparences. Décrivant ces grands principes à restaurer, le maire de Paris y ajoute la culture qui doit être « pluraliste » et la jeunesse qu'il faut détourner du « narcissisme » ou du « nihilisme », et il ne répugne pas à user de « grands » mots — que d'ailleurs son auditoire applaudit — comme l'héroïsme, la gloire, la grandeur, le courage, l'histoire. Des mots qui, il est vrai, avaient quelque peu disparu du discours politique depuis le départ de de Gaulle. Et en l'entendant affirmer : « Il suffit d'un seul homme de caractère pour changer le cours des choses qui se défont », ses auditeurs ont pensé sans hésiter qu'il s'agissait là d'un autoportrait.

Tous les autres discours entendus à Saint-Raphaël ont confirmé que la contestation des gaullistes s'adressait bien, au-delà du gouvernement, au chef de l'État lui-même. Aucune contre-offensive ne s'étant esquissée, ces journées parlementaires ont bien montré que la marche du président du R.P.R. vers une candidature à l'Élysée est irréversiblement commencée et que la grande majorité des élus du mouvement y sont ou favorables ou résignés.

ANDRÉ PASSERON.

M. de Lipkowski, député de Charente-Maritime, abordant le thème de la détente, indique vendredi matin : « *Ne demandons pas à la détente ce qu'elle ne peut pas nous donner. Ne mettons pas dans la détente ce qu'elle n'a jamais comporté : ni désarmement idéologique ni renoncement à toute compétition entre les deux systèmes dans la majeure partie du monde.* » A propos de l'invasion soviétique en Afghanistan, M. de Lipkowski indique : « *Ni le gaullisme ni le refus d'alignement sur les Américains ne permettent de justifier la lenteur que nous avons mise à condamner un droit que nous considérons comme essentiel : celui des peuples à disposer d'eux-mêmes.* »

M. de Lipkowski affirme que la déclaration du président de la République sur l'autodétermination du peuple palestinien n'est pas de nature à augmenter les chances d'une négociation entre Israël et les Palestiniens. « *Le gaullisme*, déclare-t-il, *qui n'a jamais pratiqué la diplomatie de l'estrade, s'est également toujours gardé de céder à celle de la déclamation.* »

M. Jean-Claude Pasty, député de la Creuse, résume ainsi les propositions du R.P.R. en matière agricole : « *1) Jouer à fond la carte de l'expansion agricole pour faire de l'agriculture française l'élément dynamique de notre puissance économique nationale et le moteur d'une nouvelle croissance ; 2) mettre en œuvre une volonté politique suffisamment ferme pour que cet objectif d'expansion se traduise effectivement dans les faits.*

Au cours d'une communication sur « *l'état du mouvement gaulliste* », M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., indique que depuis octobre 1979 des « *problèmes* » ont surgi dans douze fédérations sur les cent que compte le R.P.R. Faisant ensuite le bilan des quarante-six élections partielles qui ont eu lieu depuis les élections cantonales de mars 1979, M. Pons note que sur treize primaires au sein de la majorité, le R.P.R. a devancé dix fois l'U.D.F. Le secrétaire général du mouvement gaulliste déclare à ce sujet : « *La tendance montre que les candidats portant officiellement l'étiquette R.P.R. ont bénéficié d'une confiance accrue des éecteurs, bien que dans vingt-trois des quarante-six élections cantonales partielles il n'y ait pas eu de candidats investis par le R.P.R.* » Estimant qu'il s'agissait là d'une « *absence inadmissible* » il a estimé qu'il faut remédier à cette « *insuffisance* ».

Les parlementaires consacrent leur séance de travail du vendredi après-midi à un débat de politique générale. M. Hector Rolland, député de l'Allier, critique vivement « *la faiblesse de ceux qui nous gouvernent* » et se moque de « *la sinistre société libérale avancée* ». Evoquant la perspective de l'élection présidentielle, M. Rolland relève que plus le résultat du candidat R.P.R. sera important, « *meilleure sera la suite* ».

Ce candidat, précise-t-il, doit être « *un homme de caractère et de tempérament* ».

Après une courte intervention de M. Robert Galley, ministre de la coopération, qui présente des exemples de chômeurs ayant créé des entreprises, M. Pasquini, député de Haute-Corse, évoque « *l'atteinte considérable et essentielle à l'unité nationale* » que l'on constate en Corse.

« *Nous vivons*, ajoute-t-il, *ce que nous avons connu en Algérie : l'expédient provisoire qui est d'assurer la légalité républicaine. C'est une erreur colossale ! L'Etat doit se mettre en mesure de n'avoir jamais à l'assurer par la force.* »

M. Claude-Gérard Marcus, député de Paris, estime que « *la politique française change de discours en discours* ».

Il rend également hommage au président Sadate, « *qui n'a pas hésité à dire publiquement qu'il restait l'ami du chah d'Iran* ». Evoquant les problèmes agricoles, M. Michel Cointat, député d'Ille-et-Vilaine, souligne la ténacité avec laquelle Mme Thatcher défend les intérêts de la Grande-Bretagne et ajoute :

« *Je souhaiterais que le gouvernement français défende la France avec la même détermination* », déclare-t-il en critiquant la position de la Grande-Bretagne dans les affaires communautaires. Il affirme : « *On a subventionné le consommateur anglais d'un milliard et demi par jour.* »

Quittant la salle de réunions du casino municipal, les parlementaires se rendent ensuite sous le chapiteau dressé sur le port de Saint-Raphaël.

M. René Laurin, maire de Saint-Raphaël, souligne la volonté des gaullistes « de reconquérir le pouvoir et d'être aux affaires ».

M. Labbé déclare ensuite : « *La voie politique qui s'ouvre devant nou : va nous mobiliser et exige notre totale unité. La détruire reste l'ambition de ceux qui nous veulent du mal et de ceux qui ne nous veulent pas du bien. Il faut la renforcer et pour cela lutter contre nos mouvements internes, y compris nos mouvements d'humeur.* »

L'affaire Debré

Au cours du débat, M. Antoine Rufenacht, député de Seine-Maritime, évoque « l'affaire Debré » en ces termes. « *Nous avons appris de manière quasi fortuite que Michel Debré ne serait pas là. Je souhaiterais que le plus rapidement possible nous ayons un débat approfondi (au sein des instances du mouvement) avec Michel Debré sur la question qui a été évoquée entre lui et certains dirigeants ; parler de politique sans parler du problème qui fait la une de la presse nationale et régionale est un peu irréel.* »

Ainsi mis en cause, « *encouragé* » par les applaudissements qui ponctuèrent les propos de M. Rufenacht, M. Labbé répond — un peu laborieusement — qu'il n'a pas évoqué le départ spectaculaire de M. Debré « *pour ne pas engager une sorte de polémique et éviter de donner à cet événement plus d'importance qu'il n'en a au fond* ». Se campant en « *homme de l'unité* », il affirme qu'il « *fera tout* » pour ne pas « *faillir à cette tâche* » et ajoute que, de toute façon, M. Debré n'avait pas, avant cet « incident », l'intention de rester à Saint-Raphaël.

M. Comiti observe que l'on ne peut confondre « *un fait divers avec les problèmes fondamentaux de notre pays* ». M. Falala, qui préfère parler des « *problèmes de tous les jours que connaissent les Français* », garde l'espoir qu'« *il* » reviendra car « *il y a toujours une grande famille gaulliste* ». Faisant ensuite allusion à « *un ancien ministre de l'agriculture* » qui avait fait « *autre chose et mieux* » (sous-entendu que l'actuel président de la République), et de surcroît « *maire de Paris* », il ajoute : « *Alors pourquoi demain ne serait-il pas mieux à la tête du pays ?* »

Sur ces paroles « impénétrables », la discussion se termine et tous les parlementaires gagnent le port, où doit avoir lieu le discours de M. Chirac. En chemin, les élus commentent « l'affaire » : « *Cela a moins d'importance dans la perspective de l'élection présidentielle que dans celle de l'avenir du R.P.R. et de sa légitimité* », note M. Seguin, « *mais, cela dit, Jacques Chirac n'est toujours pas candidat ; or il est difficile de ne pas l'être soi-même et d'empêcher les autres de l'être !* »

Bref, tous regrettaient le départ de l'ancien premier ministre du général de Gaulle, beaucoup juraient de « l'amitié » qu'ils lui portaient et souhaitaient son retour, mais aucun ne manifestait l'intention de le suivre sans délai... Un état d'esprit que M. Chirac devait résumer, en indiquant : « *J'avais dit à Michel Debré de ne pas partir car les absents ont toujours tort.* »

LE MAIRE DE PARIS : le verbe et non le discours.

En préambule de son discours M. Chirac indique que M. Claude Labbé incarne l'unité du groupe R.P.R., puis le président du mouvement gaulliste déclare que l'opinion publique est déroutée par l'« *irréalité* » de la situation politique. Il en voit les preuves dans l'attitude de la gauche « *dont l'unité est impossible mais demeure l'illusion fondamentale* » et dans celle de la majorité « *divisée contre elle-même* ». Pour lui « *ces contradictions sont suffisamment profondes pour contribuer à la démobilisation et au doute* ». Elles témoignent « *des tensions qu'un pouvoir à l'imagination courte mais aux chimères tenaces peut masquer pendant un temps mais pas indéfiniment* ». M. Chirac ajoute : « *Si la France, plusieurs fois dans son histoire, a été bien près de se perdre, chaque fois en effet le danger extrême a trempé le caractère de quelques hommes qui, balayant les doutes, les défaillances et les faiblesses, ont fait lever les forces du renouveau.* » Le maire de Paris définit deux principes d'action sur lesquels, dit-il, « *tout Français devrait pouvoir nous rejoindre* » : « *premièrement la nation reste le seul garant de notre liberté ; deuxièmement il faut convier sans relâche les Français à surmonter leurs divisions* ». M. Chirac indique : « *Je n'ai pas besoin de prêter l'oreille pour entendre le ricanement de tous ceux qui ont rendu leur arrêt en proclamant la fin des nations et, notamment, que la France est près d'achever sa course dans l'histoire comme nation libre et indépendante.* » Faisant référence à l'attitude du général de Gaulle, l'ancien premier ministre déclare : « *Voilà qui prouve qu'il est parfois plus facile de vaincre tout un peuple qu'un homme seul et qu'il suffit d'un seul homme de caractère pour changer le cours des choses qui se défont.* »

Préconisant un « nouveau dialogue avec le monde de la culture », il ajoute : « *La majorité ne se voit pas vieillir et c'est ce qui risque demain de la rendre caduque.* »

Après avoir estimé que la démocratie « *a dégénéré peu à peu en organisation de l'irresponsabilité* », M. Chirac souligne que « *seul le rassemblement du peuple tout entier est capable de briser le cercle magique de l'irresponsabilité et des divisions car c'est la seule voie qui permette de retrouver ce que le général de Gaulle appelait la légitimité profonde de la France* ». « *Il est en effet indispensable*, poursuit-il, *de dépasser le moment présent qui n'est qu'un moment aléatoire du peuple français, pour retrouver la dimension de l'histoire. (...) Il ne servirait à rien de s'interroger sur l'an 2000 si l'on y perd l'esprit de ce qu'est la France et de ce que nous lui devons.* » M. Chirac conclut en déclarant que la France est « *à la fois République et royaume, démocratique et légitimiste, chose de tous, dont tous sont co-responsables, et remise par eux, constitutionnellement, à un seul. Ce seul a la très haute charge de proférer la plus grande exigence nationale, d'être le verbe du peuple tout entier — le verbe et non le discours. (...) Il ne suffit pas de gérer, il faut vouloir la France.* »

LAURENT ZECCHINI.

Un sujet de conversation à l'Élysée

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu à déjeuner, vendredi 28 mars, les principaux dirigeants de l'Union pour la démocratie française, dont le congrès a eu lieu, les 22 et 23 mars, à Orléans. Les hôtes du chef de l'Etat étaient MM. Jean Lecanuet, président, Michel Pinton, délégué général, Jean-Pierre Fourcade, vice-président, Michel Duratour, Michel Poniatowski et Bernard Stasi, membres du conseil national. Les quatre derniers cités étaient invités en tant que membres du comité de coordination, qui avait préparé les assises.

L'entretien a essentiellement porté sur le congrès, sa tonalité, les propositions qui y ont été formulées et l' « unité dans la diversité » dont il a témoigné. *MM. Stasi et Lecanuet ont, toutefois, fait valoir que certaines réactions de la salle pourraient donner à penser que l'U.D.F. a encore un bout de chemin à parcourir pour se situer véritablement et dans sa totalité au centre gauche. M. Michel Pinton a estimé, à l'inverse, que cette impression pouvait naître plutôt de certaines interventions que des réactions de l'assistance. Le chef de l'Etat s'est déclaré satisfait de la volonté unitaire qui s'est manifestée à Orléans.*

Les convives ont également évoqué la situation internationale et la politique intérieure française. Le départ de M. Debré des journées parlementaires du R.P.R. a été commenté. Le président de la République a estimé que cet incident affaiblit la position de M. Jacques Chirac, qui voit s'éloigner de lui les gaullistes historiques et devrait éprouver une difficulté croissante à se réclamer de manière convaincante des sources du gaullisme. M. Poniatowski a rapporté la rumeur que, selon lui, ferait courir M. Charles Pasqua, ancien proche collaborateur de M. Chirac, rumeur selon laquelle la « campagne » de M. Debré serait financée par l'Elysée. Dans ces conditions, pourquoi ne dirait-on pas que c'est le parti socialiste qui paie la campagne de M. Chirac ? aurait ironisé le chef de l'Etat.

Les personnes présentes, dans leur ensemble, se sont déclarées convaincues que la candidature du président du R.P.R. à l'élection présidentielle est inéluctable, et certaines ont manifesté la crainte que M. Chirac ne mène une campagne très dure, n'excluant pas les attaques de personnes, et rendant difficile une partie des reports de voix au sein de la majorité au second tour.

UNE MISE AU POINT DE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DU MORBIHAN

A la suite de l'article que nous avons consacré au militantisme au sein du P.S. (*le Monde* du 19 mars), dans lequel il était indiqué que, selon la direction du P.S., la diminution du nombre d'adhérents enregistrée dans la fédération du Morbihan, au sein de laquelle les amis de M. Rocard sont majoritaires, « *proviendrait de la difficulté de gérer des positions minoritaires* », nous avons reçu du premier secrétaire de cette fédération, M. Le Lamer, une mise au point qualifiant cette argumentation de « *mesquinerie* », et dans laquelle on lit notamment :

« *Il faut chercher ailleurs les explications de cette désaffection. (...) Force est de constater que la stratégie d'échec du P.C., la désunion de la gauche, l'hésitation du P.S. sur la conduite à tenir face à cette situation nouvelle, ont ébranlé les militants. Tous éléments auxquels il faut bien entendu ajouter la « crispation » interne au parti socialiste, due au jeu des « alliances » (de courants) dénouées ou renouées, et à l'enjeu, pour l'avenir du parti, d'un projet porteur et d'un candidat aux élections présidentielles, tous deux capables de relancer la dynamique d'union des forces populaires.*

» *Il vaut mieux apprendre à vivre notre « pluralité » d'expression. Dans le Morbihan, en tout cas, les « quasi-majoritaires » du courant Rocard s'y emploient : secrétariat fédéral à la proportionnelle, larges délégations fédérales, « décentralisation » de fonctionnement, péréquation financière entre les sections. Mais ce n'est pas seulement leur œuvre : un certain nombre de camarades l'ont compris. Gageons que ce sera bientôt la quasi-unanimité. Mais y aurait-il lieu alors de s'en étonner ? Non, ce ne sera qu'un retour « à la normale »... que je souhaite pour tout le parti socialiste.*

» *Les socialistes que nous sommes proposent aux Français de changer la vie, pour vivre mieux et autrement... Et s'ils apprenaient aussi à mieux vivre ensemble ?* »

LE COMITÉ FÉDÉRAL DE PARIS DU P.C.F. EXPRIME SON DÉSACCORD AVEC LE LIVRE DE M. FISZBIN

Le comité fédéral de Paris du P.C.F. a adopté, vendredi 28 mars, après huit heures de discussions, un texte dans lequel il indique son total désaccord avec le livre — « Les bouches s'ouvrent » — que vient de publier M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de la fédération de Paris (1). Ce document, qui exprime, sur six pages, l'argumentation de la direction du parti, devrait être prochainement publié dans la presse du P.C.F. Il a été adopté par 71 voix contre 14 et 1 abstention. Le résultat de ce vote exprime la persistance, au sein de cette fédération, d'une forte minorité de responsables qui refusent de se plier à la « reprise en main » commencée par la direction au début de 1979.

M. Henri Fiszbin raconte dans son livre la rencontre, le 11 janvier 1979, entre le secrétariat de la fédération de Paris et le bureau politique du P.C.F., qui lui reprochait son action dans la capitale. A la suite de cette réunion, M. Fiszbin s'est démis de ses fonctions de premier secrétaire, officiellement pour des raisons de santé. Il a ensuite démissionné du comité central après avoir été le seul membre de l'instance dirigeante du P.C.F., à avoir voté, le 8 novembre 1979, contre une résolution qui approuve les prises de position du bureau politique.

Dans le texte qu'il a adopté vendredi, le comité fédéral de Paris accuse M. Fiszbin de donner, dans son livre, une vision idyllique de l'action menée par la fédération qu'il dirigeait. Il lui reproche des attaques injustifiées, à ses yeux, contre la direction de son parti.

(1) Le Monde du 19 mars.



Passez commande avant le 31 Mars.



Anticipez le prochain changement de tarif chez Fiat.
Pour toute livraison convenue dans un délai de trois mois, l'ancien tarif est garanti.

Votre concessionnaire Fiat.

Le Monde

société

LA CONTROVERSE SUR LES CONTROLES D'IDENTITÉ

Des syndicats de policiers et de magistrats critiquent l'attitude des commissaires

Tandis que les commissaires de police de Marseille réaffirmaient leur solidarité avec leurs collègues de Dole et leur détermination à appliquer les consignes syndicales en ne procédant plus aux contrôles d'identité, « qui sont pourtant un moyen efficace de prévention » (« le Monde » du 29 mars), la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et le syndicat C.F.D.T. des policiers ont critiqué les prises de position des commissaires en déplorant les sous-entendus.

La FASP *« ne partage pas la prise de position du Syndicat des commissaires de police qui laisse entendre que les interpellations systématiques hors les cas légaux sont effectuées dans l'intérêt de la sécurité de la population. Certains cas précis d'interpellation sont prévus par des textes et lois. Il n'est pas utile d'en réclamer d'autres au nom d'une meilleure sécurité. La FASP rappelle que de telles pratiques d'interpellation ont été décidées à deux reprises, sous l'occupation allemande et pendant les événements de la guerre d'Algérie. Des exceptions ne doivent pas être réinstallées avec le concours du législateur car elles mettraient en cause le fondement de la liberté de nos concitoyens d'aller et de venir. De plus, ces tentatives continues vont entretenir une psychose d'insécurité. »* Selon ce syndicat, *« toutes ces campagnes d'opinion sous-tendent la suggestion faite aux Français d'abandoner un peu de leur liberté pour assurer leur sécurité »*.

La décision des commissaires de police *« ne changera pas grand-chose car ce sont les gardiens, les enquêteurs et les inspecteurs qui effectuent les contrôles »*, estiment les policiers C.F.D.T. *« Les commissaires découvrent aujourd'hui que la loi ne permet pas les interpellations, les contrôles d'identité et les conduites au poste*, ajoute la C.F.D.T. *C'est grand temps. Sans nier qu'il existe un sérieux problème dans la pratique quotidienne, nous ne pouvons qu'estimer attentatoire aux libertés la revendication des commissaires, qui, lors de leur dernier congrès, demandaient que des lois soient votées pour que toutes les actions de la police commandées par les faits et les nécessités soient en conformité avec le droit. Une police efficace à 100 % est la police d'un Etat totalitaire, ne l'oublions pas. Les policiers C.F.D.T. craignent que l'action du Syndicat des commissaires n'aboutisse en final à faire triompher les promoteurs des pleins pouvoirs à la police et ne fasse de notre pays un Etat policier. Le Parlement doit se prononcer rapidement sur les pratiques policières et surtout sur le contrôle des procédures de vérification d'identité. »*

De son côté, le Syndicat de la magistrature (S.M.) *« rappelle qu'il n'existe aucun vide juridique à propos des contrôles d'identité, chaque citoyen ayant droit à la protection de son anonymat dès lors que rien ne lui est reproché »*. La décision prise par les commissaires *« constitue un simple retour à des pratiques légales »* dont le S.M. *« se féliciterait si cette initiative ne recouvrait le souhait qu'une loi ne soit votée pour légaliser les pratiques policières antérieures »*.

Une débauche de spirituel

(Suite de la première page.)

Au fil de cette controverse, le nombre des paroles l'emporte de loin sur le poids des arguments. L'image d'un *« judéo-christianisme »* immuable, splendide à travers vingt ou quarante siècles, réjouit fort les historiens. M. de Benoist attire *lui-même ses contradicteurs sur ce* mauvais terrain lorsqu'il suppose entre le judaïsme et l'Eglise une continuité sans rupture.

Pour lui, *« Yahvé, dieu des déserts d'Arabie, est un dieu solitaire et jaloux, exclusif et cruel. Il prône l'intolérance et la haine* (1) *». Maintes citations tirées des Psaumes*, du Deutéronome, des Lamentations, de l'Evangile selon Matthieu, soutiennent sa démonstration de textes peu réfutables. A l'en croire, leur esprit hautain et vengeur contamina toute la pensée, l'action ecclésiastiques, par l'intermédiaire des *chrétiens primitifs accourus* de la synagogue. Il imprégna ensuite irréparablement l'Eglise de son exclusivisme pour le reste de son existence.

Aux yeux d'Alain de Benoist, le monothéisme porte en germe le principe fondamental de tout absolutisme spirituel. L' *« exclusivité d'un dieu par rapport aux autres »* suppose, en effet, l'existence *« d'une vérité qui rejette toutes les autres opinions comme autant d'erreurs dans l'absolu. »* Selon son maître Louis Rougier, penseur éminent qu'il cite avec une légitime déférence, *« toute religion polythéiste est tolérante »* par nature *« puisque, postulant l'existence d'un grand nombre de dieux, elle admet par cela même l'existence de divers cultes »*. En d'autres termes, le monothéisme habitue l'intelligence à ne concevoir *qu'une seule vérité*, quand le polythéisme l'accoutume à en admettre plusieurs. Cette théorie ne nous semble pas scandaleuse. Elle ne justifie aucune des calomnies intellectuellement odieuses déversées contre son auteur. Mais elle n'emporte pas non plus la conviction.

(1) *Les Idées à l'endroit*, éditions Libres Hallier.

Car, enfin, si le christianisme naquit du judaïsme, il s'en sépara *presque complètement dès le premier* siècle. Les maximes implacables relevées par Alain de Benoist dans les Ecritures marquèrent les premiers martyrs, puis leurs successeurs immédiats. Mais auraient-elles fourni tant de justifications au sectarisme religieux sans des *circonstances* historiques propres à l'Occident lui-même ? Sous ses bariolures polythéistes, l'Empire *romain offrit à l'Eglise naissante* le modèle d'une société civile essentiellement totalitaire. De Septime Sévère à Dioclétien, il s'achemina lentement sans aucune intervention juive vers une *impitoyable* tyrannie bureaucratique et prétorienne. La papauté hérita simplement du système.

A partir du cinquième siècle, les *barbares inondèrent l'Europe. Ils lui* léguèrent leur violence au moins autant qu'elle leur enseignait sa foi. Un bref regard sur les règnes des souverains pontifes Hadrien II, Etienne V, Jean XII, Benoît IX renseigne assez sur ce point. Evidemment, cet exercice-là ne figure pas *au programme des clubs* Perspectives et Réalités, à celui du R.P.R. ou de l'U.D.F. Leurs chefs pourraient par conséquent parler des seules choses qu'ils connaissent, et observer sur les autres la discrétion naturelle due par les ignorants.

L'âge crépusculaire

Au milieu de l'anarchie médiévale, tous les papes n'abdiquèrent pas leur dignité. Un Léon Ier, un Grégoire le Grand, *un Sylvestre II*, affirmèrent glorieusement dans la tempête la primauté de l'Esprit sur le poignard. A leur côté, les fondateurs d'ordres *monastiques* et des évêques irréprochables sauvaient la civilisation. Mais dans sa lutte contre les hordes, les chefs barbares, l'Eglise *emprunta parfois aux envahisseurs* les pires de leurs méthodes pour mieux les écraser. Le christianisme terrible et triomphant surgi à l'aube du onzième siècle ne dut pas davantage ses *rigueurs* au *monothéisme* galiléen qu'aux traditions de l'Empire et à celles de l'Europe féodale *née des grandes invasions*.

En pleine controverse sur la nouvelle droite, M. Bernard Stasi, vice-président de l'Assemblée nationale, résuma les arguments lancés avant les siens contre M. Alain de Benoît par quelques mots étonnamment *contradictoires : « Au cœur de notre vision du monde marqué par l'apport irrévocable du judéo-christianisme, il y a le primat de la personne humaine. »* En dix-neuf siècles d'une histoire toute ensemble glorieuse et parsemée d'épouvantables épisodes, le christianisme ne s'intéressa qu'alternativement à cette primauté-là, sous les deux espèces du corps et de la conscience. En matière de prééminence, il annonçait d'abord *celle de Dieu*.

Sans toujours regarder au prix ! En 415, les fidèles d'Alexandrie arrachèrent ainsi de son char la philosophe Hypatie, lumière du néoplatonicisme, mathématicienne renommée, célèbre en Grèce et en Egypte par son savoir, son charme, *sa moralité. Dévêtue, traînée jusqu'à* la plus proche église par la foule *furieuse*, elle y fut mise en pièces au cours d'un affreux sabbat sanguinaire. Même aujourd'hui où le féminisme se cherche de grandes ancêtres, aucune commémoration ne perpétue le souvenir du meurtre. Il *ouvre pourtant devant* l'intelligence l'âge funèbre des dogmes et des interdits, l'exaltation des grandes *mystiques et la grisaille crépusculaire* des petites bigoteries.

Pour pressentir l'épaisseur de la nuit où sombra en ce temps l'ancienne civilisation grecque et latine, *peut-être faut-il songer aux terribles* débuts du bolchevisme, quand les fonctionnaires de l'agit-prop supervisés par *Kroupskaïa épuraient les* bibliothèques, traquaient toutes traces de la vieille culture et tentaient réellement de réduire le passé aux lignes nues d'une table rase. Le *christianisme* vainqueur lança aussi ses commissaires contre les livres dangereux. En 389, ils détruisirent *en plein Alexandrie la célèbre* bibliothèque des Ptolémées, tenue avec ses sept cent mille volumes pour l'un des joyaux du monde antique. Deux ans après, ils anéantirent *pareillement* celle de Sérapis.

De la vieille Saxe baptisée par le glaive sanglant de Charlemagne à nos *Cévennes ravagées par les dragonnades*, de quelles tortures sans fin *cinquante peuples tourmentés ne* payèrent-ils pas cette irruption de la rage métaphysique dans leur existence ? *Cathares, begards, lollars*, vaudois, huguenots, expièrent par dizaines de mille, dans les flammes, par le fer, les douceurs angéliques de la Très Sainte Inquisition, sous la paternelle *indulgence* des évêques simoniaques et des cardinaux licencieux.

La croyance en leur dieu d'amour et de grâce frappa de mort les civilisations indiennes d'Amérique latine au cours d'une des plus dévastatrices conquêtes de toute l'histoire connue. Auprès d'elle, la colonisation des Faidherbe et des Gallieni, si constamment villipendée, n'a au*cune leçon à recevoir de personne*, fût-ce des adeptes du *« judéo-christianisme »* si heureux d'en dire du mal, pour faire bien.

Deux visages chrétiens

Par quelle mystérieuse loi, aussi *atroce qu'invérifiable, les progrès*, l'unité du genre humain, exigèrent-ils ces hécatombes épouvantables sous l'ombre de la croix ? Nul n'oserait le soutenir sans preuve sous les *yeux, ou en avoir payé le prix* devant les siens abattus au cœur d'un pays en cendres. L'orgueil ecclésiastique écrase d'*un superbe dédain* ces objections misérables. Fort d'une promesse aux dimensions de l'éternel, il soumet ses actes au seul examen des fins dernières. La méthode éponge les *accidents de parcours*, même s'ils s'étendent sur plusieurs générations. Hélas ! les souffrances infligées à nos pères remonteront sur nos lèvres jusqu'à la fin des temps. La société moderne accumule bien des torts. Mais son rationalisme a ouvert contre la domination du dogme un procès *général* qu'aucune conscience claire ne souhaite encore fermer.

Ces fantômes ne s'exhument pas par plaisir, sans crainte ni remords de froisser tant de pures consciences catholiques. Comme le Janus de l'Antiquité, le Christ s'avance parmi nous avec deux visages. De saint Martin à Charles de Foucault, les meilleurs de sa tradition soignent, *réconfortent, enseignent, se dévouent et se sacrifient*. Qui ne les admire, et ne souhaiterait les suivre pour mieux les aimer ? *Mais derrière* eux marche aussi la lugubre légion des bourreaux, des inquisiteurs habiles à s'insinuer dans les âmes, avant de les asservir par l'intimidation. Quels tourments la raison ne dut-elle pas subir d'eux jusqu'à ce qu'avec Luther elle se révolte, se *redresse, et attaque ! Heures* inoubliables du quinzième siècle où, après mille ans d'humiliations, l'in*telligence* rentrait dans la lutte et reprenait ses droits !

Eternité des présomptueux

Quel *récit dira ce que furent, dans* les ténèbres de l'ignorance, les angoisses, les soupirs et les pleurs de nos aïeux écrasés ? Quand la flamme montait vive et claire autour des hérétiques, dans quel total *mais* secret désespoir ne tombait pas l'âme humaine même si, terrorisée, *elle acclamait* l'exécution ? Un instant, songeons aux ultimes regards des condamnés sur les foules bruissantes des places où ils allaient mourir. Les anciens manuscrits ra*content qu'à Constance un* petit paysan poussait d'un grand zèle le bois vers le bûcher où devait périr Jérôme de Prague : *« O respectable simplicité !* murmura le grand homme, *qui te trompe est mille fois coupable. »*

L'impitoyable compression d'une société arrache peut-être de ses entrailles l'immense énergie d'où surgissent ensemble les monstres et les merveilles, les procès théologiques et *la Sixtine de Michel-Ange*. Tandis qu'il écrasait, pétrissait sans relâche les consciences et les corps, le cher monothéisme tirait-il de l'universelle soumission ces rêves consolateurs où naissent la poésie aux ailes d'or, et les hautes espérances ? Un monde berné mais unanime arra*che peut-êtrede la matière l'énergie* nécessaire à la construction des cathédrales, à l'apparition des vierges dans le ciel noir de Cranach, et les matins lumineux de Botticelli. Jusqu'au *Messie* de Haendel, le dieu unique règne dans l'absolu sur la croyance totale nourricière de la *création. Même fictif, il allume en* l'homme le feu bien réel de la foi. Le monde moderne, lui, dépérit de ne plus *savoir* se concentrer sur *rien*, fût-ce sur une illusion complète mais grandiose.

Convenons-en ! Ce mystère-là nous dépasse. Puis Périclès et Phidias *reconstruisirent l'Acropole sans le* secours d'aucun Torquemada. Comment MM. Debré, Lecanuet, Stasi, Chirac et quelques autres osent-ils intervenir dans un tel débat ? Longtemps, *la classe politique* borna ses ambitions à séduire l'électeur. Elle laissait aux universitaires les que*relles sans profit. La subordination où* elle réduit les médias *développe* en elle un incroyable orgueil. Ses principaux ténors traitent maintenant de religion. Craignons qu'un jour ils *ne régentent* la philosophie, la *morale* et les arts. Alors, M. Georges Marchais écrira des poèmes. M. Chirac *préfacera Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Et le président* de la République conduira devant l'Ensemble philharmonique de Paris la création de sa 6e symphonie, dite *la Libérale !*

Les héritiers d'Auschwitz

Dans une société utilitaire, les gens considérables ne s'enflamment plus innocemment. Presque rien ne se dit ou s'écrit sans quelque arrière-pensée tactique ou commerciale.

L'immense tapage autour du *« judéo-christianisme »* prendrait-il tant d'ampleur si de bonnes âmes *ne s'imaginaient découvrir en lui une* profitable bataille à exploiter ? L'an dernier, la projection d'*Holocauste* situa d'un seul coup la question juive au centre des soucis nationaux. Alors qu'un antisémitisme diffus se propage ou recule en sourdine selon la saison, une défense du judaïsme *sous n'importe quel prétexte* entre dans les bonnes manœuvres de la guerre électorale. De même qu'au début de la querelle sino-soviétique les idéologues de Pékin brocardaient le *« révisionnisme »* sans oser *s'en* prendre nommément aux Russes, une certaine ostentation à se proclamer *« judéo-chrétien »* équivaut à se situer dans un camp sans avoir besoin d'en dire davantage.

Quoi de plus respectable ? Hélas ! la hâte des adversaire d'Alain de Benoist à *rejoindre sans discussion* le terrain qu'il déblaya préalablement suscite quelques doutes sur leur sin*cérité. Des esprits vraiment convaincus n'auraient pas* commis cette faute ? En tout cas ils y auraient regardé de plus près. M. Raymond Aron possède sur beaucoup de ses *contemporains l'avantage d'argumenter* supérieurement, lorsqu'il en prend le temps et la peine. Il s'amusa donc *de « ceux qui invoquent un dieu auquel ils ne croient pas »*, comme des naïfs *« qui s'imaginent vivre encore dans une culture morte depuis près de deux mille ans »*. C'est le bon sens même.

Des chrétiens scrupuleux, de vrais humanistes, pouvaient cependant dé*couvrir dans l'œuvre d'Alain de Be*noist des points de désaccord infiniment plus clairs. Le chapitre de son récent ouvrage sur *le Bolchevisme de l'Antiquité* affirme par exemple : *« L'histoire, pas plus que le monde, n'est gouvernée par une morale. Le monde est muet : il gravite en silence. »*

Mots terribles ! A coup sûr dangereux. D'abord, nul ne peut soutenir *dans l'absolu qu'aucun* esprit ne dirige la marche des choses même si, c'est le moins qu'on puisse dire, son existence ne se manifeste pas clairement. Des hommes conscients peuplent la Création présumée muette. Depuis des millénaires, leur intelligence interprète la nature. Sans *elle, pas de vie, ou l'absurde* chaos des forces élémentaires. Conçu ou non à l'image de Dieu, l'homme, par sa seule existence, contraint notre astre taciturne à parler. Cette puis*sance atteste sa grandeur. Elle porte* nos espoirs.

Les cerveaux téméraires de la classe politique pouvaient en dire deux mots à Alain de Benoist. Evidemment, *ils n'y songèrent pas une* seconde. Leurs soucis *réels* se promenaient ailleurs. Dans la France d'aujourd'hui, cela s'appelle un débat d'idées.

GILBERT COMTE.

JUSTICE

LE CHEF DE L'ÉTAT DEMANDE L'INDULGENCE POUR LES BRETONS QUI ONT DÉVERSÉ DU MAZOUT DEVANT L'ÉLYSÉE

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé, vendredi 28 mars, à M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, la lettre suivante :

Monsieur le garde des sceaux,

Mercredi 19 mars 1980, cinq personnes ont déversé sur le trottoir du faubourg Saint-Honoré (à proximité de l'entrée principale du palais de l'Elysée) des déchets de mazout. L'identité des auteurs de cette infraction a été relevée par la police, qui a transmis le dossier au parquet aux fins de poursuites pénales.

Tenant compte de l'émotion qu'à suscitée en Bretagne le naufrage d'un pétrolier, après les épreuves déjà subies, je souhaite que vous appeliez l'attention du procureur de la République de Paris sur les possibilités qu'il détient en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale de ne pas engager les poursuites qu'appelle normalement une telle infraction.

[*Le premier alinéa de l'article 40* **du code de procédure pénale, auquel fait référence M. Giscard d'Estaing,** *précise que « le procureur de la* **République reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie les suites à leur donner ».]**

LES POURSUITES CONTRE LES SYNDICALISTES

Des membres des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. viennent d'être inculpés, à Belfort et Orléans, en vertu de la loi dite « anticasseurs ».

A *Belfort, nous signale notre* correspondant, deux membres de la C.F.D.T. de l'usine Alsthom, MM. Jean-Luc Rizzeto et Jean-Yves Cardon — ce dernier est délégué du personnel — ont été inculpés, *jeudi 27 mars*, pour des événements qui se sont produits pendant le conflit des mois *d'octobre et de novembre* 1979. Il leur est reproché d'avoir dispersé des dossiers à la perception de *Belfort et d'avoir* frappé le concierge de la chambre de commerce. Au total, quatre personnes, toutes *membres* de la C.F.D.T., sont pour l'instant inculpées.

A Orléans, deux militants de la C.G.T. ont été inculpés, ven*dredi 28 mars, de « violences et voies de fait »*, le 4 octobre 1979, sur le chef du personnel de leur entreprise, les établissements Tailleur, à Fleury-les-Aubrais (Loiret). Il s'agit de MM. Eric Pasquet, secrétaire du comité d'entreprise, alors menacé de licenciement, et Marcel Mercier, délégué syndical. La direction avait porté plainte. La C.G.T. a toujours contesté les faits.

UNE CONFRONTATION A EU LIEU ENTRE M. ABDALLAH ET M. LOURDEZ

M. Emile Cabié, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a procédé, jeudi 27 mars, à la *confrontation entre M. Maurice* Lourdez, l'un des principaux responsables des services d'ordre de *la C.G.T. et M. Saïd Gérard* Abdallah, un ancien vigile, dont les accusations récentes ont *entraîné l'inculpation du militant* syndical pour *« menaces de mort ou d'attentat sous condition, violences et voies de faits avec préméditation »* (*le Monde* du 26 mars).

En quittant le cabinet de M. Cabié, M. Maurice Lourdez a déclaré que son accusateur s'était montré *« fuyant et plein de contradictions »*. M. Abdallah, a-t-il indiqué, maintient s'être senti menacé, *« pour sa famille et pour lui-même »*, et contraint de participer à la conférence de presse, organisée, le 26 février, par la C.G.T. au cours de laquelle il devait révéler qu'il avait été chargé avec d'autres vigiles *« de provoquer et de casser »*, le 23 mars 1979, dans le quartier de l'Opéra (*le Monde* du 9 mars). M. Lourdez a cependant indiqué que l'ancien vigile avait été incapable de préciser la nature de ces menaces. Il a reconnu qu'il n'avait pas été séquestré au domicile des *époux Hommeau, où il avait passé* la soirée du 25 février, et qu'il avait été *« traité »*, dit-il *« comme un roi »*.

Selon le responsable de la C.G.T., M. Abdallah se serait énervé, durant la confrontation, en se lançant dans une diatribe anticommuniste et en se vantant d'être militant du R.P.R. dont il arborait l'insigne à la boutonnière. *« Il m'a donné l'impression d'être manipulé*, a conclu M. Lourdez. *D'ailleurs, à l'issue de sa garde à vue, il m'a donné un coup de téléphone : un policier écoutait notre conversation... »*

● *Un militant non violent d'Orléans* (Loiret), M. Patrice Coulon, incarcéré depuis le 28 janvier pour avoir refusé de payer une amende de 1 500 francs à la suite du renvoi de son livret militaire (*le Monde* du 21 février), a été libéré le mercredi 26 mars, ses camarades ayant réuni la somme demandée au cours d'une collecte sur la voie publique. L'incarcération de M. Coulon, qui revendique le droit d'obtenir le statut d'objecteur de conscience, bien qu'il ait fait, il y a quelques années, son service *militaire, avait provoqué de nombreuses* manifestations de soutien à Orléans. — *(Corresp.)*

● *Le Syndicat des avocats de France (SAF) appelle les avocats « à faire du 16 avril une journée de défense des droits de la défense en France »*. — C'est ce jour-là que Me Yann Choucq, du barreau de Nantes, suspendu pour délit d'audience pendant dix jours (*le Monde* du 8 mars), doit comparaître devant la cour d'appel de Rennes.

La lutte contre le terrorisme

LE GROUPE « ACTION DIRECTE »

Le groupe Action directe, qui s'est surtout fait connaître à *l'occasion de l'attentat au pistolet mitrailleur commis*, le 18 mars dernier, par un jeune homme et une jeune femme contre le ministre de la coopération, à Paris, s'est manifesté à une dizaine de reprises, en France, depuis onze mois. Il a *revendiqué les actions suivantes :*

— 1er mai 1979 : « attaque » du siège du Conseil national du patronat français à Paris ;

— 15 septembre 1979 : attentat contre le siège de la Sonacotra ;

— 16 septembre 1979 : attaque *du ministère du travail par un* groupe armé ;

— 25 septembre 1979 : attentats contre la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés *et la Délégation régionale pour* l'emploi de l'Ile-de-France ;

— 3 et 5 février 1980 : attentats contre l'inspection du travail à Paris ;

— 10 février 1980 : attentat contre les locaux de l'immobilière construction de Paris ;

— 10 mars 1980 : attentat contre le siège de la SEMIREP, dans le quatorzième arrondissement, à Paris.

A l'occasion de l'attentat contre le ministère de la coopération, « Action directe » déclarait vouloir dénoncer *« le commerce néo-colonialiste de la marchandise et de la main-d'œuvre ». « Il est temps de prendre les armes contre l'Etat négrier »*, affirmait ce groupe.

● *Pour atteinte à la vie privée de Mme Marlène Dietrich*, MM. Bruno Mouron et Bernard Wis, photographes, ont été condamnés chacun à 4 000 F d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui a accordé, d'autre part, 5 000 F de *dommages-intérêts* à la partie civile.

Le 8 mars 1979, ces deux photographes avaient pris place sur la plate-forme d'un camion-grue à hauteur des fenêtres du quatrième étage de l'immeuble où résidait l'actrice, avenue Montaigne, à Paris, dans l'espoir de fixer son image sur la pellicule.

● *Une explosion d'origine criminelle*, qui n'a pas été revendiquée, a eu lieu, jeudi 27 mars, peu avant minuit, à la gendarmerie de Maisons-Alfort (Val-de-Marne). Un engin de faible puissance avait été déposé contre le mur du garage. Les dégâts matériels sont peu importants.

LE MONDE diplomatique

NUMÉRO D'AVRIL

Le labyrinthe basque
(Jean-Jacques Kourliandsky)

●

La société syrienne contre son Etat
(Paul Maler)

●

Le numéro : 7 francs

5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Publication mensuelle du *Monde*

En vente partout.

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE

هكذا من الأصل

A CLERMOND-FERRAND

La FEN répondra le 4 avril à la proposition du SNES sur « une action continue » pendant le dernier trimestre

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — C'est par un appel à la Fédération de l'éducation nationale (FEN) à décider « un dispositif d'action continue pour le troisième trimestre et la rentrée scolaire, incluant, dès la fin avril, la grève générale de tous les personnels de l'éducation » que s'est achevé, le vendredi 28 mars, à la Maison de la culture de Clermont-Ferrand, le congrès d'études du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES). Les quelque cinq cent cinquante délégués ont ratifié à une majorité importante les textes présentés par la tendance Unité et Action (U. et A. animée par les communistes, même si des socialistes en font partie) au cours de ce congrès qui avait pour thème : « Dans les luttes aujourd'hui, vers l'école de demain ».

Le 4 avril, la FEN examinera donc la proposition d'action du SNES. Sa réponse dépendra de l'attitude du puissant Syndicat des instituteurs qui, c'est un euphémisme, a des rapports difficiles avec le SNES (« le Monde » du 28 mars).

Si les problèmes catégoriels, ceux de la vie des établissements ou, très brièvement, ceux de l'inspection, ont été examinés au cours de ce congrès, aux débats scrupuleusement minutés, le thème central est néanmoins resté celui de *« l'action immédiate »*. Pour obtenir *« un enseignement de qualité pour tous et la revalorisation du métier d'enseignant »*, la SNES entend continuer les luttes commencées en décembre et en mars. Ce syndicat a réussi, avec l'appui d'autres organisations du second degré, à créer un front commun, *« atout nouveau et important pour l'efficacité revendicative dans ce secteur »*.

Critiquée par les minoritaires de la tendance Unité, indépendance et démocratie - Rénovation (UID-R — proche des socialistes et majoritaire à la FEN), cette alliance est à l'origine des deux journées de grève assez largement suivies pendant les deux premiers trimestres de l'année scolaire. M. Jacques Estienne, responsable de la tendance UID-R, a reproché à cette alliance *« d'affaiblir le SNES et de donner de l'importance au Syndicat national des collèges (S.N.C. - Indépendant) qui veut construire un corps spécifique de maîtres de collège »*. Ses adhérents demandent à la direction du syndicat d'abandonner cette politique de *« front du second degré »* et de privilégier l'action avec les autres syndicats de la FEN.

Face à ces attaques, M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint du SNES, a mis en évidence le refus souvent exprimé de la FEN de *« globaliser les critiques, les revendications et les luttes »*. Il a expliqué que la stratégie de la Fédération était davantage à la seule négociation, que ce soit lors des discussions salariales dans la fonction publique ou lors des rencontres sur la revalorisation du traitement des instituteurs. *« La notion de priorité peut avoir des conséquences désastreuses*, a-t-il lancé, *en particulier quand il s'agit d'une priorité aux dépens des autres. »* Allusion au Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) qui, selon lui, empêche la FEN d'engager des actions, préférant préserver ses discussions avec le ministre de l'éducation.

Le congrès a donc décidé de développer les luttes déjà engagées pour la défense des conditions de travail et d'emploi et le maintien en poste des personnels de surveillance. Mais de quelle façon ? ont demandé deux tendances minoritaires. Pour l'Ecole émancipée (E.E. - anarcho-syndicaliste), ces actions doivent être décidées à la base par des assemblées générales ou des collectifs intersyndicaux. L'Union pour le SNES aux syndiqués (UPSAS - proche des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste) préconise, elle, d'appeler *« les personnels du second degré à la grève jusqu'à la satisfaction des revendications »*.

La majorité du congrès a largement repoussé ces deux orientations et a préféré suivre la proposition de Mme Monique Vuaillat, une des représentantes des U. et A. : *« Préparer dès maintenant la grève générale de l'éducation nationale »*. Ainsi le congrès s'est séparé, comme celui de l'an dernier et comme celui d'il y a deux ans, par un appel à l'action. Une différence toutefois : depuis le congrès de 1978, le SNES a perdu près de dix mille adhérents. Un chiffre qu'ont relevé, inquiets, de nombreux intervenants et qui explique peut-être une phrase du discours de clôture de M. Alaphilippe : *« Nous devons faire s'exprimer massivement la volonté des enseignants du second degré d'être au sein de la FEN dans un même syndicat que rejoindront des dizaines de milliers de professeurs d'enseignement général* de collège *(PEGC), de professeurs de lycées d'enseignement professionnel (LEP), de certifiés, de maîtres auxiliaires ou de surveillants qui se tiennent aujourd'hui éloignés de notre fédération. »*

Si le désir du SNES de grouper les professeurs de collège actuellement affiliés au SNI était connu, l'appel aux enseignants des LEP est nouveau. S'adresse-t-il aux syndiqués de la C.G.T. qui viennent d'achever leur congrès national ? (*le Monde* du 28 mars).

SERGE BOLLOCH.

A Lille

LE SYNDICAT AUTONOME DES PROFESSEURS DU TECHNIQUE AFFIRME SON ATTACHEMENT A DES STAGES D'ÉLÈVES EN ENTREPRISES

De notre correspondant

Lille. — Un congrès studieux et sans surprise que celui du Syndicat national de l'enseignement technique et de l'apprentissage autonome (SNETAA-FEN), à Lille, du mercredi 26 au vendredi 28 mars. Deux cent cinquante délégués représentant vingt mille adhérents ont participé au congrès du trentième anniversaire, qui fut chaleureusement accueilli par l'ancien secrétaire général, M. Pierre Mauroy, aujourd'hui député socialiste du Nord et maire de Lille.

Le rapport d'activité présenté par le secrétaire général, M. Jacques Fournier, a recueilli 89,59 % des mandats ; la majorité Union Indépendance Démocratie (U.I.D.) gagne donc encore un point sur le congrès précédent. Les autres tendances apparaissent comme marginales.

Les débats ont mis en valeur un thème : les « séquences éducatives » — il s'agit des stages en entreprise — pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP). M. Fournier a dénoncé ceux qui font l'amalgame entre l'alternance propre aux centres de formation d'apprentis et les séquences (40 % du temps en entreprise dans le premier cas, 10 % seulement dans le second) : *« Nous n'envoyons pas les enfants au bagne et tous les patrons ne sont pas assoiffés du sang des apprentis »*, a-t-il déclaré.

Il a aussi souligné que son syndicat continuera à s'opposer à l'embrigadement des élèves par les organisations d'extrême gauche.

Le SNETAA, qui a réaffirmé son attachement à l'indépendance syndicale et à la laïcité, se rallierait au troisième trimestre à un mot d'ordre de grève qui pourrait venir de la FEN, mais il convient avant tout, estime-t-il, de rechercher toutes les solutions négociées possibles.

La motion adoptée à la fin du congrès fait état d'une vive protestation *« contre la campagne menée dans certains milieux politiques à l'encontre des services publics et des personnels employés par l'Etat, présentés à tort comme des privilégiés. »*

Le congrès, qui a élu M. Michel Charpentier secrétaire général adjoint, a aussi demandé le retour au calendrier unique pour décider des vacances scolaires.

GEORGES SUEUR.

La compétition pour les postes de cadres

III. — Le double marché des diplômes

par BERTRAND GIROD DE L'AIN (*)

Y a-t-il des évolutions marquantes dans les pratiques des entreprises en ce qui concerne le recrutement des cadres soit par la promotion interne, soit par l'embauche de jeunes diplômés ? Si les directions des firmes ne sont guère loquaces à ce propos, on dispose, en revanche, de données éloquentes en ce qui concerne le recrutement des jeunes diplômés. En revanche, le domaine de la promotion interne reste une chambre obscure. On peut tenter toutefois de l'éclairer un peu (« le Monde » des 28 et 29 mars).

Autrefois, la promotion interne s'effectuait le plus souvent à partir de deux critères : la compétence et l'ancienneté acquises dans l'entreprise, consacrées par expression de *« promotion sur le tas »*. Cela paraît moins simple aujourd'hui. Comme nous l'avons indiqué dans l'article précédent, les emplois « moyens » dans les entreprises sont de plus en plus occupés par des détenteurs de diplômes plus élevés qu'autrefois, baccalauréats généraux, techniques, commerciaux, et en proportion croissante par des diplômés de l'enseignement supérieur court.

Traditionnellement, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) accueille des salariés qui viennent y chercher une formation technique supérieure : le plus souvent dans un objectif de promotion. Il n'y a aucune exigence de diplôme pour s'y inscrire. Une enquête réalisée par questionnaire en 1975 (1) fait apparaître que les détenteurs des titres les moins élevés (certificat d'aptitude professionnelle et brevet d'études professionnelles) ne représentent plus que 19 % de l'effectif contre 40 % lors de la précédente enquête (1966).

En revanche, les titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur court ou du premier diplôme universitaire (2) sont passés de 14 % en 1966 à 29 % en 1975. A cette date, près des deux tiers des inscrits avaient au moins un baccalauréat et avaient le plus souvent commencé ou réussi des études supérieures courtes. *« Cette nouvelle population du Conservatoire se caractérise par un niveau de qualification assez élevé et une faible ancienneté professionnelle »*, écrit J.-M. Barbier. C'est parmi elle que se retrouvent les proportions les plus élevées de ceux qui déclarent être venus au Conservatoire pour obtenir une promotion.

L'accroissement des salariés étudiants

Parmi les étudiants des universités, et surtout au niveau des études de second cycle, il y a désormais de nombreux salariés ayant des caractéristiques assez semblables à celles de ces inscrits au Conservatoire. Malgré l'importance de ce phénomène, celui-ci a été longtemps complètement « oublié » et « non recensé » en France. Les enquêtes menées par le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) permettent enfin de disposer d'une première série de données (3).

Un tiers environ des étudiants des deuxièmes cycles de droit, sciences économiques, lettres et sciences humaines, ainsi que de sciences occupaient un emploi à temps plein (plus de trente heures par semaine). Les deux tiers d'entre eux l'avaient conservé une année après avoir arrêté leurs études. Et, comme au Conservatoire, il s'agit essentiellement de jeunes adultes : vingt-six ans en moyenne pour ceux qui ont obtenu une maîtrise de sciences en 1975 tout en ayant un emploi à temps plein.

Les emplois occupés par ces salariés qui préparent une licence ou une maîtrise sont, dans la plupart des cas, de niveau moyen ou même bas. Désormais, il semble que ceux qui ont un emploi à temps plein tendent à le conserver. Ils semblent donc plutôt chercher et attendre soit une promotion dans l'entreprise *ou* l'administration (en espérant que le diplôme obtenu la facilitera), soit la réussite à un concours administratif. Cette stratégie de patience ou de résignation (4) se comprend mieux si l'on compare leur situation à celle de ceux qui obtiennent les mêmes titres sans avoir occupé un emploi. Plus du quart d'entre eux sont toujours au chômage un an après l'arrêt de leurs études. *« Le rôle de l'activité professionnelle pendant les études*, écrit le CEREQ, *a pris une importance croissante depuis 1970. »*

L'évolution paraît analogue dans la plupart des pays développés occidentaux, et plus particulièrement aux Etats-Unis. Elle a pour conséquence un accroissement de l'âge moyen d'obtention des diplômes.

Les diplômés contre les autodidactes

Naguère, à l'exception d'entreprises « sociales », on n'appréciait guère dans les firmes que les salariés aillent faire des études « en dehors », et même au Conservatoire, dont la finalité professionnelle des enseignants était cependant évidente. A l'époque de pénurie en cadres, les directions d'entreprises répugnaient à voir s'accroître le pouvoir de négociation et de mobilité de leurs salariés par la détention de titres. C'est pourquoi les syndicats ouvriers, et plus particulièrement la C.G.T., accordaient, avec raison, une telle valeur aux diplômes. Ils accroissaient la marge d'indépendance des salariés.

On peut se demander si la stratégie d'une partie des grandes entreprises n'est pas en train de changer à ce propos, notamment parmi les entreprises nationalisées, qui ont des systèmes de gestion du personnel très bureaucratisés. Selon le modèle décrit par Michel Crozier, les règles d'avancement et de promotion y sont strictement codifiées. Mais ces règles, établies au temps de l'expansion, suscitent actuellement de longues files d'attente pour obtenir des emplois de cadres. Dans plusieurs grandes entreprises que nous avons interrogées, on reconnaît que l'on encourage, désormais, les candidats à la promotion à acquérir des diplômes. Les services du personnel leur donnent souvent des conseils sur ceux qui peuvent être rentabilisés ultérieurement dans l'entreprise.

On peut ainsi formaliser cette évolution

Cette stratégie est particulièrement employée par les directions des firmes où les syndicats sont puissants et font pression pour une large prise en compte de l'ancienneté dans le classement des « promouvables ». L'obtention de diplômes jouerait donc un double rôle dans le processus de promotion : opérer une sélection parmi les candidats devenus très nombreux, réduire le poids de l'ancienneté.

Les files d'attente à l'intérieur des entreprises, pour obtenir un emploi de cadre, ne cessent de s'allonger. Obtenir un second diplôme permet souvent de remonter dans la file. Cette stratégie est hors de portée des salariés ne disposant que d'un diplôme de départ bas. Une partie d'entre eux quittent la file.

Cela est déjà le cas dans la fonction publique. Dans les concours internes de différents niveaux traditionnellement destinés à la promotion, les jeunes fonctionnaires plus diplômés évincent de plus en plus les candidats plus âgés mais moins titrés.

Diplômés internes contre diplômés externes

L'accroissement rapide des détenteurs de diplômes moyens et élevés parmi le personnel des entreprises et celui des administrations, est lourd de conséquences pour l'accès à l'emploi des jeunes diplômés. Le directeur du personnel d'une grande entreprise nous exposait ainsi son dilemme : *« Nous avons besoin, en petites doses, de cadres ayant une formation juridique. Mais, désormais, le nombre de nos salariés qui ont acquis une licence ou une maîtrise de droit et qui aspirent à passer cadres est bien supérieur à celui des postes de juristes à pourvoir. Il nous est donc de plus en plus difficile de recruter des juristes à l'extérieur, même s'il nous paraît important d'avoir du « sang frais » parmi les cadres. »*

Ces nouvelles données ne vont-elles pas provoquer une segmentation supplémentaire entre les diplômés des grandes écoles et ceux des universités ?

La préférence — c'est le moins qu'on puisse dire — des employeurs, privés et publics, pour les « produits » des grandes écoles est bien connue. C'est d'ailleurs pourquoi la file des candidats à l'entrée de celles-ci ne cesse de s'allonger (5). Préférence pour des jeunes gens qui ont fait la preuve de leur capacité à gagner dans cette dure sélection pour intégrer une école. *« Ils sont déjà intégrés aux normes de l'entreprise »*, déclare un recruteur de grande entreprise (6).

Mais ce comportement traditionnel des entreprises, privées et publiques, risque de s'accentuer pour deux raisons :

1) L'abondance des disponibilités en ingénieurs diplômés. Ceux-ci risquent d'« envahir » des fonctions confiées jusqu'à présent à d'autres jeunes diplômés, notamment de gestion.

2) Le caractère « non remplaçable » du « produit » grande école.

Les seconds diplômes acquis par des salariés sont essentiellement des titres d'université ou du Conservatoire national des arts et métiers qui peuvent être acquis tout en conservant son emploi. En revanche, la scolarité dans les grandes écoles réclame le plein temps aux études.

Pour pourvoir leurs besoins en cadres, les entreprises, comme nous l'avons indiqué, font appel à deux marchés : interne à la firme (promotion) et externe. Beaucoup d'entre elles donnent désormais la priorité au marché interne. Les postes de cadres à pourvoir font l'objet de publication, signe de la nouvelle stratégie du patronat, baptisée par son président *« les politiques sociales individualisées. »* (7)

Pour le recrutement externe, devenu plus restreint, les titres des grandes écoles ne sont-ils pas en train d'acquérir une valeur supplémentaire ? Il s'agit de titres qui, à de rares exceptions près, ne peuvent être acquis par les salariés de la firme. Il en va tout autrement pour les diplômes des universités : il y a concurrence entre jeunes diplômés et salariés possédant les mêmes titres.

Il est donc plus aisé pour une direction du personnel de justifier, à l'égard des salariés et des syndicats, un recrutement externe de diplômés de grandes écoles que de détenteurs de titres universitaires. Quant aux salariés et même aux syndicats, ne vont-ils pas, pour défendre la promotion, approuver, au moins tacitement, une telle politique ?

Alors quoi faire ? Fermer une partie des grandes écoles pour élargir le créneau des diplômés universitaires ? Reconvertir un grand nombre de formations universitaires en cursus spécifiquement destinés à ces jeunes adultes, avec ses objectifs et des horaires mieux adaptés à eux ? Les deux à la fois ?

Remèdes à effets limités qui laissent entier le problème de fond, le fonctionnement du modèle « méritocratique » qui régit les sociétés développées capitalistes et plus encore celles communistes.

La sélection des élites par les diplômes, et non plus par la naissance ou la protection, devait avoir plusieurs vertus : réduire, voire supprimer, les inégalités des chances selon les classes sociales, rendre le processus même de la élection transparent, donc à la portée de tous.

Il a été abondamment prouvé (notamment par Bourdieu et Boudon en France) que la sélection par le système scolaire n'avait que peu réduit les inégalités d'accès aux positions élevées selon les classes sociales. Mais, désormais, c'est sa seconde vertu, sa transparence, qui disparaît.

Chemins obscurs

Dans un ouvrage passionnant et difficile, Mohamed Cherkaoui démontre que plus un système de sélection est obscur, plus il défavorise les enfants des classes basses (8). Les chemins de la réussite entrent de plus en plus dans l'ombre, à mesure que l'expansion économique se ralentit.

Chemins obscurs dont les tracés, souvent très sinueux — même pour certains modes d'accès aux grandes écoles, — ne sont repérables que par les nouveaux privilégiés, ceux qui ont accès aux bonnes informations.

Les parcours de plus en plus complexes des jeunes et des adultes vers les diplômes, cette lutte forcenée entre diplômés, entre salariés jeunes et salariés plus âgés, montrent à quel point le système « méritocratique » est devenu pervers. Alors ? Redécouvrir un système où les qualifications acquises au travail soient moins dévaluées par des diplômes et ouvrent des chemins distincts vers les postes de cadres, multiplier les portes au lieu des angoissantes files d'attente devant celles qui existent ?

FIN

(*) Directeur du Centre de recherches sur les systèmes universitaires, université de Paris-Dauphine.

(1) J.-M. Barbier, *Les élèves du CNAM*. Enquête réalisée sous la direction de Marcel Lesne. Document ronéotypé. Paris 1976. Le Conservatoire accueille environ trente mille élèves à Paris et vingt-cinq mille dans ses centres de province.

(2) Diplôme d'études universitaires générales (DEUG), qui sanctionne les deux premières années d'études.

(3) CEREQ, enquête sur l'accès à l'emploi. Volume 3, *Les universités scientifiques*. Documentation française 1978. Volume 5, *Les étudiants littéraires*. Documentation française 1979. A paraître, *Les étudiants en droit et sciences économiques*.

(4) 38 % des jeunes gens et jeunes filles qui avaient obtenu une licence de lettres ou de sciences humaines en 1974 occupaient encore des « emplois d'attente » en 1978. Jean Vincens et Jean-Louis Hermen, *L'insertion professionnelle des licenciés de l'université de Toulouse-Le Mirail*. Centre d'études juridiques et économiques de l'emploi. Document ronéotypé. Toulouse 1980.

(5) Girod de l'Ain, *Effet certifiant et effet clientèle*. Esprit, nov. 1978.

(6) Jacqueline Palmade, *La sélection des jeunes diplomés*. Politiques et stratégies. Compagnie française d'économistes et de psycho-sociologues, 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75016 Paris. Document ronéotypé 1976.

(7) François Ceyrac, *Une nouvelle stratégie du progrès social*, *le Monde* du 26 février 1980.

(8) *Les paradoxes de la réussite scolaire*. PUF 1979.

LE SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Incidents à Paris et à Grenoble

Les protestations contre les décrets qui modifient les modalités d'inscriptions des étudiants étrangers en France continuent d'agiter plusieurs universités. A Paris, la police a fait évacuer dans le calme vendredi 28 mars en fin d'après-midi la centaine d'étudiants qui occupaient depuis quelques heures le service d'accueil des étudiants étrangers du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS).

Au Mans, où l'université du Maine a été fermée mercredi soir par le président, M. Christian Philip, à la suite de grèves, des étudiants ont envahi la salle où se tenait une réunion du conseil d'université. Les étudiants ont décidé lors d'une nouvelle assemblée générale de continuer la grève pour protester contre la *« circulaire Bonnet »*.

Notre correspondant à Grenoble nous signale que la vie universitaire est presque totalement paralysée sur le campus de Saint-Martin-d'Hères depuis le 27 mars. Une assemblée générale a rassemblé vendredi 28 mars plus de deux mille étudiants des trois universités grenobloises. Ceux-ci ont demandé aux conseils d'unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) d'inscrire les étudiants étrangers qui souhaitent suivre des cours l'an prochain. Dans la soirée deux cents grévistes se sont rendus dans la salle du conseil de l'université des sciences sociales (Grenoble-II), où ils ont séquestré jusqu'à 2 heures, samedi matin, les vingt membres présents. Ceux-ci venaient pourtant d'adopter une motion de soutien aux quarante-huit étudiants étrangers qui poursuivent une grève de la faim depuis le 20 mars (*le Monde*, daté 23-24 mars).

Au cours d'une conférence de presse, réunie vendredi matin, le recteur de l'académie de Grenoble, M. Hugues Tay, a estimé que le mouvement actuel des étudiants constituait un *« mauvais procès »* fait aux universités grenobloises, qui comptent trente mille étudiants dont cinq mille étrangers. Il a indiqué d'autre part que l'examen de français constituait un *« test légitime »* pour les étudiants non francophones qui désiraient s'inscrire (*le Monde* du 27 mars).

MÉDECINE

● *Le prix Antoine Lacassagne* a été remis le mardi 25 mars, par M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, au professeur Miroslav Radman (université de Bruxelles) et à son équipe pour leurs recherches sur les liens entre les mécanismes de réparation des lésions de l'acide désoxyribonucléique et les phénomènes de cancérogenèse. M. Barrot a déclaré que la lutte contre le cancer devait être une priorité de la politique de santé. *« Le Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer créé récemment devra contribuer à coordonner tous les efforts »*, a-t-il ajouté, en précisant que la coordination dans le domaine thérapeutique et que la recherche épidémiologique devaient être développées.

● *Un nouveau laboratoire de biochimie cellulaire à Bordeaux.* Le professeur Charles Thibault, président du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), a inauguré à Bordeaux, le mardi 25 mars, un nouveau laboratoire du C.N.R.S. consacré à la biochimie cellulaire et à la neurochimie. Placé sous la direction du professeur Bernard Labouesse, ce laboratoire rassemble une cinquantaine de chercheurs, biochimistes et physiologistes.

Passez commande avant le 31 Mars.



Anticipez le prochain changement de tarif chez Fiat.
Pour toute livraison convenue dans un délai de trois mois, l'ancien tarif est garanti.

Votre concessionnaire Fiat.

CATASTROPHES

En Norvège

La tragédie de la mer du Nord risque de relancer le débat politique sur les activités pétrolières

De notre envoyé spécial

Stavanger. — Que ce soit au centre de liaison des secours, installé dans la modeste aérogare de Stavanger, ou au siège de la compagnie américaine Phillips Petroleum, qui exploite le champ pétrolifère Edda, on ne se faisait plus guère d'illusions, dans la soirée du vendredi 28 mars, sur les chances de retrouver vivants les quatre-vingt-cinq travailleurs et ingénieurs portés disparus à la suite de l'avarie de la plate-forme d'habitation *Alexander-Kielland* en mer du Nord. Certes, les opérations de recherche devaient continuer sans relâche ce 29 mars, avec l'intervention d'une cinquantaine de navires, avions et hélicoptères venant de plusieurs pays, mais on pouvait lire sur le visage des responsables *que l'espoir était pratiquement* nul. Le dernier homme repêché, vendredi à midi, avait passé près de dix-huit heures dans l'eau, revêtu d'une combinaison isolante, avant d'être repéré et secouru. Sa survie, considère-t-on ici, tient presque du miracle. Selon la Phillips Petroleum, on compte actuellement quatre-vingt-dix-neuf rescapés et trente-neuf corps ont été retrouvés.

A 350 kilomètres au large du port pétrolier de Stavanger, les seules traces de la présence de la plate-forme ne sont plus que quatre flotteurs qui sont posés comme des capsules sur la surface de l'eau. L'*Alexander-Kielland* s'est complètement retournée et les quatre étages où étaient disposés notamment les chambres du personnel, la cantine et la salle de cinéma, se trouvent maintenant à 40 ou 50 mètres sous l'eau. Des équipes de plongeurs et un petit sous-marin ont constaté, au cours de leurs dernières opérations, que la plupart des vitres du bâtiment étaient brisées. Contrairement à ce que l'on a d'abord pensé, il est donc peu probable que *certains hommes soient enfermés,* encore en vie peut-être, dans une poche d'air.

« *Tout s'est passé extrêmement vite,* a raconté vendredi, en fin d'après-midi, au cours d'une conférence de presse, M. Olaf Skottheim, un jeune ingénieur norvégien, le seul rescapé que la société Phillips a permis aux journalistes de rencontrer. « *Nous avons entendu deux déflagrations, suivies d'une troisième à quelques secondes d'intervalle. Environ quinze secondes plus tard, la plateforme a brusquement basculé et s'est inclinée à 40°.* »

Ceux qui ne possédaient pas d'équipement isolant ont péri probablement rapidement car la température de l'eau n'excédait pas 6 °C. Les rescapés ont été hospitalisés à Stavanger. La plupart ne souffrent que de blessures légères et de chocs psychiques passagers.

Inexplicable

On ignore toujours les causes de la catastrophe. Selon un porte-parole de Phillips Petroleum, la plate-forme, pentagonale, a été stabilisée dans sa position actuelle à l'aide de filins. Des équipes spécialisées tenteront, dans les jours qui viennent, de la redresser, ce qui devrait permettre ensuite de déterminer les raisons exactes de l'avarie.

Plusieurs théories circulent. Selon la première, une des cinq colonnes de l'*Alexander-Kielland* aurait cédé à la suite d'une explosion de bouteilles de gaz. Mais la direction de la compagnie, après avoir visionné plusieurs fois un film de la télévision norvégienne, a définitivement écarté cette thèse, de même que celle de *la corrosion du métal.* Autre hypothèse : un des bateaux de service, qui tournent continuellement sur le champ, aurait percuté la plate-forme et provoqué ainsi la rupture de la colonne. Bien qu'un épais brouillard ait rendu la visibilité réduite jeudi en fin d'après-midi, lorsque l'accident s'est produit, les experts ne semblent pas vouloir retenir cette théorie. D'autres avancent que les soudures des ballasts ont cédé, ce qui expliquerait peut-être *les trois déflagrations successives* entendues par les rescapés. Enfin, il n'est pas exclu qu'une des chaînes d'ancre, d'une longueur de 1 500 mètres, ait cassé et déséquilibré la plate-forme. Compte tenu du vent qui soufflait à une vitesse de près de 160 km à l'heure à ce moment, le derrick et les quartiers d'habitation, jouant le rôle de voile, auraient précipité le basculement de la plate-forme. Celle-ci, qui servait d'hôtel flottant, devait être retransformée en installation de forage dès le mois prochain.

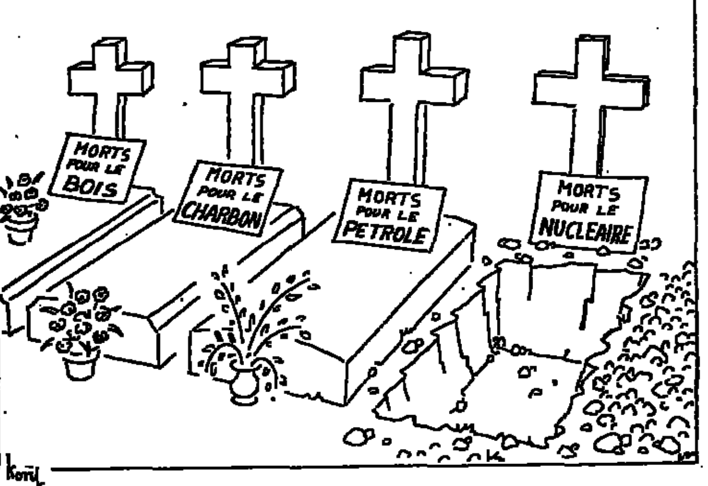
« *L'accident est totalement inexplicable,* a déclaré l'un des directeurs de la compagnie Phillips-Petroleum, M. William Boyce. *Ce type de structures semi-submersibles est utilisé en mer du Nord depuis 1969 et a donné entièrement satisfaction dans des conditions atmosphériques souvent très difficiles.* »

Cependant, à la veille de la catastrophe, l'*Henrik-Ibsen*, une plate-forme jumelle de l'*Alexander-Kielland*, un autre hôtel flottant qui devait prendre la relève sur le champ pétrolifère d'Edda, a subi quelques corrections concernant la stabilité de l'installation. Le directoire norvégien du pétrole a décidé, par prudence, d'interdire la mise en service de cette plate-forme jusqu'à nouvel ordre.

Le premier ministre, M. Oddvar Nordli, qui a passé quelques heures à Stavanger le 28 mars, a annoncé la *mise en place d'une* commission d'enquête publique qui doit normalement commencer ses travaux la semaine prochaine.

L'avarie de l'*Alexander-Kielland* pourrait bien relancer le débat politique sur les activités pétrolières, et notamment sur les forages expérimentaux qui vont débuter au nord du soixante-deuxième parallèle. L'idée d'une mise en valeur des richesses pétrolières sur une grande échelle est loin d'enchanter tous les Norvégiens.

La découverte des gisements de la mer du Nord a déjà eu des effets négatifs sur l'équilibre régional et l'environnement. Les syndicats constatent d'autre part que l'exploitation du pétrole se développe trop rapidement et que les mesures de sécurité et de protection à bord des plates-formes sont de ce fait négligées.



Il est fort probable que la production va maintenant être ralentie pendant quelques mois.

L'exploitation de l'or noir en mer du Nord avait déjà fait quatre-vingt-deux victimes depuis 1975. Mais le sinistre du champ d'Edda prend un caractère de tragédie nationale, la plus importante depuis la deuxième guerre mondiale « *Je ne pouvais pas imaginer qu'un tel accident puisse arriver* », déclarait le ministre de l'énergie et du pétrole, M. Bjartmar Garde. C'est bien ce que pense aussi un technicien qui nous confiait : « *Nous avions tout prévu pour la sécurité de ces plates-formes, sauf la perte d'un pied.* »

ALAIN DEBOVE.

QU'EST DEVENU LE DERRICK ?

La présence du derrick sur la *plate-forme Alexander-Kielland* pourrait rendre encore plus difficiles les opérations éventuelles de renflouement

De la base des flotteurs au sommet du derrick, la hauteur *totale de l'engin était de l'ordre* de 95 mètres. Les flotteurs émergent actuellement d'environ 3 mètres. Il y a donc 92 mètres de structures diverses sous l'eau. Or la profondeur de l'eau *à Edda est à peu près* de 60 mètres. Il manque ainsi une bonne trentaine de mètres. Le derrick est-il fiché dans le fond de la mer ? S'est-il tordu ou cassé en raclant le fond ? Quoi qu'il en soit, si on veut couper le derrick au chalumeau sous l'eau (ce qui est difficile mais probablement faisable), on pourrait compromettre la stabilité de l'épave et rendre le travail de *découpe encore plus dangereux.* — Y. R.

Les conséquences de la marée noire du « Tanio »

Une manifestation de protestation contre les conséquences de la marée noire du « Tanio » sera organisée à Paris, le mercredi 2 avril, par le Comité d'information et de coordination des communes des Côtes-du-Nord.

D'autre part, la commission déléguée du conseil régional de Bretagne, réunie, le vendredi 28 mars à Rennes, a demandé que l'épave du « Tanio » soit rapidement neutralisée et que tout soit mis en œuvre pour sauver la saison touristique. La commission demande d'autre part que l'indemnisation des dommages soit assurée sans délai.

Pendant ce temps, la « clinique » de Trebeurden (Côtes-du-Nord) continue de tenter de sauver les oiseaux mazoutés.

Un oiseau sur cent sauvé du mazout

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Bravant la tempête et le pétrole, les macareux-moines *sont revenus depuis quelques jours* nicher dans la réserve des Sept-Iles au large de Perros-Guirec. Mais ce sanctuaire des oiseaux de mer, une fois encore, a été touché par le pétrole. Combien réchapperont à cette nouvelle marée noire qui provoque une hécatombe ?

A la clinique des oiseaux de Trébeurden, mise en place par la Ligue pour la protection des oiseaux et la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), près de sept cents oiseaux ont été recueillis. Avec les deux autres cliniques de Plestin-les-Grèves et Pléneuf-Val-André, on a recueilli plus d'un millier d'oiseaux vivants et cinq cents, au moins, morts.

Les deux tiers sont des alcidés menacés de disparition : petits pingouins torda, et guillemots.

La catastrophe s'est produite au moment de la migration des plongeons (15 % des pertes) et de leur mue. La rencontre de la plus petite nappe de pétrole ou d'une forte irisation leur est fatale. Les fous de Bassan, qui restent le plus souvent à terre ou pêchent à vue, ont été relativement épargnés (3 % des victimes), mais les grèbes moins. Quelques macareux ont été touchés, mais la plupart n'étaient pas encore arrivés.

« *Après l'expérience de l'*Amoco-Cadiz *et dans les conditions actuelles (pétrole plus nocif, vents portant les cadavres au large)*, calcule Luc Duncombe, qui seconde son père, « conservateur » de la réserve des Sept-Iles, *il faut compter près de dix oiseaux tués pour un recueilli vivant* ». Cela signifierait donc plus de *douze mille oiseaux déjà tués.*

Recueillis avec le concours des gardes-chasses fédéraux, les survivants, que leur plumage souillé ne *protège plus du froid ni de l'eau,* sont réchauffés, suralimentés, puis soigneusement lavés, rincés, mis en volière. Ceux qui auront survécu seront conduits en voiture au-delà de la zone polluée et relâchés. Des heures de soins minutieux prodigués à chaque oiseau par des bénévoles dont certains ont quitté leur travail. Pour un résultat incertain : « *20 % meurent avant le nettoyage, 10 % pendant, la moitié après. Si on en sauve 10 %, qui seront rendus à la nature, on sera contents.* »

Improviser

Alors, tant d'efforts pour si peu, est-ce bien utile ? « *Après l'*Amoco-Cadiz, *j'ai pensé aussi que ça ne valait pas le coup*, reconnaît Jean-Yves Monnat, professeur à l'université de Brest. *Mais, d'abord, on comprendrait mal que nous, sociétés d'études et de protection de la nature, nous n'intervenions pas — d'autant que certains « charlatans » pourraient prendre le relais. Ensuite, on peut faire mieux que 10 %.* »

« *Il ne doit y avoir en France*, estime Jean-Yves Monnat, *que deux équipes vraiment spécialisées : une à Brest, l'autre à Rouen.* » Alors, dans ces cliniques équipées à la hâte, on ne peut souvent qu'improviser avec la meilleure bonne volonté du monde.

Depuis que le pétrole du *Tanio* a touché la côte, pingouins et guillemots ont disparu du littoral. « *On espère qu'ils ont pris le large,* dit Luc Duncombe. *Mais on est d'autant plus pessimistes qu'il n'y a pas de raison que ça s'arrête demain.* »

JEAN VIDEAU.

ENVIRONNEMENT

Des élus et des responsables économiques veulent s'opposer à la création d'un dépôt de déchets nucléaires dans le centre de la France

De notre correspondant

Saint-Etienne. — L'opposition au projet de stockage des déchets nucléaires à Saint-Priest-la-Prugne, à la limite de la Loire et de l'Allier, fait tache d'huile (*le Monde* du 27 février). Les réunions pour sensibiliser les populations se multiplient, notamment dans le canton de Saint-Just-en-Chevalet (Loire) et celui tout proche de Mayet-en-Montagne (Allier).

Un collectif s'est constitué à la mi-mars à Mayet-en-Montagne sous l'impulsion des responsables agricoles et d'enseignants. Des élus et des responsables économiques et sociaux, venus des arrondissements de Roanne (Loire), Vichy (Allier) et Thiers (Puy-de-Dôme), se sont réunis, samedi 22 mars, à la Maison des jeunes de Saint-Priest, et ont fondé un comité de sauvegarde et de promotion de la montagne bourbonnaise.

Cette association, qui se veut apolitique, doit rassembler les maires, parlementaires, conseillers généraux des arrondissements concernés de chacun des trois départements, des organisations professionnelles et de services (syndicats des eaux, syndicats agricoles de salariés, offices de tourisme) et d'organismes publics (chambres de commerce, d'agriculture, des métiers), ainsi qu'un représentant par département des collectifs locaux.

L'assemblée générale constitutive du comité est prévue pour le 26 avril. D'ici là, les élus espèrent que des réponses claires auront été données aux questions qu'ils posent sur la nature des déchets, le choix du site et la sécurité. Certains ont même indiqué avec force qu'en attendant ils étaient hostiles à tout lancement d'une procédure administrative, à commencer par l'enquête publique.

M. Jean Thirry, conseiller municipal socialiste de Roanne, a démontré à l'aide de documents émanant du C.E.A. et de la faculté de Clermont-Ferrand que la montagne bourbonnaise est un véritable château d'eau, dont une partie des écoulements s'infiltre dans des failles. Or, le secteur où doit être installé le stockage des déchets radioactifs à Saint-Priest-la-Prugne (1 200 millimètres d'eau par an, pour une altitude de 800 mètres) est au cœur de ces failles — ces fractures de l'écorce terrestre — qui s'ouvrent vers au moins huit directions.

M. Thirry a fait sensation en soulignant que les sources thermales et minérales de la région *sont toutes situées le long de ces* failles, en particulier dans le bassin de l'Allier : La Bourboule ; Le Mont-Dore et Vichy.

En outre, l'eau de la montagne bourbonnaise alimente quelque cent dix communes, dont deux *villes de plus de cinquante mille* habitants (Thiers et Roanne), auxquelles il faut ajouter celles vivant du thermalisme et qui se trouvent sur la bordure est de la Limagne. Plusieurs départements et nombre de villes d'eaux sont *donc concernés par le projet de* dépôt de déchets nucléaires. « *Même s'il s'agissait de déchets ordinaires, ce serait inacceptable* », ont dit tous les élus.

PAUL CHAPEL.

LES COMMUNISTES BRETONS FAVORABLES A LA CENTRALE NUCLÉAIRE

Les fédérations de Bretagne du parti communiste français se prononcent, dans un document qu'elles viennent de remettre à la presse, « *pour l'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne* » mais déclarent « *que les propositions d'implantation faites à Plogoff doivent être compatibles avec les exigences maximales de sécurité* ».

« *Nous ne disons pas non à Plogoff si le site convient* », ajoutent les communistes, mais « *les études doivent être débattues avec la population bretonne* ». Sont aussi demandés « *la francisation de la filière à eau légère et le développement des activités sur de nouvelles filières, les accords avec Westinghouse se terminant en 1982* ».

Les communistes bretons rappellent en outre qu'ils souhaitent depuis plusieurs années la reprise et l'achèvement des « *études en vue de la réalisation de l'usine marémotrice des îles Chausey dans la baie du Mont-Saint-Michel.* »

JEUX OLYMPIQUES

La préparation des J.O.

- Cent cinq comités nationaux auraient l'intention de se rendre à Moscou
- Le C.I.O. pourrait envisager des inscriptions individuelles

De notre correspondant

Moscou. — La commission de presse du Comité international olympique (C.I.O.), réunie à Moscou les 27 et 28 mars, a pris des mesures techniques pour faciliter l'accréditation des journalistes chargés de « couvrir » les Jeux d'été. Au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu pour la première fois dans le *nouveau centre de presse construit* spécialement par les Soviétiques pour les J.O., Mme Monique Berlioux, directrice du C.I.O., a donné l'impression que les responsables olympiques étaient soucieux d'atténuer les effets des éventuelles décisions de boycottage.

Jusqu'à présent, cinq cents comités olympiques nationaux (C.N.O.) ont exprimé leur intention de participer aux J.O. de Moscou, dont quarante qui ont déjà répondu à l'invitation officielle du comité d'organisation. Trois pays avaient décidé de ne pas participer aux Jeux dès la fin de l'année dernière (Albanie, Arabie Saoudite, Malawi) et trois ont récemment indiqué qu'ils *les boycotteraient (Honduras, Kénya, Paraguay).* Trente-deux comités n'ont pas encore répondu.

Dans une interview au quotidien *le Sport soviétique*, Mme Berlioux a déclaré que le C.I.O. pourrait aider matériellement les comités nationaux qui veulent participer aux Jeux malgré les décisions de leur gouvernement. Pendant sa conférence de presse, elle a précisé que cette aide irait aux C.N.O. ayant des difficultés à assurer la participation de leurs athlètes, mais que l'inscription individuelle directe des sportifs n'était pas prévue « *pour l'instant* ». Le règlement du C.I.O. prévoit que les inscriptions pour les Jeux se font par l'intermédiaire des comités nationaux. Il ne paraît pas exclu, cependant, que le C.I.O. envisage la possibilité d'inscriptions individuelles directes au cas où de nombreux sportifs seraient désireux de venir à Moscou même si leurs comités refusent l'invitation du COJO. Cette modification du règlement pourrait être discutée lors de la prochaine *réunion de la commission exécutive* du C.I.O., le 21 avril à Lausanne.

Pour ce qui concerne les journalistes, Mme Berlioux a déclaré que les accréditations avaient lieu à travers les C.N.O., qu'ils participent aux *Jeux ou non.* Le « contingent » accordé aux pays qui boycotteraient Moscou ne sera pas réduit d'autorité par les organisateurs. Les Américains ont droit à deux cent quarante-sept places pour la presse écrite, quelle que soit la décision finale du comité olympique des Etats-Unis.

En recevant les membres de la commission de presse, M. Ignati Navikov, président du COJO et vice-président du gouvernement soviétique, a déclaré attacher une grande importance aux recommandations du C.I.O. « *Cette fois encore, à notre retour de Lake-Placid, nous avons répondu au souhait de lord Killanin en portant le contenu de sa déclaration à la connaissance des dirigeants de notre pays* », a-t-il dit, dans une allusion au vœu du C.I.O. que toutes les conditions soient créées pour un bon déroulement des Jeux de Moscou. Mais, a ajouté M. Novikov, « *nous sommes persuadés que la préparation et la tenue des J.O. ne doivent pas être liées aux développements en Afghanistan ou à quelque autre événement politique* ».

DANIEL VERNET.

M. Carter est prêt à retirer leur passeport aux sportifs américains qui refuseraient le boycottage

Le président Carter a ordonné, vendredi 28 mars, l'arrêt de tous échanges commerciaux en rapport avec les Jeux olympiques entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Cette mesure frappe notamment le contrat de la chaîne de télévision N.B.C., qui s'était assuré pour environ 85 millions de dollars (380 millions de francs) les droits de retransmission des Jeux. Cette décision, annoncée vendredi 28 mars par la Maison Blanche, s'ajoute aux embargos américains sur les produits agricoles et la technologie avancée, décidés après l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a précisé, d'autre part, que, pour bien faire apparaître que sa décision était définitive, le président Carter était prêt, « *même si cette mesure est la dernière envisagée et la plus difficile à appliquer, pratiquement et politiquement* », à se servir de ses droits constitutionnels pour empêcher des athlètes américains de se rendre à Moscou pour les Jeux d'été. Un journal californien ayant annoncé que le président ne prendrait pas de mesures coercitives contre les athlètes américains, M. Powell a rappelé la promesse faite par le comité olympique américain (USOC) de se plier à la décision du président Carter de boycotter les Jeux. « *Nous espérons que l'USOC*, a-t-il dit, *se conformera à cette promesse. De plus, selon les règles olympiques, aucun athlète ne peut participer aux Jeux en dehors d'une équipe nationale.* » Si ces dispositions n'étaient pas respectées, a ajouté M. Powell, le président est prêt à utiliser ses droits constitutionnels, et notamment à retirer les passeports des athlètes, ce qu'il peut faire en période d'urgence nationale. Le président a fait savoir qu'il aimerait mieux ne pas avoir à se trouver dans cette situation, a encore dit M. Powell.

TENNIS. — *Gilles Moretton, le dernier Français en compétition au tournoi du Nice-Lawn-Tennis Club, doté de 50 000 dollars, a échoué, vendredi 28 mars, en quart de finale face à l'Espagnol Manuel Orantes par 6-1, 6-2. Le Suédois Bjorn Borg et le jeune Espagnol Francisco Luna l'ont également emporté sans problème face, respectivement, à l'Australien Peter McNamara, 6-2, 6-1, et à l'Allemand de l'Ouest Peter Elter, 6-0, 6-1. En revanche, les innombrables lobs et amorties du Colombien Jairo Velasco ont souvent mis en difficulté l'Italien Corrado Barazzutti, vainqueur 6-1, 0-6, 6-3.*

AÉRONAUTIQUE

LE JAPON OFFRE DE COOPÉRER AVEC L'EUROPE A LA CONCEPTION D'UN AVION DE CENT CINQUANTE PLACES

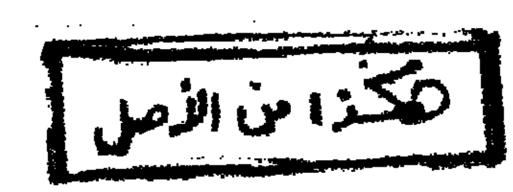
Une délégation japonaise commencera, au début d'avril, une tournée en Europe pour examiner dans quelles conditions l'industrie aéronautique japonaise pourrait trouver en Grande-Bretagne, en France, en République fédérale d'Allemagne et en Italie des partenaires en vue de la construction, en commun, d'un court-courrier de cent trente à cent cinquante places.

En France, les responsables japonais, conduits par M. Eiichi Ohara, président de l'Association des constructeurs de l'aéronautique et de l'industrie lourde, devraient rendre visite aux usines Dassault-Breguet et à la SNIAS qui cofabrique l'Airbus européen.

A l'origine, de premiers contacts avaient été pris par les Japonais avec la société néerlandaise Fokker qui envisage de lancer un avion de la catégorie de cent vingt à cent quarante places à partir de son expérience acquise avec ses avions F-28 en service. Le souci des industriels japonais, encouragés par le gouvernement de Tokyo, est de ne pas rester trop longtemps tributaires d'une simple activité de sous-traitance qui lui est concédée par les constructeurs américains, en particulier par Boeing pour le moyen-courrier biréacteur 767.

Une collaboration éventuelle avec le groupe privé Dassault-Breguet pourrait naître autour d'un projet d'avion dérivé du *court-courrier biréacteur Mercure* en service à Air Inter. A la condition que les études de marché concluent au besoin d'un tel avion dans le monde, qui serait dessiné à partir d'un modèle de cent vingt-cent soixante sièges.

Cependant, on note que, dès l'an dernier, le gouvernement français avait souligné, devant ses interlocuteurs japonais, l'intérêt qu'il portait à une association préférentielle avec le consortium Airbus-Industrie désigné comme l'interlocuteur des industriels nippons dans le projet d'un nouvel avion de ligne.



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le Printemps de Bourges.

Le quatrième Printemps de Bourges aura lieu du 5 au 13 avril. Ce festival de chansons et de musique réunira, comme les autres années, plus de cent artistes répartis dans cinquante spectacles. Participeront notamment au Printemps de Bourges : Maxime Le Forestier, Graeme Allwright, Roland Magdane (le 5 avril) ; Pierre Eliane, Ultra Violette, Anna Prucnal, Guy Bedos, Mouloudji, Francis Lemarque, Ben Zimet (le 6) ; Pascal Auberson, Langoureau, Nino Ferrer, Beaviard, Clavier, Francisco Montaner, Tania Maria, Eddie Boyd, Sugar Blue (le 7) ; Gérard Pierron, Michèle Bernard (le 8) ; le spectacle V... comme Vian (les 8, 9 10) ; Uña Ramos, Yupanqui (le 9) ; Marianne Sergent, Jacques Villeret, Ange (le 10) ; Jean-Pierre Alarcen, Valérie Lagrance, Trust (le 11) ; Beausoleil Broussard, Henri Tachan, Catherine Ribeiro, Catherine Sauvage (le 12) ; Francis Lalanne, Hermon, Bushing, Marquis de Sade, Starshooter, Odeurs, Bijou (le 13).

Une « scène ouverte » sera offerte aux auteurs-compositeurs interprètes et aux groupes. Le quatrième Printemps présentera également une programmation cinéma (films de jazz, de blues, musicaux), des animations enfants, des rencontres et ateliers autour de la chanson.

Disques de jazz

MIROSLAV VITOUS (*« First Meeting »*). — *La poésie des grands espaces et des paysages crépusculaires, dans la tradition, maintenant bien établie, des enregistrements d'un studio d'Oslo. Publié à Munich (E.C.M. 1145).*

JEAN-LUC PONTY (*« H.L.P. Trio »*). — *L'atmosphère nocturne du cabaret Caméléon, en mai 68. Le titre de l'album, comme il est désormais courant, use d'un sigle qui n'énonce rien d'autre que les patronymes des participants : Humair (Daniel), Louiss (Eddie) et Ponty lui-même, trois musiciens de grande envergure, et ici, en état de grâce (All Life 0910, distribution Musica)*

DJANGO REINHARDT (*« En Belgique »*). — *Avril et mai 1942, Bruxelles. Django joue des thèmes aux titres français — sauf un « blues » — et un morceau intitulé à la blague : « Bei dir war es immer so Schö » (Auprès de toi ça a toujours été beau), qu'il était impossible de ne pas rapprocher du Bei mir bist du Schön (Auprès de moi tu es beau), que tous les musiciens avaient « jazzé » en Amérique dans les années 30. Django se fait entendre au violon, l'instrument de sa jeunesse, mais surtout à la guitare, merveilleusement (Polydor 2344 146).*

Calendrier.

Europe Rock 80 au Pavillon de Baltard le samedi 29 mars, à partir de 15 heures, avec Lew Lewis, Wreckless Eric, Lene Lovich, Madness, le dimanche 30 mars, à partir de 15 heures, avec Strychnine, Jo Lemaire, The Selecter, The Beat, Dolce Vita ; Dexy's Midnight Runners le dimanche 30 mars, à 17 heures, au Palace ; Festival de country music à l'Hippodrome de Paris, avec Charley Pride, Charlie Rich, Bobby Bare, Janie Fricke, George Hamilton IV, Emmylou Harris, Charlie Mc Coy, Carl Perkins, Eddy Mitchell, le lundi 31 mars, de 16 heures à 24 heures ; Bellamy Bros, Don Everly, Commander Cody, Raymond Froggatt, Emmylou Harris, Charlie Mc Coy, Carl Perkins, Eddy Mitchell, le mardi 1er avril, de 16 heures à 24 heures ; The Mo-dettes et Spizzenergi au Palace le 3 avril, à 20 heures ; Jethro Tull à Dijon (Palais des sports), le 4 avril ; Steve Lacy, le lundi 7, au Palace ; Dennis Brown and The We The People Band, le 16 avril, au Palace ; Billy Joel, le 11 avril, à Saint-Etienne (Palais des sports), le 12 à Nice (Théâtre de Verdure), le 15 à Paris (Rex), le 16 à Cambrai (Palais des Grottes), le 18, à Bordeaux (Palais des sports) ; Festival Salsa, avec Celia Cruz, Ismael Miranda, Nelson Gonzalez, le 13 avril, à 16 heures (Olympia).

La 4e Symphonie de Chostakovitch
par Kyril Kondrachine

Une partie du public de l'Orchestre de Paris, si enthousiaste jeudi soir salle Pleyel à la fin la 4e Symphonie de Chostakovitch *(l'autre faisait grise mine ou était déjà sortie entre les mouvements) s'est peut-être rendu compte que ce concert n'était pas tout à fait comme les autres. Kyril Kondrachine, qui fut treize ans chef permanent du Bolchoï et quinze ans directeur de la Philharmonique de Moscou, a demandé l'asile politique aux Pays-Bas en décembre 1978 et s'est fixé à Amsterdam. Sans doute n'est-ce pas fortuitement qu'il a voulu diriger cette œuvre peu connue à Paris* (1).

Car cette 4e Symphonie *est en quelque sorte le symbole du drame qu'a vécu son ami Chostakovitch sous le règne de Staline, où il fut alternativement le compositeur officiel et l'« ennemi du peuple ». Ecrite en 1935-1936, elle a subi de plein fouet le choc du célèbre article de la Pravda qui, le 26 janvier 1936, fit passer l'opéra* Lady Macbeth *de la scène des principaux théâtres d'U.R.S.S. dans les oubliettes :* « Au cours de cette période, j'étais au bord du suicide, *raconte le musicien dans ses* Mémoires (2). Le danger m'avait terrorisé. Je ne voyais aucune issue. Je n'étais plus maître de ma vie. Mon travail, mes capacités, tout cela ne semblait plus servir à personne. (...) On peut retrouver certaines de ces pensées dans ma 4e *Symphonie*, plus exactement dans ses dernières pages. »

L'œuvre achevée fut cependant mise en répétition, mais tout de suite retirée par le compositeur, craignant de nouvelles foudres officielles et, de plus, épouvanté par la médiocrité du chef à qui la partition avait été confiée. Ce n'est qu'en 1960, sept ans après la mort de Staline, que fut donnée la première audition de la 4e Symphonie, *et par Kondrachine...*

L'œuvre est profondément solitaire et, sinon désespérée, du moins en perpétuel déséquilibre, comme ne sachant à quoi se raccrocher, à la fois très linéaire et opposant les motifs en des polyphonies violentes, avec une orchestration très chargée, d'ailleurs puissamment expressive. On y remarque, comme Michel Hofmann l'avait justement indiqué, une influence de Mahler, directement sensible en trois passages au moins, et dans la démarche et le climat mêmes de l'ouvrage.

L'immense premier mouvement (vingt-cinq minutes) change sans cesse de mouvement et d'expression : on passe de cris stridents, de marches grimaçantes, à des chants angoissés ou mélancoliques ; les élans harmonieux qui cherchent à se faire jour sont barrés par des épisodes caricaturaux ou terribles aboutissant à des marches sinistres ou à des galops effrénés de cavaliers tartares. Tout effort de construction, de cohérence, semble voué à l'échec par le tourbillon des idées, des images et des peurs.

Le scherzo ironique et aigrelet, avec des couleurs qui rappellent les Jeux de couples *de Bartok, est d'une écriture plus cohérente avec un beau développement fugué à la reprise, mais paraît assez académique et trop étiré, tandis que le final, qui retrouve le lyrisme échevelé du premier mouvement, revêt une véritable grandeur. Aux marches accablées, aux accents presque séraphiques d'espoir ou de désespoir, aux images grinçantes, Chostakovitch tente bien de donner peu à peu un air joyeux, un air de fête, selon le sain optimisme de la doctrine officielle. On va même jusqu'à danser la valse ou chanter des hymnes. Mais les lumières illusoires peu à peu s'éteignent. Une dernière fois, sur des ponctuations lancinantes, un dernier sursaut du tuba, puis la flûte, les violons se glacent. Il ne reste plus enfin que les lumières tremblotantes en arpèges brisés du célesta, qui brille encore comme une étoile dans la nuit et s'éteint.*

L'interprétation de l'Orchestre de Paris fut superbe sous la direction vigoureuse et intense de Kondrachine, qui épouse la partition dans tous ses méandres. Auparavant, Pierre Amoyal avait joué en grand virtuose le Concerto pour violon en si mineur *de Saint-Saëns.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Rappelons qu'il a enregistré l'intégrale des quinze symphonies (1½ d. Chant du monde, LDX 78621/34).

(2) *Témoignage*, propos recueillis par Solomon Volkov. Ed. Albin Michel.

FORMES

LA CHAIR NUE DE L'ÉMOTION

Puisqu'on le pense, il faut le dire (ou le redire) que l'exposition de Maggiani est l'une des meilleures qui soient données à voir ces jours-ci (1). On s'abîme longtemps dans la contemplation de ses toiles où il ne se passe presque plus rien, sauf l'essentiel : des reflets de quelque palais, des fenêtres ou des vestiges de fenêtres. C'est par elles que s'engouffre l'espace, qui trouve toujours un cadre ouvert, en haut ou en bas, comme échappatoire. Quasi monochrome et d'une coloration infiniment plus sensible, plus vibrante que celle des compositions d'il y a trois ou quatre ans, leur dominante varie d'une toile à l'autre, tilleul, bleue ocrée... J'ai une préférence pour cette dernière, mais toutes me satisfont san réserves. C'est d'ailleurs la couleur qui donne sa profondeur au tableau en l'absence de tout artifice illusionniste, avec le rejet de tout accessoire, quel qu'il soit. « La chair nue de l'émotion... » *La formule n'est pas de moi. Elle convient pourtant à la peinture qui me touche, et telle celle de Maggiani.*

Charles Maussion ne travaille pas dans le flou (2). Ses écrans de fumée ou de vapeurs n'enveloppent figures et paysages (que le spectateur garde ses distances) que pour en accentuer la présence. Eloignez-vous tant soit peu de ce Groupe à la bicyclette *qu'on dirait posant devant le photographe du village : comme il prend soudain vie ! Et ce lac, et cette vallée, et ces collines, et ces maisons, et ces portraits, comme ils sont proches, fraternels ! Pourquoi cette brume ? Pour enrober de silence sans doute les êtres et les choses, les adoucir, les intimiser. Pour aller plus loin dans leur connaissance, par la lente appréhension d'un petit ou vaste monde auquel Maussion s'identifie. Acryliques, dessins surtout, rejoignent, sciemment ou non, un courant qui se rattache à une certaine tradition redevenue d'actualité et n'a pas attendu l'exhumation de Carrière pour proliférer. Mais, déjà, Claude Monet (quelle coïncidence, ces manifestations officielles !) faisait foncer ses cathédrales dans le brouillard.*

Il y a longtemps que je voulais saluer le talent de graveur de Gisèle Celan-Lestrange, qui met sa maîtrise de la technique au service du rêve. En voici l'occasion, puisque La Hune expose aussi des estampes de la meilleure veine (3). Mais, cette fois, ce sont des dessins sur fonds aquarellés. Paysages merveilleusement romantiques, où le ciel, la terre et l'eau se compénètrent. Rien n'est plus réel que ces immensités imaginaires qui s'intitulent Entre deux bleus, l'Entre-ciel, Avec sel et brome, l'Horizon et son écho...

Rien n'en est plus éloigné que les corps-à-corps de Bellan (4), couples pétris dans une pâte opulente et charnelle. Robustes, pleins de vigueur, ils épuisent les variantes d'un érotisme ici transcendé. Ils se confondent tout en poursuivant leurs fantasmes séparés. Ils pèsent de tout leur poids de peinture sur la toile, puisque, finalement, c'est bien de peinture qu'il s'agit, infiniment plus nuancée et savante qu'on serait tenté de le croire.

Wanda Davanzo, elle, n'a pas besoin de prêter un discours formel à ses compositions (5). Son élan gestuel se combine avec une longue fréquentation des calligraphies orientales décodées. Entrelacs inextricables et torrentiels, heurts pacifiques de couleurs éclatantes, dans une diversité correspondant à des tensions intérieures différentes que l'artiste s'est refusé de troubler.

Robert Einbeck a *d'ambitieux projets. Le sont-ils vraiment, puisqu'ils vont être réalisés, à court ou à long terme, dans trois grands musées américains ? Comme le montrent les vastes gouaches qu'il présente à Paris (6), il y créera des environnements picturaux conçus pour la détente, la relaxation, la sérénité. Car Einbeck ne conçoit pas la peinture comme une fin en soi. Elle a une fonction psychique, et même métaphysique. Autrement dit, le peintre joint ses recherches scientifiques à son interrogation de l'ordre cosmique. Il ne laisse au hasard ni les formes épurées à l'extrême ni les couleurs : fonds noirs très modulés où éclatent des lueurs rouges, jaunes, bleues, d'une inflexible géométrie.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jacob, 28, rue Jacob, Paris-6e.

(2) Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud, Paris-6e.

(3) La Hune, 14, rue de l'Abbaye, Paris-6e.

(4) Galerie Saint-Guillaume, 208, bd Saint-Germain, Paris-7e.

(5) Galerie Koryo, 8, rue Perronet, Paris-7e.

(6) Galerie du Chapitre, 36, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e.

LE PREMIER FESTIVAL DE « COUNTRY MUSIC » A PARIS

(Suite de la première page.)

Face à une musique rock faisant ces dernières années de nombreux retours aux sources, la country music a, semble-t-il, trouvé, d'une manière permanente, une audience mondiale. Aussi n'est-il pas étonnant qu'un festival de country music ait lieu à présent à Paris avec quelques-uns des meilleurs représentants de la capitale du Tennessee : Charley Pride, Charlie Rich, Bobby Bare, Bellamy Bros, Don Everly, Commander Cody, Charlie McCoy, Carl Perkins et Emmylon Harris. Eddy Mitchell se produisant également les deux jours dans le style qu'il affectionne depuis une dizaine d'années.

Certains des artistes de ce festival sont connus en France, comme Carl Perkins, pionnier du rock et compagnon de route d'Elvis Presley et de Johnny Cash, comme Emmylon Harris qui chante des chansons de Merle Haggard, de Waylon Jennings, de Hank Williams et de Gram Persons, comme Charlie McCoy, l'un des plus prolixes des musiciens de studio de Nashville, accompagnant avec ses harmonicas aussi bien Bob Dylan, Joan Baez, Elvis Presley, Perry Como ou Eddy Mitchell.

D'autres musiciens du Festival seront des redécouvertes comme Don Everly, qui forma avec son frère Phil, l'un des plus célèbres duos du rock (les Everly Brothers), créant à la fin des années 50, avec de merveilleuses mélodies et de savantes harmonies vocales, un son qui influença de nombreux groupes, des Beatles aux Beach Boys, ainsi que Simon and Garfunkel. Ou encore Commander Cody et son nouveau groupe de country rock et de blue-grass, avec, notamment, Bill Kirchen à la guitare, Tim Eschliman à la basse, Steve Fishell à la pedal steel et Tony Johnson aux percussions.

Enfin, quelques chanteurs et groupes feront en France leur première apparition : Bobby Bare, nonchalant chanteur de ballades et de country rock, membre à part entière du Grand Ole Opry de Nashville. Comme Charlie Rich, dont le style a subi des influences rock et blues et qui rend hommage à Hank Williams dans son dernier album en chantant, entre autres, *Honky Tonk blues* et *Moanin' the blues*. Autre tête d'affiche de ce festival : Charley Pride, le seul homme noir chantant directement à l'Amérique profonde avec le langage, les intonations de celle-ci et proclamant dans ses ballades une solide individualité.

CLAUDE FLÉOUTER.

● *L'USDA* (Union syndicale des artistes interprètes), réunie en assemblée extraordinaire le jeudi 27 mars, a voté sa dissolution. Selon le syndicat, cette décision a été prise en raison de sa situation financière.

Désormais, le seul syndicat d'acteurs est le Syndicat français des artistes (S.F.A.-C.G.T.), qui groupe environ trois mille adhérents et qui invite les artistes interprètes, syndiqués ou non, à une assemblée générale le 21 avril, annulant la réunion-débat prévue pour le lundi 31 mars.

NOTES

Photo

Alice Springs

Un magasin d'objets chics, Duc et Camroux, expose des photos d'Alice Springs, alias June Newton, la femme du maître incontesté de la photographie de mode (ironique, ironique) : une série de gros plans et plans moyens de personnalités politiques, artistiques ou mondaines (Edgar Faure, Joseph Losey, Yves Saint-Laurent...). Ce sont de bons portraits qui livrent, plus qu'une physionomie ou une ressemblance, un regard, un travers, une inquiétude, une grimace.

La banalité ou l'indifférence sont emportées par un effet de décentrement, de surpiqué ou de légèrement flou, par un gag (Shirley Goldfard qui fait peur à son yorkshire en l'imitant), une petite pointe d'intensité qui passe dans le rapport photographiant - photographié, et qui vaut mieux que le joli costume apprêté spécialement choisi pour la photo.

★ Chez Duc et Camroux, 56, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris-1er. Jusqu'au 20 avril.

Keichi Matsuoka

Dernier atelier photos du Centre Georges-Pompidou : cinq panneaux encadrés, dispersés aux quatre coins des murs fraîchement repeints. Des panneaux de neuf photos chacun, noir et blanc, poteaux télégraphiques pris au flash dans la nuit et dressés comme de grands rasoirs à main, des équerres, des portiques, des totems, des potences.

Est-ce une farce ? Certaine photo cherche à se démarquer d'un style de représentation quotidienne, d'accord, mais les braves ne seront pas trop frustes quand ils diront : « Faut quand même pas charrier. »

HERVE GUIBERT.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 4 mai.

Jazz

Lee Konitz

Quand il ne dialogue pas avec Martial Solal en toute décontraction ou qu'il ne se mêle pas à quelque expérience d'avant-garde, le saxophoniste Lee Konitz revient parfois vers ses sources. Contemporain de Charlie Parker, il représente aujourd'hui le versant « cool » du jazz d'après-guerre, tout en étant considéré comme un des plus habiles altistes du monde. Tranquillement, il observe les musiques qui l'entourent, de Shelly Manne à Braxton, en extrait les matériaux qui lui permettront de se créer un langage original, inimitable.

Au Club Saint-Germain, il doit, face à René Urtreger, Pierre Michelot et Charles Bellonzi, musiciens d'expérience, jouer les morceaux les plus périlleux du répertoire bop, et du mieux qu'il le peut. Un langage si difficile qu'il s'oublie facilement ou subit avec les années une certaine érosion. Mais nulle lassitude ne trahit ici le phrasé du saxophoniste.

Lorsque le quartet est bien rôdé, ce jazz « cool » des années 50 devient un royaume, une bouffée d'air pur et de swing léger bienvenue en ces temps de surenchères sonores.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Samedi 29 mars, à 22 h. 30, au Club Saint-Germain, 13, rue Saint-Benoît. Tél. : 222-51-09.

Danse

Arlet Bon au Lucernaire

Quelque chose de beau, de fort, se passe au Lucernaire. Jean-Luc Parant lit son texte, un texte magique sur les yeux ; Arlet Bon, Christian Burgaud, Katy de Kerday, Patricia Passat, le dansent. C'est un dialogue. « ... Si les yeux ne touchent à rien c'est parce qu'ils se contentent de passer là où le corps est passé », psalmodie, Jean-Luc Parant d'une voix monocorde et sourde ; Arlet Bon attentive, modeste, sculpte une chorégraphie sobre, discrètement répétitive. Des formes s'esquissent comme une mer soulevée par des appels de marée ; elles s'enflent, se succèdent, s'imbriquent et s'annulent. On souhaiterait parfois un éclat mais sans doute avons-nous tort ; il suffit de peu de chose pour déranger les mots.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre du Lucernaire, dimanche 30 mars, 18 h. 30.

■ Les prix de la Fondation Fénéon, remis chaque année à la Sorbonne et destinés à récompenser de jeunes artistes, viennent d'être décernés au romancier Jean Echenoz, au graveur Dominique Schmit et au peintre Mathias Perez.

MORT DE LA CHANTEUSE JANE CHACUN

La chanteuse réaliste, Jane Chacun, est morte à Créteil (Val-de-Marne) le jeudi 27 mars. Elle était âgée de soixante et onze ans.

[Née le 12 juillet 1908 à Ambert (Puy-de-Dôme), Jane Chacun, après une jeunesse pauvre, fait ses débuts dans la chanson à l'âge de vingt-cinq ans, aux côtés d'Edith Piaf, avec qui elle passait en attraction au Petit Jardin. C'est en 1937 qu'elle signera son premier contrat au café-concert Le Tourbillon. Elle fera ensuite le succès du Mimi Pinson, avec des chansons comme « Violetta ! » et « Tristesse », composées sur des mélodies de Verdi et de Chopin. Chez Bob Legnn, à Montmartre, elle devient l'amie de Gaby Morlay. Avec son éternelle robe noire, son foulard rouge et un répertoire inépuisable, elle est bien vite déclarée « reine du musette ». Elle fut applaudie dans la plupart des cafés-concerts, de la Boule Noire au Balajo, et dans les plus grands music-halls de Paris. C'est dans son franc-parler populaire et avec une vitalité hors du commun qu'elle chantait les amours malheureuses et les choses de tous les jours.]

■ Le musicien jamaïquain Jacob Miller, qui faisait partie du groupe « reggae » Inner Circle, est mort à Kingston, en Jamaïque, des suites d'un accident de voiture.

Variétés

Jean-Claude Vannier

Pendant longtemps arrangeur à la mode troussant les couleurs d'une chanson, lui donnant les apparences de la vie, Jean-Claude Vannier a quitté un jour ce devant de scène un peu encombrant quand on a quelque ambition. Il a commencé à écrire et à chanter lui-même paroles et musique, se faisant ainsi une autre réputation dans le show business et dans la marginalité.

Vannier aime développer un spectacle avec un argument et des personnages. Ainsi, au Théâtre du Ranelagh, il tourne autour de l'enfance et raconte à travers des éléments de monologues et des chansons l'histoire d'un homme et d'une femme d'une cité populaire. Aidé d'un trio à cordes féminin qui se transforme à l'occasion en tricoteuses ou en choristes, pantalon large et haut, un peu à la manière d'Harpo Marx, Jean-Claude Vannier mène une entreprise originale qui peut, certes, séduire par une espèce d'intransigeance proclamée par une volonté de ne plus faire de concession après avoir été de trop nombreuses années celui qui habillait une mélodie et en faisait un succès.

A y regarder de près, il y a un auteur-compositeur qui fabrique quelques jolies chansons et qui pourrait imaginer une vraie comédie musicale dans laquelle il interpréterait lui même un personnage — car Vannier a les qualités de vie d'un comédien qui, au cours de l'action, s'exprimerait aussi en musique. Il n'est pas un chanteur et son ton monocorde irrite d'autant plus que l'ensemble du spectacle se présente trop comme un jeu glacé, sans spontanéité, plein de clichés à la mode rétro, hors de toute réalité malgré une allure prétendument populiste.

C. F.

★ Théâtre Ranelagh, 20 h. 30.

CINÉMA

« LE GUIGNOLO », de Georges Lautner

Une guignolade

L'année dernière, *Flic ou Voyou* avait battu des *records* de recettes. C'est à une carrière tout aussi brillante que semble promis *le Guignolo*, film visiblement inspiré par le succès du précédent. Même scénariste : Jean Herman. Même dialoguiste : Michel Audiard. Même réalisateur : Georges Lautner. Et avec son irrésistible sourire, ses muscles d'acier et sa bonne humeur contagieuse, un Jean-Paul Belmondo fidèle à lui-même autant qu'à son public.

Belmondo s'est forgé un personnage et une légende. Et il n'en démord pas. La seule forme de cinéma qui désormais l'intéresse est la comédie d'aventures à grand spectacle. Divertir, faire rire, stupéfier les foules par d'authentiques exploits athlétiques : telle est la recette de sa popularité. Il l'applique à la lettre dans *le Guignolo*, où, sous les traits d'Alexandre, fils de filou et filou lui-même, il incarne une sorte d'Arsène Lupin qu'une étoile malicieuse ne cesse d'entraîner dans de redoutables périls, mais qui a le génie de toujours retomber sur ses pieds.

Alexandre déguisé en maharadjah, convoitant les bijoux d'une fausse princesse ; Alexandre revêtu de l'uniforme des officiers du Cadre noir, ratant un simulacre de suicide ; Alexandre poursuivi par des tueurs et des agents secrets qui cherchent à lui ravir un terrible secret dont il est malgré lui le dépositaire ; Alexandre devenu héros national et décoré en fanfare sur l'esplanade des Invalides : ce ne sont là que quelques-unes des péripéties d'une histoire bourrée d'incidents bouffons et de quiproquos vaudevillesques.

Le clou du film est évidemment la séquence où l'on voit Belmondo survolant Venise, suspendu à un trapèze que tire un hélicoptère. Le courage et le sang-froid du comédien forcent notre admiration. Succédant à Belmondo l'enjôleur (brunes, blondes ou noires, de ravissantes créatures succombent à son charme) et à Belmondo le pitre (sa crise de delirium après sa pendaison), c'est Belmondo le casse-cou, troisième personne du mythe belmondesque, qui s'impose alors à nous.

Le titre du film l'indique : *le Guignolo* n'est et ne veut être qu'une guignolade. Evitant les temps morts, se moquant totalement de la cohérence et de la vraisemblance, Georges Lautner imprime à sa mise en scène un rythme de pirouette et de cabriole. Son seul objectif est de nous étourdir, de nous amuser, de nous rendre complices des facéties d'Alexandre. On dira peut-être que les moyens qu'il utilise ne sont pas très nouveaux. Mais pour avoir beaucoup servi, ils n'en restent pas moins efficaces.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Maison de la culture, Nanterre (721-18-81) : l'Appel du fou (sam., 20 h. 30).
Maison pour tous, Courbevoie (333-63-52) : les Legs (sam. et dim., 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Spectacle de ballets (sam., 19 h. 30).
Comédie - Française (296 - 10 - 20) : le Tartuffe (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, Gémier (505-14-50) : la Passion selon Pier Paolo Pasolini (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : la Folie de Chaillot (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : A cinquante ans elle découvrait la mer (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : le Camp du Drap d'or (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. : Dialogue d'une prostituée avec son client (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-11-12) : Théâtre ouvert (sam., 18 h. 30) ; Casta Diva (sam. et dim., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. *et dim., 14 h. et 18* h. 30) ; Moïse (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Théâtre de la Ville (724-11-24) : Academy of Saint Martin (sam., 18 h. 30) ; le Légataire universel (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du Marais (278-66-65) : les Totos-Logiques (sam., 21 h., *dernière*).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Do ré mi pas folle (sam., 18 h. 30) ; Amélia (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie *(sam., 20 h. 30, dernière)*.
Artistic-Athévains (272-26-77) : Quatuor à cordes ; Un silence à soi (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes - Parisiens (296 - 60 - 24) : Silence, on aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Flaubert (sam., 20 h. 30, dernière). — Atelier du Chaudron (328-97-04) : le Prince heureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la *Tempête (328-36-36) : Conte d'hiver* (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Une soirée comme une autre (sam., 20 h. 45, dernière).
Chapelle Saint-Roch (296-46-55) : *Douceur* (sam., *20 h. 30 ; dim.,* 16 h.).
Cité internationale (589-67-57), Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h. 30, dernière). — Resserre : Cotillard et Gru-Gru (sam., 20 h. 30, dernière).
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam., *20 h. 45 ; dim. 17 h.*).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Espace-Marais (271-10-19) : Jacoby, mime (sam., 20 h. 30, dernière).
Forum des Halles (297-53-47) : Négropéen-Express (sam., 20 h. 30). — Chapiteau bleu : la Vie rêvée de Wolfgang Borchert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30) ; Michèle Bernard (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge : les Visages de Lilith (sam., 18 h. 30) ; Mort d'un oiseau de proie (sam., 20 h. 30) ; Idée fixe (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : Albert (sam., 20 h. 15) ; Alain Aurenche (sam., 21 h.) ; Archéologie (sam., 22 h.) ; J. Debatice (sam., 22 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison de l'Allemagne (589-53-93) : Hypérion (sam., 20 h. 30)
Marigny, salle Gabriel (256-04-41) : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Michel (265-35-22) : Duo sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90). I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h .et 18 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : la Belle et la Bête (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Elle est là (sam., *20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30,* dernière). — II : le Soulier de satin (sam. et dim., 16 h., première partie ; sam. et dim., 20 h., deuxième partie).
Palais des glaces (607-49-93) : Lili Calambula (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaine (842-32-25) : le Cavalier seul (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance (320-00-06) : Rose, les épines de la Passion (sam., 22 h. 30).
Poche - *Montparnasse* (548-92-97) : Une place du soleil (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Potinière (261-44-16) : Contes et exercices (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Amphi : la Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Renaissance (208 - 18 - 50) : Viva Mexico (sam., 14 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Salle Valhubert (584-30-60) : Carmosine (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Studio des Champs - Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Studio-Théâtre 14 (527-13-88) : le Grand Ecart (sam., 21 h.).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 18 (229-09-27) : la Senorita (en espagnol) (sam., 19 h.) ; Pierre Villaminte *(sam., 21 h. ; dim.,* 18 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : L'arche du pont n'est plus solitaire (sam., 20 h. 45).
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60) : la Passion à Ménilmontant (dim., 15 h.).
Théâtre-en-Rond (387-75-38) : Sacrée *famille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.* et 20 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30) ; Dracula-Walz (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Pourquoi m'avez-vous appelé ? (sam., 20 h. 30) ; Mythes et termites (sam., 22 h. 15).
Théâtre Noir (797-85-14) : les Enfants de Zombi (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière).
Théâtre Saint-Médard (331-44-84) : Amour pour amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Une chambre pour enfant sage (sam., 21 h. ; dim., 15 h .et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Renaud (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Fontaine (874-74-40) : Jacques Douai (sam., 21 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : Négropéen-Express (sam., 20 h. 30) ; P. Naillant (sam.).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le *Luron (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).*
Montparnasse (320-89-90) : Michel Hermon (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Mathurins (265-90-00) : J.-M. Caradec (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Olympia (742-25-49) : Enrico Macias (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30).
Palais des sports (828-40-90) : Holli*day* on ice (sam., 21 h. ; *dim.,* 14 h. 15 et 17 h. 30).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Ranelagh (288-64-44) : J.-C. Vannier (sam., 20 h. 30).
Salon Permanent (633-12-16) : Benito Gutmacher (sam., 20 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

La danse

Cité internationale (589-38-69) : Free Dance Song (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre Oblique (355-02-94) : Compagnie l'Orne orange (sam., 18 h. 30).
La Forge (371-71-89) : Membres du G.R.T.O.P. (sam., 20 h.) ; L. Greene, H. Yano, R. Noda (Ma) (dim., 20 h.).
Plaisance (320-00-06) : S. Fléchet, J. Siriez, M. Vossen, S Kassap (sam., 18 h. 30).
Palais des congrès (758-22-53) : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des Cygnes) (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les concerts

Lucernaire : A. Asselin (Mozart, Somers, Asselin...) (sam., 19 h. 30).
Ranelagh : M. Moreno, R. Tragan (Bach, Chopin, Bizet, Albeniz, de *Falla, Granados) (sam., 18 h.).*
Eglise Saint-Merri : Hélène Boschi (Bach) (sam., 21 h.) ; (Mozart) (dim., 16 h.).
Notre-Dame : P. Lefebvre (Bach, Franck, Lefebvre) (dim., 17 h. 45).
Théâtre d'Orsay : C. Ivaldi, J. Rouvier (Schubert) ; Trio à cordes de Paris (Bach, Mozart) ; P. Fonta*narosa, F. Lodéon, A. Marion,* J.-C. Pennetier, M. Portal (Schoenberg) (dim., 10 h. 55).
Conciergerie : B. Haudebourg, M. Nordmann (sonates insolites du dix-huitième siècle) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint - Thomas - d'Aquin : E. Hehr (Bach) (dim., 17 h. 45).
Sorbonne, grand amphi : Mikis Théodorakis (Axion, Esti) (dim., 18 h.).
Sainte-Chapelle : Ensemble vocal Venance-Fortunat, dir. M.-N. Colette (monodies liturgiques occidentales et polyphonies primitives du sixième au treizième siècle) (sam., 20 h.) ; Quatuor Parrot (Schütz, Coselli, Monteverdi...) (dim., 18 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Quintette à vent S. Part (œuvres anciennes et contemporaines) (dim., 17 h.).

un métier d'art...

LA BRODERIE

29 mars . 27 avril

Tous les jours sauf jeudis et lundi de Pâques

MUSEE DE LA POSTE

34 boulevard de Vaugirard - Paris 15e - (Tél: 320. 15. 30.)

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 29 - Dimanche 30 mars

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Olivier Franc Quintet (sam., 22 h.).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : Eddie Boyd (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao (sam., 22 h. 30).
Club Saint-Germain (222-51-09) : L. Konitz, R. Urtreger, A. Cullaz (22 h.).
Discophage (326-31-41) : Manoel Da Rosa (sam. et dim., 21 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Dave Burrel Trio (sam. et dim., 21 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Guy Conquett (sam., 20 h. 30).
Eglise américaine : Daniel Cobbi (sam., 20 h.).
Gibus (700-78-88) : Tokow Boys (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Double dose (sam., 21 h. 30).
Palace (246-10-87) : Dexy's Midnight Runners (dim., 17 h.).
Petit-Opportun (236-01-36) : Nazare Pereira (sam., 21 h. 30).
Slow-Club (488-84-30) : Dixie Francis Jazz Group (sam., 21 h. 30).

Dans la région parisienne

Bobigny, Maison de la culture (831-11-45) : Marcovaldo (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Boulogne - Billancourt, T. B. B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Chevilly-Larue, C. C. C. : C. Escoude, D. Lockwood (sam., 21 h.).
Clichy, Théâtre Rutebeuf (264-51-44) : Sur la grand' route (dim., 14 h. 30).
Elancourt, Maison pour tous (062-82-81) : Nicolas Frize, électroacoustique (sam., 21 h.).
Evry, Agora (077-93-50) : Peru Folklorico (sam., 21 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43) : le Revizor *(sam., 20 h. 30 ;* dim., 16 h., dernière). — Studio : Le deuil sied à Electre (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière).
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) : L'échelle des valeurs a perdu ses barreaux (sam., 21 h., dernière).
Marly-le-Roi, M. J. C. (958-74-87) : Tango (sam., 21 h.).
Nogent-sur-Marne, Pavillon Baltard : Lew Lewis, Wreckless, Lovich, Madness (sam., 20 h.) ; Jacno *Strychnine, Jolemac et Flouze,* Fischer 2, The Selecter, Dolce Vita (dim., 15 h.).
Pantin, M. J. C. : Confreectuel (sam., 21 h.).
Saint-Ouen-l'Aumône, M.J.C. (464-05-16) : Joël Bara (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) *aux moins de dix-huit ans*

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. et 22 h., Cinéma italien : les Légions de Cléopâtre ; Padre Padrone : 18 h. : Premier Festival du cinéma italien ; la Macchina Cinema, de M. Bellochio (troisième et quatrième partie) ; 20 h., Hommage à M. Jancso : la Technique et le Rite. — Dim., Premier Festival du cinéma italien, 15 h. : Films sur Venise ; 18 h. : la Macchina Cinema (cinquième partie) ; Notes sur la Cité des femmes, de F. Fellini ; 20 h. : Masculin féminin, de J.-L. Godard ; 22 h., Hommage à M. Jancso : Electre.
Beaubourg (278-35-57), sam., Premier Festival du cinéma italien, 15 h. : Maciste all' Inferno, de G. Brignone ; 21 h. : Jazz Band, de P. Avati ; 17 h., Hommage à A. Lamothe : Mistashipu ; la Grande Rivière ; *19 h., Cinéma soviétique* : Trois dans un sous-sol, d'A. Room. — Dim., Premier Festival du cinéma italien, 15 h. : Quo vadis ?, d'E. Guazzoni ; 21 h. : Storia Senza Parole, de B. Proietti ; 17 h., Hommage à A. Lamothe : Education et enseignement (série) ; 19 h., Cinéma soviétique : Le fan*tôme qui ne revient pas, d'A. Room.*

PAUL COLLINS' BEAT
EUROPE ROCK 80
CONCERT PAVILLON BALTARD
(à 12 minutes du Châtelet par le RER)
DIMANCHE 30 MARS 18 h
DISQUE ET CASSETTE CBS 83895
DON'T WAIT UP FOR ME TO NIGH 45 T CBS 8135
CBS

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (334-26-42).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) (*) U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
L'AVARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562 - 45 - 76) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Gaumont-Sud, 14e (527 - 84 - 50)* ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79 - 79) ; Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'au 31 ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), jusqu'au 31.
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, *8e (359-36-14)* ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, *8e* (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329 83-11) ; Athéna, 12e (343 - 07 - 48), jusqu'au 31 ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée - de - Bois, 5e (337 - 57 - 47) ; Olympic, 14e (542 - 67 - 42) ; Broadway, 16e (527-41-16).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), jusqu'au 31 ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'au 31 ; à partir du 1er : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CHAP'LA (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin-Rouge, *18e* (606-63-26).
LE COMBAT DES SEPT TIGRES (Chin., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ECLIPSE SUR UN ANCIEN CHEMIN VERS COMPOSTELLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Tourelles, 20e (636-31-98).
L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — *(V.f.)* : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'au 31.
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90). — (V.f.) : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GEEL (Fr.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, *6e (325-60-34)*.
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) jusqu'au 31 ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
KWAIDAN (Jap., *v.o.) : Epée de* Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33). Richelieu, 2e (233-56-70). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
MA CHERIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-*Elysées, 8e* (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G C. Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Baugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e *(261-50-32), Bienvenue - Montparnasse*, 15e (544-25-02).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, *6e (544-14-27)* ; Nation, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
1789 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
MON ILE, FARO (Suède, v. o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Le Berlitz, 2e (742-60-33).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, *8e (359-41-18)* ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LES PETITES FUGUES (F.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354 - 34 - 83 ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : *Forum* des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10)
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, *2e (296-80-27), Colisée, 8e* (359-29-46), Ternes, 17e (380-10-41)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07).
LE ROLE EFFACE DE MARIE (Fr.) : *Marais, 4e (278-47-86).*
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.
SCUM (Ang., v.o.) : Quartier latin, 5e (326 - 84 - 65), Marignan, 8e (359-92-82). — V. f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-56-86), jusqu'au 31, Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).
LES SEIGNEURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount - Galaxie, *13e* (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-*90-10*), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
SIBERIADE (Sov., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : *Forum cinéma*, 1er (297-53-74), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
STAR TREK (A.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e *(343-79-17)* ; U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Clichy-Pathé, 18e* (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TAMBOUR (All., v.o. : Boul'-Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit.), v. angl. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
THE PATRIOT GAME (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES TURLUPINS (Fr., Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIOLENCES SUR LA VILLE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40). V.f. : *Montparnasse-83, 6e* (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) jusqu'au 31.
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69).
WOYZECK (All.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), jusqu'au 31 ; la Pagode, 7e (705-12-15).

Les films nouveaux

OLD BOYFRIENDS, film américain de Joan Tewkesbury. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
NOCES DE SANG, film marocain de Souhel Ben Barka. Lucernaire, 6e (544-57-34).
CINQ SOIREES, film soviétique de Nikita Mikhalkov. V.O. : Cosmos, 6e (548-62-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS, film français de J.-P. Aubert. Action République, 11e (805-51-33).
LES GRANDS FESTIVALS, film anglais de Peter Clifton. V.O. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
SACRES GENDARMES, film français de Bernard Launois. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (294-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GUIGNOLO, film français de G. Lautner. Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont - Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

A partir du 1er avril

LES MUPPETS, film anglais de James Frawley. V.O./V.F. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; *Fauvette*, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA CLEF, 21, rue de la Clef : 337-90-90

C'est sur cette terre que j'ai appris à marcher, à jouer, à chasser, à vivre. C'est aussi sur cette terre que j'ai appris qu'il y avait des hommes avides de profits.
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE
Arthur LAMOTHE filme les indiens du QUEBEC

LE LUCERNAIRE 53 NOTRE-DAME-DES-CHAMPS : 544-57-34

NOCES DE SANG
(D'après F GARCIA LORCA)
UN FILM DE SOUHEL BEN BARKA
AVEC
IRENE PAPAS LAURENT TERZIEFF - JAMILA

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.

19 h 10 Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République (à l'occasion de la Semaine internationale de l'enfance).

19 h 30 Six minutes pour vous défendre.
Les prix dans l'électro-ménager.

19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.

20 h Journal.

QUE FAIRE AVEC OU SANS LE BAC ?
2 000 DIPLOMES
3 000 METIERS
500 pages 18 Frs
dans le guide l'étudiant
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

20 h 30 Variétés : En hommage à Bruno Coquatrix.
« Les vingt-cinq ans de l'Olympia », avec G. Bécaud, J. Baker, C. Trenet, S. Distel, J. Gréco, J. Brel, S. Davis, L. Minnelli, C. Aznavour, A. Souchon, E. Mitchell, C. Nougaro, E. Fitzgerald.

21 h 35 Série : Anna Karénine (n° 9).
Réalisation B. Coleman.

22 h 30 Télé-foot 1.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord pas d'accord.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

Les Muppets reviennent.
Au cinéma le 1er Avril
dans leur premier Grand Film.

20 h 35 Les dossiers éclatés : La lame et le manche.
Série de P. Desgraupes. Réalisation A. Boudet, avec A. Deleuze, R. Bertin, M. Cuvelier, V. Vilers...
Inspiré d'événements authentiques sur lesquels pèsent des incertitudes non éclaircies, le récit raconte une énigme qui s'est passée au début du vingtième siècle en Belgique.

22 h 15 Divertissement : Suivez Lecoq.
Autour de l'imitateur : Nicoletta, Renard, Bill Deraime...

23 h 10 Documentaire : Les carnets de l'aventure.
L'Alpe souterraine.
Le monde des gouffres, des cascades et des cavernes.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : la terre... et demain ; Mountain man : J. Smith.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.

20 h Les jeux.

20 h 30 Feuilleton : Les Quatre Filles du docteur March.
D'après L. M. Allott, scénario S. Clauser, réalisation D. Lowell Riche ; avec S. Dey, M. Baxter Birney, A. Dusenberry, E. Plumb, D. Mc Guire, G. Garson, W. Schallert, etc.
Premier épisode d'un feuilleton adapté du célèbre roman de Louisa May Allott par la télévision américaine. Jo, l'une des quatre filles du révérend John March, chapelain dans l'armée de l'Union, rêve de devenir écrivain, mais Amy, sa sœur, lui vole le livre qu'elle est en train d'écrire et le brûle...

22 h 5 Journal.

22 h 25 Champ contre-champ.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Entretiens de carême avec les pasteurs P. de Robert et D. Atger : « Le temps de l'épreuve » (l'épreuve du Père).
19 h. 30, Alexandre Tansman : Œuvre et témoignage (la maturité).
20 h., Carte blanche : « les Microbes d'Hermance », d'A. Perry-Bouquet, avec C. Nicot, D. Mac-Avoy, L. Lemercier, etc.
21 h. 7, « la P'tite Oreille », d'E. Favre.
21 h. 34, *Musique* enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 35, Concert (donné au Münchner Nationaltheater), soirée lyrique : Richard Wagner, « les Maîtres Chanteurs de Nuremberg », par les chœurs et l'orchestre de la Bayrischen Staatsoper, dir. W. Sawallisch, avec D. Fischer-Dieskau, K. Moll, H.-G. Noecker, R. Kollo, P. Schreier, J. Varady et C. Wulkopf.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Alban Berg, par Pierre Boulez; 1 h. 15, Le dernier concert : Festival de Saintes, œuvres d'Etienne Moulinié et M.-A. Charpentier, dir. W. Christie.

Dimanche 30 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Messe.
Liturgie des Rameaux en direct de l'abbaye Saint-Gwenolé de Landevennec (Finistère). Prédicateur : Père Jean de la Croix.

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 TF 1 - TF 1.

13 h Journal.

13 h 20 C'est pas sérieux.

14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.

15 h 30 Sports première.
Tennis, hippisme.

17 h 30 Série : Commissaire Moulin.
Ricochets.

19 h 25 Les animaux du monde.
Le lièvre : face et profil.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « Alexandre le Bienheureux ».
Film français de Y. Robert (1967), avec P. Noiret, F. Brion, M. Jobert, P. Le Person, J. Carmet, T. Shelton, P. Richard (rediffusion).
Un paysan refuse le travail pour consacrer son temps à la sieste, la pêche à la ligne et la contemplation de la nature. Il bouleverse malgré lui la vie de son village. Eloge de la paresse et de la liberté, dans un film ironique et poétique rappelant certains contes de Marcel Aymé. Avec d'excellents acteurs.

22 h 10 Concert.
Prélude à l'après-midi d'un faune, de C. Debussy ; *Concerto n° 2*, de Saint-Saëns ; *Symphonie n° 4*, de Brahms, par l'Orchestre de Lorraine-Metz, sous la direction de Tabachnick.

23 h 30 Journal.

23 h 35 Grand prix automobile de Long Beach.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.

13 h 20 Série : Colorado.
(N° 4)

14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.

15 h 40 Majax : Passe-passe.

15 h 55 Hippisme : Prix du président de la République à Auteuil.

16 h 15 Des animaux et des hommes : les chèvres, les étourneaux.

17 h 10 Série : Un juge, un flic.

18 h 15 Dessine-moi un mouton.

19 h Stade 2

20 h Journal.

20 h 35 Dramatique : « les Parfaits Gentlemen ».
De N. Ephron. Réalisation J. Cooper, avec L. Bacall, R. Gordon, S. Dennis.
Quatre femmes se déguisent en hommes pour fracturer un coffre-fort dont le contenu servira à sauver leurs maris prisonniers.

22 h 10 Magazine de l'image : voir.

23 h Petit théâtre : « Indice quand tu nous tiens ».
De P. Bruneau, avec M. Moretti, M. Duchaussoy.
Gisèle, la bonne, est trouvée morte avec un couteau planté dans le dos.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.

10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage : La vie d'un travailleur marocain à Saint-Malo ; variétés : J. Bojo (Espagne), le groupe Lemchaheb (Maroc), le magicien Rassagi (Tunisie), le groupe turc de Chalette-sur-Loing, les Ronda Minhota (Portugal).

16 h Jeu : Tous contre trois.
Saint-Jean-de-Luz.

17 h Prélude à l'après-midi.
Mozart : *Sonate en ut majeur ; Six Variations en sol mineur sur un chant français.* Violon : G. Poulet ; piano : C.-R. Nandrup.

17 h 35 Théâtre de toujours : « la Nuit des rois ».
De Shakespeare, réalisation J. Gorrie ; avec F. Kendal, C. Arrindel, S. Cusack, A. Mac Cowen, R. Hardy, R. Stevens, T. Peacock et M. Thomas.
Ou la comédie des ambiguïtés : deux intrigues emmêlées, c'est le premier théâtre de l'absurde. Les personnages féminins, qui, à l'époque, étaient joués par des acteurs prenant des habits d'homme, sont le théâtre de travestis.

19h 45 Spécial DOM-TOM.
La chapelle de l'Ile-Royale en Guyane ; l'observatoire de vulcanologie à la Réunion.

20 h Rire et sourire au Comic'Palace.

20 h 30 Les grandes villes du monde : Mexico.
Scénario de J. Tovar et R. Castanedo ; commentaire E. de Roux, réalisation R. Castanedo.

21 h 25 Journal.

21 h 40 L'invité de FR 3 : La valse.
Avec le pianiste Yuri Boukoff. Slave d'origine, allemand par éducation, français d'adoption, Boukoff représente la synthèse des grandes écoles européennes de piano.

22 h 35 Cinéma muet (cycle I. Thalberg) : « Freaks ».
Film américain de T. Browning (1932), avec W. Ford, L. Hyams, O. Baclanova, R. Ates, H. Victor, D. Earles, H. Earles, R. Dione, D. et V. Hilton, P. Robinson (v.o. sous-titrée. Noir. Rediffusion).
Dans un cirque qui exhibe des monstres, la trapéziste, maîtresse du colosse de la troupe, séduit et épouse un lilliputien qui vient de faire un héritage. Elle veut l'empoisonner. Les monstres se vengent.
Un grand film maudit. Tod Browning a utilisé des êtres en marge, de véritables créatures humaines rendues anormales par la nature dont il a pris le parti contre les monstruosités morales des êtres normaux.

FRANCE-CULTURE

16 h. 45, Conférences de carême par le R. P. Sintiac, à Notre-Dame de Paris : « Tous ces mortels qui veulent vivre » (Pardonne-nous comme nous pardonnons).
17 h. 30, Rencontre avec... M. Aziza.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Paul Celan (traduire Celan, cinquième partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Suppléments aux voyages de J. Cartier.
23 h., Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz vivant : Dizzie Gillespie et le quintette du trompettiste Woody Shaw.
20 h. 5, Le concert du dimanche soir (présentation).
20 h. 30, Concert : « Roméo et Juliette, suite n° 2 » (Prokofiev) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en fa mineur » (Chopin) ; « Daphnis et Chloé, suite nos 1 et 2 » (Ravel), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Stanislaw Skrowaczewski, avec Rafael Orozco, pianiste ; 22 h. 30, Une semaine de musique vivante : Anthologie des concerts de France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 30 MARS

— *M. Pierre Mauroy*, député-maire socialiste de Lille, est l'invité du « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, est l'invité de l'émission « Interview - événement » sur R. T. L., à 13 h. 15.

Sondages : R.T.L. reprend la tête

La première série des sondages du C.E.S.P. (Centre d'étude des supports de publicité), effectués du 21 janvier au 28 février auprès d'un échantillon de 3 389 personnes âgées de quinze ans et plus, place R.T.L. en tête des stations de radio (avec 10 042 000 auditeurs, soit 26 % pour l'audience dite « cumulée », c'est-à-dire pour le nombre d'auditeurs ayant écouté au moins une fois dans la journée), devant Europe 1 (9 719 000, soit 25,1 %), France-Inter (7 422 000, soit 19,2 %) et Radio Monte-Carlo (3 804 000, soit 9,8 %). Le nombre total d'auditeurs pour l'ensemble des radios est de 27 229 000.

Rappelons qu'au précédent sondage (*le Monde* du 20 décembre), (Europe 1 avait pris la tête (25 %) devant R.T.L. (22,1 %), France-Inter (17,3 %) et Radio Monte-Carlo (10,5 %). R.T.L. progresse donc nettement, ainsi que France-Inter. Europe 1 est en légère hausse et Radio Monte-Carlo en baisse sensible.

A l'indice du quart d'heure moyen, R.T.L. est également en première position (1 372 000, soit 35 pour mille) devant Europe 1 (999 000, soit 26 pour mille), France-Inter (689 000, soit 18 pour mille) et Radio-Monte-Carlo (519 000, soit 13 pour mille).

Enfin, pour la durée moyenne d'écoute par auditeur, en semaine, les résultats sont les suivants : R.T.L., 167 minutes ; Radio-Monte-Carlo, 155,4 minutes ; Europe 1, 117,7 minutes ; France-Inter, 106,4 minutes.

Pour la télévision, en audience cumulée, TF 1 reste en tête (21,3 millions de téléspectateurs, soit 55,1 %), devant Antenne 2 (18,9 millions, soit 49,1 %) et FR 3 (13,4 millions, soit 34,8 %), la durée moyenne d'écoute étant de 170,8 minutes pour TF 1, 101,3 minutes pour Antenne 2, 81,9 minutes pour FR 3.

La Journée nationale de la télévision par câble

De notre correspondant

Metz. — La première Journée nationale de la radiotélévision par câble a eu lieu vendredi 28 mars, à Metz, en présence de MM. Jean Autin, président de Télédiffusion de France, et Roger Quilliot, président de l'Association des maires des grandes villes de France.

Metz est en effet, avec Nice, la seule grande ville de France à disposer d'un réseau important de télévision par câble. Depuis six mois déjà, environ un millier de foyers messins peuvent recevoir neuf programmes (les trois chaînes françaises, les deux programmes belges, R.T.L. et les trois chaînes allemandes) et douze programmes de radio en modulation de fréquence, dont cinq en stéréo.

Le câblage total de la ville est prévu dans cinq ans. Il concernera alors quarante mille foyers, c'est-à-dire l'ensemble de la population de la ville. Mais d'ores et déjà huit mille foyers ont la possibilité d'être raccordés au réseau.

L'abonnement annuel est de 435 francs et la participation aux frais de raccordement de 260 francs. Ce réseau communautaire de radiotélévision appartient à T.D.F. Il a été concédé à une filiale du groupe Philips, Cenod et Cie, pour une période de trente ans. Cette société a mis en place et exploite le réseau et perçoit les taxes. Mais elle doit, en fonction de la convention qu'elle a signée avec la Ville, verser à cette dernière une indemnité forfaitaire annuelle de 1 % du montant de ses recettes, et raccorder et abonner gratuitement un certain nombre de bâtiments (hôtel de ville, bibliothèque, écoles maternelles et primaires).

Selon M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz, ce système de radiotélévision par câble a pour but d'offrir aux Messins « un service qui, à travers les satellites, leur permettra dans les années à venir d'être à l'écoute de l'Europe et peut-être du monde, mais également de supprimer les forêts d'antennes, qui nuisent considérablement à l'esthétique ». Actuellement, l'antenne de télévision visible est interdite dans le secteur sauvegardé du centre ancien de la ville (mille quatre cents logements concernés) et dans les zones à urbanisation récente. L'objectif est également de dissuader la pose d'antennes dans les zones où l'urbanisation a démarré depuis quelques années.

A l'occasion de cette journée, M. Jean Autin a notamment demandé à l'ensemble des maires des villes de France de se préparer à la télévision par câble. « *C'est le seul moyen*, a-t-il dit, *de préserver dans les années à venir une télévision de qualité sur le plan technique et de couvrir par là même les zones d'ombre.* »

JEAN-CHARLES BOURDIER.

PRESSE

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS EST CRÉÉE AU « MATIN DE PARIS »

Réunis vendredi 28 mars en assemblée générale, les journalistes du *Matin de Paris*, à l'issue du conflit qui les a opposés à M. Claude Perdriel, directeur de la rédaction (*le Monde* des 28 et 29 mars), ont élu le bureau d'une nouvelle société de rédacteurs. M. Bernard Veillet-Lavallée en est le président. Ses statuts devraient être adoptés d'ici deux mois.

Un projet de société de rédacteurs avait été élaboré au moment de la création du quotidien mais avait depuis été mis en sommeil. Le but de cette société de rédacteurs « *réactivée* » est de permettre, selon ses promoteurs, l'expression de l'équipe rédactionnelle concernant notamment la ligne du journal, sans exclure la recherche d'une participation au capital.

● *M. André Audinot*, président du conseil de surveillance de la société de gestion du *Figaro*, a nommé comme représentants de la Société des rédacteurs à ce conseil MM. René Rouveau, secrétaire général adjoint de la rédaction, et Jean-Pierre Cressard, envoyé spécial permanent en Bretagne.

● *« Sud », hebdomadaire indépendant du Languedoc et du Roussillon*, suspend au-delà du 5 avril prochain provisoirement sa parution, annonce-t-on à sa rédaction. Lancé il y a quatre ans par des journalistes professionnels soucieux de s'exprimer plus librement qu'ailleurs, le magazine vendu à six mille exemplaires connaît des difficultés financières. Mais l'équipe envisage une reparution à l'automne prochain.

CARNET

Décès

COLONEL JOSEPH DOUDOT

Les obsèques du
colonel Joseph DOUDOT
ont été célébrées le mercredi 26 mars à Altrippe (Moselle).

[Joseph Doudot fut, avant et pendant la dernière guerre, un des hommes les plus marquants du contre-espionnage français. Fils d'un cultivateur lorrain, il fut affecté dès son service militaire au service des renseignements, où il fit toute sa carrière. En 1930, lieutenant à Metz, il se fit recruter sous plusieurs identités par les antennes du service secret allemand, l'Abwehr, dont il démasqua les agents en France et « intoxiqua » les chefs. En 1940, il avait réussi à démanteler une grande partie du dispositif adverse en France et au Luxembourg.
Mis à l'abri par ses chefs en Afrique du Nord, le 26 juin 1940, il y poursuivit sa tâche. Le colonel Doudot avait pris sa retraite en 1963. Son rôle ne fut connu que ces dernières années, où il accepta de publier ses souvenirs, corroborés par ses anciens chefs.]

— Mme Jean Bowe, son épouse,
Martine et Marcel Boureau,
Dominique et Georges-Marie Duclert,
ses enfants,
Claire, Cécile, Luc, Jean-Emmanuel Boureau,
Vincent, Frédérique, Isabelle Duclert,
ses petits-enfants,
Mme M. J. Moinault, sa sœur,
Cécile et Gérard Altmann,
Jean-Pierre et Michèle Moinault,
Jacques et Huguette Moinault,
Aline de Vrieze,
ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jean BOWE,
ingénieur des Arts et Manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
dans sa quatre-vingtième année, à Jaen (Espagne), le 19 mars 1980.

Les obsèques auront lieu le lundi 31 mars 1980, à 14 h. 15, à l'église réformée du Vésinet, 2, boulevard Franklin-D.-Roosevelt.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Creton-Dubout, ses enfants,
M. Creton Fleury, René, son petit-fils,
Mlle Creton Marie-Laurence, sa petite-fille,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fleury CRETON,
cofondateur du casino
de Divonne-les-Bains,
survenu dans sa quatre-vingtième année, le 25 mars 1980.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière du Château, à Nice.
Avenue de Budé, Genève (Suisse).
19, promenade des Anglais, Nice.

— Mme Maxime Elbaz,
M. et Mme Georges Elbaz et leurs enfants,
M. et Mme Henri Ritterman et leurs enfants (de Londres),
Le docteur Paul Elbaz,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Maxime ELBAZ,
leur époux, père, grand-père et parent, survenue le 28 mars 1980,
4, rue Jobbé-Duval, à Paris (15e).

Les obsèques auront lieu le lundi 31 mars, on se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Louis Velay,
Mme Hélène Velay et sa fille,
M. et Mme Claire et Michel Lesourd et leurs enfants,
Mlle Marie-Laure Velay,
Mlle Marianne Velay,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Velay et leurs enfants,
M. et Mme Max Milner et leurs enfants,
ses frère et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis VELAY,
ingénieur général du génie rural,
des eaux et forêts,
ancien directeur général
au ministère de l'agriculture,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 mars 1980, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques auront lieu à Hadancourt-le-Haut-Clocher (Oise), le lundi 31 mars 1980, à 15 heures, et seront suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera dite ultérieurement à sa mémoire à Paris.

[Né le 4 avril 1917 à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), M. Louis Velay est ingénieur agronome et ingénieur des eaux et forêts. Directeur des forêts en 1965, directeur général de l'administration et du financement au ministère de l'agriculture de 1970 à 1973, inspecteur général de l'agriculture depuis 1973, M. Velay a été vice-président du Conseil supérieur de la coopération de 1974 à 1976.]

Anniversaires

— Le 1er avril 1979,
le docteur Paul DUCAS
quittait subitement ceux qu'il aimait.
En ce premier et triste anniversaire, nous prions ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pensée affectueuse à son intention.

Bienfaisance

— Le Secours de France, que préside Mme Clara Lanzi, publie un appel de l'amiral Levesque en faveur de la campagne d'entraide organisée à l'occasion de Pâques. Le Secours de France (9, rue Bernouilli, 75008 Paris) recueille les dons « pour les combattants de l'Algérie française, anciens prisonniers politiques, harkis, pour les réfugiés du Sud-Est asiatique — dans les camps et hors des camps — et pour tous ceux qui luttent pour la sauvegarde de la civilisation chrétienne ». C.C.P. Paris 16 590 11 D.

Communications diverses

— Conférence de J.-T. Decaris, les 30 mars et 13 avril, à 16 heures : « Sept oracles sur l'avenir de l'Eglise chrétienne : La charge des quatre cavaliers de l'Apocalypse », 20, passage du Mont-Cenis, métro Porte-de-Clignancourt.

« Indian Tonic »
le SCHWEPPES qui vous étonne.
Bitter Lemon :
le SCHWEPPES qui vous renverse.

Chez Les Anges
est ouvert
DIMANCHE MIDI
54, Boulevard de Latour-Maubourg, Paris 7e
☎ 705.89.86 et 555.69.26
FRANCOIS BENOIST
Fermé le Dimanche soir et le Lundi
Parking Esplanade des Invalides

BEETHOVEN
PAR
VICTOR HUGO
Victor Hugo a reçu notre envoyé spécial à Guernesey. Il lui a parlé de la musique française, de l'âme, de Beethoven.
Pas un seul mot de cet entretien imaginaire qui ne soit authentique.
Et aussi les synthétiseurs, Aznavour, le piano, les concerts, les disques...





INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTE

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-12-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ETAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127 avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 18 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIES

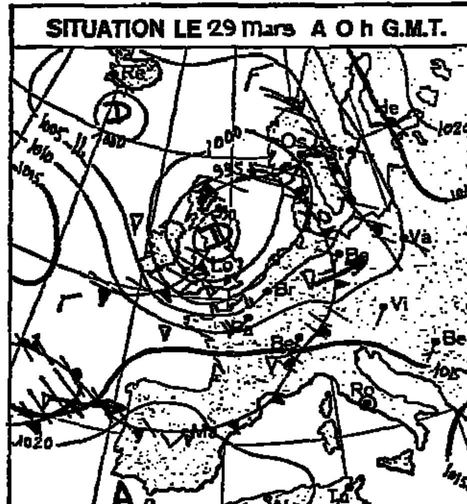
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 h. à 6 h. du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 h. à 4 h. du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 h. à 23 h.).

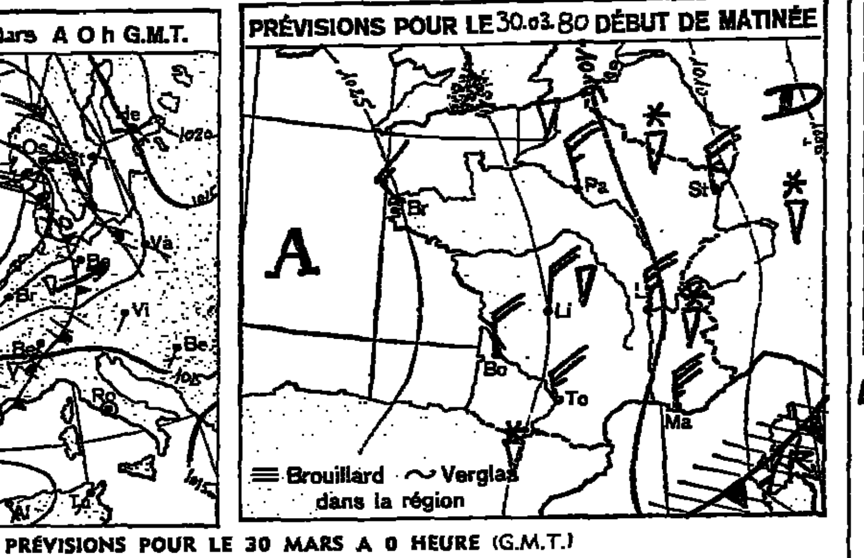
S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

MARS
Jeu 27
Ven 28
Sam 29
EXCEPTE DIMANCHE 30
Lun 31
AVRIL
Mar 1
Mer 2
rendez-vous annuel de l'électronique mondiale
composants électroniques 80
PARIS
27 mars - 2 avril
Porte de Versailles de 9 h à 18 h
Composants - mesure matériaux et produits équipements et méthodes.
Invitation sur simple demande : S.D.S.A. 20, rue Hamelin F 75116 Paris
Tél. 505.13.17 - Telex 630 400 F

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 mars à 0 heure et le dimanche 30 mars à 24 heures :

La profonde dépression des îles Britanniques, accompagnée de vents forts, se déplacera vers le Danemark. Le flux d'air instable plus froid qu'elle dirige sur sa face occidentale pénétrera sur la France, mais sur le proche Atlantique. Il s'atténuera par l'ouest avec le renforcement du champ de pression.

Dimanche, le temps sera nettement plus frais sur la France, surtout le matin. Le ciel sera généralement assez changeant, des éclaircies alternant avec des passages nuageux. On notera encore des averses et des giboulées qui tendront à se localiser, surtout l'après-midi, de la Manche orientale et des Vosges au nord du Massif Central et des Alpes. Au contraire, les éclaircies deviendront plus belles sur les régions de l'Ouest ainsi que près du golfe du Lion. Le mistral et la tramontane s'établiront : les vents, orientés ailleurs au secteur nord-ouest, seront encore assez forts dans les régions orientales tandis qu'ils faibliront sur nos régions occidentales.

Le samedi 29 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,2 millibars, soit 754 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 mars ; le second, le minimum de la nuit du 28 et 29) : Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 21 et 11 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Bourges, 17 et 7 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 15 et 7 ; Cherbourg, 14 et 7 ; Clermont-Ferrand, 17 et 10 ; Dijon, 16 et 8 ; Grenoble, 18 et 10 ; Lille, 16 et 7 ; Lyon, 17 et 11 ; Marseille, 18 et 11 ; Nancy, 16 et 8 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 16 et 12 ; Paris-Le Bourget, 16 et 8 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 15 et 8 ; Strasbourg, 18 et 9 ; Tours, 16 et 9 ; Toulouse, 23 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24 degrés.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 11 degrés ; Amsterdam, 14 et 7 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 16 et 9 ; Bonn, 18 et 7 ; Bruxelles, 16 et 8 ; Le Caire, 22 et 12 ; îles Canaries, 22 et 20 ; Copenhague, 4 et 2 ; Genève, 16 et 10 ; Lisbonne, 17 et 14 ; Londres, 14 et 7 ; Madrid, 20 et 13 ; Moscou, 0 et —2 ; Nairobi, 31 et 18 ; New-York, 11 et 7 ; Palma-de-Majorque, 25 et 8 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 3 et 1 ; Téhéran, 17 et 13.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2639

HORIZONTALEMENT

I. Sert pour nettoyer des tissus abimés. — II. Pour ceux qui veulent s'enfermer dans leur coquille ; Explora la Floride. — III. Mesure ; Opération très utile sur une barbue ; Saint. — IV. Sans avantages ; S'exprimer en persan. — V. Un peu d'espoir ; Pronom ; Fait un mélange ; Est qualifié de pourri quand il ne tient pas ses promesses. — VI. Utile pour ceux qui veulent cueillir des bouquet ; Anneau. — VII. On y trouve ceux qui n'ont pas pu s'échapper ; Qui peut facilement cuire. — VIII. On peut en faire des crayons ; Massif, dans les Alpes ; Utiles pour l'éleveur. — IX. Ouvertures sur des tables ; Une enveloppe très solide. — X. Vient après vous ; Charma des dauphins ; Mot qui peut s'appliquer à tout ce qui est fin. — XI. Mot d'enfant ; Déchiffré ; Rend le contrat nul ; On y voit parfois du sang. — XII. Qui peut nous inciter à fumer ; Ensemble de lignes. — XIII. Un agrément d'autrefois ; Incitas à l'action ; Pas couvert. — XIV. Joli couvert ; Vieux soldat ; Faire bon poids. — XV. Ne dure qu'un temps ; Pas aimable ; Peut faire l'objet d'une recherche quand elle est petite.

VERTICALEMENT

1. Ferme, quand il y a de jolis jumeaux ; Ne peut se défendre que si elle tient debout. — 2. Surveillas ; Abréviation pour un endroit où l'on trouve des légumes ; Résultat d'une soustraction. — 3. Note ; Où l'on peut donc respirer ; Parfois désigné par « C ». — 4. Qui peuvent être facilement avalés ; Fleur. — 5. Devint célèbre grâce à des batailles ; Un homme à qui il faut parfois tendre la perche. — 6. Se conduisit comme une rosse ; Contenait plus d'une pinte ; Le céleri, par exemple. — 7. On y trouve de vieilles ordonnances ; Peut remplacer tout un trousseau. — 8. N'a pas sa langue dans sa poche ; Supprimas. — 9. Petit quand on a fait son beurre ; Ne conserve pas ; N'a pas réponse à tout. — 10. Articles ; Grand nettoyage ; Permettent de rehausser. — 11. Menace celui qui ne prend pas de gants ; Pas vilain. — 12. Transformée ; Bruit ; N'intéresse pas le plongeur ; Est souvent de la « partie ». — 13. Pronom ; Qui ne répondra donc pas. — 14. Article étranger ; Fournit beaucoup de produits ; Symbole chimique ; Conjonction. — 15. Sous forme de protoxyde, peut provoquer des éclats ; Après la licence ; Hors de combat.

Solution du problème n° 2638

Horizontalement. — I. Celebret. — II. Oratoires. — III. Remontant. — IV. Dieu ; Os. — V. En ; Plumer. — VI. Toi ; Rémi. — VII. Téflon ; Il. — VIII. Fluette. — IX. Raie ; La. — X. Ric ; Plie. — XI. Elée ; Ente.

Verticalement. — 1. Corde ; Terre. — 2. Ereinté ; Ail. — 3. Lamé ; Office. — 4. Etoupille. — 5. Bon (cf. « bon-chrétien ») ; Ou. — 6. Ritournelle. — 7. Erasme ; Tain. — 8. Ten ; Emit ; Et. — 9. Stériles.

GUY BROUTY.

La neige toujours exceptionnelle, le ski fantastique, la vraie détente, c'est
VAL D'ISERE
Office de Tourisme
Tél. : (79) 06.10.83

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	296 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	560 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	355 F	506 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

DIMANCHE 6 AVRIL : L'HEURE D'ÉTÉ

En France l'heure d'été entrera en vigueur dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 avril. A 2 heures, les montres et pendules devront être mises sur 3 heures.

Cet horaire d'été cessera d'être appliquée le dimanche 28 septembre à 3 heures du matin.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 30 MARS

« Blois et Ménars », 8 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic.

« Les salons du Conseil d'Etat », 15 h., place du Palais-Royal, grille d'honneur, Mme Garnier Ahlberg.

« Faubourg Saint-Germain, hôtel de Broglie », 15 h., 35, rue Saint-Dominique, Mme Lamy Lassalle.

« Hôtel de Sully, l'art de vivre au XVIIe siècle », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald.

« Le vieux Belleville qui disparaît », 15 h., métro Place-des-Fêtes, Mme Pennec.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée du château, Mme Hulot.

« Le château de Maisons-Laffitte », 16 h. 30, entrée du château, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montmartre, les peintres et les jardins », 10 h. 30, sortie métro Abbesses, Mme Rouch-Gain.

« La construction du Louvre et des Tuileries à travers les siècles », 15 h. 30, angle de l'Oratoire, rue de Rivoli, Mme Rouch-Gain.

« Tableaux flamands et hollandais », 10 h. 30, pavillon de Flore, Louvre (Approche de l'art).

« A la découverte du quartier Notre-Dame », 10 h. 30, 7, rue des Réservoirs, M. Guillemet (Versailles).

« Splendides salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Barbier.

« Palais Bourbon », 15 h., 8, place du Palais-Bourbon, Mme Camus.

« L'Académie française et les autres académies », 15 h., 23, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les archives nationales dans l'hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais de l'hôtel de Sully à l'hôtel de Carnavalet », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, D. Fleuriot.

« Le Sénat, Louis XIII et la Journée des dupes, la duchesse de Berry, les jours fastes du Directoire », 15 h., 12, rue de Tournon, Mme Hauller.

« Pascal et la Rochefoucauld à Port-Royal », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« La Cité, île des amours maudites, des maléfices et des miracles », 15 h., métro Cité, M. de La Roche.

« Coins peu connus autour du Temple », 15 h., métro Temple (Paris inconnu).

« Les catacombes » (lampe él.), 10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« La conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Les salons de l'O.C.D.E. et le château de la Muette », 15 h. 30, 2, rue André-Pascal (Tourisme culturel).

« Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher, M. Teurnier.

« Exposition Monet », 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition (Visages de Paris).

« Au Marais : par le fer ou le poison, de l'hôtel de Sens à celui de la Brinvilliers », 15 h., métro Pont-Marie (Visages de Paris).

LUNDI 31 MARS

« Le château de Vincennes », 14 h. 30, entrée avenue de Paris, Mme Allaz.

« L'église Saint-Roch », 15 h., 296, rue Saint-Honoré, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Cluny », 15 h., 6, square Paul-Painlevé, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Viollet-le-Duc », 15 h., Grand Palais (Mme Angot).

« Exposition Salvador Dali », 14 h., Centre Pompidou (Approche de l'art).

« Histoire et fonctionnement du palais de justice », 15 h., métro Cité (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Construction du Louvre et des Tuileries », 15 h., angle rue de l'Oratoire-rue de Rivoli (Mme Rouch-Gain).

« Thermes romains et hôtel gothique », 15 h., Cluny (Histoire et Archéologie).

« Hôtel Lauzun », 15 h., quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 30 MARS

15 h., 13, rue Etienne-Marcel, « L'épanouissement du cœur et de l'esprit » (Méditation transcendantale).

LUNDI 31 MARS

16 h., UNESCO, salle 4, M. Joseph Stephan Schell : « Le génie végétal : Perspectives et limitations ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 mars 1980 :

UN DECRET

● Portant création d'une prime exceptionnelle en faveur des titulaires de livrets de caisse d'épargne.

UN ARRETE

● Relatif à l'organisation de la campagne rhumière 1980-1981.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AGRICULTURE

La colère des paysans français

(Suite de la première page.)

Cet optimisme est apparemment loin d'être partagé par les organisations paysannes françaises, qui pour la plupart regrettent que l'ajustement du « franc vert » — qui a entraîné la suppression des montants compensatoires — n'ait pas été plus important, s'inquiètent du retard apporté à la fixation des prix communs pour la prochaine campagne et condamnent l'attitude du Parlement européen. Ainsi, M. François Guillaume, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), s'est déclaré vendredi 28 mars « déçu » par le taux de dévaluation du « franc vert ». « *Le ministre n'a demandé que 3,7 % (...). Il aurait pu obtenir l'ajustement total de la monnaie verte au niveau du franc, ce qui nous aurait permis d'obtenir 5 %. Alors, puisque c'est 3,7 % et que l'on veut 11 %, le ministre sait ce qu'il lui reste à faire.* » Le Centre national des jeunes agriculteurs estime lui aussi que l'augmentation des prix agricoles français découlant de cette dévaluation « *compense à peine l'augmentation des charges de production enregistrée depuis le début de l'année* » et « *ne permettra en aucun cas une augmentation du revenu agricole* ». « *Dans ces conditions*, conclut le C.N.J.A., *une augmentation de 7,9 % des prix communautaires en unités de compte s'impose plus que jamais, ainsi que la suppression de la franchise de 1,5 % qui subsiste pour le « franc vert.* »

Seules les chambres d'agriculture, qui considèrent la dévaluation du franc vert comme un « *premier pas* », et la Fédération nationale des coopératives laitières, montrent quelque satisfaction des mesures décidées à Bruxelles, en réclamant toutefois des décisions définitives sur les prix, le plus rapidement possible.

Quant au MODEF (Mouvement de défense des exploitations agricoles familiales) qui réclame une hausse des prix communs de 13 %, il dénonce de façon virulente la « *majorité antipaysanne* » qui s'est exprimée à l'Assemblée européenne, et annonce que les manifestations paysannes doivent continuer « *jusqu'à satisfaction, toutes les possibilités existant pour faire reculer gouvernement et Communauté* ». Il rejoint sur ce point les principales organisations paysannes, la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. ayant également vivement déploré « *l'incroyable manque de sens politique* » et « *l'incapacité* » du Parlement européen.

Sur le terrain, en tous cas, la vigueur des manifestations qui se sont déroulées vendredi à tous les coins de l'Hexagone montre amplement que la déception, l'inquiétude et le mécontentement liés tant à l'attitude des négociateurs britanniques qu'aux propositions de la Commission de Bruxelles et au semi-échec de Strasbourg l'emportent largement sur la satisfaction d'avoir enfin obtenu l'abolition des montants compensatoires. La manifestation la plus importante s'est déroulée à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) où, pour la première fois depuis treize ans, les quatre fédérations bretonnes de la F.N.S.E.A. et du C.N.J.A. avaient appelé à une action unitaire. Celle-ci, également soutenue par le MODEF et les Coopératives laitières des Côtes-du-Nord, a rassemblé pendant plusieurs heures quelque vingt-cinq mille agriculteurs qui, nous signale notre correspondant, ont défilé dans le centre ville dans le calme après avoir entendu divers orateurs et se sont dispersés sans incidents.

A Alençon (Orne), par contre, comme deux jours auparavant à Angers, la manifestation qui a regroupé trois mille agriculteurs a donné lieu à de vifs affrontements avec les forces de l'ordre, lesquels ont fait plusieurs blessés — un C.R.S. et deux manifestants — après qu'un groupe de jeunes eut tenté de forcer la porte de la préfecture.

A Lyon, également, une manifestation devant une fabrique de confiture, que devait visiter M. Raymond Barre, a été dispersée par la police.

De très nombreuses autres actions paysannes se sont déroulées sans heurts : à Poitiers (Vienne), plus d'un millier d'agriculteurs ont bloqué pendant plusieurs heures tous les accès de la ville, en Charente et en Charente-Maritime, une quarantaine de barrages ont perturbé le trafic routier, de même qu'en Indre-et-Loire, en Haute-Marne, où les manifestants ont également bloqué une voie ferrée, en Saône-et-Loire (près de Mâcon), et dans le Nord où des producteures de pommes de terre ont embouteillé l'autoroute Dunkerque-Lille, en organisant un cortège d'une centaine de véhicules. En Seine-Maritime, les agriculteurs ont organisé des défilés dans une dizaine de localités. Dans le Loir-et-Cher enfin, nous signale notre correspondant, des tas de fumier, de purin, de lie de vin ou de fruits avariés, avaient été déposés dans la nuit du 27 au 28 mars devant dix-sept perceptions du département. Tout laisse supposer que la colère qui gagne le monde paysan ne s'apaisera pas d'elle-même. Le président de la F.N.S.E.A. n'a-t-il pas affirmé, comme le Modef, que les manifestations d'agriculteurs se poursuivraient « *jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction* » ?

« La guerre du mouton »

LA COUR DE JUSTICE EUROPÉENNE CONFIRME QUE LA FRANCE EST EN INFRACTION

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La cour de justice européenne de Luxembourg vient de rejeter le recours de la Commission de Bruxelles, qui, en mars 1980, lui avait demandé par une procédure de référé « *d'ordonner des mesures provisoires* » contre la France, autrement dit d'enjoindre à cette dernière de supprimer sans délai les restrictions qu'elle applique aux importations de moutons britanniques. Toutefois — et c'est là l'essentiel — la cour ne rejette pas le recours de la Commission parce qu'il serait injustifié, mais parce qu'inutile. Elle considère que son arrêt du 25 septembre 1979, où elle déclarait que les restrictions à l'importation appliquées par la France étaient contraires au traité, faisait déjà obligation à celle-ci d'ouvrir pleinement ses frontières aux moutons britanniques et qu'il n'y a donc pas de raison de répéter ce qui a déjà été dit.

En d'autres termes, l'arrêt que vient de rendre la cour signifie qu'à son avis la procédure de référé récemment introduite par la Commission n'a pas de signification : mais elle ne donne pas pour autant raison aux thèses françaises : celles-ci, aux yeux de la cour, demeurent dans une situation de complète illégalité.

Ph. L.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable Les rédacteurs du « Monde » sont convoqués, le mardi 15 avril 1980, au siège de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), à 15 h. 30, pour y tenir une assemblée générale ordinaire, convoquée extraordinairement, avec l'ordre du jour suivant :

— Révision de la résolution votée le 18 novembre 1979 ;

— Questions diverses.

L'encadrement du crédit est à nouveau durci

L'encadrement du crédit va être durci encore plus sévèrement qu'on ne l'avait prévu ; c'est ce qui ressort de la publication des normes de progression des concours bancaires pour le second semestre 1980, et donc pour l'année tout entière. Non seulement ces normes marquent une diminution, puisque la progression annuelle revient pour les grandes banques, de 4 % à 3,50 %, pour les banques moyennes, de 7 % à 6 %, et pour le crédit à la consommation de 9 % à 7 %, comme on pouvait le penser, mais un nouveau tour de vis est donné en matière de réintégration des crédits désencadrés. Parmi ces derniers, dont la progression est (ou plutôt était) libre, figurent essentiellement le financement à moyen terme des exportations, les crédits d'équipement pour les économies d'énergie, les crédits professionnels avec caution mutuelle et, surtout, les prêts complémentaires d'épargne-logement et les prêts immobiliers conventionnés. Traditionnellement, l'augmentation de ces crédits désencadrés est très rapide (30 % à 40 %), ce qui provoque un gonflement général de la masse des crédits distribués, et un « *dérapage* » par rapport aux normes fixées pour chaque année.

Pour limiter ce « *dérapage* », une première tranche égale à 15 % de la progression annuelle de ces crédits avait, à l'automne 1977, été réintégrée dans l'encadrement global. Ce pourcentage avait été porté à 20 % en 1978, à 30 % à l'automne 1979, à 40 % pour le premier semestre 1980 et, tout récemment, à 50 % à partir du 1er mai 1980. Etaient spécialement visés les crédits au logement, dont la délivrance s'est notoirement accélérée avec la reprise de l'inflation. Ils le sont encore plus, puisque, à partir du 1er avril 1980, l'augmentation des prêts complémentaires d'épargne-logement est réintégré dans l'encadrement pour *sa totalité*, ce qui équivaut à réintégrer 65 % à 67 % des crédits désencadrés au lieu des 50 % prévus. Pour le premier trimestre 1980, une progression de 7,50 % a été admise, soit 32 %, sur une base annuelle. Les pouvoirs publics accentuent donc le freinage de la création monétaire par les banques, l'un des rares moyens qui leur restent pour lutter contre l'inflation (peut-être même le seul).

Selon l'INSEE

LES CHEFS D'ENTREPRISE N'ATTENDENT PLUS D'AUGMENTATION DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

« *La production industrielle continue d'augmenter à un rythme lent. Un regain de demande s'est manifesté à la fin du premier trimestre* », écrit l'INSEE au vu de sa dernière enquête mensuelle (mars) auprès des industriels français.

Ce résultat « *interrompt la dégradation des carnets de commandes et des stocks de produits finis observée au cours des trois mois précédents. Les carnets rejoignent leur maximum de novembre dernier grâce à une amélioration de la demande intérieure : les carnets-étranger, qui ont peu varié depuis le début de l'année, demeurent en deçà de leurs niveaux de l'automne* ».

Que va-t-il se passer au deuxième trimestre ? « *Dans la suite des phases d'optimisme et de pessimisme qui alternent depuis un an, le mois de mars marque une dégradation du climat général : en moyenne, les chefs d'entreprise n'attendent plus d'augmentation de l'activité industrielle. Leurs perspectives personnelles de production correspondent encore à une lente croissance, mais elles s'infléchissent depuis la fin de l'année dernière.*

Enfin, en ce qui concerne les prix, l'I.N.S.E.E. note : « *Après la flambée du début de l'année, les hausses de prix à la production devraient être un peu moins nombreuses au cours des prochains mois, notamment dans le secteur des biens intermédiaires.* »

PRÉCISIONS AU SUJET DE LA HAUSSE DE CERTAINS LOYERS

Le ministère de l'environnement et du cadre de vie a rappelé, le vendredi 28 mars, les grandes lignes de la réglementation de l'augmentation des loyers de secteur « libre ».

Pour les baux prévoyant la révision du loyer sur la base de l'évolution de l'indice de la construction avec comme référence le quatrième trimestre, l'augmentation du loyer pour la prochaine période annuelle ne pourra être supérieure à 9,8 %.

Dans deux cas, les propriétaires d'appartements du secteur « libre » peuvent appliquer des hausses plus importantes, précise le ministère : s'il y a eu des travaux importants ou si le loyer est « manifestement sous-évalué » (de plus 10 %) par rapport aux loyers du même groupe. L'augmentation supplémentaire par rapport à la norme peut alors atteindre 4 % pour un bail annuel et 8 % répartis en deux ans pour un bail triennal.

● *Les allocations minimales de chômage sont augmentées de 7,3 % au 1er avril* sur décision du conseil d'administration de l'UNEDIC, l'allocation journalière minimum de base passe de 57 francs à 61,50 francs, la garantie de ressources minimale de 65,55 francs à 70,75 francs et l'allocation spéciale minimum est fixée à 76,98 francs.

PAYS-BAS

● *Le déficit de la balance néerlandaise des paiements* a pratiquement doublé en 1979, se situant à 4,5 milliards de florins contre 2,3 milliards en 1978. Le déficit commercial ne représentant que 0,4 milliard, l'essentiel de ce résultat est imputable aux transactions « invisibles », principalement à la baisse des recettes des services. Les investissements néerlandais à l'étranger se sont élevés à 4,6 milliards en 1979, et les investissements étrangers aux Pays-Bas à 2,4 milliards de florins. — (*A.F.P.*)

R.F.A.

● *L'indice ouest-allemand des prix à la consommation* a augmenté de 0,6 % en mars, selon des résultats encore provisoires de l'Office fédéral des statistiques. Cette augmentation, analogue à celle enregistrée en février, porterait le taux annuel à 5,8 %, contre 5,6 %. Il faut remonter à octobre 1975 pour enregistrer en R.F.A. un tel pourcentage. L'indice définitif ne sera communiqué que dans une quinzaine de jours. — (*A.F.P.*)

STAGES LINGUISTIQUES INTENSIFS



C. P. Brandt, Directeur des Etudes IBC

« *Mes collaborateurs et moi avons pour tâche d'enseigner les langues le plus rapidement possible*
» *Nous misons sur la qualité et nos ressources nous permettent de satisfaire les besoins de la plupart des participants.*
» *Nos cours ont lieu dans les grandes villes européennes et offrent ainsi aux participants le maximum de possibilités pour mettre en pratique leur connaissance de la langue étudiée* »

Cours de deux ou quatre semaines toute l'année

Anglais LONDRES | Français PARIS | Allemand BONN-VIENNE | Espagnol BARCELONE | Suédois STOCKHOLM



INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGES

5, rue Boudreau - 75009 PARIS - Tél. : 742-91-85

Veuillez me faire parvenir votre brochure d'information détaillée sur vos stages linguistiques intensifs

Nom ....

Adresse ....

PAYS .... Tél. ....

AFFAIRES

M. DURAND-RIVAL QUITTE LE GROUPE SIDÉRURGIQUE SACILOR - SOLLAC

M. Pierre Durand-Rival, administrateur-directeur général de la société sidérurgique Sacilor et président-directeur général de la filiale Sollac, a démissionné de ses fonctions le vendredi 28 mars 1980. Il est remplacé à Sacilor par un administrateur vice-président, M. Robert Piron, et deux directeurs généraux.

[Né le 1er juillet 1930 à Chambéry (Savoie), ingénieur du corps des ponts et chaussées, M. Pierre Durand-Rival était entré en 1963 dans le groupe Sacilor. Bourreau de travail et homme à poigne, il avait dirigé la construction de l'usine de Gandrange, en Lorraine, en 1967-69, pour se voir confier ensuite celle du chantier géant de l'usine de Fos, dont le fonctionnement a été très vite satisfaisant sur le plan technique, phénomène très rare. Son départ, dont la rumeur courait depuis plusieurs mois, ne semble pas être provoqué par des divergences d'opinion notables avec M. Jacques Mayoux, mais plutôt à des « états d'âme ».]

F. R.

CONJONCTURE

L'augmentation des prix en France : la dangereuse contrepartie de la prospérité des entreprises

Comment expliquer que, depuis le début de l'année, les prix français augmentent ausis rapidement ? Est-ce le signe avant-coureur d'un dérapage général qui mettrait en quelques mois la France dans une situation comparable à celle de la Grande-Bretagne avec des prix et des salaires évoluant au rythme de 20 % l'an ?

Il est un peu trop facile de trouver chaque mois à la hausse des prix des causes extérieures : le pétrole, l'or et l'argent, les matières premières... L'explication — n'en déplaise aux pouvoirs publics, — n'est pas satisfaisante. D'une part, elle ne justifier pas tout ; d'autre part, elle dissimule le fait que producteurs et commerçants mettent à profit ces « *causes extérieures* » pour accroître leurs marges bénéficiaires au lieu de les stabiliser, voire de les réduire.

L'accélération des prix de détail que l'on constate était prévisible. Elle trouve son origine dans la flambée des prix qui s'est produite à partir de janvier 1979 au niveau de la production des biens intermédiaires : produits chimiques, caoutchouc, métaux. A l'époque, on incriminait les hausses des matières premières. Cette flambée, restée circonscrite jusqu'au printemps, s'est ensuite étendue aux biens de consommation, puis, à partir de novembre 1979 aux biens d'équipement. Cette irrésistible contagion qu'avait fort bien décrite l'INSEE a certes été très aggravée par les hausses à répétition des prix pétroliers. La crainte de ces augmentations, l'impression communément répandue qu'elles étaient inéluctables ont déclenché une formidable vague d'achats anticipés d'où un climat d'euphorie assez artificiel.

Mais, outre qu'il s'agit bien du comportement d'entreprises françaises, le mouvement de hausse avait pris naissance avant la psychose des augmentations pétrolières. Si inflation il y a, celle-ci est donc bien en grande partie une affaire interne.

En fait, les chefs d'entreprise, portés par le libéralisme ambiant, augmentent leurs prix et accroissent leurs marges. L'amélioration de leur situation financière a permis à l'industrie française de se désendetter vis-à-vis du système bancaire, mais aussi d'investir. Les bons résultats de 1979 (une croissance de 4 % du produit intérieur était impensable il y a encore six mois...) ne sont pas sans rapport avec la prospérité des firmes. Le signe le plus évident en est la nette accélération des investissements : en 1979, ceux-ci auront augmenté de 4,5 % en volume contre 2,6 % en 1978. Encore la morosité de la conjoncture au début de 1979 (froid, grèves, inquiétude) dissimule-t-elle le bond assez étonnant du deuxième semestre : + 8 % en volume par rapport au premier semestre.

Dans le commerce — où les marges n'ont pratiquement pas cessé de s'arrondir depuis 1974, — la prospérité s'est traduite par de l'embauche (plus de quarante mille l'année dernière) et par des hausses de salaires suffisamment fortes pour laisser un gain net de pouvoir d'achat d'environ 2 %.

Non seulement donc les hausses de prix qui se produisent actuellement étaient prévisibles, mais elles sont la contrepartie de choix qui ont eu des aspects positifs sur la croissance, les investissements, l'embauche — dans le commerce du moins, — l'équilibre financier des entreprises.

Reste à savoir si la période très inflationniste que nous venons de vivre est en train de s'achever. Le ralentissement prévisible de l'activité économique, conséquence quasi inéluctable du prélèvement pétrolier, tendrait à le faire croire. Le renversement — à la baisse — du cours des matières premières depuis cinq semaines est un signe. Les mesures monétaires et budgétaires prises par les Etats-Unis, mais aussi par le Japon et la R.F.A., confortent cette hypothèse. Reste que quand producteurs, commerçants, consommateurs, jouent — consciemment ou non — de l'inflation, il est bien difficile de dire avec certitude quand et comment ils changeront d'attitude.

ALAIN VERNHOLES.

LES PRIX DE DÉTAIL EN FÉVRIER (%)

	EN 1 AN (février 1980 par rapport à février 1979)	EN 6 MOIS (février 1980 par rapport à août 1979)	EN 3 MOIS (février 1980 par rapport à nov. 1979)	EN 1 MOIS (février 1980 par rapport à janvier 1980)
● ENSEMBLE	+ 13,4	+ 6,6	+ 3,8	+ 1,1
● ALIMENTATION	+ 9,8	+ 5	+ 2,2	+ 0,6
Produits à base de céréales	+ 12,9	+ 6,4	+ 1,7	+ 0,6
Viandes de boucherie	+ 8	+ 3,8	+ 2,4	+ 0,6
Porc et charcuterie	+ 12,8	+ 6,6	+ 3,9	+ 1,3
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 10,5	+ 9,2	+ 2,8	+ 0,4
Produits de la pêche	+ 11,5	+ 6,9	+ 3,2	+ 0,9
Laits, fromages	+ 9,2	+ 4	+ 1,8	+ 0,6
Œufs	+ 8,8	+ 15	+ 3,8	— 2,5
Corps gras et beurres	+ 2,7	+ 0,6	+ 5,3	+ 2,7
Légumes et fruits	+ 8	+ 3,2	+ 0,8	=
Autres produits alimentaires	+ 10,6	+ 5,2	+ 2,1	+ 0,4
Boissons alcoolisées	+ 5,5	+ 3,2	+ 2	+ 1
Boissons non alcoolisées	+ 13,1	+ 7,7	+ 1,7	+ 0,2
● PRODUITS MANUFACTURES	+ 16,3	+ 8,4	+ 5,3	+ 1,5
1) Habillement et textiles	+ 11,6	+ 6,3	+ 2,2	+ 0,7
dont :				
— Vêtements de dessus	+ 9,8	+ 4,7	+ 1,3	+ 0,4
— Autres vêtements et accessoires	+ 12,6	+ 6,9	+ 2,6	+ 0,9
— Articles chaussants	+ 13,9	+ 8,4	+ 2,6	+ 0,7
— Autres articles textiles	+ 11,1	+ 6	2,8	+ 1
2) Autres produits manufacturés	+ 17,4	+ 8,9	+ 6,1	+ 1,7
— Meubles et tapis	+ 11,6	+ 5,7	+ 3	+ 0,9
— Appareils ménag. électr. et à gaz	+ 8,7	+ 5,3	+ 1,9	+ 0,8
— Autres articles d'équip. du ménage	+ 14,6	+ 7,2	+ 3,7	+ 1,2
— Savons de ménage, prod. détersifs et prod. d'entretien	+ 15,1	+ 8,2	+ 3,5	+ 0,8
— Articles de toilette et de soins	+ 10,5	+ 5,3	+ 3,3	+ 2,2
— Véhicules	+ 12,9	+ 5,9	+ 3,3	+ 1,5
— Papeterie - librairie - journaux	+ 11,1	+ 5,5	+ 3,4	+ 1,1
— Photo, optique, électro-acoustique	+ 3,5	+ 1,9	+ 0,8	+ 0,4
— Autres articles de loisir	+ 8,7	+ 4,9	+ 2,7	+ 0,9
— Combustib., énergie	+ 29,2	+ 13,8	+ 12,4	+ 1,8
— Tabacs et produits manuf. divers	+ 27,6	+ 16	8,4	+ 3,9
● SERVICES	+ 12,1	+ 5,5	+ 2,9	+ 0,8
Services relatifs au logement	+ 12,1	+ 6,2	+ 3,7	+ 0,5
dont :				
Loyers	(+ 11,2)	(+ 6)	(+ 3,5)	(=)
Soins person., soins de l'habillement (1)	+ 11,1	+ 4,6	+ 1,9	+ 0,5
Services de santé	+ 7,3	+ 1,5	+ 1,2	=
Transports publics	+ 14,5	+ 5,1	+ 2,8	+ 1,4
Services d'utilisation de véhic. privés (2)	+ 15	+ 7,1	+ 3,5	+ 1,9
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 13,7	+ 6,7	+ 3,9	+ 1,3
Autres services (3)	+ 11,2	+ 5,5	+ 1,8	=

(1) Le poste « soins personnels, soins de l'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage de films, redevance O.R.T.F., etc.

SOCIAL

Après les médecins, les dentistes augmentent unilatéralement leurs honoraires de 6 %

Après les médecins, les dentistes à leur tour entrent dans la guerre des tarifs, en décidant d'augmenter unilatéralement leurs honoraires de 6% à compter du 31 mars. La confédération nationale des syndicats dentaires (C.N.S.D.), qui avait déjà lancé un ordre de grève — avec fermeture des cabinets le 31 janvier — et qui regroupe la majorité des chirurgiens-dentistes a donné les consignes suivantes : l'acte chirurgical passe de 8,90 F à 9,40 F et le soin prothésique S.C.P. de 9,20 F à 9,80 F. Les assurés seront à nouveau les principales victimes de cette majoration sauvage.

Le C.N.S.D. explique que les chirurgiens ne sont plus en mesure de maintenir la qualité des soins avec des tarifs bloqués depuis juillet 1979, alors que l'inflation se poursuit. Autres arguments : le gouvernement « *repousse la mise en application d'un accord technique conclu avec la sécurité sociale sur l'amélioration de la prise en charge des soins d'orthopédie-dento-faciale* (cet accord permettrait de « couvrir » plus largement les « redressements » des dents des enfants), et les remboursements dentaires de la sécurité sociale insuffisants. « *En 1978, les Français ont dépensé 14 milliards de francs pour leurs soins dentaires, et les remboursements de la sécurité sociale ont été de 3,8 milliards de francs...* »

E.G.F. propose aux syndicats plusieurs formules d'aménagement du temps de travail

Les directions générales d'E.G.F. ont, le 28 mars, proposé aux syndicats plusieurs aménagements du temps de travail. Soit : activité à mi-temps, à 75 % ou à 80 % pour les femmes et les hommes de toutes catégories ; amélioration des congés, au titre de l'ancienneté, allant jusqu'à une semaine supplémentaire après cinquante-cinq ans d'âge ; congés de préparation à la retraite atteignant dix-huit jours pendant la dernière années ; et congé sans solde, quel qu'en soit le motif, de vingt jours par an maximum, le salaire correspondant étant retenu sur la prime de productivité.

D'autre part, plusieurs améliorations sont offertes sur les indemnités urbaines (+ 25 %), les retraites (par intégration de la prime de productivité) et la compensation de certains frais d'études.

Le même jour, le personnel des neuf centrales thermiques ou nucléaires du Sud-Est ont fait grève à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. sans entraîner de délestage.

Enfin, à Tours, mille cinq cents employés d'E.D.F. ont manifesté contre des réformes de structures réduisant les relations avec les usagers.

LE C.N.P.F. ET LA TAXE A LA FORMATION

Non à l'affectation autoritaire Oui à un effort libre en faveur des pactes pour l'emploi

L'affectation de la taxe d'apprentissage (0,5 %) et de la contribution à la formation (1,1 %) doit « rester dans les mains des entreprises », affirme le C.N.P.F., précisant les déclarations de M. Chotard, vice-président du C.N.P.F.

« Nous n'entendons pas que l'on continue à utiliser les fonds de la formation continue pour les pactes pour l'emploi », avait déclaré M. Chotard à Besançon. Sur la foi de cette déclaration, « le Monde » du 27 mars avait titré : « M. Chotard : il ne faut plus consacrer les fonds de la formation continue aux pactes pour l'emploi ».

Au C.N.P.F., on rappelle que M. Chotard avait aussi déclaré, comme l'avait signalé notre correspondant : « Hormis l'exigence prioritaire des pactes pour l'emploi, rien ne justifie qu'on prélève (des fonds sur les entreprises) pour des affectations qui leur échappent. » Y a-t-il contradiction entre ces deux déclarations ? En fait, ce que rejette *le* C.N.P.F., *c'est* l'affectation autoritaire de ces taxes et, à la veille d'un débat parlementaire sur la formation alternée, *il* demande que l'affectation autoritaire de 0,2 % — pris sur les 1,1 % et consacré aux pactes — soit supprimée. Mais le C.N.P.F. entend *toujours* consacrer un effort aux pactes pour l'emploi, quelle que soit la forme qui sera donnée à ce type d'initiative. En revanche, *il* entend mesurer *lui*-même cet effort et le répartir à sa guise sans avoir à passer par l'Etat.

ÉTRANGER

Au Danemark

Escroquerie sur des vins français

La société danoise Erik Troels Smith, importatrice de vins français en gros, a avoué avoir falsifié quatre cent mille bouteilles de vin de Bordeaux, étiquetées pomerol et saint-émilion, en mélangeant du vin provenant effectivement de ces deux régions avec du vin provenant d'une autre région de France. C'est ce qu'a révélé enfin de semaine l'Association des négociants danois en vins et spiritueux (USOD), après avoir effectué une enquête à la demande d'un de ses membres. Le dernier, un autre importateur, M. Erling Carle, avait, il y a une dizaine de jours, accusé la maison Erik Troels Smith, de vendre les bouteilles incriminées à des prix si bas que le doute plane sur l'authenticité de la provenance.

Tout en confessant son escroquerie, qui aura des suites judiciaires, notamment pour infraction à la législation douanière, l'importateur danois a mis hors de cause son fournisseur français, la maison Sichel à Bordeaux. Celle-ci a bien expédié des tonneaux de saint-émilion et de lalande-de-Pomerol non millésimé.

Cette affaire d'escroquerie à l'embouteillage pose à nouveau le problème des livraisons « en vrac » et des « transformations » qu'elles peuvent subir.

Tout récemment, des bouteilles de faux châteauneuf-du-pape étaient vendues au Danemark à des tarifs défiant toute concurrence. On a assez vite découvert qu'il s'agissait là de vins d'origine sud-américaine et nord-africaine qui étaient mis en bouteilles aux Pays-Bas et munies de fausses étiquettes d'origine.

Il y a trois semaines, une importante affaire de fraude internationale sur des vins français était découverte par les douanes américaines : un vin ordinaire de Bourgogne, expédié aux Pays-Bas « en vrac », y avait été embouteillé et promu « qualité supérieure » puis réexporté, avec de faux certificats, vers la Grande-Bretagne pour y être étiqueté et finalement expédié aux Etats-Unis, où il était vendu plus de 50 francs la bouteille. Toutes ces affaires, qui portent un préjudice certain aux vins français, montrent amplement que, pour les vins d'appellation contrôlée, seul l'embouteillage sur les lieux de production peut donner quelques garanties à l'acheteur.

Dixième producteur mondial de pétrole

L'INDONÉSIE RISQUE DE CONNAITRE UN DÉFICIT DE SON COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Indonésie va probablement connaître un déficit de son commerce extérieur malgré les importantes rentrées de devises procurées par ses ventes de pétrole et de gaz, prévoit la Banque mondiale dans un rapport confidentiel.

L'Indonésie produit environ 85 millions de tonnes de pétrole par an et se classe au dixième rang mondial. Aux prix de 1979, ses ventes de gaz et de pétrole stagneraient (du fait d'une très forte croissance de la consommation intérieure) alors que les autres exportations de l'Indonésie n'augmenteraient que de 2,4 à 3 % en valeur constante. A l'inverse, les importations augmenteraient beaucoup (+ 13 % en volume), du fait d'une croissance économique de 7,5 % l'an.

Dans la meilleure des hypothèses (1) ce *déséquilibre ferait* passer l'excédent commercial de 3,2 milliards de dollars pour l'année budgétaire 1979-1980 à *800 millions* pour *1980-1981* et à une situation déficitaire en 1982.

La Banque mondiale estime que l'excédent record de la balance générale des paiements, qui pourrait atteindre 3,4 milliards de dollars pour l'année budgétaire 1980-1981, diminuerait ensuite progressivement pour n'être plus que d'un milliard de dollars en 1985. Certaines prévisions de la Banque font même état d'un déficit en 1985 de la balance générale des paiements.

(1) *Dans l'hypothèse qui prévoit un freinage de la consommation nationale par une hausse de 40 % des prix intérieurs pétroliers en 1980 et de 25 % les années suivantes.*

GRANDE-BRETAGNE

● *Le gouvernement britannique* limitera à 15 % la participation étrangère au capital de British Aerospace, la société nationale de construction aéronautique. Cette décision prendra son sens lorsque la société sera partiellement dénationalisée, a indiqué, le 24 mars, M. Adam Butler, ministre adjoint de l'industrie, au cours du débat aux Communes sur le projet de loi devant autoriser cette dénationalisation.

Le Monde DE L'ÉDUCATION

Numéro d'avril

L'ORIENTATION APRÈS LA CINQUIÈME ET LA TROISIÈME

- La formation des architectes
- Jeunes Africains à Paris

En vente partout : 7 F

TRANSPORTS

A LYON-SATOLAS : inquiétude pour le « pont » vers le Nigéria.

(De notre correspondant.)

Lyon. — Le pont aérien qui reliait l'aéroport de Lyon-Satolas à la ville de Kano au Nigéria et alimentait l'usine de montage de véhicules Peugeot installée à Kaduna vit-il ses derniers jours ? Sera-t-il interrompu à l'échéance du 31 mars ? Ce serait un rude coup pour la compagnie privée U.T.A. qui assure ce trafic. Cinquante à soixante personnes, pour la plupart employées sur place par des sociétés de travail intérimaire, seraient licenciées. Si le bateau est finalement préféré à l'avion par les autorités nigérianes, l'aéroport lyonnais subira, lui aussi, un lourd manque à gagner.

Des conversations sont en cours entre les différentes parties intéressées.

Ce pont aérien, mis en exploitation à la fin de 1975, supportait un trafic important : une dizaine de vols hebdomadaires assurés en Boeing 747 tout cargo, soit une charge par avion de 117 tonnes représentant cent vingt véhicules à monter. Les autorités nigérianes veulent, aujourd'hui, soutenir l'activité du port de Lagos : l'acheminement jusqu'à l'usine de montage de Kaduna (800 kilomètres) sera assuré par le chemin de fer.

« *Il n'est pas sûr que l'arrivée de 50 000 tonnes par an de matériel par voie maritime soit en mesure de réactiver l'ensemble d'un port*, commente M. Jean Chemain, directeur de l'aéroport de Satolas. *Mais tous les arguments économiques ont été épuisés. La chambre de commerce de Lyon, concessionnaire de l'aéroport, devra donc se livrer à un nouvel examen budgétaire. La perte financière peut être estimée à quelque 5 millions de francs pour cette année, c'est-à-dire que cela annulera pratiquement les bénéfices que nous envisagions pour cet exercice. Il y aura inévitablement une réduction de nos capacités d'autofinancement.* »

Le tonnage de fret qui transite par Satolas va s'effondrer. En 1979, sur 54 800 tonnes « avionnées », 40 500 étaient dues au pont aérien de Peugeot. Le trafic résiduel de pièces détachées urgentes, qui ne pourra être assuré par bateau, sera loin de combler une perte soudaine des trois quarts du tonnage.

Du côté des responsables de l'aéroport, on ne veut pourtant pas dramatiser à l'excès la situation. M. Chemain conclut : « *L'ouverture de la liaison avait été une bonne surprise et une bonne affaire. Nous savions que cet apport ne serait pas éternel. Enfin, le fret Satolas-Kano a toujours été traité à part du trafic marchandises normal.* »

CLAUDE RÉGENT.

abano terme!!!
kurhotel COLUMBIA ★★★★
kurhotel SMERALDO ★★★
CURE ET SANTE PENDANT VOS VACANCES
Tradition et hospitalité Hôtels en situation merveilleuse, entourés de parcs-jardin. Toutes les cures de beauté et jeunesse. Traitements au bain de boue et physiothérapie pour rhumatismes, arthrites, fractures, obésité etc... Grandes piscines thermales et tennis. Grotte sudatoire - parking - cuisine excellente, tous conforts et service. Soirées dansantes et amusements. Prix hors saison: pension complète dès FrF 95 à FrF 145, avec cure dès FrF 135 à FrF 185. Demandez prospectus et offres spéciales pour les lecteurs de LE MONDE. Tél. 049/669606.-
****

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Mouvements divergents

Poursuite de la hausse aux Etats-Unis, à un rythme encore assez rapide, stabilité en Europe, et même léger recul en France, telle a été la physionomie de la semaine sur le front mondial du taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, où le niveau général du taux continue à monter lentement sous l'effet des mesures restrictives prises par les autorités monétaires, l'argent entre banques s'est élevé passagèrement jusqu'à 22 %. Pour l'instant, les établissements qui avaient, il y a huit jours, porté leur taux de base *(prime rate)* de 18,50 % à 19 %, en avertissant que c'était insuffisant, ont procédé à une nouvelle augmentation (+ 0,50 %) soit 19,50 % pour la Citibank en fin de semaine. Le marché s'attendait à une majoration de 1 % mais c'est peut-être pour la semaine prochaine...

Ce « traitement de cheval » va-t-il durer ? Aussi longtemps, *probablement*, que la demande de crédit n'aura pas fléchi, et que le Congrès n'aura pu voter une réduction des dépenses budgétaires : *certains sénateurs* réclament même une diminution des impôts...

En Europe, en revanche, c'est la stabilité, *comme* si le niveau du taux se « décrochait » de celui des Etats-Unis. En Allemagne fédérale, les autorités monétaires *n'ont* pas jugé bon de relever à nouveau le taux d'escompte (7 %) : il faudrait une majoration de 3 à 4 % au minimum pour freiner les sorties de capitaux, *et un nouveau relèvement* de 1 % ne ferait que pénaliser l'économie ouest-allemande outre-Rhin, l'argent vaut donc toujours entre 10 % et 10,70 % de un mois à un an, le nouvel emprunt fédéral à dix ans ayant toutefois été lancé au taux record de 10 %.

En France, sur le marché à court terme, la stabilité a régné, avec même une baisse de 1/4 % à 1/8 % en fin de semaine (13 1/4 % à un mois, 13 3/4 % à trois mois et 13 7/8 % à six mois). Il est vrai que la santé insolente du franc permet aux autorités monétaires de *baisser un peu leur* garde et de ne suivre que les taux allemands et encore... L'encadrement quantitatif du crédit a *au moins un bienfait*, celui d'éviter le freinage par les taux comme celui que tentent les Etats-Unis.

Sur le marché des obligations, en revanche, la montée se poursuit à un rythme lent il est vrai (+ 0,10 % à + 0,20 %). Selon les indices Paribas, le rendement actuariel brut se situant, en fin de semaine, à 13,43 % contre 13,40 % pour les emprunts d'Etat, à 14,48 % contre 14,30 % pour les emprunts publics et à 14,98 % contre 14,87 % pour le secteur privé. Les experts s'attendent encore à une majoration de 0,20 % à 0,30 %.

Il est vrai que, en trois mois, le marché aura absorbé près de 30 milliards de francs d'émissions. Citons, cette semaine et la suivante, le Crédit Mutuel (500 millions de francs à 14,90 % en taux actuariel brut), la C.A.E.C.L. (750 millions de francs à 14,79 %), le Crédit Mutuel (2,6 milliards de francs à 14,67 %, pratiquement déjà placés dans le réseau de la « banque verte »). A signaler une coquille typographique qui nous a fait écrire, la semaine dernière, que la Caisse des *Dépôts*, à *l'instigation* des pouvoirs publics, « renoncerait » à faire monter les taux, c'est « recommencerait » qu'il fallait *lire, encore que* la Caisse *s'en* défende.

Ladite Caisse, en tout cas, dont les ressources proviennent *pour moitié du remboursement* et des intérêts de ses prêts, et pour moitié des dépôts des Caisses d'épargne, a quelques soucis.

La première quinzaine de mars serait désastreuse pour les Caisses d'épargne, où, cette fois-ci, les retraits l'auraient emporté sur les dépôts. Le relèvement de 1 % sur le taux des livrets, porté de 6,50 % à 7,50 %, décidé par l'Elysée, sera sans doute insuffisant pour renverser la tendance. Il est vrai que M. Monory souhaite développer l'épargne « longue » : il est *servi* mais aux dépens de l'épargne courte.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

L'ascension du dollar se poursuit
Fermeté du franc et faiblesse du deutschemark

Pendant combien de temps le *DOLLAR montera-t-il encore ?* Réponse : aussi longtemps que les taux d'intérêt seront presque deux fois plus élevés aux Etats-*Unis qu'en Europe ou ailleurs.* C'est pourquoi la monnaie américaine a continué à monter invariablement cette semaine, tan-*dis que, par contrecoup, les* monnaies réputées « fortes » encore récemment (deutschemark, franc suisse, yen) continuaient *à s'affaiblir. Le FRANC FRAN*ÇAIS a été particulièrement vigoureux, notamment à l'égard du D.M.

Quant à l'or, le cours de l'once de 31,15 a continué à s'affaiblir lentement.

Rumeurs de réévaluation du franc

Dès le début de la semaine, le dollar reprenait son ascension, malgré un léger fléchissement du taux d'intérêt sur l'eurodollar. Mais le raffermissement lent et continu des taux outre-Atlantique, et le maintien des taux européens à leur niveau antérieur, notamment en Allemagne fédérale (voir en rubrique marché de l'argent), relançaient de plus belle la course à la hausse du DOLLAR. C'est très simple : les opérateurs internationaux empruntent des *D.M.* et des francs suisses à 10,50 % ou 7,50 %, et vendent ces devises contre des DOLLARS pour les placer 19 % et plus sur le marché des EURODOLLARS. Rien ne peut prévaloir contre cette logique, que ce soit une hausse de 1,4 % du prix de détail en février aux Etats-Unis (+ 16,8 % en taux annuel, et 13 % en un an) ou la très forte augmentation du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis (5,6 milliards de dollars, niveau record).

En contrepartie, la baisse du DEUTSCHEMARK s'est poursuivie ; pour les motifs énoncés précédemment, en y ajoutant la perspective d'un déficit croissant de la balance des paiements courants. A cet égard, on sait que le gouvernement ouest-allemand a placé auprès de l'agence monétaire saoudienne pour plus de 3 milliards de dollars de bons à échéance comprise entre deux et quatre ans. En attendant, la Bundesbank est très peu intervenue pour freiner la baisse du D.M., jugeant inutile, sans doute, de gaspiller ses munitions.

Ce fléchissement de la monnaie ouest-allemande est à rapprocher *d'une hausse continue du FRANC* FRANÇAIS, à nouveau en tête du système monétaire européen. Après celle de l'Italie, la balance des *paiements* courants de la France est la plus favorable en Europe actuellement, les entrées de capitaux, déjà fortes au *deuxième semestre 1979*, se poursuivent actuellement. Cette fermeté a contraint la Banque de France à acheter des DEUTSCHE-*MARKS, jeudi, en quantité pour* empêcher le D.M. de tomber au-dessous de son cour-plancher à Paris *(2,30330 F)*. Une telle fermeté, il est vrai, est due, en partie, à l'échéance de fin de mois et de fin de trimestre qui oblige les étrangers, qui paient souvent en *FRANCS* nos exportations, à acheter cette monnaie. Mais la montée du franc est perceptible depuis un certain nombre de semaines, au point que la rumeur a couru d'une réévaluation du franc. C'est sans doute aller un peu loin : les experts chagrins rappellent que, en décembre 1975, la Banque de France *devait précisément sou*tenir le D.M., et que, deux mois après, le FRANC, fortement attaqué, devait quitter le « serpent »... *Mais*, pour l'instant, il *monte*, et même un peu trop vite, ce qui préoccupe le gouvernement.

La LIVRE STERLING n'a pas suivi *intégralement* le DOLLAR dans sa montée, mais elle a quand même progressé sensiblement vis-à-vis de toutes les monnaies.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a été soumis à d'assez larges fluctuations, mais semble néanmoins orienté à la baisse, retombant au niveau des 475-480 dollars touchés la semaine précédente. A Londres, les experts pensent que ce dernier niveau pourrait être consolidé, mais n'excluent pas un fléchissement jusqu'à 400 dollars l'once. Cela dépendra du cours du dollar et des taux d'intérêt, les capitaux internationaux préférant actuellement se placer en EURODOLLARS à près de 20 %. — F.R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	2,1750	9,6624	3,9650	4,1901	67,2292	4,5838	1942,81
	—	*2,1820*	*9,5298*	*3,8839*	4,0956	*66,2237*	*4,4894*	1906,63
New-York	2,1750	—	22,5098	54,8546	51,9076	3,2351	47,4495	0,1119
	2,1820	—	22,8963	56,1797	53,2765	3,2948	48,6026	0,1144
Paris	9,6624	4,4425	—	243,69	230,59	14,3723	210,79	4,9734
	9,5298	4,3675	—	245,36	232,68	14,3904	212,27	4,9982
Zurich	3,9650	182,30	41,0354	—	94,6275	5,8977	86,5005	2,0408
	3,8839	178,00	40,7555	—	94,8321	5,8649	86,5127	2,0370
Francfort	4,1901	192,65	43,3652	105,6774	—	6,2326	91,4116	2,1567
	4,0956	187,50	42,9765	105,4494	—	*6,1845*	*91,2272*	2,1480
Bruxelles	67,2292	30,9100	6,9577	16,9555	16,0446	—	14,6666	3,4603
	66,2237	30,3500	6,9490	17,0505	16,1694	—	14,7509	3,4733
Amsterdam	4,5838	210,75	47,4395	115,6061	100,3932	6,8181	—	2,3593
	4,4894	205,75	47,1093	115,5898	109,6164	6,7792	—	2,3546
Milan	1942,81	893,25	201,0692	489,9890	463,6646	28,8984	423,84	—
	1906,63	873,80	200,0686	490,8988	465,5301	28,7907	424,69	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, *de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.*

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21 3	Cours 28 3
Or fin (kilo en barre)	75400	70750
— (kilo en lingot)	75490	71400
Pièce française (20 fr.)	680	660 10
Pièce française (10 fr.)	393	398
Pièce suisse (20 fr.)	537	521
Union latine (20 fr.)	558	515
● Pièce tunis. (20 fr.)	501	500
Souverain	679	656
● Souverain Elizabeth II	748	750
● Demi-souverain	660	66
Pièce de 20 dollars	286.	2830 30
— 10 dollars	1403	1438
— 5 dollars	93	858
— 50 pesos	3145	3137 50
● — 20 marks	561	615
— 10 florins	543	541
● — 5 roubles	355	353

Les « cours des principaux marchés » de matières premières seront publiés dans « le Monde » daté 1er avril.

MATIÈRES PREMIÈRES

Forte baisse de l'argent

METAUX. — *Les cours de l'argent métal ont connu un véritable effondrement en tombant jusqu'à 10 dollars à New-York, en cours de semaine, alors qu'ils étaient montés à environ 50 dollars en février. Les remous provoqués sur les marchés des matières premières, aux Etats-Unis notamment, par certaines opérations à caractère spéculatif, ont entraîné une vague de dégagements et des appels de marge répétés de la part de la clientèle de firmes de courtage confrontées ainsi à des difficultés potentielles. La Commission américaine des marchés à terme gardait cependant la tête froide et décidait de réduire les marges de couverture sur l'argent, tout en se refusant à suspendre les transactions.*

Malgré une certaine stabilisation des cours de l'or, en fin de semaine, les cours du cuivre subissaient l'influence de la chute de l'argent et accusaient une très sensible baisse. Les stocks du Metal Exchange de Londres enregistraient, d'autre part, une augmentation de 2 525 tonnes à 117 350 tonnes.

Repli des cours du plomb dont les stocks à Londres se sont accrus de 1 075 tonnes à 9 825 tonnes. Un producteur des Etats-Unis a annoncé une baisse de son prix de vente de 2 cents à 48 cents la livre.

DENREES. — *Les cours du cacao ont, dans l'ensemble, été soutenus, voire en légère hausse à Paris. Les marchés étaient généralement calmes dans l'attente des résultats de la réunion à Londres des producteurs et des consommateurs qui doivent décider de l'avenir de l'accord international dont l'expiration intervient le 31 mars.*

Les cours du sucre n'ont pas renouvelé leur ferme orientation de la semaine précédente. Une firme londonienne a cependant estimé que la production mondiale de la campagne 1979-1980 serait de 85,52 millions de tonnes, soit 5,4 millions de tonnes de moins que la consommation prévue. La production de l'Europe occidentale serait de 17,28 millions de tonnes et la consommation de 15,82 millions de tonnes.

مكبرة من الأصل

هكذا من الأصل

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

La baisse, sans risque

SEMAINE DU 24 AU 28 MARS

RIEN ne va plus au palais Brongniart. Les bonnes paroles de M. Monory ne suffisent apparemment plus pour enflammer l'épargne populaire et la diriger vers la Bourse. En effet, non seulement les cours ont baissé pour la sixième semaine consécutive (— 2 % environ) mais l'activité déjà très faible ces derniers temps s'est encore ralentie. Et nettement, comme en témoigne le tableau ci-dessous... Les plus optimistes, qui espéraient que les SICAV avaient gardé en réserve une grosse partie des souscriptions recueillies en décembre 1979, pour investir massivement au dernier moment ont été bien déçus. Il ne reste en effet légalement qu'une seule séance — lundi prochain — pour acheter des actions avec l'argent recueilli en 1979. Il serait évidemment douteux que les « très avertis » gérants de SICAV aient attendu l'extrême limite pour faire leur travail...

La semaine avait pourtant commencé par une hausse d'environ 0,6 % selon l'indicateur instantané. « Reprise technique, on ne peut pas baisser tous les jours », disaient les uns. « Reprise justifiée par les propos du président de la République ce week-end à Lyon », prétendirent les autres, moins nombreux il est vrai. Reprise sans lendemain, en tout cas, puisque le mouvement de baisse reprenait dès la séance suivante, annulant, et au-delà, la maigre avance acquise la veille. Mercredi, nouveau redressement, limité certes, mais touchant surtout le compartiment le plus « sensible » de la cote, à savoir les pétroles. Les valeurs de l' « or noir » allaient d'ailleurs reprendre le lendemain la tête du mouvement de baisse. Par solidarité avec leurs consœurs américaines frappées par une taxe sur les « super-profits ». Mais aussi pour des raisons qui leur sont propres. Esso ayant par exemple annoncé que le puits de Saucède (gaz) ne donnerait pas tous les résultats escomptés, après que la Compagnie française des pétroles eut elle-même démenti les rumeurs fantaisistes d'une nouvelle découverte au Yémen où elle n'a précisément aucun permis ni quelconque intérêt. Bref, la baisse s'est progressivement étendue à l'ensemble de la cote, et l'indicateur instantané perdait 1,25 % en fin de séance. La chute s'est certes nettement ralentie à la veille du week-end (— 0,3 %) mais autour de la corbeille le sentiment était assez mauvais.

L'art de « boursicoter » devient de plus en plus ardu. Suivre les activités et les résultats d'une entreprise ou d'un secteur, disposer même de « bons tuyaux » ne suffit plus. La grisaille du paysage politique n'est pas de nature à susciter le moindre intérêt, ni le moindre petit frisson autour de la corbeille. « Aujourd'hui », se plaint un habitué du palais, « il faut suivre les taux d'intérêt, les marchés des changes, ceux de l'or, de l'argent et autres matières premières... Ce n'est plus possible ! » D'autant plus que tous ces marchés apparaissent complètement déboussolés.

Dans un tel contexte la déclaration que vient de faire M. Monory au neuvième Congrès mondial des clubs d'investissement à Paris prend un sens tout particulier. « Le capital à risque constitue un facteur indispensable au progrès, au même titre que le travail », a dit le ministre. Sans préciser si les Français devaient risquer les deux...

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La tendance est demeurée assez maussade sur le marché des obligations où désormais les taux des emprunts anciens se rapprochent de ceux offerts par les derniers émetteurs.

Déjà chargé, le calendrier des émissions va encore s'alourdir en avril, mois durant lequel les émissions envisagées devraient être de l'ordre de 10 milliards de francs.

Le *Crédit hôtelier* ouvrirait le feu avec un emprunt de l'ordre du milliard. Il serait suivi par le *Crédit agricole*, dont on dit qu'il chercherait à placer près de 2 milliards de francs d'obligations.

	28 mars	Diff.
4 1/2 1973	1 833	— 2
7 % 1973	5 760	— 150
10,30 % 1975	85,10	— 0,75
10 % 1976	87,10	— 0,35
P.M.E. 10,6 % 1976	86,10	— 0,45
P.M.E. 11 % 1977	87,10	— 0,60
8,80 % 1977	93,05	— 0,96
10 % 1978	84,30	— 0,05
9,80 % 1978	82,65	— 0,85
9,45 % 1978	81,35	+ 0,09
8,80 % 1978	80,30	— 0,10
9 % 1979	78,20	— 0,35
10 % 1979	82,90	+ 0,05
10,80 % 1979	86,50	+ 0,10
12 % 1980	94,50	— 0,50
C.N.E. 3 %	3 700	— 39

Banques, assurances, sociétés d'investissement

L'action *Cofimeg* ouvrira droit pour 1979 à la perception d'un dividende de 11,30 F (dont 2,58 F non déclarable) contre 10,60 F. Le bénéfice net atteint, plus-values comprises, 74,4 millions de francs contre 69,9 millions. La société, toutefois, n'a pas donné de précisions sur le montant de ces plus-values.

L'action *Séquanaise de Banque* rapportera pour 1979 un dividende global de 24,30 F contre 20,25 F, le bénéfice net passant de 14,18 millions de francs à 17 millions de francs.

Le résultat net consolidé de la *Cie Bancaire* pour 1979 atteint 327 millions de francs (+ 11 %).

En raison de la hausse brutale des coûts de refinancement, les comptes de l'exercice 1979 chez *Bail Equipement* accusent une sérieuse baisse d'un exercice sur l'autre (— 24 % pour la société, — 21 % pour le groupe). Les ressources antérieures obtenues à des conditions plus favorables ont permis néanmoins d'atténuer l'effet de ces baisses. Une restauration de la rentabilité est escomptée. Les actions ouvriront droit pour 1979 à un dividende de 22,50 F (+ 7 %).

	28 mars	Diff.
Bail Equipement	200	— 2,50
B.C.T.	97	+ 6
E. Rothschild	155,10	— 0,90
Cetelem	176	inchangé
Chargeurs Réunis	236	+ 1
Cie Bancaire	292	+ 3,50
C.C.F.	157,40	— 2,60
C.F.F.	420	— 5
C.F.I.	233	inchangé
Crédit du Nord	58,10	+ 0,90
Eurafrance	318	— 7
Financ. Paris	222	+ 7
La Hénin	368	— 5
Locafrance	198,70	— 3,30
Locindus	340	— 19
Midi	889	— 1
Prétabail	489	— 6
Pricel	228	— 2
Schneider	148,50	— 4,50
Suez	270	inchangé
U.C.B.	159	— 10

Immobanque versera pour 1979 un dividende de 25,50 F contre 23 F.

La *Compagnie financière des Pays-Bas* annonce pour 1979 un bénéfice net de 219,46 millions de francs (+ 14,1 %). Le résultat du groupe, consolidé avec celui de la *Cie Bancaire* contrôlé à 45 %, ressort à 1.147 millions de francs. Calculé selon la méthode précédente, il atteint 698 millions (+ 21,8 %). Le dividende global est fixé à 22,50 F contre 19,95 F (+ 11,2 %). Le résultat par action passe de 33,50 F à 39,78 F, et la valeur estimatrice de chaque titre est évaluée à 469 F contre 430 F.

Le *Crédit hôtelier* ouvrirait le 503 884 actions au prix de 200 F, à raison d'une action nouvelle pour vingt anciennes (5 % du capital). Par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts, l'Etat effectuera une offre publique de vente de ses droits de souscription, ce qui portera à 12 1/2 %, la part du capital obtenu par des actionnaires autres que la jouissance publique.

Alimentation

Les actionnaires du *Casino* encaissent pour 1979 un dividende global inchangé de 54 F, bien que la société annonce un bénéfice net de 84,8 millions de francs accru de 22,54 %. La distribution, il est vrai, s'applique à un capital accru de 20 % (1 action gratuite pour 5).

	28 mars	Diff.
Beghin-Say	160	+ 0,40
B.S.N.-G.-Danone	864	— 23
Carrefour	1 577	— 41
Casino	1 250	— 9
Gén. Occidentale	273	— 5
Guyenne et Gasc.	346	— 23
Martell	472	— 8
Moët-Hennessy	470	— 19
Mumm	410	— 49
Olida-Caby	195	— 0,20
Pernod-Ricard	262,50	— 2,50
Perrier	246	— 14
Radar	474	— 11
St-Louis Bouchon	134,50	— 0,50
Saupiquet	241	— 8
Veuve Cliquot	799	— 21
Viniprix	467	— 31
Nestlé	7 550	— 440

Filatures, textiles, magasins

Le redressement de la situation de « Dollfus-Mieg » s'est confirmé. Pour 1974, les résultats, après profits exceptionnels et provisions, se traduisent par un bénéfice net de 1 million de francs contre une perte de 60,7 millions de francs en 1978. Le bénéfice net consolidé, intérêts des tiers inclus, devrait avoisiner 65 millions de francs (soit 20 F par action, intérêts des tiers exclus), contre une perte nette de 14,7 millions de francs en 1978. La marge brute d'autofinancement passe de 104 millions de francs à plus de 220 millions de francs. Comme on pouvait raisonnablement le prévoir, et « compte tenu des perspectives de l'année en cours », la distribution d'un dividende, interrompue en 1977, est reprise à raison de 6 F avoir fiscal compris, contre 4,50 F pour 1976.

	28 mars	Diff.
Agache-Willot	503	— 5
B.H.V.	101	— 0,50
C.F.A.O.	355	— 1
Darty	453	— 1
Dollfus-Mieg	66,50	+ 2,70
Galeries Lafayette	147,90	— 7,60
La Redoute	445	— 4
Lainière Roubaix	42	— 3
Prénatal	29,50	— 0,55
Printemps	104,10	— 2
Roudière	250	inchangé
S.C.O.A.	40,25	— 0,65

« Euromarché » annonce un bénéfice consolidé de 61,19 millions de francs contre 31,81 millions de francs. Le dividende global est porté de 21 F à 27 F.

Bâtiment et travaux publics

A la suite des O.P.E. proposées par *Lafarge* aux actionnaires minoritaires de trois de ses filiales (*le Monde* des 16-17 mars), les parités d'échange suivantes ont été fixées : 5 actions *Lafarge* pour 9 *Carbonisation Entreprise céramique* ; 5 *Lafarge* pour 4 *Plâtrières de France* et 2 *Lafarge* pour 3 *Sablières de la Seine*. Toutes les actions *Lafarge* offertes sont créées jouissance du 1er janvier 1980.

	28 mars	Diff.
Auxil. d'Entrep.	439	inchangé
Bouygues	595	— 4
Chim. et Routière	130	— 5
Ciments Français	136	— 12
Dumez	625	— 199
Ent. J. Lefebvre	250	— 3
Gén. d'Entrep.	176,10	— 16,40
Gds Trv. Marseille	498	— 10
Lafarge	230	— 7,50
Maisons Phénix	554	— 32
Poliet et Chausson	221	— 1

Le bénéfice net de *J. Lefebvre* pour 1979 a baissé de plus de 28 % pour revenir à 20 millions de francs en raison des pertes subies sur un chantier au Yémen du Nord et des conditions climatiques en France. Du coup, le dividende global est maintenu à 21 F.

Matériel électrique, services publics

Matsushita Electric Works annonce pour l'exercice 1979, clos le 30 novembre dernier, un bénéfice net consolidé de 18 milliards de yens contre 13,98 milliards de yens.

Le président de *Schlumberger* table, pour 1980, sur un accroissement de 15 % du chiffre d'affaires du groupe et de 25 % des bénéfices.

L'année écoulée a été très mauvaise pour la *C.E.M.*, en raison notamment de la médiocrité des commandes de biens d'équipement. De ce fait, une perte fortement accrue de 72,83 millions de francs (compte tenu des bénéfices des filiales) a été enregistrée contre 37,52 millions de francs.

Un redressement des résultats est escompté pour 1980. *Sony* annonce, pour le printemps de 1979-1980, une augmentation de 342,6 % de son bénéfice net, liée notamment à l'engouement pour ses produits vidéo.

	28 mars	Diff.
Alsthom-Atlant.	56,10	— 4,40
C.E.M.	48	+ 0,80
CIT-Alcatel	1 011	— 18
C.G.E.	328	— 4
Crouzet	285,20	— 9,80
C.S.F.	412,10	— 9,40
Gén. des Eaux	388	+ 3
Legrand	1 380	inchangé
Lyonn. des Eaux	422	+ 5,90
Machines Bull	57,50	— 0,60
Matra	8 600	— 70
Mot. Leroy-Somer	674	— 11
Moulinex	75	— 1,20
P.M. Labinal	225	— 4,80
Radiotechnique	273	+ 1
S.E.B.	201	— 1,10
Signaux	606	— 25
Téléméc. Electr.	745	— 10
Thomson-Brandt	186	— 8,50
I.B.M.	245	— 6
I.T.T.	104	— 1,90
Schlumberger	442,50	— 2,80
Siemens	563	— 12

Maigres résultats, en 1979, pour *Merlin Gerin*, dont le bénéfice net revient de 35 à 16,1 millions de francs au niveau du groupe, la baisse des profits est moindre : 35 millions de francs contre 39 millions de francs.

Métallurgie, constructions mécaniques

L'exercice 1979 a été moins mauvais pour *Creusot-Loire* que le précédent, dont la perte nette revient de 333 à 226 millions de francs.

L'*Alspi* versera à ses actionnaires, pour 1979, un dividende global de 9,75 F, contre 8,70 F, sur un bénéfice net de 27,8 millions de francs, contre 24,6 millions de francs.

Arbel annonce, pour 1979, un bénéfice net de 7,23 millions de francs, contre 5,65 millions de francs, et un dividende global de 20,25 F, contre 18,75 F.

La *Générale de Fonderie* a dégagé, pour 1979, un bénéfice plus élevé que prévu, qui s'élève à 61,9 millions de francs — les estimations portaient sur un chiffre de 55 à 60 millions de francs, — contre une perte de 61,9 millions de francs. Le résultat net consolidé atteint 43 millions de francs, contre un déficit de 47 millions de francs. La distribution du dividende, arrêtée en 1977, est reprise sur la base d'un montant global de 9 F, contre 13,50 F pour 1976.

	28 mars	Diff.
Alspi	94	+ 5
Av. Dass.-Bréguet	809	+ 15
Babcock-Fives	130	— 0,10
Chiers-Châtillon	15,25	— 0,25
Creusot-Loire	63	+ 0,50
De Dietrich		P.C.
FACOM	415	— 14
Ferodo	331	— 3
Gén. de Fonderie	195,10	— 3,90
Marine-Wendel	40	inchangé
Métal.-Normandie	53,90	+ 1,40
Penhoët	255,50	— 9,60
Peugeot-Citroën	233,50	— 1,50
Poclain	211	— 4
Pompey	94,50	+ 0,50
Sacilor	25,50	— 0,30
Sagem	771	— 21
Saulnes	57,50	— 0,80
Saunier-Duval	126	— 44
Usinor	13,10	inchangé
Vallourec	76,50	— 1,50

Pétroles

« Esso SAF » double son dividende dont le montant global passe de 9 F à 18 F. Le bénéfice net comptable, il est vrai est passé de 86 à 199 millions de francs.

	28 mars	Diff.
Elf-Aquitaine	1 225	— 50
Esso	265,50	— 43,50
Franç. des Pétroles	243,10	— 4,90
Pétroles BP	103	— 7
Primagaz	237	— 0,50
Raffinage	171,50	— 7
Sogerap	171	— 7
Exxon	240,50	— 9,50
Petrofina	649	— 56
Royal Dutch	385,10	— 9,90

Produits chimiques

Le bénéfice net consolidé de *Roussel-Uclaf*, pour 1979, devrait être de l'ordre de 105 millions de francs, contre 103,5 millions de francs l'année précédente (dont 8,3 millions de francs correspondant à des écritures de régularisation des comptes antérieurs). Le chiffre d'affaires du groupe progresse de 14,4 %, à 4 518 millions de francs.

	28 mars	Diff.
C.M.-Industries	328	— 8,50
Institut Mérieux	698	— 5
Laboratoire Bellon	341	— 18
Nobel-Bozel	43,80	— 1,70
Pierrefitte-Auby	136	+ 4,80
Rhône-Poulenc	118,40	— 3,10
Roussel-Uclaf	232	— 5
B.A.S.F.	383	— 9
Bayer	259	— 12
Hoechst	253	— 5,20
I.C.I.	34,85	— 0,15
Norsk-Hydro	375	— 63

Mines, caoutchouc, outre-mer

	28 mars	Diff.
Imetal	97	— 16
Kléber	53	— 3,60
Michelin	717	+ 4
Penarroya	84,50	— 7,50
Charter	13,70	— 0,20
INCO	95,10	— 11,90
R.T.Z.	32,30	+ 0,50
Union Minière	104	— 5
Z.C.I.	2,49	— 0,31

Mines d'or, diamants

D'après le groupe minier *Union Corporation*, la production d'or du monde occidental a été, en 1979, la plus faible depuis quatre ans, tombant à 961 tonnes, contre 969 tonnes l'année précédente, et 968 tonnes en 1977. Dans ce total, la production sud-africaine a continué de compter pour 73 % (705 tonnes contre 706 tonnes et 700 tonnes respectivement). Les experts du groupe évaluent à 220 tonnes seulement (contre 410 tonnes et 401 tonnes) les ventes nettes des pays communistes à l'Occident (principalement l'U.R.S.S.), ce qui constitue aussi le chiffre le plus bas depuis 1975 (149 tonnes), mais, selon eux, les disponibilités mondiales ont été gonflées en 1979 de 610 tonnes par les ventes d'or monétaire (Etats-Unis, F.M.I.), contre 255 tonnes en 1978, et 287 tonnes, en 1977, ce qui a porté les quantités disponibles à 1 791 tonnes (contre 1 634 tonnes et 1 658 tonnes). Toutefois, la spéculation et la thésaurisation ont absorbé 441 tonnes de métal précieux, contre 79 tonnes, en 1978, et 250 tonnes, en 1977, le plus gros volume, en fait, depuis la crise de 1974 (534 tonnes).

	28 mars	Diff.
Amgold	317,50	— 14,50
Anglo-American	47,40	— 6,10
Buffelsfontein	118	— 16
De Beers	39,90	— 0,7
Free State	209,50	— 10,50
Goldfields	44,30	— 1,70
Harmony	82,50	+ 2
President Brand	137	— 3,80
Randfontein	269	— 13
Saint-Helena	150	+ 2,70
Union Corporation	56,10	+ 1
West Driefontein	268	— 19
Western Deep	140,90	— 8,10
Western Holding	238	— 4,90

Valeurs diverses

L'*American Express* porte son dividende trimestriel de 45 à 50 cents.

SITRAM va distribuer une action gratuite pour dix.

Essilor a dégagé 64,59 millions de francs de bénéfice pour 1959, la progression ressortant à 24,8 % à structures comparables. Le dividende global est porté de 30 à 37,50 F.

	28 mars	Diff.
A.D.G.	195,90	— 2,10
L'Air Liquide	486	— 10
Arjomari	153,50	+ 1
Bic	470	— 18
Club Méditerranée	335	+ 3
Essilor	792	+ 12
Europe 1	918	— 2
Gle Ind. Part.	140,50	— 2,50
Hachette	233	— 9
J. Borel Int.	152	+ 7,90
L'Oréal	607	— 8
Navigation Mixte	149,50	— 37,50
Nord-Est	35,30	— 0,80
Presses de la Cité	262	— 10
P.U.K.	95,20	— 2,70
St-Gob.-Pt-à-M.	125,90	+ 0,90
Skis Rossignol	701	— 49
U.T.A.	157	+ 2

Bourses étrangères

NEW-YORK

Inquiétante nervosité

D'un vendredi à l'autre, la baisse s'est ralentie cette semaine à Wall Street, l'indice Dow Jones ne perdant en effet que 8,51 points à 777,65, grâce à une très forte reprise (+ 17,67) enregistrée à la veille du week-end.

Mais le résultat final, somme toute assez satisfaisant après la chute de la semaine précédente (26,53 points), ne saurait faire oublier que le marché vient sans doute de vivre les séances les plus nerveuses de ces derniers mois.

En forte baisse dès lundi, avec le départ du chah pour l'Egypte, les cours n'allaient cesser de reculer jusqu'à mercredi. Jeudi, une véritable panique s'empara du Big Board après l'effondrement des cours de l'argent-métal. Le Dow Jones perdit plus de 25 points avant de se redresser avant la fin de séance pour terminer en repli de 2 points seulement. A la veille du week-end, en dépit d'un nouveau relèvement à 19,50 % du taux de base bancaire, les cours enregistraient leur meilleure reprise depuis longtemps...

L'activité hebdomadaire a porté sur 230 millions d'actions contre 185,68 millions la semaine précédente.

	Cours 21 mars	Cours 28 mars
Alcoa	58	57 1/4
A.T.T.	47 1/8	48 1/2
Boeing	56 1/4	54
Chase Man. Bank.	36 1/4	36
Du Pont de Nem.	34 1/8	34 1/8
Eastman Kodak	45 3/8	47 5/8
Exxon	58 1/2	57
Ford	28 1/8	28 7/8
General Electric	46	47 3/4
General Foods	24 1/2	26
General Motors	47 3/4	46 1/2
Goodyear	11 3/8	11 1/4
I.B.M.	56 3/4	55 7/8
I.T.T.	23 7/8	24 1/8
Kennecott	30 5/8	29 1/2
Mobil Oil	70 7/8	64
Pfizer	33 5/8	37
Schlumberger	103 3/8	102
Texaco	34 5/8	33 3/8
U.A.L. Inc.	17 5/8	17 7/8
Union Carbide	37 3/4	37 1/2
U.S. Steel	17 3/4	17 1/8
Westinghouse	20 1/2	20 1/8
Xerox Corp.	55 3/4	55

LONDRES

Au plus bas depuis cinq mois

Le nouveau budget présenté mercredi aux Communes a été mal accueilli aux Stock Exchange, l'indice « Financial Times » des industrielles tombant en fin de semaine à 421,5 (contre 429,9), son plus bas niveau depuis novembre 1979.

Même les pétroles, dont les profits seront taxés moins fortement que prévu, ont reculé avec un bel ensemble.

Indices « Financial Times » du 28 mars : mines d'or, 279,1 contre 306,4; fonds d'Etat, 64,02 contre 64,10.

	Cours 21 mars	Cours 28 mars
Bowater	165	162
Brit. Petroleum	354	344
Charter	150	146
Courtaulds	69	66
*De Beers	9,60	8,10
Free State Geduld	50 1/4	45 1/2
Gt Univ. Stores	388	380
Imp. Chemical	368	362
Shell	354	328
Vickers	112	111
War Loan	29 3/8	29 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Au plus bas depuis l'automne 1976

La hausse continue du dollar et des taux, et la baisse du mark ont continué de peser lourdement sur la tendance boursière de Francfort. Le marché des obligations a poursuivi son mouvement de baisse malgré un certain ralentissement des ventes.

L'indice Commerzbank est tombé à 667,60 (contre 682,50), son plus bas niveau depuis l'automne 1976.

	Cours 21 mars	Cours 28 mars
A.E.G.	84,70	85,50
B.A.S.F.	136,70	133,80
Bayer	118,60	113,80
Commerzbank	163,10	154,50
Hoechst	112,80	109,10
Mannesman	128,40	119
Siemens	251,40	247,50
Volkswagen	175,50	175

TOKYO

Irrégulier

Le Tokyo Stock Exchange est resté assez irrégulier cette semaine, les achats spéculatifs sur les valeurs sidérurgiques ou de construction maritime n'ont pas permis de compenser les replis observés ailleurs. L'activité a porté sur 1 581 millions de titres contre 989 millions la semaine précédente (quatre séances seulement).

L'indice Dow Jones « Nikkei » s'est établi à 6 475,93 le 28 mars contre 6 571,77 et l'indice général à 449,11 contre 453,37.

La dernière livraison de la revue « Analyse financière » (n° 40) est presque essentiellement consacrée aux caractéristiques et aux perspectives — « très bonnes » — du marché japonais.

	Cours 21 mars	Cours 28 mars
Canon	582	600
Fuji Bank	415	413
Honda Motors	543	544
Matsushita Electric	655	666
Mitsubishi Heavy	176	178
Sony Corp.	1 749	1 700
Toyota Motors	800	782

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 mars	25 mars	26 mars	27 mars	28 mars
Terme	95 264 413	119 720 865	95 731 063	154 581 935	140 900 946
Compt.					
R. et obl.	183 963 852	255 502 798	233 067 197	145 061 464	137 971 236
Actions	62 171 053	70 996 056	61 145 744	70 793 320	74 776 801
Total	341 399 318	446 218 619	389 944 024	370 446 719	353 648 983
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)					
Franç.	101,5	100,5	101,2	99	98,9
Etrang.	100,9	99	99	96,8	96,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance	99,4	98,4	99,2	97,4	97,3
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	104,9	103,5	103,9	102,5	101,7

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
Emp. 4 1/2 % 73	32 200	59 443 100
Elf Aquitaine	28 600	35 561 250
Cie franç. pétr.	102 010	25 273 727
J. Borel Inter.	142 150	22 067 400
C.N.E. 3 %	4 700	17 536 270
Esso	54 000	15 478 500

Miracle à Milan

Après quatre ans de lourds déficits, le groupe chimique italien Montedison est parvenu à équilibrer ses comptes en 1979. Pour une surprise, c'est une surprise, cet objectif ne devant pas être atteint avant la fin de cette année. Qui plus est, la maison mère Montedison a même fait quelques bénéfices « grâce à la chimie », car il faut savoir qu'elle exerce encore des activités dans des domaines très différents (centrales électriques, grandes surfaces, etc.). A combien se montent ces profits ? On le saura, le 24 avril, lors de l'assemblée annuelle. En attendant, les dirigeants de la firme milanaise se félicitent des résultats obtenus, que la flambée des coûts de production, l'alourdissement des charges salariales et les pertes encore importantes de Montefibre, ne laissaient guère espérer.

La Montedison commence donc à recueillir les fruits des intenses efforts déployés pour assainir la situation du groupe. La société, il est vrai, a bénéficié, comme tous ses grands concurrents étrangers, d'une conjoncture singulièrement porteuse. Le chiffre d'affaires de la société mère (4.167,3 milliards de lires) a progressé de 32,4 %, l'augmentation des seules ventes de produits chimiques atteignant 44,4 %. Au niveau du groupe, les ventes (6.833 milliards de lires) se sont accrues de 27,6 % à structures comparables. Il faut cependant se méfier des miracles à l'italienne. Le rééquilibrage des comptes est quand même le résultat d'un artifice comptable avec la prise en compte des plus-values dégagées sur cession d'actifs, notamment d'installations électriques à la société co-associée SELM, pour 493,6 milliards de lires, dont 129,8 milliards de lires ont été employés à cette fin. Faut-il s'en offusquer et douter de l'avenir ? Un fait est certain : alarmant ces dernières années, l'état de santé du groupe milanais s'est considérablement amélioré — seules restent déficitaires Montefibre et La Standa — et de bons espoirs existent désormais de le voir parvenir à la guérison, avec, en plus, l'énorme atout que pourrait constituer pour lui sa découverte de pétrole en Italie... si ce dernier s'avérait exploitable. — A. D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'AFFAIRE DU PRIX BRIDE ABATTUE EN APPEL

Dans l'affaire du tiercé truqué du Prix Bride abattue — couru à Auteuil le 9 décembre 1973, — la 9e chambre de la cour de Paris a rendu son arrêt le 28 mars, sur appel du jugement rendu le 27 mars 1979 par la 13e chambre correctionnelle (*le Monde* du 29 mars 1979).

Seuls des treize jockeys condamnés, comme ayant été payés pour « retenir » leur cheval, MM. Jean-Pierre Renard et Henri Mathelin avaient fait appel. *Leurs peines sont réduites, de* sorte qu'elles tombent sous le coup de l'amnistie.

L'ancien jockey corrupteur, M. Robert Laouira, est condamné aux mêmes peines qu'en première instance: trois ans de prison, 30 000 francs d'amende et dix ans de privation des droits civiques. Mais, contrairement au jugement du tribunal correctionnel, l'arrêt déclare que ces condamnations seront confondues avec celles de *dix-huit* mois d'emprisonnement et 1 800 francs d'amende qui lui avaient été infligées le 26 mai 1975 par la 10e chambre de la cour d'appel de Paris, dans une affaire de violences et menaces de mort. Il peut donc espérer quitter rapidement sa prison par le jeu de la libération conditionnelle.

La cour a très peu modifié les condamnations des treize autres *prévenus qui* avaient fait appel.

Le numéro du « Monde » daté 29 mars 1980 a été tiré à 554 877 exemplaires.

A B C D E F G

La C.E.E. et la Roumanie concluent un accord commercial

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés *européennes*). — Un accord sur le commerce des produits industriels a été paraphé vendredi entre la Communauté et la Roumanie. Il fait suite à l'accord par lequel il a été décidé, voici quelques semaines, de créer une commission mixte Communauté-Roumanie. Ce double accord, qui intervient après une année de négociations serrées, sera probablement signé avant l'été.

C'est la première fois que la Communauté en tant que telle conclut un *accord commercial* — autre que sectoriel — avec un pays de l'Est. Le gouvernement de Bucarest prend ainsi ses distances avec la thèse en vigueur dans le camp socialiste selon laquelle la priorité devait être donnée — avant l'établissement de relations contractuelles bilatérales — à la conclusion d'un accord entre la Communauté et le Comecon (qui est l'organisation économique des pays de l'Est). Dans l'esprit des dirigeants du Comecon *l'accord* qu'ils *souhaitent* signer avec la C.E.E. devrait inclure des dispositions commerciales. La Communauté s'y refuse car elle ne veut pas renforcer ainsi le pouvoir d'une organisation intégrée qu'elle estime trop étroitement contrôlée par les Soviétiques. *Elle demande pour* sa part que les relations commerciales soient réglées par des accords qu'elle conclurait avec chacun des pays de l'Est pris séparément. C'est exactement ce qui est en train de se passer avec la Roumanie.

Or, actuellement, les tractations C.E.E. - Comecon marquent le pas. A l'automne passé, le principe avait été retenu d'une rencontre, au mois d'avril, à haut niveau, entre M. Fadaiev, le secrétaire général du Comecon, et M. Hamferkampf, vice-président de la commission chargée des affaires européennes. M. Hamferkampf vient d'adresser une lettre à M. Fadaiev où il lui indique qu'il ne trouve pas opportun que cette rencontre ait lieu aussi longtemps qu'« un signe » n'apparaîtra pas d'un changement substantiel dans la position du Comecon. M. Hamferkampf ajoute cependant qu'il n'est pas opposé à ce que les discussions reprennent au niveau des experts.

Les Roumains ont obtenu, *semble-t-il*, une amélioration sensible de leurs possibilités d'accès aux marchés des Neuf. L'accord énumère une liste des produits d'exportation pour lesquels les restrictions quantitatives existantes seront supprimées ou suspendues. Dans le cas où des restrictions quantitatives seront maintenues, les contingents ouverts à la Roumanie seront augmentés. L'accord prévoit une clause de réciprocité : la Roumanie s'engage à développer et à diversifier ses achats à *la Communauté. Il est précisé que* le taux d'augmentation de ses importations en provenance de la C.E.E. ne pourra être inférieur à celui de ses importations en provenance des autres pays du GATT. En d'autres termes, la part du marché roumain qui revient aux exportateurs de la C.E.E. ne pourra, en principe, qu'augmenter.

Ph. L.

M. PIERRE ROCALVE EST NOMMÉ AMBASSADEUR A BAGDAD

Le Journal officiel daté dimanche 30 mars publiera la nomination de M. Pierre Rocalve, comme ambassadeur à Bagdad en remplacement de M. Jacques Morizet, récemment nommé ambassadeur à Rabat.

[Né en 1925, M. Pierre Rocalve est un ancien élève de l'Ecole d'administration. Il a été en poste à Tunis, Tripoli, Beyrouth et au Caire. De 1967 à 1971, il a été en fonction à la direction des affaires économiques de l'administration centrale puis premier conseiller à Washington (1971-1974) et détaché auprès de la délégation générale à l'énergie (1974-1975). Il était depuis décembre 1975 premier conseiller à Madrid.]

Perturbations dans les services publics parisiens

- Les éboueurs ont repris le travail.
- Les personnels des services de nettoiement du métro continuent leur mouvement.
- Les fossoyeurs menacent de reprendre la grève.

Les ordures accumulées sur les trottoirs parisiens ont commencé d'être ramassées le samedi 29 mars. Le vendredi après-midi 28 mars, les éboueurs ont en effet décidé de suspendre la grève commencée le mardi 25 mars. En revanche, les salariés des entreprises chargées de nettoyer les couloirs et les quais du métro continuent leur mouvement.

Quant aux fossoyeurs, ils menacent de cesser à nouveau le travail à partir du mercredi 9 avril. Les responsables du syndicat C.G.T. des pompes funèbres ont annoncé que la grève reprendrait si le ministère des finances et celui de l'intérieur n'autorisent pas la Ville de Paris à procéder au reclassement indiciaire des fossoyeurs, ce qui se traduirait par une augmentation du salaire mensuel de 150 à 250 francs, reclassement accepté par le conseil municipal le 22 octobre dernier.

Les éboueurs, pour leur part, ont voté le vendredi matin 28 mars, à une forte majorité, « la suspension » de la grève. Une délégation syndicale a été reçue dans l'après-midi par M. Jean Tiberi, adjoint au maire (R.P.R.). Après s'être étonné que cette grève ait éclaté sans préavis et sans qu'un cahier de revendications ait été déposé, il a assuré que M. François Olanne, directeur de la propreté, était prêt à recevoir les délégués syndicaux cette semaine. Le travail a repris normalement le samedi 29 mars. En fin de matinée, les trois quarts du retard avaient été rattrapés et, dès le lundi 31 mars, tout sera normal, indiquait-on à la direction du service de nettoiement.

Sous-traitance et immigration

En revanche, les neuf cents employés des douze entreprises *qui assurent* le balayage dans le métro continuent leur mouvement commencé le lundi 24 mars. Ce sont pratiquement tous des travailleurs immigrés, a précisé le syndicat C.F.D.T. de la *R.A.T.P.* qui leur apporte son soutien.

Les grévistes réclament notamment un salaire de 2 800 francs net par mois (il est d'après la C.F.D.T. de 2 350 francs), le treizième mois, le maintien des effectifs et l'accès aux installations de la R.A.T.P. (douches, sanitaires et restaurant d'entreprise).

Pour les responsables de la C.F.D.T., ce conflit concerne avant tout le gouvernement puisqu'il pose en fait « *le problème général de la sous-traitance lié à celui de l'immigration* ». Car la R.A.T.P. a concédé à douze sociétés privées le nettoiement des quais et des couloirs du métro. Ces sociétés, toujours selon la C.F.D.T., ont bloqué les salaires à « *un taux horaire en dessous du SMIC* », compte tenu de l'inflation. Enfin, pour ce syndicat, la réduction des travaux de nettoiement, prévue par la Régie, entraînera une diminution des effectifs. « *Ce qui est inacceptable* », affirment-ils.

Des travailleurs immigrés dénoncent leurs mauvaises conditions de travail : « *manque de matériel et pas d'hygiène* », et affirment qu'ils sont « *les travailleurs les plus mal payés de France* ».

La C.F.D.T. a annoncé que le syndicat patronal des entreprises de manutention ferroviaire dont dépendent les entreprises concessionnaires a accepté la proposition de l'inspection du travail de rencontrer le lundi 31 mars, les organisations syndicales représentant les grévistes. Une première rencontre le mardi 25 mars n'avait pas eu de résultats.

LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT EST SAISIE DE L'AFFAIRE DE BAYONNE

La Cour de sûreté de l'État a été saisie de l'affaire de la tentative d'attentat qui a eu lieu, mercredi 26 mars, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), et au cours duquel *deux membres du* mouvement basque Ipparetarrak, qui a revendiqué l'opération, ont été tués, alors qu'ils « piégeaient » l'automobile de l'épouse du sous-préfet (« le Monde » du 29 mars). La garde à vue des personnes interpellées peut donc être portée à six jours. Elle l'a été pour sept d'entre elles. *Les onze autres ont été remises* en liberté. Les enquêteurs du service régional de la police judiciaire, qui continuent leurs investigations, se refusent à tout commentaire.

LA VIOLENCE EN CORSE

M. Alexandre Sanguinetti, ancien ministre, qui était à Bastia, vendredi soir 28 mars, pour y faire une conférence sur la violence a été attaqué par un groupe de jeunes Corses qui lui ont jeté des pierres ainsi qu'aux deux personnes qui l'accompagnaient. Ces deux dernières ont été légèrement blessées. M. Sanguinetti est indemne.

D'autre part, dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 mars, trois attentats à l'explosif ont été commis dans l'île. En Corse-du-Sud, à Propriano une explosion a gravement endommagé la succursale de la Caisse d'épargne dirigée par M. Louis Ferdinand de Rocca-Serra, conseiller général (R.P.R.) du canton de Levie. En Haute-Corse des inconnus ont mis le feu à une voiture appartenant à un rapatrié entrepreneur de maçonnerie. Une résidence secondaire appartenant à un continental a été entièrement détruite par une charge reliée à une bouteille de gaz. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

Jeudi 27 mars, une rencontre à Bastia entre Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U. et une délégation du mouvement autonomiste Union du peuple corse (U.P.C.) avait dit le communiqué commun « *procédé à un examen approfondi de la situation de la Corse et dégagé de larges convergences qui doivent leur permettre d'intensifier les contacts et les échanges* ».

Au Caire

L'ANCIEN CHAH A SUBI AVEC SUCCÈS L'OPÉRATION DE L'ABLATION DE LA RATE

Le Caire (*A.F.P.*). — L'ancien chah d'Iran a subi vendredi soir 28 mars l'opération de l'ablation de la rate. Selon un bulletin médical officiel publié dans la capitale *égyptienne, l'opération s'est* déroulée de manière « *satisfaisante* ». Elle a été pratiquée par le professeur américain Michael Debakey, spécialiste de la chirurgie cardio-vasculaire, assisté par une équipe de médecins étrangers et par les spécialistes égyptiens de cancérologie de l'hôpital militaire de *Meadi.*

Le communiqué précise que des échantillons ont été prélevés sur les divers organes de l'ancien chah pour l'analyse anatomopathologique, et que l'ancien souverain iranien se trouve actuellement dans la section de soins intensifs.

L'ablation de la rate était devenue indispensable, selon les spécialistes, qui ont déclaré « *mener une course contre la montre* », la rate risquant d'éclater.

Les premières analyses subies par l'ancien chah ont montré qu'il souffrait d'une baisse du taux des plaquettes sanguines et des globules blancs, ce qui a nécessité son « *branchement* » sur un « *séparateur* », appareil *chargé de rétablir le taux normal* des différents composants du sang. Dès mercredi dernier déjà, l'ancien monarque avait reçu une transfusion sanguine.

HUIT ANS DE RÉCLUSION POUR LE PRENEUR D'OTAGES DE L'AMBASSADE D'IRAK

Sans retenir ses propositions (dix à douze ans de réclusion criminelle), le réquisitoire prononcé la veille par M. Marcel Dorwling-Carter (*le Monde* du 29 mars), la cour d'assises de Paris l'a suivi dans son esprit de clémence en condamnant, le jeudi 28 mars, M. Husni Haj Eid Walid, auteur de la pris d'otages à l'ambassade d'Irak, à Paris, le 31 juillet 1978, *à huit ans de réclusion criminelle.* Cette différence qu'il devait y avoir, selon l'avocat général, entre les quinze années de réclusion qui avaient frappé le 8 mars dernier chacun des deux auteurs de l'assassinat de M. Ezzedine Kalak, représentant de l'O.L.P. à Paris, et la sanction infligée à M. Eid Walid, *la cour et le jury, à la majorité* requise d'au moins huit voix, l'ont voulue encore plus grande.

La longueur de la délibération (deux heures trente-cinq minutes) signifie-t-elle que la cour et le jury, un peu à la façon de l'O.L.P., se répartissaient entre tendances dures et tendances *modérées ? S'il en fut ainsi, c'est* assurément la tendance modérée qui l'a emporté, même si M. Eid Walid est déclaré coupable, à une variante près, de tous les crimes juridiquemet qualifiés que constituaient ses actions successives à l'intérieur de l'ambassade.

Mes Luc Ravaz et Hubert Jabot avaient prononcé des plaidoiries pleines de chaleur et d'émotion pour l'« *homme à la recherche d'une identité nationale, ce frustré d'une patrie, souffrant le calvaire d'un peuple qu'on appelle publiquement le problème palestinien* ». Emotion telle que Me Jabot fut lui-même victime d'un malaise.

IMPORTANTE SAISIE DE HASCHISCH A MULHOUSE

Mulhouse. — Près de 90 kilos de haschisch, au total, ont été interceptés en une semaine dans la région de Mulhouse ainsi que 230 000 F en billets provenant du trafic ; quatorze arrestations ont été effectuées et une filière inconnue, qui alimentait la region mulhousienne à partir de Paris depuis un an et demi a été démantelée.

Le 16 mars, trois gardiens de la paix sont attirés par le comportement d'un jeune homme, dont le véhicule ne comportait pas de vignette. Interpellé avec un camarade, il tente alors de dissimuler 18 grammes de haschisch. Après cette *interpellation, la sûreté* urbaine de Mulhouse, travaillant en collaboration avec le service régional de la police judiciaire et l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants à Paris, a procédé à l'arrestation de plusieurs fournisseurs de drogue de la région de Mulhouse. Ainsi, M. Denis *Omeyer, vingt-sept ans, représentant,* demeurant à Mulhouse ; M. René Grandfils, vingt-sept ans, également, sans profession, de Mulhouse. Ces deux personnes s'approvisionnaient, semble-t-il, chez M. Robert Munch, vingt-neuf ans, représentant en éditions de livres, marié, père de deux enfants, domicilié à Wittenheim.

Le fournisseur parisien de M. Munch serait M. Abdelmalik Bouzenad, vingt-cinq ans, Algérien, sans profession, domicilié à Paris surnommé « Kamel ». Comme ses complices mulhousiens et la plupart des jeunes drogués arrêtés le 26 mars, M. Bouzenad était complètement *inconnu des services de* répression des stupéfiants. Il aurait reconnu avoir livré en cinq fois 115 kilos de haschisch dans la région de Mulhouse. — (Corresp.)

LE FILS D'UN HOMME D'AFFAIRES EST ENLEVÉ A TAHITI

M. Olivier Bréaud, âgé de vingt-six ans, le fils de M. Jean Bréaud, un important homme d'affaires, a été enlevé, le mercredi 26 mars, à Papeete (Polynésie française). Il avait reçu, la veille, un coup de téléphone d'une personne qui se présentait *comme « une ancienne camarade de* classe ». Elle lui avait alors fixé un rendez-vous. Depuis on n'a plus revu M. Olivier Bréaud. Les ravisseurs ont demandé au téléphone une rançon de 1,1 million de francs.

M. Olivier Bréaud, qui est ancien élève de l'école des Hautes études commerciales (H.E.C.), est associé *aux affaires de son* père, *M. Jean* Bréaud, qui possède des intérêts dans plusieurs sociétés bancaires et industrielles à Tahiti et qui est également, depuis 1976, président d'honneur de la banque Monod-La Hénin. M. Jean Bréaud est le beau-père du chanteur Sacha Distel.

CÉRÉMONIES EN L'HONNEUR DU SOLDAT INCONNU D'INDOCHINE

La dépouille mortelle du Soldat Inconnu d'Indochine, représentant anonyme des combattants français, est arrivé vendredi 28 mars dans la matinée à l'aéroport de Roissy, restituée par les autorités vietnamiennes vingt-six ans après les accords de Genève. Le corps a immédiatement été transporté aux Invalides.

Après l'absoute donnée par les *représentants de cinq* cultes en présence de diverses personnalités, dont Mme Valéry Giscard d'Estaing, et M. Maurice Plantier, secrétaire d'État aux Anciens Combattants, le cercueil, drapé de tricolore, a été déposé dans la crypte des gouverneurs de l'église Saint-Louis des Invalides.

Dans quelques jours, le Soldat inconnu d'Indochine sera transféré au cimetière Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) auprès des tombes réservées aux morts des conflits de 1914-1918, 1939-1945 et d'Afrique du Nord, après une cérémonie qui devrait avoir lieu aux Invalides en présence du président de la République.

LE « MILLIARD »

(De notre correspondant.)

Marseille. — A cette échelle, le franc redevient ancien. Pour chacun, *9 330 410,20 F cela fait* « presque 1 milliard ». Le mot fait galoper les imaginations. Mme Arlette Hentinger, en jouant obstinément au Loto depuis des mois, chaque semaine, et pour 7 F, les mêmes *numéros* (4, 10, 18, 35, 41, 46, et 27 comme numéro complémentaire) - cette femme de trente ans, agent hospitalier, originaire de la région de Forbach (Moselle), élève seule ses quatre enfants, âgés de cinq à onze ans a fini par devenir la « milliardaire du *Loto* », seule gagnante du dernier tirage.

Que faire avec « 1 000 millions de centimes » ? Mme Hentinger n'y a pas réfléchi. Des réflexes et une mentalité « de riche », cela ne s'acquiert pas d'emblée, c'est un long apprentissage. La vie n'a pas toujours été rose pour cette jeune *femme*, malgré l'appui de sa famille, père, mère, frères et sœur venus s'installer en *même* temps qu'elle à La Ciotat voilà dix ans. Aussi, comme on dit, elle ne « réalise » pas très bien. Avertie mercredi soir qu'elle avait gagné, elle est allée travailler jeudi comme si de rien n'était.

Pressée de questions, elle répond : « Je vais acheter une petite maison avec un grand jardin pour les enfants », sans penser qu'elle pourrait s'offrir *un château. Et les voyages, les* loisirs, y pense-t-elle ? « *On verra pendant les vacances* », répond-elle par réflexe, sans *oser penser qu'elles pourraient* durer toujours.

Il lui restera aussi à se protéger de la meute inévitable des « *tapeurs* », *qui, eux, ont déjà* « réalisé ».

JEAN CONTRUCCI.

NOUVELLES BRÈVES

● « *L'état de santé du président Tito est très grave* », annonçait un bulletin de santé publié samedi 29 mars. « *Bien que la pneumonie montre des signes d'apaisement persistant, la forte température se maintient. Les troubles fonctionnels des autres organes déjà mentionnés ne présentent pas de changement significatif* », ajoutait le communiqué. — (*A.F.P.*)

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, vendredi 28 mars, en fin de *matinée la chanteuse Joan* Baez, qui devait participer à la clôture de la « Semaine de la jeunesse », samedi après-midi, au Bourget. Au cours de cet entretien, la question des droits de l'homme et la situation au Cambodge, d'où revient Joan Baez, ont été notamment évoquées.

● *Dix-sept « boat people »* vietnamiens ont été recueillis par des pêcheurs malaisiens et conduits *au camp* de Poulo-Bidong, où environ vingt-sept mille réfugiés indochinois attendent encore d'être accueillis par les pays occidentaux, a annoncé vendredi 28 mars à Kuala-Lumpur le Haut Commissariat aux réfugiés. Ce sont les seuls rescapés d'un groupe de soixante-treize personnes qui avaient fui le Vietnam le 22 mars et qui ont été attaquées par les pirates. — (*A.F.P., U.P.I.*)

● *Le président Syaad Barré* de Somalie a confirmé, vendredi 28 mars, qu'il avait donné son « *accord de principe* » à l'utilisation, par les Etats-Unis, de la base de Berbera, sur le golfe d'Aden, qu'il avait mise à la disposition des Soviétiques jusqu'en 1977. *Mais dans un* entretien publié samedi par l'*International Herald Tribune*, le chef d'État somalien déclare que les Américains « *n'ont rien offert de tangible en échange* ». Jeudi, Washington avait formellement démenti les informations en provenance d'Addis-Abeba, selon lesquelles les Etats-Unis comptaient envoyer « *dix mille soldats* » à Berbera.

LENTILLES DE CONTACT

Un progrès fantastique pour les yeux sensibles avec les nouvelles lentilles américaines, souples, ultra-minces.
Adaptation par spécialistes. Repartez avec vos lentilles le jour même.

Promotion pour les moins de 30 ans: FORFAIT COMPLET 746 F.
Uniquement sur présentation de ce bon avant le 30.4.80.
Laboratoires OSIRIS 21, avenue de Friedland - 8e - Tél. 563.55.99

Le plus grand choix de marques de Paris.
Les plus larges facilités de crédit.
Venez visiter notre exposition
sur 5 étages entièrement rénovés.
Neuf et occasion. Location – vente – achat. Réparation – accord – transport.



hamm
Le piano... et toute la musique
135-139, rue de Rennes - Paris 75006 - tél. : 544.38.66
Parking près gare Montparnasse

مكبرة من الأصل

هكذا من الأصل

SUPPLEMENT AU NUMERO 10930, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 30 MARS 1980

Le Monde

DIMANCHE

Policier notre père...

Indignés par les accusations injustifiées dont ils étaient l'objet, les policiers de cette ville décidèrent une grève totale et illimitée. Cette situation insolite devait avoir des conséquences inouïes...

GÉRARD VINCENT

PERSONNE n'aurait pu imaginer que, dans cette vaste cité de la partie septentrionale du continent nord-américain où la tradition britannique du self-control est fortement établie — les marginaux eux-mêmes ont une sorte de retenue qu'on ne rencontre pas ailleurs, — la manifestation du 13 octobre 197... dégénérerait en une véritable émeute. Le grand rassemblement patronné par Amnesty International avait, en effet, obtenu les autorisations nécessaires à l'organisation d'un vaste défilé à travers les artères principales de la ville. Les responsables avaient fait en sorte qu'on n'oubliât aucune des victimes des appareils étatiques et policiers. Il s'agissait de protester contre toutes les violations des droits de l'homme, et l'on sait, hélas ! qu'elles existent partout.

On dénonçait donc — équitablement en quelque sorte — le traitement infligé aux dissidents dans les goulags des pays de l'Est, les exactions commises par la police politique du général Pinochet, le génocide des Cambodgiens, l'extermination des communistes indonésiens emprisonnés depuis plus d'une décennie, les « disparitions » mystérieuses de milliers d'opposants — ou supposés tels — à la junte argentine. Cette mobilisation populaire revêtait un caractère officiel puisque marchaient en tête du cortège non seulement les leaders de l'opposition mais aussi certains membres du gouvernement.

La population avait répondu massivement à l'appel des défenseurs des droits de l'homme et, comme le temps était superbe — comme il arrive souvent dans ce pays où l'automne fait roussir les érables, — on était venu en famille. Visiblement, personne ne croyait à une quelconque intervention de la police, qui, d'ailleurs — c'est une tradition réglementée, — ne porte jamais d'armes à feu lorsqu'il s'agit d'opérations de maintien de l'ordre.

Que se passa-t-il ? Sur ce point, les témoignages sont, comme toujours, contradictoires. Les organisateurs affirmèrent que soudain, sans raison et, semble-t-il, sans ordres précis, la police montée chargea les manifestants, provoquant une panique indescriptible. Dans un communiqué publié le soir même, le ministre de l'intérieur déclara que le service d'ordre, disposé à plusieurs centaines de mètres des avenues où s'écoulait le défilé, fut brusquement assailli à coups de pierres et à l'arme blanche par des éléments incontrôlés et qu'il n'avait fait que riposter à une agression d'autant plus odieuse qu'elle émanait de gens prétendant défendre les droits de l'homme. Quoi qu'il en fût, la plupart des manifestants s'enfuirent dans toutes les directions et un grand nombre d'entre eux furent piétinés par les chevaux de la garde. Quelques-uns firent front et engagèrent une bataille épisodique mais impitoyable avec les policiers.

Les deux camps ne s'accordèrent que sur le fait qu'aucun coup de feu n'avait été tiré et qu'il y avait eu trois morts, deux femmes et un enfant. Sur tous les autres points, comme il est habituel, les estimations officielles divergèrent de celles des organisateurs. La police prétendit que les trois victimes périrent étouffées par la foule en fuite. On riposta en face que les femmes avaient eu la poitrine enfoncée par les sabots des chevaux et que l'enfant avait été coupé en deux par un coup de sabre (alors que le règlement de la police montée lui impose de ne frapper qu'avec le plat du sabre). Quant aux blessés, ils furent quelques dizaines selon le gouvernement, plusieurs centaines selon les autres.

Suivant les estimations officielles, cinq cents voitures furent incendiées. Amnesty International évalua à quelques dizaines les véhicules détériorés, la police étant d'ailleurs responsable de cette destruction, puisque les manifestants avaient tenté de barrer les avenues avec des voitures pour se protéger des charges de policiers (il s'agissait donc de légitime défense). On divergea également sur le nombre de vitrines qui furent brisées, bris de vitres suivis de pillages selon le préfet de police, ce que contestèrent ses adversaires.

En plein jour

Je crois qu'il est inutile d'insister davantage sur le partage des responsabilités. Puisqu'il s'agit d'un problème historique, il est évidemment insoluble. Ce qui importe, ce fut la manière dont l'événement fut perçu, et, sur ce point précis, il n'y a aucune ambiguïté. L'opinion publique, unanime, accusa la police. La presse gouvernementale fut aussi sévère que celle de l'opposition. Le ministre de l'intérieur et le préfet de la ville furent d'ailleurs immédiatement révoqués, ce qui prouve bien que le gouvernement ne se sentait pas innocent. Se voyant désavoués, les policiers de la cité ripostèrent par une grève totale et illimitée.

Dans cette ville sans police, il y eut un jour et une nuit calmes, comme si personne n'avait compris la nouveauté inouïe de la situation. La seconde nuit, de nombreux magasins et appartements furent cambriolés. La police, alertée, refusa d'intervenir. On se rassura en pensant qu'il s'agissait là de forfaits imputables aux voyous et aux psychopathes. Le jour suivant — les actes délictuels étaient désormais commis en plein jour, les plus élémentaires précautions étant devenues inutiles puisque tout était possible, donc permis, — tous les magasins chics de l'élégante avenue Victoria furent forcés. Quelques personnes — jusqu'ici respectables — ne purent résister à la tentation d'entrer et de rafler ce que les malfaiteurs professionnels n'avaient pu emporter. Tous les supermarchés furent pillés par des ménagères bien pensantes qui insultèrent les caissières trop zélées. Une jeune fille dangereusement belle fut violée au pied du monument aux morts par quatre quadragénaires convenablement vêtus.

Dans les quartiers résidentiels les plus respectables, on vit s'entasser récepteurs de télévision, chaînes de haute fidélité, réfrigérateurs que transportaient de luxueuses voitures. Le directeur de la plus importante agence de la National City Bank perça lui-même — et en prenant tout son temps — les coffres de ses clients les plus fortunés et distribua des bijoux fabuleux à sa femme, à ses filles et à ses maîtresses. Le chef du personnel de la National Steel Corporation — connu pour sa brutalité — fut lynché à mort par des inconnus. Le président du tribunal de grande instance fut giflé, déshabillé, et abandonné nu au centre de la place de la Reine par le vice-président, qu'il avait prié à dîner. A une réception donnée par le ministre des affaires étrangères, les invités emportèrent toute l'argenterie et la vaisselle. La statue d'Edouard VII fut transportée par un énorme camion-grue et culbutée sur celle de la reine Victoria dans une posture obscène.

Le palais du président de la Confédération fut recouvert de graffiti bombés qui le représentaient dans ses activités les plus intimes. Le Musée national, qui attirait chaque année des millions de visiteurs, fut entièrement pillé, et, dans les rues, on pouvait échanger un Rembrandt contre quelques bijoux de pacotille. Les hôpitaux furent envahis par les drogués — ou par ceux qui faisaient commerce de drogue — et dépouillés de milliers de médicaments indispensables à certains malades, qui moururent par centaines. Le plus élégant salon de coiffure de la ville fut occupé par des individus non identifiés (on prétendit qu'il s'agissait des maris des plus fidèles clientes) qui tondirent toutes les coiffeuses. Les portes du zoo furent ouvertes par des gamins sentimentaux qui ne pouvaient supporter de voir des bêtes encagées, et on croisa dans les rues des éléphants, des lions et des pythons (qui, heureusement, commencèrent à s'entre-dévorer). Les enfants les mieux élevés mirent les coudes sur la table.

L'hôtel particulier du professeur Caula, psychanalyste de réputation mondiale, fut totalement vidé de tout ce qu'il contenait — même son portefeuille ne fut pas épargné — par ses clients, dont l'un deux prétendit même modifier la frontière entre le ça et le surmoi. Une petite fille refusa d'obéir à sa nurse et exigea de regarder la télévision jusqu'à minuit passé Toute circulation automobile devint impossible, chacun s'attribuant la priorité. J'arrête là cette énumération, qui ne donne pourtant qu'une bien pâle idée de tout ce qui se produisit dans la ville au cours de ces journées extraordinaires.



ALAIN MILLERAND

Regrettables bavures

Bien entendu, la riposte s'organisa. Chacun s'arma pour défendre ses biens et sa personne. Ceux qui étaient inaptes au maniement des armes — tel ce général qui se perça le pied en visant son meilleur ami, auquel il prêtait (à tort, semble-t-il) les plus noires intentions — embauchèrent des policiers en grève que l'inactivité déprimait. D'autres préférèrent recourir aux services des truands, qui succombaient sous le poids de la concurrence. La ville retentit d'incessants coups de feu, au point qu'on se serait cru dans un western. Le prix des armes atteignit des sommes fabuleuses. Un industriel troqua un Vélasquez contre une mitraillette ; un autre offrit sa fille à un voyou en échange de son arme.

Une telle situation ne pouvait durer. L'Eglise, l'Etat et les honnêtes gens — il en restait — comprirent que la société chancelait. L'insécurité était telle que la peur était partout. On risquait même un jour d'être dépouillé par plus fort que soi du vol que l'on avait commis la veille. C'était la fin de la morale.

Au bout d'une dizaine de jours, l'opinion publique bascula vers le retour à l'ordre ancien. Cette modification coïncida avec la lassitude des grévistes, d'abord heureux de mesurer leur puissance au spectacle du chaos que provoquait leur mouvement, amers ensuite de constater que tout le monde s'arrogeait désormais le droit de manier les armes dont ils étaient les seuls — avec les truands — à posséder le monopole. Une grande manifestation fut organisée. On portait d'immenses banderoles où l'on pouvait lire : « *Nous voulons une police* » ; « *Nous aimons la police* », et même « *Police, mon amour.* » On scandait : « *Policier, reviens ; tu es notre père qui est ici-bas !* » C'était un pays chrétien. Le défilé eut lieu le jour même où le Syndicat national de la police, après consultation démocratique de ses membres, donna l'ordre de la reprise du travail.

Que se passa-t-il ? Sur ce point, les témoignages sont, comme toujours, contradictoires. Mais les policiers dispersèrent avec une telle violence cette manifestation, qui pourtant les célébrait, qu'il y eut trois morts et de nombreux blessés. Le lendemain, seule la presse ultra-gauchiste dénonça la violence de la répression. Les autres journaux déplorèrent simplement de « *regrettables bavures* ». ■

SERVILUX

29, rue des Pyramides, 75001 PARIS

Tél. 261.35.38

Extraite de notre collection cette SUPER PROMO d'un des AS de la HI-FI vous est proposée à un prix

JAMAIS VU

Quantité limitée.
Dépêchez-vous !

RACK SANYO

- SANYO DCA 30. Ampli 2 × 30 W
- SANYO RD 30. Platine K7 Dolby
- SONY PST 15. Platine T.-D. entr. direct. Arrêt et retour aut. du bras
- MARANTZ HD 44, 2 enceintes 40 W, 3 voies ou
- CELESTION - DITTON 121, 2 enceintes 50 W
- Rack SER

PRIX 4290

Option tuner PO-GO-FM + 1 090 F

PARKING DEVANT LE MAGASIN

HORAIRES : Ouvert le lundi après-midi de 13 h 30 à 19 h et du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h sans interruption.

Un enfant

Suite à votre article « Un enfant pour elles toutes seules » (« le Monde Dimanche » du 9 mars). Voici quelques réflexions qui me viennent à l'esprit :

Les enfants de mères célibataires sont-ils plus « fragiles » psychologiquement? Que signifie une telle question ? Ceux qui la posent parlent-ils de psychologie ou cherchent-ils à démontrer qu'un enfant de mère célibataire a nécessairement « quelque chose » puisqu'une telle femme n'est pas « comme il faut » ?

Il est indispensable pour l'enfant, pour son évolution affective, intellectuelle et sociale, qu'il renonce à la fusion première avec sa mère. Il pourra le faire si celle-ci le lui « permet », c'est-à-dire si elle ne se satisfait pas tout à fait de cette relation duelle fusionnelle. Mais que cet autre qui intervient dans la relation duelle (la fameuse triangulation !) soit homme, femme, père géniteur ou non, cela a-t-il autant d'importance qu'on nous le dit ? La société des hommes veut nous faire croire, à nous, les femmes, qu'un enfant élevé par des femmes « a plus de problèmes ». Je ne le pense pas.

Mais l'enfant peut-il se « retrouver » dans son histoire et son existence propres si nous, les femmes, cherchons à occulter le fait du père ? Que signifie ce refus chez un certain nombre d'entre nous de nommer le père ? Fantasme parthénogénésique ? Il est sans doute heureux pour Françoise (et son fils Hervé) que la « réalité » ait pu lui rappeler que l'enfant ne peut pas venir de son seul désir à elle, femme : l'homme, le père, était inscrit de façon trop visible sur le corps d'Hervé (sa race) pour qu'il lui soit possible d'occulter cet autre qui est à l'origine de l'histoire de cet enfant.

Les autres exemples que vous évoquez montrent bien qu'il arrive toujours un moment où l'enfant est confronté à ses origines et qu'il *sait*. Mon expérience auprès d'enfants « inadaptés » (qui vivent dans des familles « normales » : homme + femme — mariés — vivant ensemble...) me fait affirmer que l'enfant à qui on a caché l'une des origines *sait* toujours « quelque part » ce qu'il en est. Mais quels ravages peut faire cette occultation d'un nom, ce silence, ce vide, au départ d'une histoire !

MARIANNE LAGANDRE-NOUVEAU
(Dunkerque).

L'école sauvée

Je veux remercier M. John Harris pour son article intitulé « L'école sauvée » (« le Monde Dimanche » du 9 mars). C'est si rare d'entendre dire des choses qui se démarquent du discours habituel à ce sujet : « Ces pauvres enfants, privés d'émulation, qui n'auront pas toutes leurs chances à cause de ces années perdues. »

J'ai, moi aussi, la charge d'une école rurale à classe unique. Les enfants y sont à l'aise, calmes. Ils se connaissent et me connaissent. Peu de conflits, et si quelque chose accroche, c'est facile de voir les parents, ils ne sont pas intimidés. Les enfants ne font pas mauvaise figure au collège ni ensuite. L'un d'eux est en maths spé, et ne semble pas souffrir de ces débuts si... simplets.

Mon travail est exténuant, mais combien enrichissant, sur le plan personnel s'entend. Je vois ces enfants grandir, évoluer, devenir des adolescents, voire des adultes. Ils viennent me voir, certains m'apportent leurs devoirs quand ils ne savent pas les faire en sixième, et on fait de l'anglais, ce qui me change de la table de multiplication.

Malheureusement la presse (pas vous), les médias, passent leur temps à démolir cette école « périmée ». L'administration ne tient pas compte du côté particulier de ces écoles, et nous oblige, par exemple, à organiser des élections de parents, à scrutin de liste (liste complète de quatre personnes !), quand nous avons affaire à huit ou dix familles au maximum, et que personne ne désire se porter candidat, ni ne sent le besoin d'un intermédiaire. La maîtresse d'école est sur place, et tout à fait accessible à chacun.

Tous les ans, des écoles comme la mienne et celle de Saint-Fulcran ferment. Les pays se développent et les gens croient bien faire en envoyant les enfants au chef-lieu, à l'école « usine » où les classes sont surchargées et les enfants sous pression. C'est une question de standing ! Lorsque j'aurai moins de neuf élèves, je prendrai ma retraite, étant mère de trois enfants, car je refuse d'aller travailler « à la chaîne » après trente ans bientôt d'artisanat. Et cela ne donnera même pas de place à un jeune.

E. LE TULOM
(Pontorson).

Pour l'honneur du P.S.U.

A la lecture de l'article consacré au rapt du colonel Argoud (« Monde Dimanche » du 9 mars), je ne peux que m'élever contre ses affirmations, lorsqu'il dit : « *La liste globale des personnalités ou des groupements qui ont protesté contre mon enlèvement aboutit au total de zéro.* »

Mon parti, le P.S.U. a, à l'époque, vigoureusement protesté contre ce rapt d'Etat, bien que n'ayant pas du tout ni les mêmes idées ni les... mêmes buts que le colonel Argoud.

J'étais aussi, à cette époque, président de la Ligue des droits de l'homme, section Mâcon 71, et la Ligue a protesté à l'époque contre ce que nous avons toujours jugé comme un méfait, estimant que pour une certaine conception de la justice et de la liberté il ne suffisait pas de protester contre les atteintes aux libertés frappant ceux ayant nos opinions, mais aussi les autres quand cela arrivait. Il me semble que d'autres ont aussi protesté à cette époque, mais je ne peux en témoigner à leur place.

Pour ce qui est du P.S.U., cela est important — il en va de l'honneur de mon parti, de notre honneur, — et il me semble que, s'agissant d'une « petite formation », on a souvent tendance à oublier ses positions justes en disant « Ah ! oui, bien sûr, le P.S.U., mais c'est si peu important, cela compte pour du beurre ». Notre honneur, l'honneur de mon parti est justement — et je me le rappelle souvent — d'avoir protesté à l'époque contre cette injustice et ce méfait, même si M. Argoud était dans le camp opposé au nôtre. La justice ne se coupe pas en tranches... comme des rondelles de saucisson !

A. COUSIN
(maire de Saint-Laurent-sur-Saône).

PARTI PRIS

Générations

« L'ALLONGEMENT de l'espérance de vie moyenne fait que tout adulte conserve ses parents jusqu'à ce qu'il soit lui-même déjà un « vieux », et les enfants connaissent de plus en plus souvent leurs arrière-grands-parents », note Sabine Chalvon-Demersay dans une étude sur la famille (« la Sagesse et le Désordre », France 1980, sous la direction de Henri Mendars.)

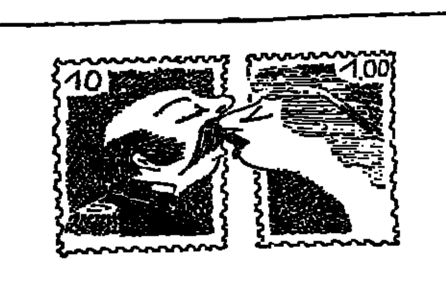
La famille se rétrécit à l'horizontale, mais elle s'accroît à la verticale. Dans le même temps où monte la pile des générations vivantes, certains dénoncent à grands cris leurs conflits.

En oubliant trop souvent que l'influence des unes sur les autres ne s'exerce pas seulement dans le sens descendant, mais aussi dans le sens ascendant. La jeunesse a imposé son mode de vie, parfois sa morale, à des parents désorientés. De parents à grands-parents et à arrière-grands-parents, les idées, l'acceptation des styles de vie, remontent l'escalier. Non sans grincements, non sans affrontements.

Mais la vie des arrière-grands-parents a été mouvementée : deux guerres mondiales, les bonds du progrès technique, et, dans un grand nombre de cas, l'amélioration des modes d'existence. Les grands-parents ont connu 1939-1945 et ses épreuves, et les bouleversements politiques et sociaux de l'après-guerre. Les parents, eux, la guerre d'Algérie, l'ère atomique, deux Républiques et... 1968.

La chaîne familiale actuelle est faite d'hommes et de femmes qui ont vécu, bon gré mal gré, dans le changement, les crises et les incertitudes. Et, consciemment ou non, chacun de ses maillons a attendu et attend encore du suivant qu'il trouve enfin la recette du bonheur et de la stabilité.

JEAN PLANCHAIS.



MICHEL CLAUDE.

Plogoff à treize ans

M. Jos Le Grand, professeur au lycée A. Le Bris, à Douarnenez, nous communique, avec l'accord de l'intéressée et de ses parents, la copie d'une de ses élèves de cinquième sur l'affaire de Plogoff.

Je rends souvent viste à ma grand-mère qui habite Saint-Yves en Plogoff. Il y a là la lande, la mer, le vent, tout ce que j'aime et qui pourrait disparaître bientôt. En effet, il est question de construire là, à moins de 1 kilomètre de chez mémé, une centrale nucléaire.

Feunteun-An-Aod est une toute petite crique qu'on atteint en descendant un sentier de pierrailles et de galets, bordé de bruyère et d'ajonc. Mon arrière-grand-père m'y a conduite quand j'étais toute petite. C'est là qu'il pêchait la vieille qui aime loger dans les trous de rochers creusés par l'océan. Au bord de la falaise, une seule maison est bâtie, battue par les vents, entourée d'un haut mur, bien close. Les jours de tempête, les grincements de son éolienne se mêlent aux sifflements des rafales et aux grondements des vagues qui éclatent en bouquets d'écume contre les rochers et jaillissent vers les nuages, comme un feu d'artifice à l'envers.

La centrale serait là. Les rochers seraient remplacés par des quais et des digues bien rectilignes ; à la place de la lande il y aurait de hautes tours peintes en blanc — « Comme les maisons de par ici », m'a dit mémé, — que je verrais de la fenêtre de ma chambre quand j'irais chez elle.

Des kilomètres de landes où on se sent si libre seraient entourés de barbelés et alors plus question de pêcher la vieille ou de traquer les petits crabes à marée basse sur la plage du Loc'h.

Ma grand-mère, qui, au début, ne croyait pas trop à ce projet, est allée à plusieurs réunions d'information. Elle y a appris les dangers du nucléaire.

« Comme si on n'en avait pas assez avec les marées noires », disait-elle, et aussi :

« Alors tu n'iras plus à Porz-Loubous à 6 heures attendre les bateaux quand ils ont relevé leurs casiers plein d'araignées. »

Pourtant la plupart du temps elle continuait à dire que ce n'était pas possible une chose comme celle-là.

Et puis il y a eu l'accident d'Harrisburg en Amérique. Elle devait faire installer le chauffage dans sa maison pour l'hiver :

« A condition que ça ne soit pas trop cher, disait-elle. Car, si je mets tous mes sous là-dedans, comment je ferai si je dois partir et où j'irai ? »

Lorsqu'on a construit la bergerie sur le site de la centrale, cela l'a aidée à chasser ses idées noires. Elle a recommencé à dire que le projet serait sûrement abandonné, qu'on trouverait d'autres moyens de produire de l'électricité.

Récemment, quand des grenades sont tombées dans sa cour, elle est venue passer quelques jours chez nous.

Elle continue à dire :

« Il n'y aura pas de centrale nucléaire à Plogoff, la centrale ne sera pas construite. » Mais je sais que souvent la nuit elle ne dort pas, c'est pépé qui me l'a dit.

MARIELLE
(treize ans).

3 000 F pour six

Ayant lu attentivement l'article de Muriel Ray consacré à un O.S. de chez Renault (« le Monde Dimanche » du 9 mars 1980), je vous soumets mon opinion.

Gagnant mensuellement 3 500 F, de même que son épouse, pour élever leur enfant, cet ouvrier se plaignait d'un travail pénible, peu motivant, d'absence de vie familiale et de difficultés pécuniaires.

J'abonde dans son sens avec une réserve : ces personnes doivent tout de même s'estimer favorisées au vu d'autres foyers ouvriers ayant des conditions de vie plus contraignantes encore.

Je n'en voudrais pour preuve que l'exemple de ma famille, où mon père, pour un salaire de 3 000 F par mois, doit subvenir aux besoins de six personnes. Bien souvent ceux qui se désolent le plus sur leur sort agissent égoïstement en feignant d'ignorer leur relatif bien-être et l'existence bien plus âpre d'autrui.

J.-L. ARNAUDO
(Salon-de-Provence).

Descartes à Ouagadougou

L'enjeu de la philosophie présenté par ma collègue (Haute-Volta, « Vive Descartes », « le Monde Dimanche » du 17 février) était le pouvoir d'une raison bien conduite qui permet à l'homme de devenir « maître et possesseur de la nature ». Descartes était alors mis en relief en tant que fondateur du rationalisme moderne. Dommage qu'il ait été isolé de sa conjoncture historique. On risquait déjà d'avoir le sentiment qu'il incarnait une raison « blanche », « en soi ». N'est-ce pas : pourquoi les populations noires n'ont-elles pas de Descartes ? parce qu'il est le génie de la race... dirait la nouvelle droite. ... Françoise Lieutier se préservait de l'ethnocentrisme occidental ; elle voulait montrer que les valeurs de l'Occident ne sont pas universelles. Mais se rend-elle compte qu'elle n'a fait que justifier une thèse raciste ?...

... Je voudrais dire que mes élèves ne diffèrent pas, quant à leurs aptitudes intellectuelles, des élèves français. Je crois qu'ils espèrent, comme les Français, les Arabes et tous les élèves sérieux du monde, ne plus être étiquetés, chosifiés en fonction de leur race.

... Ce n'est pas faire preuve de néo-colonialisme ou d'impérialisme que d'enseigner la réflexion critique et la méthode organisatrice.

CLAUDE JANEL,
enseignant de philosophie
Ouagadougou (Haute-Volta).

∴

Croire encore au mythe de l'universalité d'une raison qui s'est donnée comme objective et toute-puissante, broyant allègrement sensibilités plurielles, imagination, dimension inconsciente du psychisme, me semble extrêmement dangereux. C'est ne pas voir où plongent ses racines : l'inconscient et vers où s'évade son projet : le désir de puissance.

En recevant le Discours de la méthode *comme ils l'ont reçu, mes élèves montraient que, loin d'acquiescer au contenu d'une pensée qui prétendait avec un sérieux inébranlable être le modèle de toute pensée valable, ils en saisissaient le côté hâbleur, naïvement pétri de cet orgueil incommensurable qui prétend apporter, par une méthode ô combien simpliste, les clefs de la connaissance du monde et de l'homme. C'est à cela, à cette grosse farce habile consistant à cacher son désir de puissance sous un discours pseudo objectif, qu'ils riaient, comme nous pourrions le faire si la rigidité des enseignements reçus dans notre culture morose, imbue d'elle-même, meurtrière de notre propre pouvoir de remise en question, ne nous avait figé dans les glaces d'une raison qui, elle, est raciste parce qu'elle exclut toute autre forme de pensée.*

FRANÇOISE LIEUTIER.

ERRATUM. — Dans l'interview de Joffre Dumazedier sur « Le temps de vivre », publiée dans « le Monde Dimanche » du 16 mars, il fallait lire à la dernière ligne de la troisième colonne : « *Le loisir n'est pas l'oisiveté* » (et non : le loisir est dans l'oisiveté).

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

Paris étouffe !

« Il est évident que Paris étouffe. On y respire mal, on n'y peut plus circuler. En fait d'urbanisme on en est resté à Haussmann, et Haussmann ne pouvait prévoir ni les automobiles ni aucune des applications de l'électricité. Depuis trop longtemps personne n'a osé concevoir un plan d'ensemble pour résoudre les problèmes que la vie moderne posait ; personne surtout n'a osé prendre la responsabilité de vastes travaux.

» Cependant, la situation devient chaque jour plus critique. Des ordonnances de police s'ingénient à réglementer la circulation des automobiles ; mais ce n'est pas avec des ordonnances qu'on peut faire circuler dans une rue plus d'automobiles que cette rue n'en peut contenir.

» Or de nouvelles automobiles sortent chaque jour des usines par centaines.

» L'exode des Parisiens en banlieue ne fait qu'aggraver le mal en accroissant les difficultés de la circulation. A moins d'un miracle, il faudra bien en venir aux remèdes énergiques. Laquelle choisir de ces deux solutions que des urbanistes audacieux proposent ?

» Ou bien transporter l'activité commerciale et financière de la ville dans un nouveau quartier construit tout exprès selon des méthodes nouvelles répondant aux exigences de la vie d'aujourd'hui.

» Ou bien démolir le centre de Paris et le reconstruire d'une autre façon. (...) Il est certain en tout cas que le moment est venu de prendre des décisions et des responsabilités. 1930 marquera sans doute une date dans l'évolution de Paris.

» (...) Des projets contradictoires sont faits et défaits. Partout règne un désordre inquiétant. Le moment n'est-il pas venu de sacrifier les intérêts particuliers à l'intérêt général? Il est aisé de prévoir qu'avant peu de temps Paris s'étendra jusqu'à Saint-Germain et jusqu'à Versailles, que le métro prolongé réunira la banlieue au centre de la ville.

» Peut-on laisser au hasard le soin de tracer le plan de Paris de demain ? »

∴

1930 ! Ce sont les dernières lignes de *Visages de Paris*, par André Warnod, journaliste, ami des artistes et historien de la capitale. Le Corbusier est mort, La Défense est construite, les Halles détruites et bouleversées. Nous touchons à 1980. Quant à respirer...

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

La courge ravie

Pendant les longs étés chauds d'Angleterre (si je m'en souviens bien, ils peuvent durer jusqu'à trois semaines), on arrose en fines gouttelettes, avec un tuyau. A Saint-Fulcran-de-Fobis c'est différent. On a tout à apprendre.

Le village a de la chance : il a une source magnifique. Ou plutôt, le village a eu l'intelligence de se bâtir près de cette source. Par l'intermédiaire d'une pompe électrique qui fonctionne trois heures par jour, elle remplit le réservoir — caché pudiquement derrière des pins sur la « montagne » — d'eau pure et potable. Le reste du temps l'eau passe par le lavoir, dont les Fulcranaises se servent toujours.

Elles ont toutes des machines à laver, mais pour bien rincer rien ne vaut un demi-mètre cube d'eau claire, à une température telle qu'elle semble tiède en hiver et fraîche en été. Et après, elles s'aident les unes les autres à étendre sur le séchoir municipal leur blanc — qui, de nos jours, est rose fraise, vert menthe, ciel et rouge porto. Que c'est beau !

Après le lavoir vient le barrage. On ouvre la vanne et l'eau sort dans un petit canal en ciment garni de trous. On bloque le canal avec un sac et l'eau coule par votre trou dans votre propre mini-canal pour arroser votre jardin. Sauf le ciment, c'est le système du roi Alcinoos, père de Nausicaa. Oui, mais lui savait comment s'y prendre. Avec un tuyau c'est facile : on se promène, aspergeant çà et là, en haut, en bas. Ici, il faut faire des rigoles, et planter et semer à côté.

La première année j'ai mal calculé mes rigoles. Quand je les ouvrais d'un coup de sape, soit l'eau n'y coulait pas, soit elle y affluait, submergeant mes salades. Lorsqu'on a appris à bien disposer raies et rigoles, il faut savoir où planter chaque espèce : certaines aiment une bonne baignade deux fois par semaine, d'autres sont plus heureuses à mi-pente. Les manuels de jardinage ne vous aident pas ; pour eux, tout le monde a un robinet en Ile-de-France.

Mais les jardiniers fulcranais sont de bon conseil. Si vous tenez à pratiquer vos bêtises à votre manière à vous, ils vous laisseront faire et ne se moqueront pas de vos bizarres efforts, quand vous êtes là. Mais à votre demande, il vous montreront comment irriguer, où planter et quoi, comment manier harpe et sape, et en quelle lune semer. Il y a toujours quelqu'un, car on vient de loin jardiner ici, à cause de notre eau. Par un été exceptionnel on arrose à tour de rôle (une liste est affichée à la mairie), mais d'habitude cela s'arrange tout seul, avec un peu de politesse et de coopération. Automobilistes parisiens (ou londoniens), venez ici avec un paquet de graines pour faire une cure de décrispation !

Il y a quatre ans, les Combadazou m'ont prêté un bout de leur jardin (ils me le prêtent toujours : un jardin arrosable ne s'achète pas) et j'ai fait mon apprentissage. Ayant élevé à la fenêtre de la cuisine une courge (ou citrouille, ou potiron — ici ce sont des courges) d'origine italienne, je l'ai repiquée sur une motte avec une rigole tout autour. Selon le paquet, cette *Zucca Verruca di Chioggia* devait être une jolie laide, d'une corpulence importante.

Elle poussait à merveille : feuilles poilues, tiges longues de trois mètres ; puis fleurs, puis, enfin ! un bébé. Nous le caressions, lui donnions à boire et à manger (il y a un « ranch » pour touristes non loin d'ici, et si on a un sac en plastique et une petite pelle dans la 2 CV, on peut revenir avec du beau crottin fumant). Et elle grossissait, notre courge.

Puis, en septembre, on a remarqué que sa croissance journalière diminuait, et qu'elle changeait de couleur. Puberté ! Que nous en étions fiers !

Le premier octobre, nous sommes descendus. Plus de courge.

Scandale à Saint-Fulcran. Il n'y a pas de crime ici : personne n'est assez riche pour attirer un cambrioleur professionnel, et d'ailleurs ce serait risqué, car si, jour et nuit, homme, femme, chien ou chat inconnu se montre sans dire qui il est et pourquoi il est là, on spécule intensément jusqu'à établissement de ses coordonnées. Et on connaît le bruit de chaque auto.

Il est évident que le voleur ne peut pas être un Fulcranais. Peut-être un chasseur, le petit matin, qui ne voulait pas rentrer bredouille ? Il lui faudrait une voiture pour ce fruit... mais les jardins sont à cinq cents mètres du village... Le mercredi, à Clermont-l'Hérault, et le samedi, à Pézenas, je contrôle les courges exposées au marché. La nôtre n'y est pas. Je rassure mes amis, car je me souviens de M. Dupont, Nordiste en retraite, dont la femme avait perdu son chat ; il a suggéré que quelqu'un l'aurait mangé. C'était un peu fort, et bientôt après ils ont déménagé. On croit qu'ils sont maintenant quelque part en Normandie, les pauvres.

Au bout de trois semaines, nous nous sommes habitués à notre perte cruelle. Ce n'est pas que nous aimons manger les courges, la patronne et moi — mais nous ne mangeons pas nos enfants, non plus.

Les Fulcranais surveillaient plus attentivement les jardins, et comptaient leurs tomates. Ils avaient un peu perdu confiance.

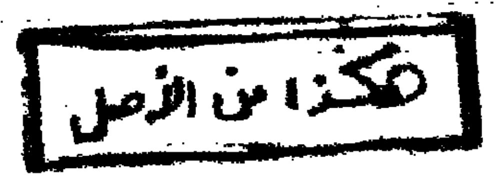
Le premier novembre, je descends cueillir des poivrons. Et voilà la courge, intacte, indemne, grosse et belle, exactement là où elle avait poussé.

Ah ! si elle savait parler, pour nous dire où elle avait été, et quelles conversations elle avait entendues !

Mystère total. Le village est content que sa réputation ne soit plus ternie, mais ne peut offrir aucune suggestion. Si ç'avait été en Angleterre, j'aurais soupçonné un emprunt, pour gagner un prix à un concours de jardiniers amateurs, mais cette sorte d'exhibitionnisme n'est pas un vice méridional. Le plus probable, c'est que le voleur, d'abord joyeux, puis inquiet, enfin angoissé et insomniaque, est allé à confesse ; le bon curé aurait insisté pour qu'il fasse restitution.

Si vous savez la vérité sur cette affaire, je vous prie, en mon nom et en celui de tous les Fulcranais, d'écrire au *Monde* : la rédaction respectera votre anonymat.

JOHN HARRIS.



هكذا من الأصل



JEAN-PHILIPPE JOURDRIN

VIES

L'homme noir de la Grésigne

Au lieu de partir travailler dans les mines du nord de la France, Rinaldo Papi a préféré rester dans le Tarn. Il est aujourd'hui l'un des derniers fabricants de charbon de bois «à l'ancienne».

RICHARD CLAVAUD

UN immense tas de bois d'où s'échappe une fumée de tous les diables et un homme noir qui a l'air de danser autour. Image d'un autre temps. Pourtant, Rinaldo Papi, le charbonnier, est bien vivant : « *Ah, monsieur, des charbonniers comme moi, il n'y en a plus ! Bientôt on ne saura plus faire du bon charbon.* » Les derniers représentants de cette profession disparaissent en effet et, avec eux, la technique de la carbonisation en meule. Mais, à soixante-dix ans, Rinaldo travaille toujours ; ce matin, il est assez fier d'allumer une nouvelle meule : « *Vous avez vu cette charbonnière? Deux tonnes de bois, ça va fumer pendant trois jours !* »

Deux tonnes qui viendront s'ajouter aux quelques milliers qu'il a déjà carbonisées depuis 1921. Il a commencé, à douze ans, en suivant ainsi la tradition familiale : chez les Papi on est charbonnier de père en fils. Ou plutôt on était, car la nouvelle génération a préféré se reconvertir dans le sciage du bois. Mais pas le père, « *parce qu'il ne peut pas vivre sans son sacré charbon !* ». Rinaldo vient de la campagne florentine, dont il a gardé cette facilité de parler, de se raconter des mains et du regard. Il y a quelques années, il est revenu à Florence et il en parle avec émerveillement : « *Le Ponte Vecchio, la Galerie des Offices... ça c'est une belle ville.* » Pour trouver du travail, les Papi avaient dû s'arracher à cette Italie et suivre des marchands de charbon français qui cherchaient de la main-d'œuvre. Ils payaient le voyage et s'occupaient des papiers. A son arrivée en France, la famille Papi avait un chantier prêt pour l'année. La première étape fut la Corse : « *Ah ! c'était un beau pays, mais pas pour y travailler ; il n'y avait que des pierres et du vent.* » Devant les difficultés, Rinaldo a gagné le Cantal, puis le Tarn. Aujourd'hui, c'est sur les hauteurs de Gaillac (Tarn), dans la forêt de la Grésigne, qu'il s'est installé après bien des hésitations. Tous ses amis étaient partis dans les mines du Nord et de l'Est. Pourquoi est-il resté ? : « *J'aimais la chasse et, dans le coin, il y a pas mal de lapins... alors je suis resté. J'ai bien fait. Tous ceux qui sont partis sont morts, sauf un. Il a bien une pension mais il ne peut plus marcher ni respirer. La silicose, les poumons secs..., ils meurent comme ça.* »

La liberté

Les Papi se sont installés dans la forêt avec une douzaine d'autres familles qui partageaient les mêmes conditions de travail. Il fallait d'abord construire une cabane pour s'abriter pendant toute l'année. Un abri de rondins, recouverts de terre pour colmater les joints, avec au centre un poêle à bois pour l'hiver. Pour Rinaldo, c'était bien préférable à l'entassement des banlieues ouvrières : « *C'était costaud et on n'avait pas froid.* » De novembre à mars, toute la famille coupait le bois qui serait carbonisé d'avril à octobre. On taillait tout à la hache, douze heures par jour : « *Le matin, on commençait au lever du jour et le soir, tant qu'on voyait où on tapait avec la hache, on continuait. Le dimanche, on ne travaillait que jusqu'à midi et le soir on faisait la belote.* » Malgré cette vie dure, Rinaldo n'a jamais voulu changer de métier : « *On nous a demandé dans des fermes : les gens nous voyaient travailler comme des bêtes. Mais nous, on ne voulait rien faire d'autre que du charbon. On aurait pu apprendre autre chose, mais on était plus tranquilles en forêt. Même si c'était plus dur, personne ne nous commandait. On ne voyait le patron que quand on avait besoin d'argent ou à la fin d'un chantier.* »

C'est ça l'important pour Rinaldo : la liberté de travailler plus que les autres, mais sans petit chef. A soixante-dix ans, c'est contre lui-même qu'il doit ruser pour moins travailler : « *Quand je pars couper du bois en forêt, je fais le plein de la tronçonneuse, mais je n'emporte pas de réserve d'essence. Quand le moteur s'arrête, moi aussi.* » Une fois le bois coupé, Rinaldo construit la charbonnière comme le lui a appris son père. Il empile les bûches en les faisant converger vers le centre et en comblant les espaces vides avec du menu bois. La meule est ensuite recouverte de terre, en ménageant une cheminée au centre pour l'allumage. Il doit alors surveiller ce monstre qui contient jusqu'à 12 tonnes de bois qui fume, gronde et menace à chaque instant de s'enflammer. Du visage de Rinaldo, noirci par cinquante ans de charbon, on ne voit que deux yeux qui s'éclairent comme ceux d'un dompteur : « *Quand c'est bien allumé, je fais des trous sur les côtés pour laisser partir la fumée ; mais pas trop, sinon la charbonnière pourrait s'enflammer, et là ce serait foutu ! La nuit, je la surveille depuis ma fenêtre. Si je vois du feu, il faut que je descende.* »

Toute une vie à rechercher la perfection. « Son » charbon ne ressemble à aucun autre. Il est dur, brillant et cassant comme du verre, musical : « *Celui-là, il tinte ! C'est pas comme celui que font les jeunes avec les fours. Ils ont bien essayé de faire des charbonnières, mais ça ne s'apprend pas en cinq minutes.* » Les fours en tôle avaient fait leur apparition pendant la guerre, alors que la demande de ce combustible était très forte, Tout le monde cuisinait et « roulait » au charbon grâce aux gazogènes. Mais Rinaldo n'en avait pas pour autant abandonné la méthode traditionnelle. Les camions sillonnaient la région, d'Albi à Agen, et le charbon se vendait « à la chine », en marchandant. Quand il venait de chez le père Papi, le revendeur savait qu'il en tirerait un bon prix. Le gaz en bouteilles et le retour du pétrole ont mis fin à la « belle époque ».

Rinaldo, pourtant, n'est pas sûr que les jours du charbon soient comptés : « *Au prix où est l'essence, j'en connais qui préféreraient revenir au gazogène !* » Dès maintenant, les clients ne manquent pas. D'abord tous les restaurateurs de la région qui affichent « grillades au feu de bois ». Et, pendant les vacances, les « Parisiens » viennent le voir, à la recherche d'un peu d'exotisme. Beaucoup ont acheté de vieilles maisons dans le Tarn ; ils ont semé un peu de gazon, mis du grillage et, dans un coin, un barbecue. Alors Rinaldo est tous les matins à pied d'œuvre, surveillé du coin de l'œil par son chien Quino. Ni l'un ni l'autre n'ont l'intention de laisser tomber : « *Si j'abandonne, macarel, je suis foutu, habitués à travailler comme nous sommes !* » ■

NAVIFRANCE

Numéro 1 du maritime en France

offre tout un choix de croisières de la Grèce à la Chine et notamment les croisières sur les 5 navires de la K Lines au départ du Pirée et en Egypte et en Tunisie sur les navires de la D.F.D.S. Seaways.

NAVIFRANCE, 20, rue de la Michodière, 75002 PARIS. Tél. : 266-65-40.

ASSOCIATIONS

Les mille fleurs de la loi de 1901

Plusieurs centaines de milliers d'associations, vingt millions d'adhérents : en quatre-vingts ans, la loi de 1901 a provoqué de multiples floraisons. Innovation, participation... récupération. La démocratie à la française.

MICHEL HEURTEAUX

QUATRE-VINGTS ans bientôt. L'association modèle 1901, sans but lucratif, on finirait presque par l'oublier tant elle fait partie du décor quotidien. Et c'est pourtant *sous ce statut juridique* que vivent dans leur très *grande majorité* les divers groupes, collectifs, cercles, unions et autres amicales. Si l'on s'en tient aux chiffres, on peut affirmer que la France est aussi un pays d'« adhérents » : vingt millions selon certains spécialistes. Une véritable armée de bénévoles et de militants qui s'organisent et multiplient les initiatives. Un sondage réalisé l'an passé par le CREDOC (Centre de recherche sur l'étude et l'observation des conditions de vie) souligne l'ampleur du phénomène : sur deux mille personnes interrogées, près de *la moitié — 46,8 %* — disaient appartenir à au moins une *association ou* un groupe.

Composite, foisonnant, multiforme, tel apparaît le monde associatif. La lecture du *Journal officiel* témoigne de cette richesse, des groupes les plus sérieux aux plus farfelus. Il existe, par exemple, une association *Pour le droit à la paresse*, et une des *Défenseurs du gaz ;* les *Descendants de corsaires* voisinent avec les *Parents de bébés nageurs* et les *Slalomeurs du Tarn-et-Garonne ;* certains se sont groupés *Contre l'implantation d'un chenil près de Carpentras* ou pour *L'autosatisfaction et l'éducation mutuelle...*

La multitude des groupements, leur existence quelquefois éphémère, rendent toute statistique aléatoire. Les administrations concernées ont abandonné depuis longtemps l'idée d'en dresser un catalogue exhaustif ; elles se bornent à fournir des estimations : entre 300 000 et 500 000. Cette imprécision tient au fait que, s'il existe bien un acte de naissance — *déclaration* à la préfecture, insertion au *Journal officiel*, — *il* n'y a pas d'avis de décès, la loi 1901 n'imposant pas aux *associations* une *déclaration* de dissolution. Une chose est sûre : *il en naît plus qu'il n'en* meurt. L'expansion s'amorce au *début des années 60. Alors que*, auparavant, il se créait quelques milliers d'associations chaque année, le mouvement se gonfle brusquement à partir de 1965. C'est le « boom » associatif : de 17 000 créations par an, on passe allègrement à 25 000 en 1976, puis à plus de 34 000 en 1978. Et le rythme se maintient depuis lors : une centaine chaque jour en moyenne.

Comment analyser cette poussée associationniste ? Pour Michel Wieviorka, sociologue, chercheur au Centre d'étude des mouvements sociaux, une telle croissance ne saurait être perçue comme un phénomène linéaire et continu. *« Les grandes mutations de la société contemporaine ont eu une incidence sur l'évolution du mouvement associatif. Il y a eu des continuités mais aussi des ruptures. A partir des années 60, la civilisation industrielle, qui généralise les biens de consommation, impose dans la foulée de nouveaux modèles culturels. Les réseaux traditionnels de sociabilité se défont, la vie associative devient alors le lieu où se forge un tissu de nouvelles relations. C'est donc dans cette période d'euphorie économique qu'apparaissent les premières critiques de la société d'abondance et du modèle de développement et que vont naître les associations de consommateurs, d'usagers, de locataires, etc. En 1973, avant même la crise économique, commence à monter une critique culturelle*, dit Michel Wieviorka. *Il y a un doute, les gens ne croient plus au progrès, ils s'interrogent sur les capacités des sociétés industrielles à gérer leurs crises. Avec les difficultés économiques, la critique du système va alors se transformer. Les groupes tendent à se multiplier ; à la contestation succède le pragmatisme. »*

De fait, le paysage associatif s'est sensiblement modifié au cours de la dernière décennie. On a vu émerger de nouveaux thèmes : défense de *l'environnement*, cadre de vie, habitat, *consommation, loisirs*, troisième âge, transports. Dans cette sorte *de syndicalisme du quotidien*, qui met l'accent sur le qualitatif, *on trouve essentiellement* les classes moyennes. L'enquête du CREDOC, déjà citée, montre que le taux d'adhésion à une association ou à un groupe est proportionnel aux revenus. Plus ils sont élevés, plus on participe. Alors que le taux de participation est assez faible chez les employés de service (26 %) et les ouvriers (31 %), il est particulièrement élevé avec les professions libérales (71 %) et les cadres supérieurs (76 %). Le niveau d'études est aussi la *source de disparités assez fortes* : plus on a de diplômes, plus *on s'associe (71 % pour les diplômés* de l'enseignement supérieur) ; *moins on en a, moins* on participe (28,2 % pour les non diplômés). Quant aux étudiants, classés dans les « inactifs », le taux monte à 69,4 %. Chiffre qui paraît contredire *toutes* les idées sur le fameux désengagement de la jeunesse. On doit cependant rester prudent et se garder de tirer des conclusions. Selon un sondage de la revue *les Dossiers de l'étudiant*, près de 35 % des étudiants et lycéens seraient membres d'associations sportives mais ils ne seraient que 14 % à faire partie d'un syndicat.

Le fait associatif est de nature complexe et ambivalente. A une époque marquée par l'individualisme, le *repli dans la* cellule familiale et un retour en force des *idées* conservatrices, le développement du bénévolat a quelque *chose de* paradoxal. En réalité, lorsque l'on regarde d'un peu plus près la nature et les objectifs des nouvelles associations, il apparaît que cet engagement dans les actions collectives relève prioritairement d'un souci d'efficacité dans la défense d'intérêts ponctuels. Sans intérêts communs, pas *de bénévolat possible.* Faute de vouloir ou pouvoir changer la vie, on essaie d'améliorer l'ordinaire. Spontanément on se groupera contre un projet de « radiale », pour défendre un espace vert ou pour créer une *« halte-garderie »* dans un *grand* ensemble. *« L'association est devenue un des moyens d'expression de citoyenneté active »*, dit un militant.

En quinze ans, les choses ont bien changé. Les associations sportives ont continué à progresser (plus de quatre-vingt mille). Certains secteurs de la vie associative, sanitaire et sociale notamment, se sont largement institutionnalisés, tandis que d'autres perdaient de leur vitalité : œuvres de charité, sociétés savantes, associations religieuses. Autre régression, mais beaucoup plus significative, celle des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

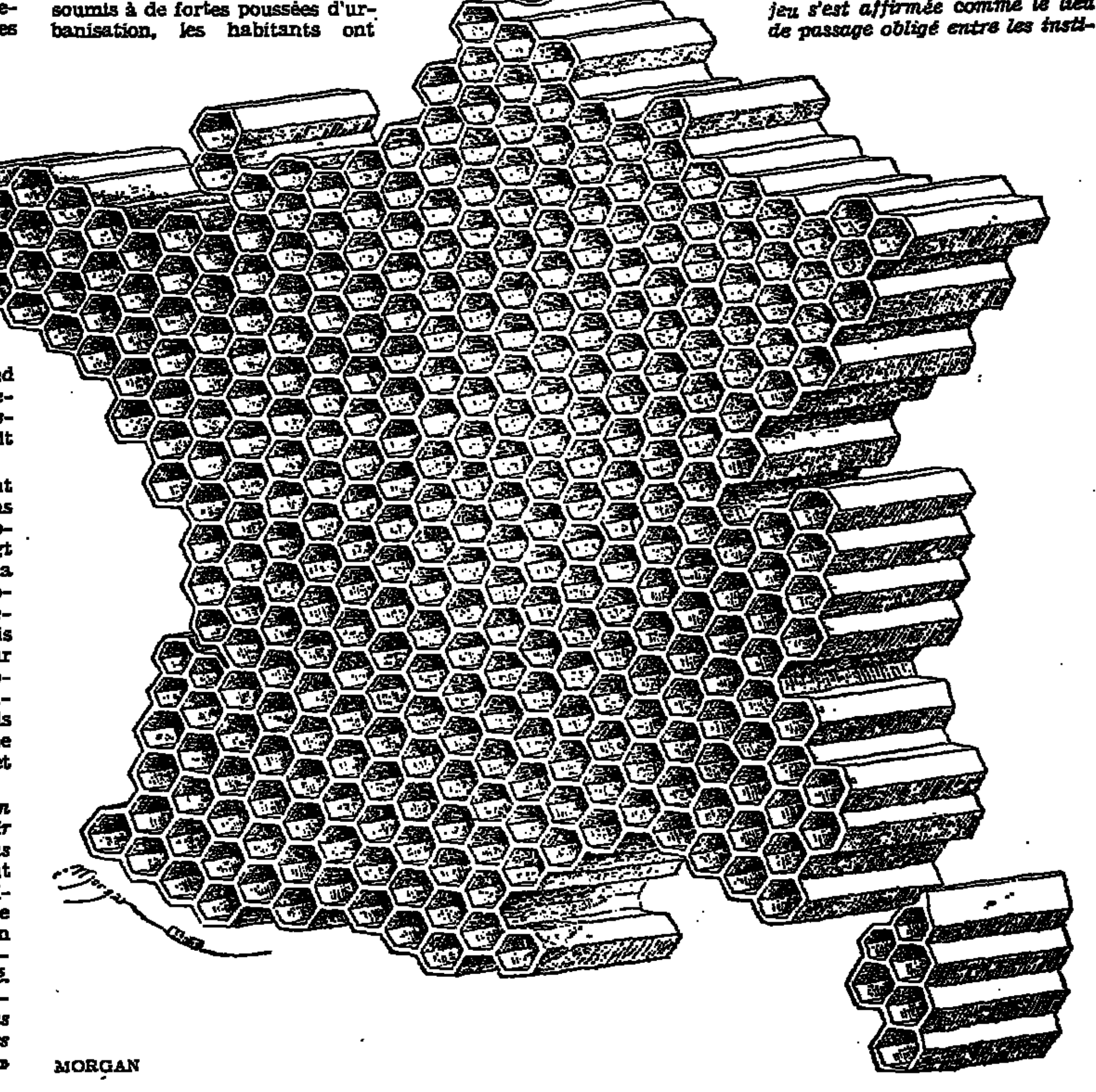
« A la libération, l'éducation populaire était porteuse d'espoir et trouvait un grand écho dans la population, remarque Clément Pleuchot, secrétaire général adjoint de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. *Les notions d'éducation et de culture ont évolué. La transformation de l'institution scolaire a eu d'incontestables répercussions sur l'activité des amicales laïques par exemple. »*

Lorsque l'on regarde du côté des mouvements de jeunesse, on *constate*, là aussi, une baisse d'activité. Même chose pour les *maisons* de jeunes, les clubs et les foyers socio-éducatifs. *Certains n'hésitent pas à parler de* « faillite » complète de ces *associations qui se sont transformées* en organisations para-étatiques *ou semi-communales. « Les jeunes ne souhaitent plus s'intégrer comme autrefois à de grands mouvements*, dit Clément Pieuchot. *Aujourd'hui quand ils s'organisent, ils évitent de faire appel à des spécialistes. Ils ne veulent pas être utilisés. »*

Jeunes et adultes se rejoignent au moins sur un point : pas de *grand dessein, pas de lendemains* qui chantent, mais volonté d'agir concrètement. Une étude réalisée par M. Louis Gaultier dans le Val-d'Oise montrait que sur cent déclarations d'associations, dix seulement avaient des objectifs altruistes. Dans ce département soumis à de fortes poussées d'urbanisation, les habitants ont surtout utilisé la loi de 1901 comme moyen de défense dans des secteurs sensibles tels que l'environnement, le logement et l'aménagement. Entre 1975 et 1976, on a vu les créations se multiplier avec les projets des SDAU (schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme) et des POS (plans d'occupation des sols) perçus comme des menaces sur le cadre de vie.

Autre tendance *observée* : le rôle grandissant des associations au niveau des collectivités locales où elles se posent de plus en plus en *interlocuteurs* privilégiés des municipalités. Une étude effectuée par Maurice Imbert du centre d'ethnologie sociale et de psychosociologie du C.N.R.S. sur la ville nouvelle du Vaudreuil (Seine-Maritime) a mis en évidence leur importance dans l'émergence et le développement de la vie sociale.

Les organismes promoteurs du Vaudreuil avaient créé de toutes pièces des « associations - services » qui devaient servir de structures d'accueil aux premiers *arrivants*. Mais très vite les gens ont pris leurs affaires en main, *en créant* des groupes de parents d'élèves, des jardins familiaux et *surtout* une grande association de résidents dont l'histoire est assez exemplaire. *« Partie de problèmes de logement, elle est devenue finalement le lieu où se sont révélés les premiers notables*, constate M. Maurice Imbert. *C'est elle qui d'entrée de jeu s'est affirmée comme le lieu de passage obligé entre les insti-*


MORGAN

BOULOT

Les six de la Sabrina

Une petite entreprise de confection, dans le bocage normand. Il y a un an, la fermeture. Aujourd'hui, six ouvrières ont créé leur coopérative. « L'avantage, c'est qu'on n'a pas un chef tout le temps sur le dos », dit l'une d'entre elles.

MURIEL RAY

FRANÇOISE sourit : *« Depuis le temps qu'on se faisait traiter de débiles, de bonnes à rien... On a quand même réussi à la monter, notre coopérative ! »*

Il y a deux ans, Françoise travaillait à la FICAPEM, une petite entreprise de confection, dans le Calvados. Toute la journée, elle taillait le coton molletonné destiné à la fabrication de survêtements de sport. Mais, à la suite de difficultés, l'entreprise fut mise en règlement judiciaire : nomination d'un syndic, accélération des cadences, resserrement de la *discipline*. La tension monte.

Soudain, c'est l'explosion : le 14 octobre 1978, quarante-trois ouvrières sur quarante-neuf se mettent en grève illimitée pour protester contre le licenciement d'une de leurs camarades. Au-delà de ce problème particulier, elles expriment leur révolte, leur refus des brimades et de l'humiliation. Le conflit se durcit, vire à l'empoignade entre les ouvrières et la maîtrise et s'achèvera deux mois plus tard par la fermeture définitive de l'entreprise.

Dans la région, c'est l'effervescence. « Les FICAPEM » sont montrées du doigt par une population rurale largement conservatrice, que la grève a scandalisée. Pour les notables et les agriculteurs du pays, les grévistes, manipulées par le syndicat, ont causé la perte de leur entreprise.

Une bonne moitié des ouvrières retrouvera tant bien que mal du travail dans la région. Les autres décident de tenter l'aventure. Conseillées par un ami, professeur dans le collège de la commune, *elles envisagent de fonder* une coopérative. On les accuse d'avoir tué leur emploi par leur obstination ; elles prouveront qu'elles peuvent le reconstruire.

Pendant un an, elles se préparent. Trouver l'argent, d'abord. A la mise de fonds des ouvrières (16 000 F) s'ajoute l'apport d'actionnaires sympathisants (35 000 F). Elles pourront ainsi racheter des machines à l'ancienne FICAPEM, et chercher des locaux à louer. Le plus simple serait, bien sûr, de s'installer dans les murs de leur ancienne entreprise. Mais le maire de Vassy, commune où était implantée la FICAPEM, ne l'entend pas de cette oreille : il double le loyer. Les ouvrières devront chercher ailleurs.

Un village voisin, Estry, sera plus accueillant. Le maire désire lutter contre le dépeuplement ; la coopérative n'apportera certes pas d'emploi dans l'immédiat, mais qui sait ? Peut-être les ouvrières décideront-elles de s'installer à Estry, pour se rapprocher de leur lieu de travail. Et comme elles ont des enfants, on ne sera peut-être pas obligé de fermer l'école... La commune leur loue donc 100 m2 dans l'ancien presbytère, pour 500 F par *mois, après avoir effectué* pour 70 000 F de travaux. Il faut aussi trouver des débouchés : *une* coopérative de confection du Mans accepte de les cautionner, et les met en rapport avec Ted Lapidus, qui sera leur premier client.

Un an de démarches, c'est long. Une autosélection s'opère. Plusieurs ouvrières quittent l'équipe, par lassitude ou crainte du risque. Lorsque la coopérative démarre officiellement son activité, le 19 décembre 1979, elles ne sont plus que six.

Cartes brouillées

L'ouverture de la coopérative brouille les cartes ; on a du mal à s'y retrouver à partir des clivages idéologiques traditionnels. La fédération cédétiste Hacuitex (habillement, cuir, textile) désapprouve l'entreprise : le risque est grand, et l'on ne croit plus guère aux « *îlots de socialisme dans un océan de capitalisme* ». Le préfet, lui, affirme publiquement son soutien à l'expérience, jugée intéressante. Quant au conseil général, en bon Normand, il ne dira ni oui ni non.

Mais peu importe : les six femmes ne cherchent pas à mettre en œuvre les théories en vogue sur l'expérimentation sociale. Une seule d'entre elles est syndiquée, et de fraîche date ; ce ne sont pas des militantes politiques. Pragmatiques, elles veulent avant tout prouver leur capacité à sauver, par elles-mêmes, leur emploi. L'objectif prioritaire n'est pas l'invention de nouveaux rapports sociaux, mais, plus modestement, d'assurer la survie de l'entreprise.

Blonde aux cheveux courts, la trentaine énergique, Françoise est l'âme de la coopérative, dont elle a été élue gérante. Sa fille Sarah a baptisé l'entreprise : la Sabrina. Françoise développe les principes sur lesquels elles ont fondé leur collaboration : *« On a voulu essayer, sans se dire qu'on sera esclaves comme certaines coopé qui font douze heures payées huit. On fait huit heures. Et s'il y a des heures supplémentaires, elles seront payées en plus. Pour l'instant, on est toutes au SMIC, et on a supprimé les primes de rendement qu'il y avait à la FICAPEM. Mais on se partagera les bénéfices. »*

Apparemment, on n'entre plus en coopérative comme en religion. Mais Françoise, elle, ne compte pas ses heures. En plus de son travail de coupe, elle prend en charge la gestion courante de l'entreprise, et la recherche des marchés.

Yvette a quarante-huit ans : *« A la FICAPEM, je cousais sur machine. Mais ce que j'aime faire, c'est les finitions, le repassage. Ici, j'ai pu choisir mon poste. »* Yvette est enthousiaste. A son âge, elle aurait eu du mal à retrouver du travail, et comment vivre à deux avec la pension d'invalidité de son mari ? Surtout, Yvette a trouvé maintenant une certaine sérénité : oubliées les crises de larmes dues aux brimades continuelles d'un chef qui l'avait prise en grippe. *« Maintenant, avec Françoise, ce n'est pas la même chose, c'est une copine »*, explique Yvette, avant d'ajouter : *« Mais elle sait garder ses distances. C'est important, vis-à-vis des jeunes. Sinon elle ne se ferait pas obéir. »*

De fait, les problèmes hiérarchiques se sont posés. Ivres de leur nouvelle liberté, plusieurs membres de l'équipe arrivaient régulièrement en retard, passaient la journée à bavarder. Le soir, la gérante constatait que la production prévue n'était pas réalisée. Comment rétablir la discipline sans heurter personne ? Les discussions collectives sur les contraintes économiques n'aboutissaient qu'à des prises de conscience momentanées, sans répercussion sur les comportements quotidiens. La gérante se trouvait placée en situation inconfortable : *« C'est pas dans mon caractère de dire qu'il faut bosser. Mais il faut qu'elles s'en rendent compte. Avant, j'étais déléguée syndicale. Elles se disaient : « S'il y a un pépin, elle sera là pour nous défendre ». Maintenant, forcément ce ne sont plus les mêmes rapports. »*

Françoise a donc nommé une responsable parmi les quatre ouvrières sur machine. Depuis, la discipline est impeccable, mais une certaine grogne se fait sentir : *« Vous savez, travailler ici ou ailleurs... »*, explique Catherine, vingt-cinq ans. *« De toute façon, on n'avait pas le choix. Il n'y avait que là qu'on pouvait trouver un emploi. L'avantage, c'est qu'on n'a pas un chef tout le temps sur le dos. Mais le boulot, c'est le boulot ! »*

Le maître-mot, celui qui revient le plus souvent dans la bouche des six ouvrières de la Sabrina, c'est le « *rendement* ». Denise, qui piquait auparavant des fermetures Eclair à longueur de journée, et qui monte maintenant des vêtements entiers, déclare : *« Bien sûr, c'est plus varié, mais il faut voir que c'est quand même mauvais pour le rendement ! »* Catherine ajoute : *« C'est mieux qu'à la FICAPEM. Là-bas, on relevait notre rendement toutes les heures. Maintenant, c'est seulement en fin de journée. Mais si à ce moment-là la production n'est pas faite, c'est grave, parce que la boîte risquerait de couler, et ce serait de notre faute. »*

On n'en est pas là. La coopérative marche bien, les commandes affluent. Prochaine étape : la participation collective à la gestion. Si l'esprit d'entreprise l'emporte. ■

هكذا من الأصل

tutions, celles qui fabriquent la ville, celles qui la gèrent et la population. »

Mais cette étude à la loupe de la vie associative a fait apparaître de curieux comportements. « *Ça bouge, incontestablement*, observe le sociologue. *A cause de cette résurgence, certains pensent que les associations sont en passe de devenir l'un des supports essentiels de l'expression démocratique. Or, et tous les chercheurs l'ont remarqué, on se rend compte que sur le terrain la mobilisation effective est très réduite* (1). *Les habitants semblent vivre en marge des actions qui les concernent et on s'aperçoit que les associations fonctionnent par délégation.* »

Multiplication des initiatives, mais engagement limité. Cette contradiction pose un problème de fond, celui de l'efficacité. Cette efficacité ne dépend-elle pas en dernière analyse d'un regroupement des associations dans des organisations de masse ? Dans un domaine comme celui de la défense des consommateurs, les unions locales ont compris depuis longtemps qu'elles avaient intérêt à se fédérer. Un exemple : l'U.F.C. (Union fédérale des consommateurs), 180 unions locales, 40 000 adhérents. En 1975, c'est la fusion complète avec le mensuel *Que choisir ?* passé en moins de dix ans de 10 000 à 300 000 lecteurs. Pour François Lamy, l'un des responsables de la revue, ce regroupement correspond à un changement de stratégie : « *Pour obtenir des résultats, il faut véritablement se constituer en groupe de pression. Face aux producteurs, aux pouvoirs publics, qui jouent la dispersion, l'éparpillement, la tendance actuelle c'est de s'unir avec les grandes organisations de consommateurs pour créer un rapport de forces qui nous soit favorable.* »

Les écologistes

Pour certaines associations de dimension nationale — peu nombreuses il est vrai, — les problèmes quotidiens ne peuvent être séparés du contexte social et politique. Ainsi les GAM (Groupes d'action municipale), la C.S.C.V. (Confédération syndicale du cadre de vie), la C.S.F. (Confédération syndicale des familles), la C.N.L. (Confédération nationale du logement), l'U.F.F. (Union des femmes françaises) — d'obédiences diverses, — sont engagés dans un combat aux côtés des partis de gauche. A la C.S.C.V. on considère que les luttes n'ont pas seulement lieu dans les entreprises, mais aussi au-dehors. « *On n'est pas parent d'élève à un moment, usager des transports et consommateur à un autre*, note Jean-Paul Ferrand, secrétaire général. *L'action à mener doit être globale. Aux luttes ponctuelles, la C.S.C.V. oppose l'action permanente qui se situe dans une perspective de changement social. Ce qui implique une responsabilité dans le mouvement syndical et donne à notre démarche une dimension politique.* »

Dimension politique qui est prise en compte aujourd'hui par les secteurs les plus remuants de la vie associative, tels que le courant écologiste. « *La plus grande partie des militants écologistes pensent que les problèmes de défense de la nature relèvent aussi du politique*, déclare Pierre Samuel, président des Amis de la Terre. *Les actions anti-nucléaire ont cristallisé les énergies. Les incidents autour des centrales, notamment à Creys-Malville (Isère) et à Plogoff (Finistère), ont amené le mouvement à faire une réflexion plus approfondie sur les moyens et la portée des luttes. Maintenant nous voyons les petites associations s'affilier à de grands groupes et se mobiliser dans un front plus large sur des objectifs bien précis.* »

Mais la contestation, l'épreuve de force, ne sont pas les traits dominants du mouvement associatif. Il y a mille fois plus de pêcheurs à la ligne, de boulistes et de copropriétaires que de militants anti-nucléaire prêts à en découdre. L'après-mai 68, l'échec de la gauche en 1978 et, d'une manière plus générale, la crise économique ont entraîné une certaine démobilisation. Refus des idéologies, apolitisme, angoisse face à l'avenir. Ceux qui s'étaient engagés ne se font plus beaucoup d'illusions. Alors on se replie sur les problèmes du quotidien.

Apparaissent alors de nouvelles formes de vie communautaire. De plus en plus, la structure associative est utilisée pour faire fonctionner de petites entreprises « alternatives » ou pour offrir des prestations socio-culturelles : écoles dites « parallèles », radios libres, contre-presse, services d'intérêts collectifs, bureaux d'études, etc. On voit se constituer un nouveau secteur tertiaire non marchand où convivialité se conjugue avec esprit d'entreprise.

Le C.I.I.S. (Centre d'information sur les innovations sociales), créé en 1976 par la Fondation de France avec le concours de plusieurs ministères et de certaines collectivités locales, a établi une sorte d'inventaire de ces initiatives multiples. Elles correspondent, selon le C.I.I.S., à des attentes liées à des situations de blocage dans notre société et à la concrétisation de changements collectifs de comportement. Dans cette floraison d'initiatives dûment répertoriées dans un fichier que l'on peut consulter à la demande, on relève pêle-mêle une association d'entraide de voisinage pour l'organisation de funérailles, un collectif de parents à Montpellier pour « accoucher sans douleur », une entreprise de travail intérimaire à Villeurbanne pour faciliter le placement des jeunes handicapés, un foyer-restaurant à Grenoble qui distribue des « gamelles-repas » à des personnes âgées par l'intermédiaire de lycéens bénévoles... C'est clair : on ne manque ni de générosité, ni d'audace, ni de créativité. Au regard d'une vie sociale bloquée, de plus en plus dominée par les rapports hiérarchiques, ce bouillonnement à la base a quelque chose de réconfortant.

Lieux d'émergence de nouveaux thèmes, les associations seront-elles pour autant les instruments d'un changement plus radical ? Albert Meister, chercheur attaché à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, auteur d'un ouvrage sur la sociologie des associations (2), met l'accent sur leur fonction stratégique qui implique un double rôle, celui de l'innovation et celui de la conformisation. « *On s'aperçoit que, loin d'être le moteur du changement et des conquêtes sociales, elles deviennent des appareils d'intégration des individus dans la société et l'ordre post-industriels*, déclare-t-il. *A un moment donné de l'évolution, il n'est plus possible de contrôler les individus par la police ou les institutions. Notre système a développé en fait des autocontrôles. L'association en est un. Comme en Suisse ou aux Etats-Unis, les associations constituent en France un élément de la stabilité sociale. Dans une petite commune, par exemple, elles seront responsables, c'est-à-dire respectueuses de l'autorité.* »

Le destin de l'association, ce serait en fin de compte la récupération ? « *Le système tolère une contestation très partielle qui ne remet pas en cause la société dans ses objectifs. N'allons pas nous imaginer que, parce qu'il y aura multiplication des groupes, il y aura plus de démocratie*, ajoute Albert Meister. *Le contrôle d'un certain nombre de décisions sera certes plus proche du peuple, mais ce n'est pas parce que nous aurons plus de liberté que nous cesserons d'être esclaves ! La seule participation requise aujourd'hui de l'individu est son conformisme social. Il ne faudrait pas confondre de meilleures relations humaines avec une transformation dans les formes de domination.* »

Arrière-pensées

Innovation, participation, récupération..., la fonction associative reste multiple mais passionnément discutée. Autrefois, la loi de 1901 vous avait un petit parfum de terroir, un style « amicale ». C'était le creuset où se formaient les notables de sous-préfecture. En quelques années, le phénomène en s'élargissant est devenu complexe. Il a produit du discours qui porte presque toujours sur les rapports entre l'Etat, les collectivités locales et les associations. L'intérêt manifesté à tous les échelons de la structure politico-administrative n'est pas sans signification. Les partis politiques, interrogés à la veille des dernières élections législatives, y voient tous un contrepoids aux pouvoirs publics.

Depuis 1974, la vie associative a fait l'objet d'une attention croissante de la part du gouvernement, qui a multiplié les déclarations en ce sens : professions de foi de ministres, recommandations, engagements, etc.

Parmi les quelques mesures concrétisant cette bonne volonté, on relève l'existence d'un programme d'action prioritaire du VII[e] Plan comprenant, notamment, un soutien technique et financier, des engagements pris dans le cadre de la charte de la qualité de la vie, entre autres des mesures fiscales et l'établissement de contrats-types permettant de confier aux associations des actions de service public.

Une sollicitude quasi générale, mais qui n'est pas exempte d'arrière-pensées. Ainsi, la question des subventions place les groupes dans une situation délicate. Selon une étude effectuée, en 1974, par Marcel Davaine, directeur du Fonds de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), 80 % d'entre eux sont demandeurs de subsides. Si les élus sont plutôt bien disposés à leur égard, ils demandent, en contrepartie des aides accordées, un droit de regard non seulement sur l'utilisation des fonds mais aussi sur l'ensemble des activités... Tendance pernicieuse s'il en est, tel est du moins le sentiment de Jean-Claude Colli, délégué à la qualité de la vie au ministère de l'environnement et du cadre de vie : « *A force d'être subventionnées, les associations risquent d'avoir des relations d'assistant à assisté. On voudrait les domestiquer qu'on ne ferait pas autrement.* »

A partir du moment où elles ont une influence, il est tentant de les noyauter pour mieux les contrôler. Les plus grandes sont aujourd'hui l'objet de tentatives de tous bords en ce sens. On parle souvent de la légitimité populaire et du pouvoir de l'association qui viendraient contrebalancer les pouvoirs organisateurs. « *L'association peut être un partenaire, constituer un contre-pouvoir commode pour l'administration* », déclare M. François Bloch-Lainé, président de l'Association pour le développement des associations de progrès (DAP). « *Mais elle ne peut se substituer, en dernier ressort, à la responsabilité politique née des élections. Ce que je crois, en revanche, c'est qu'elle pourrait être un modèle d'autogestion dans une démocratie pluraliste. Face au pouvoir constitutionnel, l'individu est un peu perdu. Il est naturel que par le biais d'autres groupements que les partis, il se donne les moyens de mieux se faire entendre et de participer aux décisions.* »

Faut-il voir dans ce renouveau associatif le triomphe de la société civile chère à Tocqueville ? Ni les communes, jalouses de leurs prérogatives, ni l'Etat, hypercentralisé, ne le toléreraient. Quant aux millions d'adhérents, ils n'en demandent sans doute pas tant. ■

(1) Les recherches faites dans le cadre d'une action thématique programmée du C.N.R.S. sur « L'observation du changement social et culturel » rejoignent les conclusions d'autres universitaires.

(2) *Vers une sociologie des associations*. Editions ouvrières.

NIMES

La révolution des beaux-arts

Elle était sage et discrète. L'école des beaux-arts de Nîmes s'est émancipée. Les modernes ont eu raison des anciens.

JACQUES MOLENAT

ELLE était sage, timide, discrète. Et voilà que l'école municipale des beaux-arts de Nîmes s'émancipe. Elle jette aux orties son bon vieil enseignement, le troque pour de rudes initiatives pédagogiques. Elle s'expose aux avant-postes de la modernité et se commet ingénument dans la ville. A peine si restent debout, sur la place aux Herbes, dans une aile du musée, l'immuable dédale de ses couloirs gris et les grandes salles blanches espièglement peinturlurées.

Le séisme a été méthodiquement programmé, déclenché et conduit par une équipe de jeunes peintres régionaux, des « prospectifs », comme ils se nomment, qui avaient leurs antennes à Paris, aux affaires culturelles, et leurs complices à la mairie de Nîmes. Un jour, il y a trois ans, ils avaient froidement constaté : « *L'école est à prendre* ». Puis décidé : « *Prenons-la* ».

Une institution plus que centenaire. L' « école de dessin » avait été créée en 1820 par un arrêté du maire de Nîmes. Les patrons des fabriques de soierie qui essaimaient au chef-lieu du Gard avaient soufflé l'idée. L'école serait le vivier où ils puiseraient les artistes chargés de composer les motifs des châles ou de dessiner les fleurs des gilets. En 1952, l' « école de fabrication » est transformée en école municipale des beaux-arts — l'une des trente-sept écoles de ce type fonctionnant en France. Claude Escholier, homme affable formé à Paris par Matisse, Léger, Bonnard, en prend la direction.

La cinquantaine d'élèves qu'accueille alors l'établissement, sans leur demander de diplôme préalable, s'initient paisiblement au dessin, à la peinture, à la sculpture, à la céramique et reçoivent des rudiments d'architecture. Le grand succès de la gestion de M. Escholier — cet héritage demeure intact, — c'est le développement, dans une annexe de l'école, des cours populaires : cent quarante élèves de dix-huit à soixante ans, qui apprennent gratuitement, pour leur plaisir, à peindre, à sculpter, à faire de la poterie ou à tracer des plans d'architecte.

L'école elle-même ronronne plutôt. Le climat y est libre, les mesures disciplinaires ignorées. Mais dans les ateliers les rapports que les professeurs entretiennent avec les élèves ne s'écartent pas des traditionnelles relations de maître à disciple. L'apprentissage est appliqué.

En 1972, le ministère des affaires culturelles avait voulu, dans l'élan de 1968, transformer l'enseignement des écoles de beaux-arts. Mais les professeurs nîmois étaient restés imperméables aux idées de pluridisciplinarité, d'équipe pédagogique, d'ouverture à de nouvelles disciplines.

L'art dans la rue

De cette réforme — la loi ! — les trublions de Nîmes se saisissent comme d'une arme. La plupart ont entre trente et quarante ans, ils ont de la compétence et du culot. Ils ont animé des groupes régionaux et nationaux d'avant-garde : ABC Productions, Support / Surface, lequel, dans ses beaux jours, scintilla dans la galaxie *Tel Quel*. Leur bande était de tous les coups destinés localement à « *faire descendre l'art dans la rue* ».

Ils nouent les fils de la conjuration en octobre 1977. Un peintre, Alain Clément, et un critique d'art, René Pons, parviennent à se faire nommer professeurs à l'école. Ils rejoignent un autre peintre, Jean Azémard, qui était dans la place, en éclaireur. A eux trois, ils engagent le fer de la réforme. Claude Escholier et les autres enseignants se cabrent. Peu importe, les nouveaux venus lancent ensemble, avec leurs élèves, une expérience centrée sur l'enseignement de l' « autoconstruction », l'architecture sauvage.

Et toutes les initiatives plus ou moins tapageuses qui suivent sont inspirées par cette démarche : briser les stéréotypes qui emprisonnent la créativité des élèves, susciter leur inquiétude, les encourager à la réalisation de travaux fortement individualisés. L'académisme est joyeusement transgressé. Alain Clément retourne, un jour, un buste de plâtre et invite les élèves à dessiner... l'envers. La demande ulcère une partie des étudiants, mais ravit les plus nombreux : « *C'est intéressant de voir ce qu'il y a de l'autre côté de l'œuvre.* »

Les réactions sont d'autant plus passionnelles que le pouvoir dans l'école est devenu, clairement, un enjeu. Entre les deux groupes d'enseignants la tension est extrême. On se lance des insultes : « *fascistes* », « *terroristes* ». Les élèves sont pris dans le tourbillon. Chacun d'eux est conduit à choisir son camp. En 1978, la scission est quasiment consommée. Deux écoles s'apprêtent à coexister dans les mêmes locaux : la « traditionnelle », basée sur les ateliers d'antan ; la « réformée » fondée sur le principe de pluridisciplinarité. Chez les élèves, le rapport de forces hésite, s'équilibre, puis bascule en fin d'année scolaire en faveur des « modernes ».

Alors les « anciens » s'égayent. Le directeur part à la retraite. Un professeur est nommé aux beaux-arts de Paris. Un troisième s'enferme sur place dans le refus du « carcan » de la réforme. Les autres, bon gré mal gré, s'adaptent aux temps nouveaux. Le commando parachève sa victoire en faisant nommer directeur le plus connu d'entre eux, Claude Viallat, et en introduisant la fournée des derniers conjurés.

Le terreau local

« *Depuis, on ne s'ennuie pas* », disent les élèves. Du reste, ceux d'entre eux qui étaient réfractaires sont partis ailleurs. A l'inverse des étudiants attirés par la nouvelle image de l'école sont venus d'Aix-en-Provence et de Montpellier. Maîtres mots : recherche, « questionnement » Claude Viallat explique : « *Nous ne pouvons plus dire aux élèves : « Apprenez et vous saurez », mais : « Fabriquez et apprenez en travaillant.* »

Un jour, ils partent chapeaux de paille sur la tête et pique-nique en bandoulière pour une séance d'aquarelle à la campagne. Le lendemain, ils profitent du beau temps pour construire de superbes cerfs-volants. Une autre fois, sur l'immense plage sauvage de l'Espiguette, ils s'initient au « land art » dessinant sur le sable, avec des rateaux, un jardin zen.

L'outil, le jeu, l'habitat, sont des thèmes traités par l'ensemble de l'équipe enseignante, chacun des professeurs abordant un angle propre à sa discipline. Au pays de la corrida et des courses libres, Claude Viallat vient de proposer le thème de la tauromachie.

Et puis, la fascination de la capitale s'évanouit. Jusqu'à présent Nîmes préparait humblement les meilleurs de ses élèves à l'entrée de l'Ecole des beaux-arts de Paris. Désormais c'est un cycle complet sur cinq ans qu'offrira, avec son département arts, l'école de Nîmes. Du coup l'institution plonge plus loin ses racines dans le terreau local. En 1978, à l'occasion de la Feria, la place du Chapitre fut décorée de grands vélums éclatants et de dragons menaçants : dans ce décor se firent entendre les groupes musicaux d'avant-garde de la région.

L'été dernier, dans une trentaine de villages entre Nîmes et Montpellier, le foyer rural ou la mairie accueillirent, à la demande de l'école, des œuvres de peintres contemporains. Un téléscopage monde rural-modernité qui ne fut pas toujours bien reçu ni bien compris.

Mais les passions s'apaisent. L'expérience nîmoise est suivie avec chaleur par les inspecteurs des écoles de beaux-arts. A la municipalité, la jeune élue chargée de l'animation a pour la nouvelle équipe les yeux de Chimène. L'adjoint aux affaires culturelles a trouvé, lui, en Claude Viallat un « *artiste indiscutable* », un « *garçon épatant* ». Le maire, Emile Jourdan, est heureux que, sous son égide, dans sa ville, tourne une institution « *ouverte à l'art contemporain* ».

Le complot s'achève en idylle. Et maintenant ? « *Maintenant tout commence*, dit Alain Clément. *Nous serons jugés dans dix ans. D'ici là il faut que de bons peintres sortent de l'école de Nîmes.* » ■



ROGER TWEEDT

CROQUIS

Poésie

L'heure du poème s'ouvre sur un parterre de bon ton, fourrures crissantes, lainages épais, âges confortables. Les raclements des chaises cessent peu à peu, les chuchotements s'effilochent, les toux s'apaisent tandis que les visages attentifs s'offrent à la parole rythmée qui va déferler de l'estrade. La dame au deuxième rang a des boucles blondes coquettement échappées de sa toque en taupé. De loin, on croirait une jeune femme. Mais je suis près. Le verbe étincelant du poème se dévide. La dame a des petits gants noirs sur d'élégantes mains que l'on devine tachetées de fleurettes brunes. La tête se penche dangereusement en avant, tombe sur la poitrine. La dame dort. Chaque fois qu'une période sonore attaque, que la voix culmine dans la passion ou l'extase, elle se réveille, tout ouïe. Mais, dans le doux balancement du verbe, la tête retombe, vaincue, le poème clôt les paupières fanées de la dame ridée.

Quand elle se lève, je m'aperçois que, même à l'état de veille, la tête dodeline, prête à s'évader. *« C'était beau »*, clame-t-elle de la voix forte des durs d'oreille. Le bras passé sous celui d'une amie attentive, elle quitte la salle, l'air content. Comme la musique, la poésie s'entend peut-être sans être écoutée, il suffit de s'en laisser baigner, bercer. Elle se prend droit au cœur, droit au corps, s'infiltrant dans les rêves qu'elle suscite. La dame et son amie s'éloignent à petits pas sous le ciel clément du redoux.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

Casée

Laurence sort du bureau, radieuse dans le soleil d'hiver : *« Tu vois, je me suis casée, finalement. »* Le sourire tranquille de l'enfant sage surnage sur les cinq lustres. Pourtant, de la lycéenne sans histoires à l'employée modèle, que de détours!

Casée. Elle a remisé en bonne place ce diplôme d'éphémère qui longtemps dépassa de sa poche de jeans. A présent, se souvient-elle des éternels pulls informes, des cohortes de baskets mortes à la tâche dans les escaliers des H.L.M., où elle fourguait sans enthousiasme des lithos douteuses ?

« J'ai bien dû faire quelques concessions. » Educatrice, caissière de supermarché, pionne : *« Je restais deux, trois mois et puis j'en avais marre. »* Qu'il est doux, par les petits matins pluvieux, d'accrocher sa vie aux abonnés absents, de claquer la porte à la barbe de l'avenir.

Mais l'avenir attend son heure. Insensiblement, au fil des mariages des anciens amis, elle s'observe dériver : *« Sans racines, sans boulot, sans homme. Un jour, cela devient dur à porter. »* Au bout du chemin, l'issue de secours d'une offre d'emploi trilingue — elle l'était, miraculeusement, — et en tailleur strict — elle l'acheta, douloureusement.

Adulte ? La colonie de poupées et les napperons brodés qui peuplent son petit deux-pièces chuchotent assez le refus de vieillir. Soigneusement, elle a rangé dans un recoin d'espièglerie la collection de ses désillusions : *« J'ai dû apprendre à vivre en fonction d'un loyer à payer, tenir compte des dates des vacances, composer avec les petits chefs. »*

Elle n'a gardé de ces années incertaines qu'un art certain de la solitude : si les hommes ne s'attardèrent pas en traversant sa vie, c'est qu'elle n'est pas trop facile à supporter, avec ses sautes de tendresse, ses exigences au jour le jour et ses régimes végétariens. Elle a pour eux des attraits de phalène : *« Quelques semaines entre mes quatre murs me rendent folle, prête à racoler dans le métro. Mais, dès qu'un garçon pénètre mon petit monde bien ordonné, j'ai si peur qu'il casse tout ! »*

DANIEL SCHNEIDER.

Chienne de vie

Dans cet univers de béton qu'est le quartier Italie à Paris, un carré d'herbe d'une trentaine de mètres de côté, niché entre deux immeubles, semblait avoir été oublié par les urbanistes et les promoteurs. Ce n'était pas un de ces espaces verts imposés par les textes pour entretenir l'illusion d'une nature devenue un mythe lointain. Du moins ce coin de verdure était-il dispensé de l'inévitable panneau : *« Il est interdit de monter sur la pelouse »*. Les chiens du quartier l'avaient bien compris.

Matin et soir s'y ébattaient bâtards, chiens de race, bergers, caniches, qui profitaient de leur quart d'heure quotidien de liberté pour communiquer à leur manière. Maîtres et maîtresses, assis sur le petit mur de clôture, en faisant autant. Une place du village...

Un matin, les pelleteuses et bulldozers sont arrivés, défonçant le carré d'herbe sur toute sa superficie. Au fond d'un trou de 4 mètres, des hommes casqués ont coulé des assises en béton, destinées apparemment à recevoir des fondations. Puis ils sont repartis non sans avoir planté une palissade.

On a attendu la construction. Chiens et maîtres ont renoncé à leur rendez-vous quotidien. Les trottoirs du quartier sont devenus plus sales qu'avant. Avant, c'est-à-dire il y a maintenant cinq ans...

La palissade perd ses planches, une à une, laissant voir le fond du trou où l'herbe a repoussé. Chienne de vie !

CLAUDE DURIEUX.

Conte Froid

de JACQUES STERNBERG

La pancarte

Les cosmonautes sillonnaient depuis longtemps l'espace quand ils arrivèrent à proximité d'une lointaine planète que l'on supposait habitée. Ils y débarquèrent. Et furent assez surpris de trouver, plantée dans le sol, une pancarte qui disait : « Prière de laisser ce monde aussi propre que vous l'avez trouvé en arrivant. »

MIGRANTS

Les O.S. du golfe Persique

Les travailleurs immigrés ne « montent » pas tous du Sud au Nord. Les recruteurs, version moderne des négriers, vont chercher en Inde des ouvriers temporaires pour les pays du Golfe.

PATRICK RUBISE

MARDI : cinq heures du matin à l'aéroport de Palam, à une dizaine de kilomètres de Connaught Place. Un jour gris et fade se lève sur Delhi tandis que je pénètre à l'intérieur de l'« International Departure ». Une foule nombreuse aux odeurs fortes et aux couleurs vives assiège déjà le comptoir de la Kuweit Airways. Routards en rupture de société et hommes d'affaires à la chasse aux pétrodollars sont ici en très nette minorité. Tout autour, tour à tour placides et surexcités, se pressent des dizaines d'Indiens. La grande majorité sont originaires des provinces du Nord : Pendjab, Uttar-Pradesh, Bihar. Ils véhiculent avec eux une valise craquelée et boursouflée, un casque de chantier, un sac de voyage saucissonné avec des bouts de ficelle : leur seule richesse.

Convoqués pour le lundi soir, ils ont passé la nuit, dans le hall insipide et inconfortable, à fumer, boire du thé et discuter. Tous ont pour destination les pays arabes : Koweït, Bahreïn, Abu-Dhabi, Irak, Libye. Terrassiers, maçons, électriciens, chauffeurs ou charpentiers, ils ont préféré l'expatriation au chômage. Ils partent pour deux ou trois ans. C'est leur premier voyage. Ils sont ainsi, chaque semaine, des centaines à quitter leur pays par différentes compagnies aériennes.

Huit heures. Les formalités ont été longues, tatillonnes, et le Jumbo-jet bleu et blanc s'élance sur la piste avec près d'une heure de retard. Toutes les places sont occupées et les passagers, très anxieux au décollage, commencent à sortir de leurs sacs des trésors : gâteaux, bonbons, fruits secs. Mais aussi des photos de famille qu'ils semblent disséquer de leurs yeux brillants de fièvre et de fatigue. D'autres vérifient, encore une fois, qu'ils ont tous leurs papiers officiels. Comme si on pouvait quitter le pays sans être en règle ! L'Inde éternelle, faite de prudence, de patience, de précision, reste sans cesse présente.

Au fond de l'appareil, tout contre le hublot de la porte, ils sont une bonne vingtaine à s'être regroupés pour commenter leur pays qui se développe quelques milliers de mètres plus bas. Ils parlent l'hindi (1).

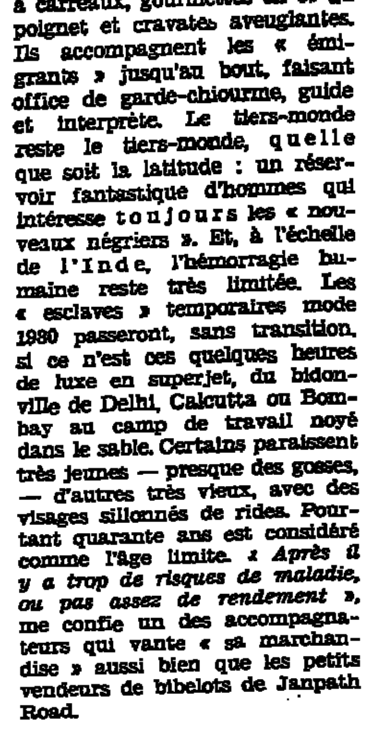
Entrer en contact avec eux. Une gageure ! Il faut se glisser d'un siège à un autre, sous l'œil inquisiteur des hôtesses de l'air qui prennent des allures de monitrices de colonies de vacances... à la recherche quasi désespérée de « quelqu'un parlant anglais ». Aux questions, aux demandes, répondent des dizaines de regards inquiets, des yeux qui s'effraient comme devant l'envoyé d'une autre planète.

Enfin un interlocuteur, J..., originaire du Pendjab, il est petit, très noir de peau et a le crâne déjà dégarni. Il vit à Delhi depuis de nombreuses années et parle un anglais compréhensible. Tandis qu'autour de nous ces « voyageurs d'un autre type » découvrent toutes les possibilités d'un transport moderne, il livre doucement son histoire, mais tient à rester anonyme. *« Mon gouvernement n'aimerait pas »*. Méfiance ou vraie pudeur devant son pays qu'il aime avec passion et qui l'oblige à s'expatrier ?

« J'ai trente-deux ans. Je suis marié et j'ai trois enfants de deux à neuf ans. A Delhi j'ai exercé un peu tous les métiers : cuisinier, chauffeur, terrassier mais, même avec beaucoup de bonne volonté, il est de plus en plus difficile de trouver du travail. A la fin j'arrivais à peine à gagner 400 roupies (2) par mois et il fallait se priver sur tout : nourriture, vêtements, logement. Ça ne pouvait plus durer. En Libye où je vais conduire des camions, j'espère économiser 4 000 roupies par mois. »

« J'ai lu les annonces dans les journaux. Les compagnies embauchent des hommes qualifiés pour tous les Etats arabes et même l'Iran. Je suis allé à leur bureau, et j'ai été accepté. J'ai signé un contrat de deux ans. » C'est la moyenne. On peut en prendre pour un, deux ou trois ans. La seule crainte des Indiens, c'est la maladie ou la mort qui les frapperait ou toucherait un proche resté au pays : un retour prématuré et ce sont toutes les économies qui fondent, réduisant à néant un patient travail d'épargne.

Autour de nous tournoient les « sergents recruteurs », costumes



à carreaux, gourmettes en or au poignet et cravates aveuglantes. Ils accompagnent les « émigrants » jusqu'au bout, faisant office de garde-chiourme, guide et interprète. Le tiers-monde reste le tiers-monde, quelle que soit la latitude : un réservoir fantastique d'hommes qui intéresse toujours les « nouveaux négriers ». Et, à l'échelle de l'Inde, l'hémorragie humaine reste très limitée. Les « esclaves » temporaires mode 1980 passeront, sans transition, si ce n'est ces quelques heures de luxe en superjet, du bidonville de Delhi, Calcutta ou Bombay au camp de travail noyé dans le sable. Certains paraissent très jeunes — presque des gosses, — d'autres très vieux, avec des visages sillonnés de rides. Pourtant quarante ans est considéré comme l'âge limite. *« Après il y a trop de risques de maladie, ou pas assez de rendement »*, me confie un des accompagnateurs qui vante « sa marchandise » aussi bien que les petits vendeurs de bibelots de Janpath Road.

Drôle de chance

Des Sikhs majestueux avec leur turban qui frôle le plafond, et leur barbe brillante, échangent des adresses. Ils sont renommés comme étant de rudes travailleurs, durs à la tâche. Pour l'instant ils font connaissance avec le déjeuner copieux : omelette, champignons, croissants, thé, beurre, confiture. Avec des résultats qui font sourire... Ainsi le thé insolite de notre voisin, qui a vidé tous les sachets — poivre, sel, sucre — dans sa tasse, et ingurgite le tout avec application. Refus de perdre la face, mais aussi volonté absolue de s'adapter coûte que coûte à une vie nouvelle. Tout en gardant leur culture. Dans les camps d'Arabie, le soir ils se réunissent pour chanter, danser, se raconter. Avec eux, l'Inde reste présente.

J... continue : *« On croit que nous avons de la chance. Mais c'est une mauvaise chance* (a bad luck). *Nous voyageons comme les plus riches, alors que nous sommes les plus pauvres. La compagnie a tout payé : le billet d'avion, le transport et même ce costume que je devrai porter en Libye. »* Une sorte d'ensemble bleu ciel de style très militaire.

Les projets de J... : revenir en Inde dans deux ans avec 80 000 roupies en poche. Pouvoir être chauffeur de taxi ou de scooter et gagner 50 roupies par jour. Ou, mieux, essayer pendant ces deux années, d'apprendre l'arabe et se faire embaucher au retour comme chauffeur à l'ambassade d'un pays arabe à New-Delhi. Là, ses yeux brillent, et on devine qu'il fera beaucoup pour réaliser ce projet. *« J'ai appris l'anglais la nuit, après le travail. Je ferai de même pour l'arabe. Si, à trente-cinq ans, j'ai une bonne situation en Inde, ma famille n'aura plus de problèmes. Ma femme n'aura plus à refuser du chocolat, du sucre ou un fruit aux enfants. »* Il pense soudain à son épouse, qu'il abandonne pour deux ans : *« Je l'ai quittée hier soir à 8 heures. Elle voulait venir à l'aéroport. Mais le transport coûtait 50 roupies. Il valait mieux les garder pour les enfants. C'est dur de partir sans sa famille ! »*

Le vol KU 381 touchera Koweït dans quelques minutes. J... transite sur Tripoli. Nos destins s'éloignent à toute vitesse. Rendez-vous à Delhi en 1983. ■

(1) On recense plus de mille cinq cents langues différentes en Inde, dont une centaine importantes.

(2) 1 roupie indienne = 0,60 franc français environ.

PIERRE LEVY







هكذا من الأصل



PÉROU

Une mine «française» dans les Andes

A 4 800 mètres d'altitude, dans les Andes, la mine de Huaron, au Pérou. Une présence de la France. Mais de la France du dix-neuvième siècle.

JEAN-JACQUES TALPIN

CELA fait maintenant près de six heures que nous avons quitté les interminables bidonvilles de Lima. Direction : le nord, dans le cœur minier du Pérou, la région de Cerro-de-Pasco, vaste contrée désertique où ne poussent que les terrils. Quelques kilomètres après Lima, le bitume disparaît pour faire place à la *carretera afirmada*, qui n'est qu'une piste défoncée, traversant d'immenses blocs de granite percés par une rivière jaunie et une voie ferrée. Encore quelques heures et les premiers lacets du col défilent : un peu de neige, quelques touffes d'herbe rabougrie : 4 848 mètres, un petit sommet de la cordillère des Andes mais où passe le train le plus haut du monde. Après c'est le choc : la *Puña*, plaine semi-désertique. Un peu plus loin, Cerro-de-Pasco : immense, noire, entourée de terrils et de puits de mines, rues embourbées par les passages de gigantesques camions de minerai. Cet « enfer » humide, froid, est aussi appelé l'« *opulente cité de Cerro-de-Pasco* »...

Encore une heure de piste et nous entrons dans un ancien fief de la puissance française : Huaron, mine où ne demeurent que quelques « conseillers » français. Ici, entre 4 600 et 4 900 mètres, le soleil est presque permanent, l'air froid d'une incroyable pureté, mais à cette altitude le moindre effort coûte... une montagne.

Une mine mais deux décors. D'un côté le camp des cadres et des dirigeants ; de l'autre, à 8 kilomètres, les villages de mineurs.

Economat, écoles, petites villas au charme indéniable et somptueux Hôtel des Mines où les rares hôtes ont droit à de la fine cuisine française : c'est le village miniature des cadres péruviens et des cinq conseillers français perdus dans ces Andes inhospitalières.

A quelques kilomètres, autre cadre, autre décor : les baraquements des mille mineurs de Huaron, maisons de tôles ondulées aux toits multicolores, huttes aux planches mal assemblées, casernements où naissent, vivent, travaillent et meurent huit mille personnes, dont cinq mille enfants, qui n'ont qu'un horizon : la mine.

Aujourd'hui c'est dimanche, le village est pris d'assaut après la messe par des ribambelles d'écoliers militarisés qui défilent dans leur triste costume gris au rythme du tambour et de la trompette, présentent les armes et hissent le drapeau national avant de sillonner martialement et fièrement les rues du *pueblo*.

Le dimanche après-midi, c'est la fête des hommes, des rudes mineurs qui se retrouvent autour de leur syndicat dans le sport et le folklore. Occasion surtout de tout oublier et d'ingurgiter d'énormes quantités d'alcool et de *chicha*, bière de maïs un peu fade. Ici, les femmes n'existent plus : une étrangère dans la mine et c'est aussitôt la grève, vieille croyance de la femme-malédiction, de la femme-catastrophe Ici, « *Macho* » n'est pas un vain mot !

Aux « *gringos* », aux Français, à eux la porte est ouverte, mais ils dédaignent de la franchir. Peur d'être agressés ? Pas du tout. Mais « *peur d'être forcés à boire par ces hommes alcooliques, peu courageux et revendicatifs* ». Ce ne sont pourtant pas des sauvages, ces Péruviens, juste un peu aigris par une vie sans temps morts, sans autre horizon que ce camp. « *Nous ne sommes pourtant pas racistes, nous les Français, mais un peu refroidis par notre vie à l'autre bout du monde, sans contacts, à une journée de voiture de Lima, la ville où l'on peut retrouver ses habitudes d'Européens.* » Ils sont là depuis un, deux ou trois ans, certains ont connu le Chili ou l'Australie. Mine de droit péruvien, Huaron est gérée sur place par des ingénieurs locaux supervisés par ces cinq conseillers à l'accent marseillais ou alsacien. A Lima le directeur général trône dans un immense bureau qu'il quitte très rarement pour la cordillère de Huaron. Et bien sûr, à Paris, règne le grand patron qui visite en éclair la mine une fois tous les deux ans. Un contremaître nous avouera que sa venue est un véritable chambardement pour la mine, dont tous les hommes sont mobilisés pour nettoyer, réparer, remettre en ordre et donner aux corons un caractère présentable. « *Sans ces visites, la mine se dégraderait pour devenir un vaste bidonville. C'est à peu près le seul intérêt de la venue du patron* », dit un ingénieur parisien.

Un trou comme les autres

Les cadres français sont « assistants techniques », mais il suffit de les entendre donner leurs ordres aux mineurs et aux cadres péruviens pour comprendre qu'ils sont encore les véritables maîtres des lieux. Ils sont là « *pour aider, pour contribuer au développement du Pérou, malgré son conservatisme et son immobilisme* ».

La vie des Français : le travail, les joies de la famille, la piscine chaude, le tennis et les promenades dans le paysage lunaire du *bosque de piedra* (la forêt de pierre) et, bien sûr, les courses à Lima. Pas de télévision, un peu de cinéma. Pour eux, « *Huaron est un trou comme on en a tous connu au cours de notre vie passée à l'étranger* ».

Exploitée dès 1912, la mine de Huaron est dans sa dernière époque, celle de l'agonie à moyenne échéance. Pour l'heure, ce sont 1 300 à 1 400 tonnes quotidiennes de minerai qui sont remontées à la surface avant qu'un lavage sophistiqué sépare le plomb du zinc, du cuivre, de l'argent et de l'or. Mais comme toute multinationale qui se respecte, la compagnie des mines de Huaron exporte une grande partie du minerai vers la France et la Suède, le reste étant traité au centre sidérurgique de La Oroya. Pour qui connaît certaines mines industrialisées du nord de la France, les 200 kilomètres de galeries de Huaron, une des mines les plus importantes du Pérou, font penser à l'enfer et au *Germinal* de Zola. Pas d'électricité, il faut travailler huit à dix heures avec sa lampe frontale. Impossible souvent de se rendre aux lieux d'extraction par les wagonnets. Il faut donc y aller à pied. Mais à 4 800 mètres d'altitude, où l'oxygène commence sérieusement à se raréfier, 2 ou 3 kilomètres de marche forcée, c'est l'épuisement avant le travail.

Les petites galeries où l'on ne progresse que courbé dans la boue et l'eau qui arrivent souvent à hauteur du genou : la technique et l'ingéniosité françaises sont ici prises en défaut. Travail également peu mécanisé : quelques tracteurs et perforeuses, mais surtout la pelle et la lourde barre à mine qu'il faut manier des heures durant sous un éboulis constant du fait d'un étayage symbolique.

Et surtout, le froid et la chaleur. Dans certains puits il fait 10 degrés et moins; dans d'autres, 35 ou 40 degrés qu'il faut supporter dans l'humidité, les gaz qui brûlent la gorge et les yeux, et la poussière tenace qui colle à la sueur des corps. Comme pour accroître le travail de ces mineurs rongés avant l'âge, des dizaines de mètres d'échelles en bois glissant, mal accrochées et qu'il faut escalader toute la journée au prix d'une fatigue surhumaine.

Les ingénieurs français expliquent que « ces difficiles conditions de travail sont compensées par de substantiels avantages : salaires élevés, congés payés, assurance-maladie, participation aux bénéfices, écoles, etc. »

Un doigt, un pied...

C'est vrai, les salaires dépassent presque toujours les 30 000 soles, alors que le salaire minimum n'est que de 15 000 (1). Mais à quel prix : quarante-huit heures de travail hebdomadaires, descente au fond un dimanche sur quatre, équipes de nuit et, surtout, heures supplémentaires. Car presque tous les mineurs, à la fin de leur travail, restent deux ou trois heures de plus pour améliorer leurs ressources. Alors, oui, avec presque soixante-dix heures de travail par semaine dans cet enfer, ils arrivent à avoir des salaires corrects pour le Pérou.

La retraite : soixante ans au jour, cinquante-cinq ans au fond. Mais la plupart des gueules-noires n'atteignent jamais cet âge heureux, rongés qu'ils sont avant l'heure par les maladies et la fatigue.

Les jeunes, après quatre ou cinq ans d'extraction, veulent presque tous remonter au jour, à la laverie ou à l'entretien. Mais ils sont trop nombreux à vouloir le faire. Alors, comme on nous l'avouera discrètement, « *il reste l'auto-mutilation : un doigt coupé ou écrasé, un pied martelé à la barre à mine, gestes désespérés d'hommes désespérés qui ne veulent pas crever à petit feu dans les galeries.* » Et, bien sûr, l'absentéisme, véritable fléau qui fait crier les ingénieurs français, qui n'en cherchent guère les causes.

Les Français qualifient les ouvriers de « *jamais contents et revendicatifs* ». Pourtant les mineurs se fâchent rarement. Mais quand ils le font, c'est un véritable coup de tonnerre qui s'entend jusqu'à Lima.

Des dizaines de milliers de mineurs tous concentrés dans ce point névralgique du Pérou, ce pourrait vite devenir une poudrière. On a tenté de les faire taire par des avantages matériels. Echec. On a alors choisi de les isoler. La voie ferrée qui reliait Huaron à Shelby, puis à Cerro-de-Pasco a été détruite et remplacée par d'énormes camions qui défoncent les pistes : « *Pas rentable, ce chemin de fer* », avouait le directeur. « *Détruit pour nous coincer dans ce trou* », affirment les mineurs.

Sans train, ni voiture, ni autobus se rendre à Cerro devient presque exceptionnel et aller à Lima presque impossible.

Lima a peur

Alors les mineurs accusent : « *Ils ont trop peur que les prolos descendent en masse sur Lima, c'est pourquoi ils ne font rien pour améliorer la piste Cerro-Lima, axe routier qui pourrait être très rapide et qui est l'un des plus fréquentés du Pérou.* » Cette peur à Lima de ce monde inconnu du Nord semble réelle : alors que la présence policière est très discrète dans tout le Pérou, cette route est coupée de plusieurs barrages de policiers en armes qui fouillent et contrôlent méthodiquement chaque véhicule et chaque passager.

Isolés du monde, les mineurs se replient sur Huaron, en communauté villageoise, pour gérer les communes, les propriétés, le maigre cheptel, pour organiser des fêtes et cérémonies rituelles qui cimentent ce groupe compact. A Noël, en souvenir des esclaves noirs importés des Etats-Unis, ces gueules noires deviennent, le temps de quelques jours, des « négritos », petits nègres narguant le pouvoir blanc, esclaves modernes qui dénoncent leurs fers, leur misère. En mars, le carnaval qui permet toutes les outrances, en mai la fête de l'arbre, en septembre la journée des syndicats, en octobre la cérémonie du Senor de los milagros, le Seigneur des miracles, esclave noir qui annonça le retour du Christ.

Leur isolement dans la cordillère les contraint à multiplier cette vie sociale et associative, mais l'apparition de la télévision va-t-elle en sonner le glas ?

Car Huaron va vivre prochainement une petite révolution : la T.V. va enfin être installée, branchée sur le réseau vidéo de Cerro-de-Pasco. Les antennes commencent à émerger des pauvres toits de tôle, les mineurs se groupent par trente ou quarante pour acheter en ville des téléviseurs à 100 000 soles, plus de quatre mois de salaire.

Alors, moyen d'assimilation qui réjouit les ingénieurs français, « boîte » pour sortir de l'isolement, la télévision ne risque-t-elle pas de faire naître une révolution négative, de détruire cette vie collective, ces racines populaires ? Car elle aura beau avoir une télé vidéo de l'an 2000, Huaron conservera sa mine et ses esclaves du dix-neuvième siècle. Cela, c'est aussi une image de la France à des milliers de kilomètres des corons du Pas-de-Calais. ■

(1) 1 sol vaut 1,7 centime.

PORTO DIEZ

Mis en bouteille au Portugal.

DIEZ CARTE OR

CROVETTO CARMONA
229 rue St Honoré - 75001 Paris



REFLETS DU MONDE

THE TIMES

Jeu de la mort à l'hôpital

Las Vegas est la cité du jeu où l'on peut parier sur tout et sur n'importe quoi, habituellement sans protestations. Il n'en est pas de même, rapporte le *Times* de Londres, avec l'affaire du « jeu de la mort » pratiqué dans le centre de réanimation d'un hôpital de la ville. Le quotidien britannique écrit : « *Les détectives de Las Vegas pensent que plusieurs membres du personnel de l'unité de soins intensifs à l'hôpital Sunrise prenaient régulièrement des paris sur l'heure exacte de la mort des malades dont l'état était désespéré. Mais l'affaire prend un tour particulièrement horrifiant et étrange lorsque l'on apprend que plusieurs employés ont été licenciés parce qu'une infirmière avait, semble-t-il, débranché dans six cas au moins les appareils de survie des patients.* » L'infirmière, précise le journal, a été surnommée dans la presse locale « l'ange de la mort ».

AL BAYANE

La corrida de l'autobus

Les usagers de la R.A.T.P. se plaignent parfois des transports en commun parisiens. Mais les défauts et les insuffisances de ces derniers sont encore peu de chose, comparés à ceux des autobus marocains, du moins si l'on en croit le quotidien *Al Bayane*, qui écrit : « *La porte s'ouvre. La porte : un appel, une invitation. Les usagers se précipitent en désordre. Ils se bousculent, crient, gesticulent. Puis, pressés, lessivés, haletants, la peine au cœur, la sueur au front, ils se regardent. Tristement, ils se regardent. L'espace est occupé plus qu'il ne faut. L'espace rempli de chair humaine. L'espace qui gémit et fait gémir.*

» *L'autobus est au Maroc un lieu d'affrontement. C'est l'arène où les masses vivent chaque jour la corrida de l'épuisement et de la mort lente. Comprimés jusqu'à l'avant-dernier souffle, ils ont la patience qu'il faut : ces hommes âgés, ces femmes enceintes, ces enfants en larmes, cette humanité qui peine et qui souffre, poussée à la dérive d'une vie sociale basée sur le principe de l'exclusion. Entassés comme ils sont, les gens s'enflamment très vite. Et il suffit d'un petit incident pour que cet amas de nerfs devienne une ruche bourdonnante. L'atmosphère s'électrise. Et la chaîne des querelles commence. Elle agite bien des arbres généalogiques. Alors les bonnes volontés se manifestent. Les médiations s'offrent pour calmer la tempête déchaînée. Il est encore temps, car il faut écarter l'imminence d'une bagarre, qui risque de déclencher un phénomène de boule de neige.*

» *Dans les conditions de la compartimentation, où les gestes et les mouvements sont enchaînés et l'espace manque pour cogner, toute bagarre est un dérangement... Elle est le dérangement de corps soudés par les contraintes de l'entassement. En plus, les usagers n'ont pas intérêt à ce que le bus s'arrête. Ils n'ont pas intérêt à ce que le voyage se prolonge. Ce n'est pas parce qu'ils n'aiment pas les voyages. Loin de là. Mais parce que le transport, dans notre pays, est une illustration de l'enfer.* »

DIE WELT
UNABHÄNGIGE TAGESZEITUNG FÜR DEUTSCHLAND

Patrimoine buccal

Les clients des dentistes ouest-allemands se sont enrichis chaque jour grâce à la hausse régulière du prix de l'or, constate le quotidien *Die Welt*. Il rapporte l'expression du ministre du travail, M. Ehrenberg, pour qui il s'agit d'une véritable « *constitution de patrimoine buccal* ».

« *Si l'on tient compte de la tendance du marché de l'or, le ministre a raison*, ajoute le journal. *666,11 millions de deutschemarks ont été versés l'année dernière par la sécurité sociale et par les mutuelles, uniquement pour l'or qui entre dans les ordonnances des dentistes. En comparant avec 1978 (463,37 millions de deutschemarks), cela représente une augmentation de 43,8 %.* »

Sur la base du cours de l'or atteint début 1980, les remboursements devraient se monter, pour l'ensemble de l'année, à 1,1 milliard de deutschemarks, en hausse de 65,5 % par rapport à l'année précédente.

Il ne fait guère de doute que les caisses ne pourront échapper à cette augmentation vertigineuse car, « *en l'état actuel de nos connaissances, il n'existe pas de matériau qui puisse équivaloir à l'or pour les facilités de travail qu'il offre, sa fiabilité et sa souplesse à l'usage. L'emploi d'un substitut à l'or pur, appelé « or économique » (48,5 % d'or et de palladium, 1 % d'argent, et le reste en métaux non précieux), accroît les risques de décoloration et les taux de décollement et d'éclatement. Sur ce point, les caisses et les dentistes sont unanimes : ce qui est moins cher à l'installation ne le reste pas forcément à l'usage. Les améliorations ou les renouvellements qui sont souvent nécessaires sur les prothèses en « or économique » ont un effet boomerang sur les coûts* ».

Daily Mail

Vivent les femmes au travail !

« *Employez plus de femmes, et vous éviterez les grèves !* » Tel est le conseil, d'un féminisme d'ailleurs ambigu, que donne le professeur britannique Northcote Parkinson aux patrons anglais, et que rapporte le quotidien populaire de Londres *Daily Mail*. Voici, selon ce journal, le résumé des réflexions du professeur : « *Employez une femme, et vous verrez aussi qu'elle consacrera son énergie à son travail, non à papoter, à se disputer ou à dire du mal des gens dans leur dos. Nommez une femme à un poste directorial, et elle ne chargera pas sa secrétaire des achats de Noël, de lui fournir un alibi ou de téléphoner au tapissier pour lui dire d'aller à l'appartement prendre les mesures des nouvelles housses des coussins. Les femmes, dans l'ensemble, ne voient pas en leur secrétaire un compromis entre un cheval de trait, une bonne d'enfants et une intendante non rémunérée.*

» *Si une femme est votre supérieur immédiat, vous n'avez pas à redouter qu'elle fasse passer vos idées pour le fruit de sa propre créativité, vos innovations pour sa pensée à elle, ni qu'elle saisisse chaque occasion de se plaindre de vous au patron tout en disant en votre présence que vous êtes indispensable et bien parti pour les sommets.* »

La Grande-Bretagne avec ou contre l'Europe

Jusqu'où la Grande-Bretagne acceptera-t-elle d'avancer sur la voie européenne ? L'ajournement du sommet des Neuf, prévu les 31 mars et 1er avril, alourdit encore le climat. Le contentieux entre Londres et les Huit a rarement été aussi important.

JACQUES GRALL ET PHILIPPE LEMAITRE

Faute d'une véritable intégration

LES débats de la Communauté sont actuellement dominés par l'« affaire anglaise ». Mme Thatcher demande qu'en 1980 la « contribution nette » du Royaume-Uni au budget européen — différence entre ce qu'il verse et ce qu'il reçoit — soit diminuée de plus de 1 milliard d'unités de compte (entre 6 et 7 milliards de francs) (1). De semblables corrections devraient également être apportées les années suivantes ; de telle manière qu'en tout état de cause la contribution nette britannique ne soit pas supérieure à celle de la France.

Cette requête, au-delà de l'effort financier qu'elle suppose de la part des Huit (ils devraient payer ces 6 ou 7 milliards de francs à la place du Royaume-Uni), revient à mettre en cause et de façon profonde la manière dont est assurée la solidarité financière à l'intérieur de la Communaute. L'accepter reviendrait à neutraliser, au moins partiellement, les effets des politiques communes.

L'enjeu de la négociation révèle que, sept années après l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté, son intégration n'est pas faite ; ou, pour le moins, qu'elle continue à soulever des difficultés sérieuses, de trois ordres.

● Celles qui sont le plus souvent mises en relief sont de nature psycho-politique. *« L'attirance vers le grand large »*, image qui recouvre la volonté de maintenir des relations privilégiées avec les Etats-Unis ainsi qu'avec les pays du Commonwealth, continue à limiter l'engagement européen du Royaume-Uni.

Il est vrai que l'importance des versements britanniques au budget européen s'explique en partie par le fait que le Royaume-Uni continue à s'approvisionner plus que ses partenaires à l'extérieur de la C.E.E. Il est vrai aussi que le souci de ne pas diviser le camp occidental, de ne pas se distinguer des Etats-Unis, est périodiquement mis en avant par le gouvernement de Londres pour contester des initiatives communautaires (le S.M.E., la politique de l'énergie). Pourtant, ces initiatives, si elles étaient menées à bien, pourraient entraîner des dépenses communautaires accrues outre-Manche et aider à régler le problème budgétaire.

● Les deuxièmes difficultés résultent de la structure de l'économie britannique, qui est très éloignée de celle des autres Etats membres. L'agriculture, l'énergie, la monnaie, sont trois secteurs-clés qui illustrent cette différence. Le Royaume-Uni est le seul des Neuf qui, compte tenu de la place réduite qu'y occupe l'agriculture, ne tire pas de bénéfices de la politique agricole commune. Sa situation d'important producteur de pétrole lui fait considérer tout autrement que ses partenaires les possibilités d'action énergétique commune. Le caractère international de la livre rend problématique son adhésion au système monétaire européen. En fait, et l'on revient ainsi au problème budgétaire, les politiques communes existantes ou susceptibles d'être aujourd'hui envisagées n'intéressent pas Londres. Faut-il, dès lors, s'étonner que la part du budget européen dépensée au Royaume-Uni demeure modeste et, par conséquent, pose problème ?

● Les troisièmes difficultés tiennent au déclin de l'économie britannique. Comme le montre d'une manière impressionnante le « rapport Maldague », publié il y a peu par la Commission de Bruxelles, le Royaume-Uni est celui des Neuf qui, depuis 1973, a le moins bien réussi l'ajustement de ses structures industrielles aux nouvelles données de l'économie mondiale. Récession, taux d'inflation et de chômage records ainsi qu'un fort déficit de la balance des paiements : le Royaume-Uni, si l'on en croit les récentes prévisions de la Commission européenne sur la situation économique en 1980 additionnera plus que tout autre Etat membre les contre-performances.

Plus grave, au fur et à mesure que les mois passent, l'exercice de revivification de l'économie nationale tenté par Mme Thatcher semble avoir de moins en moins de chances de réussir. On annonce un budget 1980-1981 rigoureux qui, vraisemblablement, sera mal accueilli. Et Mme Thatcher expliquera sans doute que la charge que représente la contribution britannique au budget européen est largement responsable des coupes claires qu'il a fallu opérer dans les dépenses publiques.

La Communauté européenne risque, dans ces conditions, de devenir l'alibi gouvernemental pour expliquer à l'opinion les conséquences les plus néfastes du conservatisme sauvage. ■

(1) En 1980, la « contribution nette » du Royaume-Uni devrait se situer entre 1,5 et 1,8 milliard d'unités de compte. La contribution nette de la France s'est située en 1979 aux alentours de 350 millions d'unités de compte. Mme Thatcher entend que la contribution britannique nette soit ramenée au moins au niveau français ; ce qui signifie, dans la meilleure des hypothèses, une réduction de la contribution britannique de 1,15 milliard d'unités de compte.

Cinq litiges principaux

Les grands dossiers communautaires sur lesquels les Anglais s'opposent aux autres Etats membres, ou du moins s'en distinguent en défendant des positions stratégiques, sont nombreux. Le rappel des cinq principaux illustre les difficultés que rencontre l'intégration complète du Royaume-Uni à la C.E.E. et explique les raisons objectives qui sont à l'origine du problème habituel de la contribution budgétaire.

● LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE.

Assurément, c'est à ce propos que le différend entre le Royaume-Uni et les autres membres de la C.E.E. est le plus net, le plus permanent. Sur ce terrain, les Huit sont loin d'avoir des positions homogènes ; mais, même s'ils estiment nécessaire d'aménager la PAC (politique agricole commune), ils y sont tous attachés.

Les Britanniques, dont la production agricole n'est pas considérable, souhaiteraient la disparition de la PAC. Leur rêve, ou, si l'on préfère, leur illusion, serait de revenir à une situation permettant au consommateur anglais de s'approvisionner à nouveau à bas prix sur le marché mondial, principalement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

En adhérant, le Royaume-Uni n'a pu faire autrement que de se résigner à l'existence de la PAC, dont, soit dit au passage, il a contribué à alourdir les charges en imposant alors l'importation, chaque année, dans la Communauté, de 1 300 000 tonnes de sucre produites dans ses anciennes colonies des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique, et de 120 000 tonnes de beurre néo-zélandais. Les Britanniques profitent au mieux de leurs intérêts du système garanti de prix ; à l'abri de celui-ci, ils accroissent sensiblement leur production, en particulier de lait.

Leur idée de base est qu'il convient de gérer la PAC de manière à empêcher l'apparition d'excédents coûteux à résorber. Selon eux, l'« Europe verte » peut, à la limite, viser l'auto-suffisance, mais il est absurde qu'elle cherche à dégager une capacité d'exportation substantielle. Depuis 1973, et aujourd'hui avec plus d'ardeur qu'hier, les Britanniques dénoncent les exportations subventionnées et le font avec une vivacité toute particulière lorsqu'il s'agit de livraisons à l'U.R.S.S. et aux pays de l'Est. Leur préférence, pour assainir la PAC, irait à une politique des prix très rigoureuse.

Dans le débat en cours sur les mesures à adopter pour réduire les dépenses de soutien des marchés, les Britanniques s'opposent vigoureusement, au nom de l'efficacité, à l'idée de faire bénéficier d'un traitement moins sévère les petits et moyens exploitants. Leur approche en la matière est purement économique : l'idée qu'il conviendrait de favoriser le développement d'une agriculture traditionnelle adaptée à l'Europe et à ses habitudes et de tourner le dos, au contraire, à une agriculture industrielle souvent « sans sol » leur est étrangère.

Cette façon de voir, exempte de toute sympathie à l'égard de la PAC et de ses méthodes, aboutit parfois à de fortes tensions au sein des Neuf. L'actuel conflit sur le mouton est, à cet égard, exemplaire : nul doute qu'un règlement européen serait adopté — et, par là même, supprimées les raisons qui conduisent les Français à fermer leurs frontières — si l'effort accompli pour trouver un compromis ne se heurtait pas à la totale intransigeance des Britanniques.

● LA PECHE.

Les divergences qui opposent le Royaume-Uni aux autres pays membres à propos de la politique de la pêche sont tout aussi sérieuses que celles qui troublent la sérénité de l'« Europe verte », même si, depuis quelque temps, elles se sont légèrement atténuées. La rupture de la négociation sur la politique commune de la pêche date de décembre 1977.

La mer s'épuise et il faut moins pêcher. Le problème auquel sont confrontés les Neuf, en l'occurrence, est de répartir la pauvreté et les sacrifices. Les Britanniques, faisant valoir que leurs mers sont de très loin les plus poissonneuses de la zone des 200 milles communautaires, exigeaient l'exclusivité des droits de pêche dans une zone de 12 milles au large de leurs côtes. Ils demandaient, de surcroît, que la répartition entre les Neuf des quotas de poisson disponibles leur soit très favorable. Les huit partenaires étaient disposés à accorder un traitement préférentiel aux Anglais, mais à condition tout de même de ne pas s'écarter aussi radicalement de l'esprit du traité par ce qui leur était demandé. L'éclat de décembre 1977 laissa des traces profondes.

Par la suite, le Royaume-Uni arrêta de manière unilatérale des mesures de conservation (par exemple sur le maillage des filets pour la pêche à la langoustine) qu'il s'efforça d'imposer aux pêcheurs des autres Etats membres, notamment français. La cour de justice de Luxembourg décida que c'était illégal. Depuis quelques mois, on assiste à une certaine détente ; le dialogue semble à nouveau possible, mais, pour l'instant, les problèmes-clés — l'accès et la répartition des quotas — ne sont toujours pas tranchés.

● L'ENERGIE.

La spécificité de la position britannique à propos des affaires énergétiques n'a pas engendré de tensions aussi graves que pour la PAC, mais elle ne facilite pas, c'est le moins qu'on puisse dire, des tentatives visant à mettre en place une politique commune. Le Royaume-Uni est le seul des Neuf à disposer de ressources pétrolières importantes ; il a la garantie de l'auto-suffisance durant au moins toute l'actuelle décennie. La principale conséquence qu'en tire Londres sur le plan politique est de refuser toute initiative pouvant aboutir à partager ou à atténuer sa souveraineté sur le pétrole de la mer du Nord.

En fait, on peut se demander si ce n'est pas là un faux problème. Que pourraient demander de manière concrète les Huit à leur partenaire britannique ? De discuter avec lui du profil de production en mer du Nord au cours des années à venir ; de se déclarer prêts à « pousser » la production et à privilégier l'approvisionnement de la C.E.E. en cas de tension internationale. Il semble, en vérité, que les engagements susceptibles d'être pris (compte tenu des contraintes techniques qu'implique un accroissement rapide de la production, compte tenu également des courants commerciaux qui ont été établis par les compagnies exploitant les gisements) ne pourraient être que de portée limitée. Néanmoins, le fait que le Royaume-Uni refuse, sur ce terrain, le dialogue avec les pays partenaires constitue un point de blocage psychologique et politique.

La très nette primauté que les Anglais accordent à l'Agence internationale de l'énergie, selon eux le meilleur forum pour assurer la coordination des stratégies énergétiques occidentales, n'est guère propice à l'éclosion d'initiatives communautaires. Pour Londres, l'action des Neuf en matière énergétique ne peut être considérée que comme un prolongement, un complément de celle de l'Agence. Un moyen comme un autre de s'assurer que les Français, qui restent en dehors de l'Agence, ne puissent rien faire qui soit de nature à en entraver le fonctionnement.

En réalité, en ce domaine plus encore qu'en d'autres, les Anglais ne veulent rien entreprendre sans les Américains : ainsi, en juin 1979, ils ne se sont ralliés aux mesures de surveillance des marchés libres préconisées par la France (procédure d'encadrement des transactions) qu'après s'être assuré que les Etats-Unis donneraient leur aval.

Accessoirement, ils souhaiteraient que la Communauté leur apporte son concours financier pour valoriser leur production de charbon. Mais sans insister, car ils savent qu'un tel appui est difficilement concevable de manière isolée, en dehors d'un ensemble d'actions énergétiques communautaires dont, pour les raisons décrites plus haut, ils ne souhaitent pas la venue.

● LE SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN

Autre affaire majeure où les Anglais se distinguent : ils ne participent pas au Système monétaire européen (S.M.E.) ; ou du moins — ce qui est le plus important — à son mécanisme de change. En 1978, aux conseils européens de Copenhague puis de Brême, M. Callaghan, premier ministre, avait accueilli avec beaucoup de réticence la proposition de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt visant à relancer activement la coopération monétaire. M. Healey, qui était alors le chancelier de l'Echiquier, voyait deux objections principales à la participation de son pays au projet de S.M.E.

Il craignait que l'opération n'affaiblisse le dollar ou, du moins, ne gêne la politique monétaire des Etats-Unis ; il redoutait surtout que les contraintes du système n'entraînent le Royaume-Uni dans une politique déflationniste.

Les conservateurs, de leur côté, dès leur arrivée au pouvoir, ont manifesté de l'intérêt pour le S.M.E., tout en se gardant d'y adhérer. On reparle aujourd'hui, à Londres et à Bruxelles, d'une telle adhésion. Une décision dans ce sens, qui serait présentée comme une illustration exemplaire de l'engagement européen du Royaume-Uni, pourrait sans doute aider à régler le problème de la contribution britannique au budget européen : les pays membres les plus riches seraient invités à verser leur obole pour aider le Royaume-Uni, considéré comme peu prospère, à réussir l'opération.

Il reste, si l'on fait abstraction de ces raisons de circonstance, que les obstacles à l'adhésion au S.M.E. demeurent considérables. Le caractère international de la livre en premier lieu : parce que c'est une pétro-monnaie, son taux est actuellement artificiellement élevé. Peut-on ainsi imaginer que le gouvernement décide d'entrer dans le S.M.E. à ce taux accidentel de la livre qui, sur le long terme, ne pourrait que porter préjudice à la bonne tenue des exportations ?

Autre obstacle, Mme Thatcher mène une politique économique fondée sur un étroit contrôle de la masse monétaire ; celui-ci est difficilement compatible avec la participation de Londres au S.M.E. (le maintien de la cohésion des taux de change peut, en effet, impliquer des interventions importantes sur le marché, avec comme corollaire possible un accroissement de la masse monétaire). Adhérer au S.M.E. supposerait, en bonne logique, un infléchissement sérieux de la politique économique du Royaume-Uni... La Grande-Bretagne y est-elle prête ?

● LA CONTRIBUTION NATIONALE AU BUDGET DE LA C.E.E.

Cultiver la différence : le Royaume-Uni s'y emploie dans la Communauté. Cette attitude explique, pour partie au moins, qu'aujourd'hui la contribution britannique au budget dépasse lourdement ce que Londres reçoit de la C.E.E. (voir ci-dessus). Nul doute qu'une attitude moins méfiante, plus constructive, des Britanniques aurait pu — pourrait — avoir comme corollaire un accroissement des dépenses communautaires outre-Manche. ■

Davantage d'échanges tout de même

(en millions d'unités de compte européennes)

	1973	1979	Variation en six ans
● Achats du Royaume-Uni			
Total	31 562	37 769	+ 19,7 %
Dont aux huit partenaires de la C.E.E.	9 612	27 457 (*)	+ 185,7 %
● Ventes du Royaume-Uni			
Total	24 795	27 674	+ 11,6 %
Dont aux huit partenaires de la C.E.E.	7 790	25 001 (*)	+ 221 %

(*) Sur la base des neuf premiers mois (20 664 millions en trois trimestres pour les achats et 18 798 pour les ventes du Royaume-Uni).

Ce qu'ils avaient dit

● LE GENERAL DE GAULLE

— Le 14 février 1963 : *« Il faut convenir que l'entrée de la Grande-Bretagne changera complètement l'ensemble des ajustements, des ententes, des compensations, des règles qui ont été établis déjà entre les Six parce que tous ces Etats comme l'Angleterre ont de très importantes particularités »*

— Le 17 mai 1967 : *« Le Marché commun constitue une sorte de prodige (...) que la Grande-Bretagne entre dans la Communauté sans être réellement astreinte au système agricole des Six, ce système éclate du coup, ce qui bouleverse complètement l'équilibre du Marché commun et enlève à la France une des principales raisons qu'elle peut avoir d'en faire partie. (...) Il est vrai que les Anglais — ce qui est bien naturel — envisagent leur participation comme devant automatiquement conduire la Communauté à devenir tout autre que ce qu'elle est. »*

— Le 27 novembre 1967 : *« Le peuple anglais discerne sans doute de plus en plus clairement que, dans le grand mouvement qui emporte le monde (...) et compte tenu des orientations de plus en plus centrifuges qui se font jour dans le Commonwealth, la structure et les habitudes de son activité et même sa personnalité nationale sont désormais en cause. (...) De là, dans ses profondeurs, une tendance à découvrir un cadre, fût-il européen, qui puisse l'aider à sauver, sauvegarder sa propre substance, qui lui permette de jouer encore un rôle dirigeant et qui l'allège d'une part de son fardeau. »*

● GUY MOLLET

Le secrétaire général de la S.F.I.O avait déclaré, le 30 novembre 1967 : *« L'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. donnerait une telle dimension aux problèmes économiques qui se trouveraient posés par la gestion de l'Europe élargie que le passage à l'Europe politique serait inévitable. C'est le motif fondamental de l'opposition du général à la demande britannique (...) Pour nous, le choix est fait : l'entrée de la Grande-Bretagne ne peut qu'être bénéfique à l'Europe. »*

● GEORGES POMPIDOU

Le 10 juillet 1969, à Paris : *« L'Europe n'est pas un couvent supposant une série de vœux que l'on prononcerait les uns après les autres, ce n'est pas non plus une chimère, cela doit être une réalité. Or nous arrivons justement au moment des réalités (...) Nous ne sommes pas fermés à la discussion. »*

Le 17 mai 1971 à la B.B.C. : *« Il ne faut tout de même pas croire que le problème de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun consiste à résoudre par exemple le problème du sucre des pays du Commonwealth (...) La vérité, c'est qu'il y a une conception de l'Europe et il s'agit de savoir si véritablement la conception de la Grande-Bretagne est européenne (...) Je connais les rapports entre la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande, je crois qu'ils sont encore plus sentimentaux que commerciaux, même si cela se traduit finalement par des tonnes de beurre et de fromage (...) Mais il ne faudrait pas en conclure que la Grande-Bretagne, une fois entrée dans le Marché commum, continuera à s'approvisionner ailleurs, comme elle l'a fait jusqu'à présent. »*

Le 24 juin 1971, à Paris : *« L'Angleterre ne supportait plus cette Europe des Six qui la faisait penser en quelque sorte à l'empire napoléonien et au blocus continental. Le général de Gaulle d'ailleurs en avait conscience depuis longtemps. Déjà en 1958 il m'avait dit : « Ce qui m'ennuie avec le Marché commun, c'est qu'il nous brouillera avec l'Angleterre. »*

● M. GISCARD D'ESTAING

Le 8 mai 1968, à Londres, M. Giscard d'Estaing est alors leader des républicains indépendants : *« Ce qu'il faut, c'est négocier un traité spécial, qui déterminera les conditions dans lesquelles les transformations nécessaires ayant été accomplies par la Grande-Bretagne et reconnues par les Six, le Royaume-Uni pourrait passer d'un simple accord tarifaire au statut de membre de plein droit de la C.E.E. »*

Le 20 décembre 1974 : *« Il y a deux traités : le traité de Rome qui organisait l'ancien Marché commun, le traité d'adhésion de l'entrée de la Grande-Bretagne. Il [M. Wilson] ne demande la négociation ni de l'un ni de l'autre, ce qui est très important. Par contre, il demande un certain nombre de modifications et d'ajustements de l'état des choses et non pas des traités. »*

● M. GEORGES MARCHAIS

Le 12 mars 1975, à TF 1 : *« Je comprends que nos camarades britanniques ne soient pas chauds pour entrer dans une Communauté qui présente un aspect assez lamentable : le chômage et l'inflation existent dans tous les pays de la Communauté (...). Je comprends que François Mitterrand souhaite que son ami Wilson entre dans la Communauté. Ce n'est pas cela qui résoudra le problème qui est que la petite Europe capitaliste devienne l'Europe des travailleurs. »*

● M. MICHEL JOBERT

Le 1er avril 1974, à Luxembourg, M. Jobert est alors ministre des affaires étrangères : *« Nous avons accepté de payer l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun à son juste prix. Nous ne voyons pas la nécessité de payer un prix supplémentaire pour son maintien. »*

هكذا من الأصل

Entretien avec Jean-Luc Godard à propos du feuilleton « France tour détour deux enfants »

Se vivre, se voir

« France tour détour deux enfants », série de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville, a été produite par l'Institut national de l'audiovisuel et Sonimage pour Antenne 2, il y a deux ans. Claude-Jean Philippe l'abrite dans son ciné-club pendant un mois, à raison de trois « mouvement » chaque vendredi.

Cette « émission d'actualité, depuis classée classique de cinéma » (dit Jean-Luc Godard), est un modèle de télévision courante, de même que « le Tour de France par deux enfants », de G. Bruno, dont elle est librement adaptée, était un « livre de lecture courante ». Et, comme le manuel, c'est une leçon d'instruction civique.

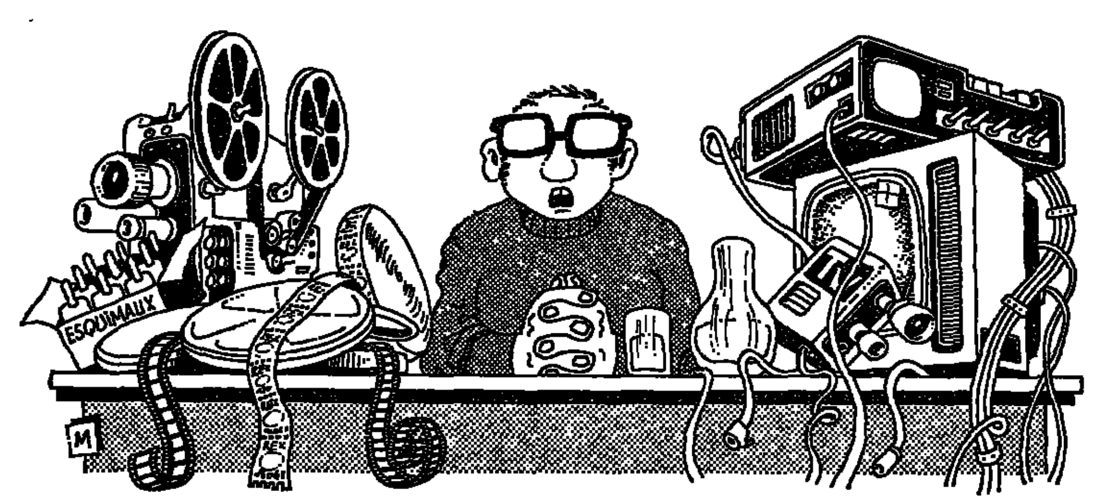
Une voix, celle de Jean-Luc Godard, dit Robert Linard, interroge Camille et Arnaud : « La nuit, c'est de l'espace ou du temps ? » — « La lettre A, tu penses que c'est venu avant le chiffre 1 ou après ? » — « Un problème, une difficulté, est-ce qu'on peut l'éclairer ? » — « La lumière, c'est plutôt du mouvement ou bien c'est immobile ? » Les questions abordent le corps aussi bien que la maison et l'école, le père et la mère, l'argent et le pouvoir, l'image, la télévision, la métaphysique, la philosophie. Et les enfants se prêtent à ce travail qui semble ne pas les concerner vraiment.

CLAIRE DEVARRIEUX

Au cours d'un débat en 1978, Jean-Luc Godard disait : « Ce que j'ai fait, ce n'est pas interroger les enfants, c'est m'interroger AVEC les enfants. » Au pire, on ressent de l'angoisse dans sa voix d'interviewer invisible qui paraît parfois dérouté par l'absence de réponse. Au mieux, on saisit un début de vérité : Godard a pris ces débuts d'homme et de femme, a commencé par reprendre le langage au pied de la lettre et il tire au clair le propre rapport du téléspectateur à l'enfant ou bien le rapport de l'enfant au monde. Dans tout cela, il décompose le mouvement de la non-communication.

Outre les interviews, chaque épisode comprend un dialogue entre deux journalistes, Betty et Albert, qui racontent des histoires et commentent les reportages de Robert Linard. Il y a aussi des scènes où les gens, dans la rue, dans les magasins, sont présentés comme des « monstres ». Enfin, une longue image montre les enfants pendant un repas ou à l'école. On est soudain à leur hauteur, comme on ne les voit jamais.

Ces émissions sont loin maintenant pour Jean-Luc Godard. C'est pourquoi dans cet entretien il parle plutôt de son film « Sauve qui peut (la vie) », de son livre « Introduction à une véritable histoire du cinéma » (éditions Albatros), et il était plus intéressant de l'interroger à partir des mots « France tour détour » que sur le feuilleton qui contient toutes les vraies questions et le vrai début de leurs réponses.



Gérard MATHIEU.

« JE n'ai jamais quitté la France, *dit Jean-Luc Godard*, je suis franco-suisse, d'une région bien déterminée entre la Haute-Savoie et la Suisse romande. J'ai quitté Paris depuis cinq ans, six ans. Après, c'était trop dur en province, je suis revenu au bord du lac de Genève. C'était trop dur parce que c'était la province française : on restait à l'intérieur du territoire, tout passait par la capitale.

» Quitte à être l'étranger, autant l'être vraiment. La Suisse, c'est l'Israël de l'Europe. Quitte à être exilé, autant être exilé chez soi. Je suis étranger en Suisse : toujours face chez pile, pile chez face, ce qui déplaît aux autres. En tant que pile, je fais perdre la face à ceux d'en face. Et quitte à être seul, autant être seul dans des endroits où il y a le lac, les montagnes, l'herbe, et la ville, aussi. Le canton de Vaud est aussi grand qu'un Los Angeles où il y aurait la forêt, des lacs, entre les quartiers.

L'émission, c'est la France ; j'aurais pu l'appeler « Europe », mais c'est « France » à cause du livre. Une partie a été tournée à Paris. Une France de quartier, quartier de la France, comme on peut dire quartier de la lune. Pour les enfants, à Paris, la télévision est un objet familier, moins sacré qu'en province. Moi, j'étais un professeur qui leur ferait faire dix minutes supplémentaires.

» *Six fois deux* avait surpris, *le Gai Savoir* était un peu infantile, provocant, mais, ça, je suis étonné qu'on ne l'ait pas reçu comme un travail sérieux, qu'on ait cherché la provocation où elle n'était pas. Un travail sur la langue française, oui, comme un recueil de chansons d'autrefois : pas le tour de la langue française, mais le tour des expressions. On est remonté jusqu'à Descartes, Aristote, systématiquement j'ai interrogé les deux gamins en disant : *« Ou bien, ou bien. »*

» Au bout de trois émissions, ils avaient des tactiques ; la petite fille : je ne sais pas, et le petit garçon, un peu des deux. On les mettait dans une situation où chacun était obligé de faire un choix pour qu'on puisse voir son invention, sa capacité de décision, sans réfléchir très longtemps. La télévision le permet, le cinéma devrait pouvoir en tirer profit : se vivre et se voir à la télévision, puis au cinéma on peut faire des histoires.

Echapper au scénario

» *Sauve qui peut (la vie)* est un début d'histoire. Moi qui n'aime rien tant que les histoires, on m'a dit que je les détruisais. J'ai mis vingt ans pour m'accrocher, pour pouvoir commencer. C'est dur. Ce qu'on vous *défend*, c'est de raconter des histoires. *A boy meets a girl*... autre chose que ce que c'est d'habitude au cinéma.

» Mes projets ? Faire la suite, sous forme de film, d'*Introduction à une véritable histoire du cinéma* (1), montrer les aspects inconnus de cette histoire : premier aspect, voir le cinéma plutôt que de le lire. C'est la seule histoire qu'on peut voir, l'autre, on peut l'inventer.

» Le fait de voir est considéré comme dangereux, répréhensible. A chaque pays alphabétisé on dit que la littérature libère. Moi je ne pense pas. Pendant un moment, on peut ne pas écrire en premier. Mais ils en arrivent à faire passer la littérature, à faire lire un télétexte sur un écran de télévision. On abîme les yeux, on a peur de leur pouvoir. Les enfants, s'ils pouvaient leur coller l'alphabet à deux mois...

» Oui, on montre de plus en plus, mais on voit de moins en moins. Les images de télévision, c'est comme la musique d'ascenseur.

» Un film, ça ne peut pas se dire, ça se vit. Je prends beaucoup de notes, mais pas pour décrire quelque chose qui va se passer, comme les gens qui font des scénarios, comme le Pentagone — un film qui a du succès échappe au scénario, ce qui ne veut pas dire que je suis contre les scénaristes. L'idée, c'est, en montrant des faits réels, comment on a fait des légendes. L'important, ce n'est pas que Griffith ait inventé le gros plan, c'est : à un certain moment, on a coupé le plan. Comme à un certain moment, avec Rimbaud, Joyce, Picasso, on a fait un saut.

» Le cinéma muet, qui était populaire parce qu'il montrait les choses sans les dire, était très puissant. Walter Benjamin a dit la même chose à Adorno : l'inconscient de l'industrie a pris peur, on a mis en pratique le parlant.

» Le muet, c'était la découverte du montage. Le cinéma n'est pas de la photo en mouvement, mais trois photos à juger, à comparer. Je vais démontrer comme un scientifique : Eisenstein a fait ça et ça, et ça montre ça.

D'abord le projecteur

» Avec le cinéma parlant, il fallait cesser de voir, de penser, d'imaginer. Avec le muet, les gens ouvraient les yeux, ensemble. Tout le monde est à égalité devant l'image : le cinéma, ses yeux, à notre hauteur, moins tabous que le sexe, mais à recouvrir, puissants, à contrôler. Tous les grands du parlant sont muets. On prendra donc des exemples du muet et ce que c'est devenu à l'époque du parlant.

» Hitchcock vous faisait mourir d'angoisse en montrant une rangée de bouteilles, et non une rangée de cadavres. Il lui fallait une puissance inouïe, mais une image avant, et après. Là on voit la vérité. Ça rend la justice. C'est clair, pas besoin de dire, ça se voit.

» Voir l'histoire plutôt que la raconter. Le cinéma est le seul endroit où ça peut se faire. Si la seule personne qui peut dire la vérité ne la raconte pas, il doit bien y avoir une raison. Alors on emploie un autre moyen. On dit : il n'y a qu'à montrer. Je pense qu'on l'empêche. Aujourd'hui, les films, il ne s'agit pas de les voir, mais d'en parler. C'est ça, être critique, et nous, tous ceux de la nouvelle vague, on était plus proches d'Henri Langlois que d'aucun autre. Langlois était un cinéaste qui tournait ses films dans les projecteurs et non dans les caméras. Lumière a d'abord inventé le projecteur, et, après, la caméra. Puisqu'il y a un projecteur, il faut inventer de quoi le nourrir : entre Auguste et Louis, il a dû se passer quelque chose comme ça.

» A la télévision, on a inventé le téléspectateur avant les programmes.

» La télévision est comme du cinéma à l'échelle industrielle. Les gens de cinéma ont refusé d'être pris en charge par les P.T.T. Mais les gens des P.T.T. avaient leur idée des films qu'ils voyaient, et comment ils pensaient qu'on faisait les films. Les P.T.T. ont donc vu quelque chose, et on retrouve en plus rigide, parce qu'à l'échelle industrielle, toute la manière de faire du cinéma commercial, avec le corporatisme, les spécialisations, tout — quand on ne finit pas par retrouver les mêmes gens. Le cinéma à côté est un funambule, un tzigane : Verneuil est un tzigane par rapport au directeur de FR 3. Enfin, par comparaison.

» La vidéo, l'utiliser comme quelqu'un de cinéma et utiliser le cinéma comme quelqu'un de télévision, c'est faire une télévision qui n'existe pas, un cinéma qui n'existe plus.

» Les gens de cinéma refusent absolument la vidéo. L'avantage, pourtant, c'est que l'image qu'on fait, on la voit avant de la faire ; on décide ou non qu'on va la revendiquer. Si je n'ai rien avec cette image, je peux vous montrer mon angoisse et vous n'avez rien à dire. Mais les techniciens sont des sorciers, quand je dis ça il n'y a plus de sorcellerie et ce n'est pas la peine de gagner 5 000 francs. Désacraliser, c'est ce qu'ils ne veulent pas. Ils refusent de voir ensemble.

» Aujourd'hui, il y a plus de dispute qu'au Moyen Age parce que les amoureux ne cherchent pas à voir, puis c'est le drame et la souffrance. C'est une émission de télévision entre eux, ils ne peuvent plus parler pour faire la lumière. Ils parlent, il y a des tonnes de sens qui se court-circuitent, et ils se séparent, il n'y a rien eu.

L'enfant prodigue

» En France, on a vécu aussi la fin d'une illusion : on ne fait pas de la télévision tout seul, c'est ce qu'elle a de bien par rapport au cinéma, qu'on peut faire seul. Une émission qui ne passe pas, c'est pire qu'un film qui ne passe pas. Et ceux qui ont le pouvoir sont ceux qui passent plusieurs fois par jour, toute la semaine. Le cinéma a un extraordinaire pouvoir à la télévision, par exemple, quand il passe neuf fois par jour comme à la télévision américaine, c'est prodigieux. C'est le retour de l'enfant prodigue, le père qui l'avait chassé est maintenant complice, et le public fait fête, parce que le pire des de Funès est sans commune mesure avec les séries ; dans le cinéma, il reste une trace de liberté, de romanesque.

» Mais enfin la puissance, c'est celui qui écrit, dit qu'il a vu. Moïse a ramené les tables de la Loi, il a vu des choses et il en a tiré profit. Socrate parlait sans écrire, il poussait la communication un peu loin, il a été exploité par Platon. Jésus, à sa manière, il a fallu en faire un livre. Les disciples viennent de la littérature, il n'y a pas de disciples dans le cinéma. Il n'y a que d'autres grands cinéastes. C'est la littérature qui permet de recopier, sinon, les romanciers originaux, ils deviennent fous, meurent de solitude.

» Le cinéma peut apporter des solutions, mais on ne voit que des problèmes. Depuis vingt ans, je change des choses dans le cinéma, alors que le public n'est pas encore là. On devrait pouvoir, ça ne se fait pas, les résistances sont les plus fortes.

» A la télévision, personne ne fait rien, sauf les ouvrières qui fabriquent le poste. Non, il n'y a même pas d'énergie. Zitrone faisait quelque chose, et Couderc, mais qu'est-il devenu ? A la télévision, rien ne se crée, rien ne se perd, rien ne se transforme.

» Il n'y a que des moyens de communication, mais il n'y a plus de communication. J'ai eu beaucoup de mal à faire passer le cinéma et la télévision comme des moyens de communication. On doit se demander : est-ce qu'on peut se servir de quoi, et pourquoi ? »

★ Vendredi 4 avril, A 2, 23 heures.

(1) Editions Albatros.

Comme ils chantent à Zagorsk

Pour la première fois, une équipe de télévision étrangère était autorisée en 1979 à filmer cette cérémonie, ou plutôt ces cérémonies, qui, chaque année, trois jours durant, du vendredi saint au lundi de Pâques, attirent dans le monastère de Zagorsk, proche de Moscou, une foule immense de fidèles, jeunes et vieux, femmes et enfants aussi, venus répondre en chœur aux incantations des popes.

Déjà, en 1977, France-Musique avait eu la possibilité de retransmettre en direct, des heures et des heures, les chants de cette liturgie orthodoxe que la Russie de tout temps a su magnifier. Car, enfin, les Slaves ont de sacrées voix, même si c'est un lieu commun de le dire. Ici, en plus de les entendre, on les voit, on voit ces milliers de silhouettes recueillies, et, en gros plan, des visages graves, attentifs aux paroles venues de derrière l'iconostase où se trouve l'autel, le sanctuaire, attentifs aux allées et venues des ecclésiastiques. Et partout des chandelles, des cierges de cire brune qui vacillent, inlassablement remplacés par ceux qui arrivent et prient et se prosternent. La lumière de ces chandelles a été le seul éclairage qu'aient utilisé les cameramen des télévisions étrangères qui ont prêté un concours efficace à Jean Meurice et Gabriel Mérétik

La semi-pénombre ajoute à la qualité des images, les restitue dans leur vérité mystérieuse. On perçoit l'atmosphère de ces journées de pèlerinage, de ces soirées, de ces nuits de célébration. C'est l'authenticité qui est émouvante.

★ « La Grande Pâque en U.R.S.S. », dimanche 6 avril, TF 1, 22 heures.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

La Glorieuse Aventure

DE HENRY HATHAWAY
Lundi 31 mars
TF 1, 14 h. 25

★ *Gary Cooper, héros de l'impérialisme américain au temps de la « pacification » des Philippines (1906). Idéologie contestable, mais les scènes d'action, d'aventures, sont dramatiquement, spectaculairement réussies (épidémie de choléra, siège du fort et combats).*

Le Voleur de bicyclette

DE VITTORIO DE SICA
Lundi 31 mars
A 2, 15 h.

★★ *Le chômage et la misère à Rome, dans les années d'après-guerre. L'errance d'un homme auquel on a volé son instrument de travail, dans un monde où il se heurte à la fatalité sociale sous le regard de son jeune fils, son témoin et sa conscience. Grande œuvre « néo-réaliste » de Zavattini et de Sica, tournage en décors réels avec interprètes non professionnels. C'est la France qui fit le succès de ce film auquel le public italien préférait les mélodrames de Matarazzo et les productions divertissantes. Au constat, à l'analyse de la condition ouvrière, de la délinquance engendrée par une pauvreté intolérable s'ajoute une ligne de force spirituelle. Remarquable par le dépouillement de la mise en scène et l'attitude humaniste,* le Voleur de bicyclette *a gardé une valeur universelle.*

Topaze

DE MARCEL PAGNOL
Lundi 31 mars
FR 3, 20 h. 30

★ *La comédie satirique de Marcel Pagnol (mœurs des politiciens affairistes sous la IIIe République), créée en 1928 au Théâtre des variétés, est très datée et, pas plus que les versions cinématographiques tournées en 1932 par Louis Gasnier, en 1936, par l'auteur, celle-ci, dont le texte fut « modernisé » par Pagnol en 1950, n'est satisfaisante. Reste, ici, l'interprétation de Fernandel, qui fut, au cinéma, le meilleur « Topaze ».*

Bataille au-delà des étoiles

DE KINJI FUKASAKI
Lundi 31 mars
TF 1, 20 h. 35

Union de producteurs américains et japonais pour un film de science-fiction exploitant les vieux clichés de l'ennemi galactique et de la défense du genre humain. A part deux ou trois effets spéciaux sur les monstres de l'espace, c'est sans intérêt.

Le Capitaine Fracasse

DE PIERRE GASPARD-HUIT
Mardi 1er AVRIL
FR 3, 20 h. 30

★ *Abel Gance avait, en 1942, tiré du roman de Théophile Gautier un film brûlant de lyrisme romantique dont les images en noir et blanc évoquaient les gravures de Gustave Doré. Celui de Pierre Gaspard-Huit est une jolie illustration en couleurs, un spectacle de cape et d'épée plus mené par Jean Marais, matamore de théâtre et ferrailleur pour la bonne cause, que par une mise en scène sans imagination. Cela peut plaire aux enfants et Louis de Funès en Scapin ne passe pas inaperçu !*

Le Gentleman d'Epsom

DE GILLES GRANGIER
Jeudi 3 avril
FR 3, 20 h. 30

Escroc des champ de courses — mais avec quelle classe ! — aventurier de la combine lançant à toute volée des dialogues « anarchisants » d'Audiard, grand seigneur envers une femme jadis aimée, Gabin fait son grand numéro dans ce plat cuisiné de la démagogie pour public petit-bourgeois. Louis de Funès en restaurateur tenté par le démon des champs de courses apparaît dans la deuxième partie. Ce serait la seule raison de voir le film.

L'Incompris

DE LUIGI COMENCINI
Jeudi 3 avril
A 2, 20 h. 35

★★ *Très mal accueilli au Festival de Cannes 1967, passé à la sauvette à Paris, sous le titre* Mon fils, *cet incompris pendant l'été 68, l'admirable film de Comencini n'a été réellement découvert, en France, qu'en 1978, après la juste réévaluation d'un cinéaste italien longtemps mésestimé. Ce peintre de l'enfance, ce grand moraliste, qui ne peut se résigner à l'écrasement des enfants, des adolescents, par le monde des adultes, a traité dans un style classique, rigoureux, la faille causée par la mort de la mère, d'une cellule familiale (bourgeoise) apparemment bien protégée, le malentendu profond d'un père et d'un fils qui n'a pas suivi sa loi, qui est resté fermé sur sa souffrance, sa solitude, attendant un geste de compréhension, d'amour. D'une histoire mélodramatique empruntée à la romancière anglaise Florence Montgomery (la sensiblerie larmoyante de l'époque victorienne), Comencini a tiré, créé une tragédie intimiste, approfondissant sa thématique personnelle, conduisant les spectateurs à l'émotion la plus vraie, la plus bouleversante.*

Le Distrait

DE PIERRE RICHARD
Dimanche 6 avril
TF 1, 20 h. 35

★ *Variations burlesques sur un « caractère » de La Bruyère. Cela pèche par le scénario, trop mince, trop fragile. Mais on aime bien Pierre Richard ce rêveur générateur de catastrophes hilarantes, son comique d'observation et ses caricatures. Même s'il est « distrait » et brouillon dans sa réalisation.*

Une nuit à l'Opéra

DE SAM WOOD
Dimanche 6 avril
FR 3, 22 h. 35

★ *Voilà donc le film qui aurait marqué la décadence des Marx Brothers parce qu'Irving Thalberg leur avait imposé un scénario de comédie loufoque façon M.G.M. et un réalisateur travaillant selon les règles des studios. Ce n'est, certes, ni* Animal Crackers, *ni* Monkey Business, *ni* Plumes de cheval, *ni* Soupe au canard, *mais si les Marx Brothers ne sont pas, ici, subversifs et déchaînés, leur extraordinaire invention trouve de quoi s'employer (en dépit d'une intrigue avec couple sentimental) dans les facéties et l'agressivité. Comme toujours, passagers clandestins, ils sèment une folle pagaille dans une cabine de bateau, et il faut les voir manier au gré de leur fantaisie la machinerie de l'Opéra de New-York — après avoir mis la confusion dans l'orchestre — pour saboter une représentation du* Trouvère *de Verdi, et escamoté un ténor qui avait eu — l'imprudent — le tort de leur déplaire.*



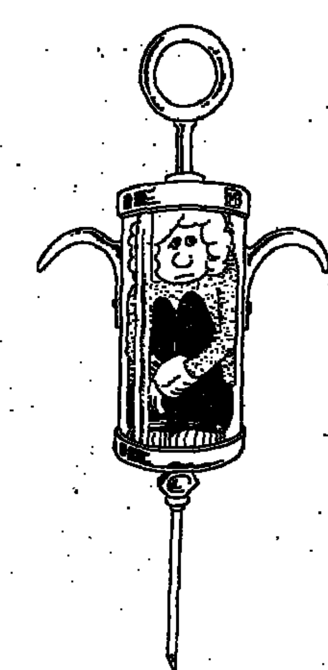
A VOIR

La piqûre de chaque jour

MAGAZINE MEDICAL :
LES JOURS DE NOTRE VIE, VIVRE AVEC LE DIABETE
Lundi 31 mars.
A 2, 16 h. 30

Elle a huit ans. Elle est diabétique. Chaque jour, elle doit se faire faire une piqûre, *subir des analyses médicales.* Comment vit-elle ces brutales intrusions quotidiennes dans son univers d'enfant ? Ils sont adolescents, diabétiques, eux aussi. Comment réagissent-ils ? Ils se révoltent, rejettent le rôle *difficile que leur impose leur* maladie. Et leurs aînés ? Ils ont franchi le cap du refus. Ils se sont « convertis », le mieux possible. Pour eux, la vie est redevenue presque « comme avant ». Ils savent aussi qu'il y a cinquante ans ils seraient morts; aujourd'hui ils peuvent vivre presque normalement... à condition d'aider la médecine.

S'il était important que dans *une première émission M. Pierre* Desgraupes montre ce qu'est le diabète et comment on en combat les effets, il était nécessaire de consacrer au moins autant de temps à l'aspect psychologique et sociologique de *cette maladie qui concerne* un million de Français : c'est ce qui a été fait dans un deuxième volet réalisé avec la collaboration du professeur Jean Bernard et où il est question du « versant intérieur » du diabète. Les explications et précisions ne concernent pas seulement ceux qui sont directement touchés par cette affection, mais tous les « autres », leurs proches, leurs compagnons de travail, leur patron et l'homme de la rue.



A. R.

Plus d'un amoureux

OPERA :
« MANON LESCAUT »
Mardi 1er avril,
TF 1, 20 h. 30

Relativement peu connu en France à cause sans doute de la *concurrence de l'œuvre de Massenet, Manon Lescaut* est le premier des grands opéras de Puccini, celui qui, après le demi-échec d'*Edgar* en 1889, lui assurera la première place parmi les compositeurs italiens de sa *génération. Puccini* pensait avec clairvoyance qu'« *une femme comme Manon peut avoir plus d'un amoureux* ».

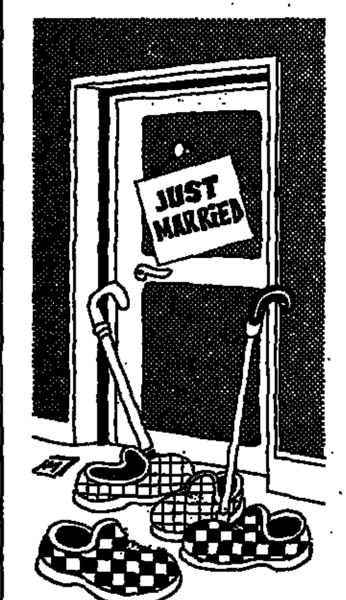
La première difficulté était d'abord d'obtenir de ses librettistes *un découpage nettement* différent de celui qu'avait utilisé Massenet, plus proche du roman de l'abbé Prévost, mais qui convienne à son lyrisme plus expansif. « *Puccini,* devait écrire Bernard Shaw, *m'apparaît comme l'héritier de Verdi.* »

Contrairement à ce qui se passe dans l'opéra de Massenet, c'est Des Grieux qui occupe ici la première place, et le caractère de Manon s'éloigne du portrait tout en demi-teintes qu'avait su *dessiner dix ans plus tôt le* compositeur français. C'est qu'il s'agit ici d'un drame lyrique et non plus d'un opéra-comique. L'action se situe dans la première moitié du dix-huitième siècle. Au premier acte (à *Amiens), Manon,* que sa famille destinait au couvent, est enlevée par un jeune chevalier, Des Grieux. Au deuxième acte (à Paris), elle abandonnera son amant pour le riche Géronte, puis voudra fuir à nouveau avec Des Grieux. Géronte la fera arrêter et conduire au Havre *avec les prostituées (troisième* acte). Déportée en Louisiane, elle y mourra d'épuisement dans le désert. — G. C.

Passion au troisième âge

CINEMA 16 :
LOUIS ET REJANE
Mercredi 2 avril
FR 3, 20 h. 30

Ils sont charmants, minces, élancés, deux vieux adolescents beaucoup plus agréables à *regarder que bien des jeunes* gens. Libres avec ça, à la retraite, l'un et l'autre. Lui, Paul Crauchet, est célibataire, elle, Denise Noël, veuve. Ils viennent de se rencontrer dans un foyer du troisième âge et ils s'entendent. Ils s'aiment, se découvrent et se promènent et s'offrent aux quatre coins de Paris des grandes bouffes et des petites fêtes.



Une histoire sans problème. Et ça c'est un problème. Parce que pour la faire progresser cette histoire et rebondir et nous tenir en haleine, il en faut un, il faut un nœud, un os, un *accord, il faut ce qu'on appelle* un ressort dramatique. Y supplée ici le scandale supposé que provoque auprès des amis, des copains, des enfants et petits-enfants de l'héroïne, sa liaison. C'est totalement invraisemblable. Et *c'est pourtant vrai,* s'empresse de préciser le réalisateur, Philippe Laik. Il aurait entendu parler d'un cas semblable.

Le couple un instant défait par ces cancans, se reformera devant Monsieur le Maire. Il *aurait suffi d'y penser une heure* plus tôt pour qu'il n'y ait pas de film. Ç'aurait été quand même dommage. Il est d'une rare, d'une constante justesse de ton. — C. S.

Chez les jésuites

DRAMATIQUE :
LE SÉQUESTRÉ
Mercredi 2 avril
TF 1, 20 h 35

A ceux qui ont été pensionnaires chez les jésuites, le film de Guy Jorre (une adaptation du roman de Bernard Ponty) rappellera peut-être de bons et *de mauvais souvenirs, à moins* qu'il ne les exaspère. En 1962, *année où se situe l'action,* on n'enfermait plus les élèves récalcitrants au séquestre — cette cellule de prison. En 1962, on ne laissait pas les adolescents aller dîner chez une jeune et jolie veuve d'ailleurs habillée à la *mode* de 1978. Et si c'étaient là les seules invraisemblances de ce scénario complaisant et d'une prétention contournée ! On pense à un mauvais pastiche de Montherlant. Jean-Roger Caussimon joue le recteur. *Les images ont été tournées* à Sarlat, dans un décor *réel : il y a là une des multiples* grosses casernes à éduquer que les bons pères ont désertées. Mais ce n'est pas cette « illustration » des problèmes de l'Eglise en train de changer qui fera avancer la réflexion...

M.L.B.

Lundi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Croque-vacances.
Joe chez les fourmis ; 13 h 55, bricolage ; 14 h, variétés ; 14 h 05, infos-nature ; 14 h 20, Arago X-001.
14 h 25 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui. Cinéma : « la Glorieuse Aventure ».
Film américain de H. Hathaway (1939), avec G. Cooper, A. Leeds, D. Niven, R. Owen, B. Crawford, K. Johnson (nouvelle rediffusion).
En 1906, dans l'île de Mindanao, aux Philippines, un médecin américain et quelques soldats protègent les indigènes contre les pillards Moros révoltés.
16 h., variétés ; Perspective des monuments (Paris : l'Arc de triomphe et l'Obélisque) ; 17 h 47, A votre service.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
Le gouffre du Malstrom.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Voitures : ne ratez pas vos occasions.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Bataille au-delà des étoiles ».
Film américano-japonais de K. Fukasaki (1967), avec R. Horton, R. Jaeckel, L. Paluzzi, B. Widom, T. Gunther.
Une station spatiale détruit un astéroïde qui menaçait la Terre, mais se trouve envahie par une substance verte engendrant des monstres.
22 h Débat : Stations spatiales : les cités du futur ?
Avec : le professeur M. Planel, directeur du groupe de recherches biologiques spatiales à l'université de Toulouse, M. J. Collet, chef *du département des systèmes de transports* spatiaux à l'Agence spatiale européenne, et M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales. Le « Candide » est Guy Béart.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Cinéma : « le Voleur de bicyclette ».
Film italien de V. de Sica (1948), avec L. Maggiorani, E. Staolla, L. Carrel, E. Altieri, G. Bruno (nouvelle rediffusion).
Un ouvrier romain, chômeur depuis deux ans, trouve enfin un emploi de colleur d'affiches. Mais, on lui vole sa bicyclette sans laquelle il ne peut travailler. En compagnie de son jeune fils, il recherche le voleur.
16 h 30 Magazine médical : Le diabète, vivre avec.
Lire notre sélection.
17 h 20 Fenêtre sur...
Mélusine.
17 h 45 Récré A 2.
Emilie ; Mia Mia O ; le Livre de la semaine ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 25 Cartes sur table, avec Cyrus Vance, *chef de la diplomatie américaine.*
21 h Magazine : Question de temps.
La radiologie.
21 h 45 Document : Le temps des cathédrales.
Les nations s'affirment.
Le gothique, appelé « l'art de France » rencontre des résistants en Europe.
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes : Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Etre femme dans notre société, avec F. Mallet-Joris et F. Nourissier.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Topaze ».
Film français de M. Pagnol (1950), avec Fernandel, H. Perdrière, P. Larquey, J. Morel, M. Vallée, J. Pagnol, J. Castelot (N., rediffusion).
Un professeur de collège naïf et honnête devient, sans le savoir, l'homme de paille d'un conseiller municipal se livrant à des affaires véreuses. Il atteint la réussite sociale en se faisant malhonnête à son tour.
22 h 45 Journal.

Mardi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Croque-vacances.
13 h 47, Joe chez les fourmis ; 13 h 53, bricolage ; 13 h 57, variétés ; 14 h 2, Infos-nature ; 14 h. 9, Arago X-001.
14 h 15 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
14 h 20, Etre à la une ; 14 h 32, série : Sandokan (no 5), réalisation : S. Sollima ; 15 h 28, Variétés ; 15 h 32, Le regard des femmes sur la société : il travaille, elle travaille et la vie... ; 16 h 32, Chant et contre-chant ; 16 h 52, Mardi guide ; 17 h 12, Livres service ; 17 h. 12, Variétés ; 17 h. 36, Cuisine ; 17 h 46 : Vie pratique ; 17 h 53, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le bourgeois de Kiev.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Spectacle du Metropolitan Opera de New-York : « Manon Lescaut ».
(Production du Metropolitan Opera de New-York. Dir. James Levine, mise en scène de Gian Carlo Menotti, avec Renata Scotto et Placido Domingo.)
D'après l'œuvre de l'abbé Prévost.
Lire notre sélection.
22 h 45 Les charmes de Paris.
La modiste de Denfert (réalisation Daniel Martineau).
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'humour au cinéma.
15 h 5 Dramatique : Vivre libre, l'enfant d'Afrique.
Réalisation L. Horn.
15 h 55 Spécial Récré A 2 à l'Empire.
Réalisation J. Samyr, avec Cabu, Dorothée, Ariane Gil, William Leymergie, Jean Lacroix et Patrick Simpson-Jones.
18 h 10 English spoken : On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Danielle a disparu ».
Une enquête de M. Gosset et Cl. Massot.
Le 23 décembre 1976, une jeune fille disparaît sans laisser de traces. Pendant deux mois, Marianne Gosset et Claude Massot ont enquêté sur les lieux. Une enquête, mais aussi une réflexion sur les relations à l'intérieur d'une famille.
22 h Débat.
Avec la mère de la jeune fille ; M. J. Confida, directeur de la police générale à la préfecture de police ; Mme M. Ollier, dont la sœur a disparu, et R. Mary, qui a disparu pendant trois ans.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et l'isolement : la librairie Carabosse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Capitaine Fracasse ».
Film français de Pierre Gaspard-Huit (1961), avec J. Marais, G. Grad, G. Barray, L. de Funès, A.-M. Ferrero, R. Garrone, R. Billery, B. Dhéran, P. Noiret (rediffusion).
Sous le règne de Louis XIII, un gentilhomme gascon ruiné se joint à des comédiens ambulants pour l'amour de l'ingénue de la troupe. Il joue le rôle d'un grotesque et connaît de nombreuses aventures.
22 h 10 Journal.

Mercredi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
de C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h 45, Déclic ; 14 h 09, La bataille des planètes ; 14 h 32, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h 01, Les aventures de Black Beauty ou Prince Noir (no 1) ; 15 h. 26, Spécial dix-quinze ans ; 16 h 20, La parade des dessins animés ; 16 h 44, les infos ; 17 h 04, Le vol du pélican ; 17 h 28, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
L'homme-grenouille.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Incendie ? Pas de panique.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « le Séquestré ».
Réalisation : G. Jorré, avec J.-R. Caussimon, F. Dunoyer, P.-A. Wolff, A. Bellec...
Lire notre sélection.
22 h 5 La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Avec Jean Malaurie (« les Derniers Rois de Thulé ») ; Pierre-Jakez Helias qui présente « Toinou » d'Antoine Sylvère et le curé Alexandre.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 30 Emissions régionales.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les *mercredis* d'Aujourd'hui *madame.*
15 h 15 Sports : Tennis à Monte-Carlo.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Mi-fugue, mi-raison : Où va la fête ?
La fête, en direct de la Foire du Trône ; une noce à la campagne ; les « fêtards » des clubs de vacances.
22 h 40 Magazine médical.
Le diabète, vivre avec (no 2).
Lire notre sélection.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : Pierrot et l'atelier de réparation.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et la contraception, avec Mme Missoffe, député de Paris, et le docteur L. Cournot.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « Louis et Réjane ».
Scénario et réalisation P. Laik. Avec P. Crauchet, D. Noël, etc.
Lire notre sélection.
22 h Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 31 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sam et Sally ; 21 h., *En effeuillant la marguerite,* film de M. Allégret.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : *L'homme de l'Atlantide* ; 21 h. 05, *Infamie,* film de R. Birdwell.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Claude François, le film de sa vie,* film de S. Pavel, suivi d'un débat. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Wallonie immédiate ; 22 h. 30, Lundi-sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, A bonne entendeur : La consommation en question ; 20 h. 45, *Ike* (2e partie), film de M. Shavelson et B. Sagal sur la vie d'Eisenhower ; 22 h. 25, Les canards sauvages : émission de rock.

MARDI 1er AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *la Guerre des bootleggers,* film de R. Quine.
- TELE-MONTE-CARLO : 30 h. 05, Série : La *légende d'Adams et de l'ours Benjamin* ; 21 h. 05, *Mme et son clochard,* film de N. Mc Leod.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Feu la mère de Madame,* de G. Feydeau, en différé du Théâtre Royal des Galeries ; 20 h. 45, Concert en fête. — *R.T.B. bis* : 21 h. 05, The Muppet Show ; 21 h. 30, Le monde du cinéma ; 22 h. 20, Vidéographie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Spécial Yves Montand, avec à 20 h. 30 : *Vincent, François, Paul et les autres,* film de Cl. Sautet, et à 22 h. 25, Gros plan sur de J. Duvivier.

MERCREDI 2 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *l'Etoile brisée,* film de J. Hibbs.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Cirque du monde ; 21 h. 05, *Rak,* film de Ch. Belmont.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Jacob et Joseph,* film de M. Cacoyannis ; 20 h. 50, TV F magazine ; 21 h. 50, L'homme et la musique. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Championnat du monde de patinage artistique (en différé de Dortmund) ; 22 h. 20, Arts-hebdo.
- TELEVIVION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Mosaïque (variétés) ; 21 h. 15, Le temps des pastilles ou Faut-il avoir peur des microprocesseurs ?

JEUDI 3 AVRIL

- *TELE-LUXEMBOURG* : 20 h., Série : Starsky et Hutch ; 21 h., *le Producteur,* film de J. Leyter.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Drôles de dames ; 21 h. 05, *Femmes hors la loi,* film de S. Newfield.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Quo Vadis ?,* film de M. Le Roy ; 22 h. 55, Le carrousel aux images. — *R.T.B.* bis : 19 h. 55, Concert ; 21 h. 55, Contacts ; 22 h. 20, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Temps présent : A la recherche d'un nouvel Eldorado ; 21 h. 25, Angoisses, avec un téléfilm de J. Schultz-Conway : *l'Assassin aux deux visages* ; 22 h. 30, L'antenne est à vous.

VENDREDI 4 AVRIL

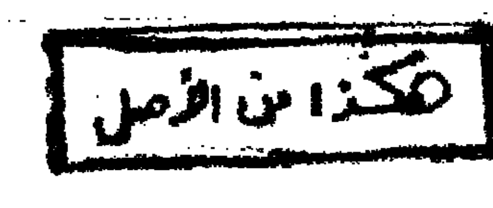
- *TELE-LUXEMBOURG* : 20 h. 30, Orchestre symphonique R.T.L. ; 21 h., *l'Enfance nue,* film de M. Pialat.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : La chute des aigles ; 21 h. 05, *Golgotha,* film Yves Montand.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre, hebdomadaire d'information ; 21 h. 15, *Il était une fois l'Amérique,* film de G. Stevens. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Vendredi-sports ; 21 h. 05, Feuilleton : La taupe.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., La ronde de nuit ; 21 h. 25, *la Symphonie des deux mondes,* avec l'Orchestre du Collegium Academicum ; 21 h. 25, Une histoire de la médecine.

SAMEDI 5 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *le Mystère de la chambre forte,* film de J. Newland ; 21 h. 35, Ciné-sélection ; 22 h., *Hugo et Josefine,* film de K. Grede.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Kun Fu ; 21 h. 05, *Sous le ciel bleu d'Hawaï,* film de N. Taurog.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *les Misérables,* film de J.-P. Le Chanois ; 21 h. 55, Jeu : Risquons tout.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Série : La conquête du ciel ; 21 h. 25, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 50, Football.

DIMANCHE 6 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *la Tunique,* film de H. Koster.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : La grande vallée ; 31 h. 10, *l'Aîné des Ferchaux,* film de J.-P. Melville.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 10, *Une famille,* téléfilm japonais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Peau d'âne,* film de J. Demy ; 22 h. 10, Des yeux pour entendre ; 2. h. 30, Vespérales : Office de Pâques avec les Sœurs de Romain Môtier.



هكذا من الأصل

Jeudi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé.**
L'enfant fatigué.
14 h **Wickie le Viking.**
14 h 25 **Croque-vacances.**
Joe chez les fourmis ; 14 h 34, Bricolage ; 14 h. 40, Variétés ; 14 h. 50, Comment la souris reçoit une pierre sur la tête et découvre le monde ; 14 h 55, Infos-nature ; 15 h 05, Infos-Magazine ; 15 h. 15, Variétés ; 15 h. 19, Arago X-001 ; 15 h 35, Le petit prince orphelin.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Par le petit bout de l'aventure.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Le médiateur : un recours méconnu.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Les visiteurs.**
(n° 1) Zarko.
Réalisation de M. Wyn, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, J. Balutin, A. Oumansky...
21 h 30 **L'événement.**
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 30 **Documentaire : La mort danse à Vergès.**
Réalisation de A. Altit, avec A. Serra, I. Bruguera, R. Lopez, M. Felix Medina, J. Casado Ferrer.
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 35 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : La vie des autres.**
(n° 9).
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
15 h **Sports : Tennis à Monte-Carlo.**
17 h 20 **Fenêtre sur...**
17 h 50 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Assemblée parlementaire : Le Sénat.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « l'Incompris ».**
Film italien de L. Comencini (1966), avec A. Quayle, S. Colagrande, S. Giannozzi, J. Sharp, G. Granata, G. Moll, A. Facchetti.
Le consul de Grande-Bretagne à Florence se retrouve veuf avec ses deux fils. Il cache la mort de la mère au plus petit (six ans) et ne comprend pas la souffrance et le besoin d'affection de l'aîné (onze ans), ce qui provoque un malentendu.
22 h 15 **Courte échelle pour grand écran.**
23 h 5 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Molécules : A propos de la température ; A l'écoute de la terre : plissements et séismes.
18 h 55 **Tribune libre.**
Les femmes et la violence : S.O.S. Alternative.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
L'ours Paddington.
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma (cycle Jean Gabin) : « le Gentleman d'Epsom ».**
Film français de Gilles Grangier (1962), avec J. Gabin, M. Robinson, L. de Funès, P. Frankeur, F. Villard, J Lefebvre (N., rediffusion).
Un officier de cavalerie en retraite vit, grâce à ses connaissances hippiques, de combines sur les champs de courses, où il plume les pigeons qui cherchent de bons tuyaux.
21 h 55 **Journal.**

Vendredi 4 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Wickie le Viking.**
14 h 15 **Croque-vacances.**
Joe chez les fourmis ; 14 h 30, bricolage : la fête du maquillage ; 14 h 45, Variétés ; 14 h 50, Infos-nature ; 15 h, Infos-magazine ; 15 h 15, Arago X-001 ; 15 h 25, les Etranges Adultes (téléfilm soviétique).
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
La porte à clé.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Diététique, les mal-aimés de notre alimentation : les légumes.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les Inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « Mon père avait raison ».**
de Sacha Guitry, réalisation : P.-R. Benayoum, avec P.-E. Deiber, M. Dalmes, N. Chollet, J. Barney...
Un homme que sa femme a quitté se consacre à l'éducation de son fils.
22 h 20 **Documentaire : La dame de Nazca.**
Maria Reiche, surnommée la « dame de Nazca », invite à pénétrer l'œuvre fascinante des hommes de l'ancienne civilisation nazca : l'étude des figures et des tracés gigantesques de la Pampa Colorado au Pérou, qu'auraient exécutés les Nazcas. Ces figures et ces tracés ont été découverts il y a quarante ans par des aviateurs qui survolaient cette région.
23 h 15 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : La vie des autres.**
(n° 10 et fin).
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Le chemin de croix.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
15 h **Sports : Tennis à Monte-Carlo.**
17 h 20 **Fenêtre sur...**
17 h 50 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Médecins de nuit.**
Le livre rouge.
La chute d'un cambrioleur dans les escaliers entraîne les chevaleresques héros de l'ambulance dans de drôles d'aventures.
21 h 35 **Apostrophes.**
Emissions littéraires de B. Pivot.
Juifs et chrétiens devant la souffrance.
22 h 50 **Journal.**
23 h 2 **Ciné-club (cycle Godard) : « France tour détour deux enfants ».**
Lire notre article page IX.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Douze pour l'aventure : le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous ; Bricolopédie.
18 h 55 **Tribune libre.**
Les femmes et la compétition intellectuelle. avec F. Zeller-Hugodot.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
L'ours Paddington.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3-Le nouveau vendredi : le portrait d'un flic.**
La vie quotidienne d'un inspecteur de police principal qui gagne 5 000 francs par mois. Excellent reportage de Michel Honorin et Anne de Boismilon.
21 h 30 **La fête basque.**
Un reportage, qui n'est pas folklorique, sur l'expression d'un peuple. Tourné dans plusieurs villages pendant l'été 1979.
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

Samedi 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h **Philatélie club.**
12 h 30 **Cuisine légère.**
12 h 45 **La vie commence demain.**
Tavailler dans l'électricité.
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
13 h 55, Chapeau melon et bottes de cuir (n° 1) ; 14 h 44, Un nom en or ; 14 h 49, Plume d'Elan ; 14 h 54, Découvertes TF 1 ; 15 h 10, Maya l'abeille ; 15 h 34, Télé-troc ; 15 h 42, Un nom en or ; 15 h 46, Ardéchois cœur fidèle (n° 3) ; 16 h 42, Gulp ; 16 h 47, Le magazine de l'aventure ; 17 h 25, Snoopy ; 17 h 50, Avec des idées, que savez-vous faire ?
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les Inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Variétés : Escale à Nice.**
Réalisation : A. Isker, avec Charles Aznavour, Mireille Mathieu, Michel Fugain, Golden Gate Quartet...
21 h 35 **Série : Anna Karénine.**
(n° 10 et fin).
Réalisation : B. Coleman.
22 h 30 **Télé-foot 1.**
Demi-finales Juniors : France-Irlande, avec des extraits du championnat de France.
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 25 **Les jeux du stade.**
17 h 20 **Les moins d'vingt et les autres.**
18 h 10 **Chorus.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : Jésus de Nazareth.**
(première partie).
Lire notre sélection.
22 h 15 **Variétés : Suivez Lecoq.**
23 h 10 **Documentaire : Les carnets de l'aventure.**
Pâques aux Grandes-Jorasses.
23 h 35 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Un regard s'arrête : Oriflamme et Gonfanons ; Poèmes en images : l'oiseau.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
L'ours Paddington.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Feuilleton : « les Quatre Filles du Dr March ».**
(Deuxième épisode.)
22 h 05 **Journal.**
22 h 25 **Ciné-regards.**

Dimanche 6 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe de Pâques.**
à Heremence (Valais, Suisse).
Prédicateur : Père Mayoraz, supérieur général des Pères de Saint-François-de-Sales.
12 h **En direct du Vatican.**
Bénédiction papale *urbi et orbi.*
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **C'est pas sérieux.**
14 h 30 **Les rendez-vous du dimanche.**
de Michel Drucker.
En direct de Nice, avec J. Clerc, M. de Plata, E. Baenner, A. Brice, C. Sauvage, Enrique, E. Leclerc.
16 h 30 **Sports première.**
En direct de Monte-Carlo, tournoi international de Monte-Carlo de tennis.
18 h **Série : Commissaire Moulin.**
Affectation spéciale.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
Un squatter sans vergogne : le coucou.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « le Distrait ».**
Film français de P. Richard (1971), avec P. Richard, B. Blier, M. Pacôme, P. Préboist, M.-C. Barrault, R. Bouteille (rediffusion).
Un jeune homme perpétuellement distrait et perdu dans ses rêves bouleverse, par ses bévues et ses méthodes fantaisistes, le fonctionnement d'une agence de publicité.
22 h **Zagorsk : La grande Pâque en U.R.S.S.**
Lire notre article page IX.
22 h 45 **Documentaire : Le mur de Moretti.**
Lire notre sélection.
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h **Emissions pédagogiques.**
11 h 45 **On we go.**
12 h **Concert.**
Les ouvertures de « Coriolan » (Beethoven), « Freischutz » (Weber), « Guillaume Tell » (Rossini) par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction Herbert von Karajan.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : Colorado.**
(n° 5)
Aussi longtemps que la rivière coulera.
14 h 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h 45 **Des animaux et des hommes.**
16 h 35 **Série : Un juge, un flic.**
Les drogueurs.
17 h 40 **Majax : Passe-passe.**
18 h 15 **Dessine-moi un mouton.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : Jésus de Nazareth.**
(deuxième partie).
Lire notre sélection.
22 h 15 **Document de création : L'or.**
Lire notre sélection.
22 h 40 **Jazz : Grande parade du jazz.**
Soprano Summit.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.**
Images du Portugal.
10 h 30 **Mosaïque.**
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage : « La deuxième génération : des enfants d'immigrés témoignent ». Variétés : José Cid (Portugal), Marthe Zambo (Cameroun), Ben Tobbal (Algérie), Talip Ozkan (Turquie).
16 h 40 **Prélude à l'après-midi.**
De Couperin à Jolivet, avec R. Flachot, violoncelle ; C. E. Nandrup, piano.
17 h 40 **Regards sur la vie en France.**
Pour un art populaire.
Lire notre sélection.
18 h 40 **Série : « l'Aventure » (Les histoires du loup).**
19 h 45 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Rire et sourire au Comic' Palace.**
20 h 30 **Les grandes villes du monde : Londres.**
Lire notre sélection.
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3.**
Cyrano de Bergerac.
22 h 35 **Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : Une nuit à l'Opéra.**
Film américain de S. Wood (1935), avec les Marx Brothers, M. Dumont, S. Rumann, K. Carlisle, A. Jones, W. King, E. Keane (v.o. sous-titrée, N.).
Groucho, Chico et Harpo, après avoir voyagé en fraude d'Italie aux Etats-Unis, perturbent une représentation, à l'Opéra de New-York pour imposer un jeune ténor et une jeune soprano.

A VOIR

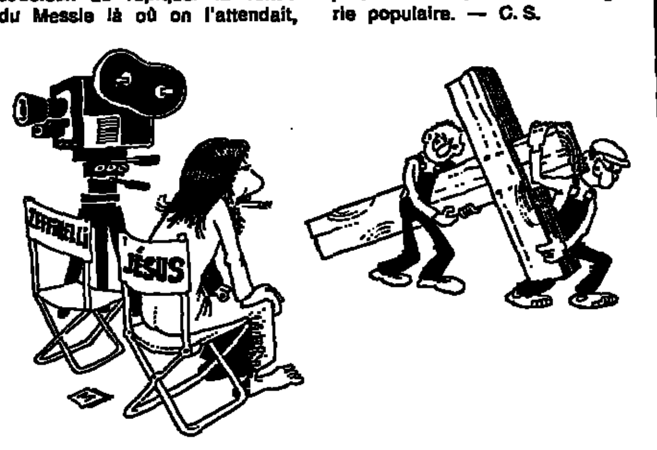
Images d'Evangile

**SÉRIE :
JÉSUS DE NAZARETH
Samedi 5 avril
et dimanche 6 avril
A 2, 20 h 35**

C'est une énorme et superbe chose. En passant du grand au petit écran, en s'allongeant, en s'élargissant, en se multipliant par six fois quatre-vingt-dix minutes, le film de Franco Zeffirelli n'a rien perdu de sa force, de sa complexité et de sa foi. Car c'est de cela qu'il s'agit, d'histoire et de religion, de l'histoire d'une religion née d'une religion autre, celle du Dieu d'Israël, à Nazareth, en Galilée, à Jérusalem, aux portes du Temple, sous le règne d'Hérode.

Le Christ roi des juifs avant d'être roi des cieux, le Christ tel que l'évoquent les Evangiles. Et tel que l'a voulu le réalisateur soucieux de repiquer la venue du Messie là où on l'attendait, dans sa terre natale parmi ceux qui s'étant nourri des textes sacrés allaient entièrement renouveler grâce à lui les Ecritures et répandre la parole de Dieu, la parole hébraïque, ainsi portée à son point de civilisation, le plus élevé à travers le monde.

Des paysages splendides, peuplés d'hommes et de femmes non pas costumés mais simplement vêtus à la manière du temps, des acteurs prestigieux — Robert Powell en particulier est d'une ineffable beauté, — des mouvements de foule et de caméra, des éclairages à couper le souffle, des tableaux dignes, étonnant mélange, et de la chapelle Sixtine et de Saint-Sulpice. Tout ici concourt à la réussite d'un spectacle relevant de la tradition la plus parlante et la plus touchante, celle de l'imagerie populaire. — C. S.



Marginaux du bizarre

**DOCUMENTAIRE :
POUR UN ART POPULAIRE
Dimanche 6 avril
FR 3, 17 h. 40**

Pierre Avezard, quatre-vingts ans, vacher, passe son temps à bricoler un manège d'automates ; Gérard Lattier, employé municipal, raconte ce qu'il peint ; Charles Pequeur, ancien mineur de fond, à soixante-dix-huit ans, emplit son jardin imaginaire d'histoires de Blanche-Neige ; Candide, ancien adjudant, ancien brocanteur, s'est créé un petit musée du bizarre...

Quatre marginaux de l'art, quatre « singuliers », que Claude Place et Bernard d'Abrigeon sont allés regarder vivre dans leur domaine, qu'ils ont écoutés et filmés avec émerveillement.

G. B.

Shakespeare et Jack l'Eventreur

**LES GRANDES VILLES
DU MONDE : LONDRES
Dimanche 6 avril,
FR 3, 20 h. 30**

Quand on arrive à Londres de l'aéroport, on traverse de longues banlieues pavillonnaires, sinistres et orgueilleuses. On se perd dans les « garden », les « roads », les « streets » de Chelsea, entre les maisons étroites à deux étages avec perron, deux colonnes blanches et des fenêtres en sous-sol sans rideaux. Dans la nuit, les lumières de Harrod's défient les économies d'énergie, les pubs shakespeariens s'embrument de bière, le mystère s'engouffre dans les rues-couloirs des docks hantés. Et puis il y a la lumière humide des rives de la Tamise et le vert calme du Park, les chapeaux melon et les maquillages extravagants, les hauts taxis noirs et les autobus rouges, le métro qui plonge loin au centre de la terre.

Londres est une ville enchantée. Une ville bien réelle dont Emmanuel de Roux et René-Jean Bouyer retracent l'histoire depuis le temps où les Romains en ont construit les premières fondations. Une histoire qui se confond avec la lutte de l'individu contre l'Etat, de la cité contre Westminster, des marchands contre le roi. L'histoire d'une cité qui a été la capitale d'un empire, qui écrasée sous les bombes est devenue symbole de liberté, qui a fasciné l'Europe et résiste aujourd'hui aux chocs de l'Europe et de la crise.

C. G.

La folie du métal jaune

**DOCUMENTAIRE :
LA PASSION DE L'OR
ET SA RAISON
Dimanche 6 et 13 avril,
A 2, 22 h. 15**

Un documentaire en deux parties. L'or-passion, signe de possession, d'ostentation, de durée, l'or dont sont couverts nos palais, nos églises et « nos » femmes. Et l'or-raison, gage pendant plus d'un siècle de toutes les monnaies, base de l'organisation financière nationale et internationale. Très apprêté, très précieux au début, le commentaire accompagne la photo d'une statue de nus enlacés de cette légende : « Présentation en or de la communication ultime de nos corps. »

S'agissant du désordre monétaire actuel, la seconde moitié sacrifie moins à la littérature forcément. Des interviews de journalistes, de banquiers, permettent à Alain Cotta de résumer assez bien le chemin qui a conduit le prix de l'or à ne plus dépendre que de l'offre et de la demande. Valeur inaltérable et fiduciaire par excellence aux yeux de de Gaulle, ou relique barbare chargée de sexualité, ou encore rêve d'éternité, l'or arraché au pouvoir qui nous l'avait confisqué est redevenu ce qu'il est depuis la plus haute Antiquité, un symbole de prospérité et de sécurité. — C. S.

Kulture avec un K

**TELEFILM : « LE MUR
DE RAYMOND MORETTI »
Dimanche 6 avril,
TF 1, 22 h. 45**

Je suis arrivée en retard rue Cognacq-Jay le jour de la projection. A la porte de la salle, un cerbère veillait qui a voulu m'er interdire l'accès : ce documentaire, pardon, ce téléfilm, « *devait être vu dans sa continuité, dans son intégralité* ». J'ai insisté, promettant de vous avouer n'en avoir vu que vingt minutes sur trente. Voilà qui est fait. Ces vingt minutes, croyez-moi, on les sent passer. On se vrille la cervelle, dans l'espoir déçu de percer la formidable obscurité des propos échangés sur le ton de la confidence entre Moretti, responsable de la fresque murale du Forum des Halles, et Sollers et Paillet et Gatti. Très rajeuni, Gatti, il avait les cheveux poivre et sel autrefois, il les a auburn aujourd'hui.

Ces messieurs se baladent place de la Concorde, de la Défense et de l'Etoile, de préférence à la tombée de la nuit, et se balancent des aphorismes ponctués de « *en quelque sorte* » qui servent ici de filets protecteurs. Exemple : « *La calligraphie bloquée, c'est la pensée* » A ne recommander qu'aux amateurs de Kultur avec un grand « K ».

C. S.



Albert Cohen en cinq heures

RADIOSCOPIE
Du lundi 31 mars
au vendredi 4 avril
France-Inter, 17 heures

Il n'a commencé à être vraiment connu qu'à la parution, en 1968, de « Belle du Seigneur », ce roman magnifique, fascinant, que l'on n'oublie plus si une fois on l'a lu. Et pourtant Cohen c'est aussi « le Livre de ma mère » et « O vous frères humains ». On l'a vu à Apostrophes, solennellement invité tout seul, évoquer devant un Bernard Pivot éberlué les mille et une façons d'aimer, et comment il prit conscience de sa judaïté (« le Monde » du 23 décembre 1977). Le voilà interrogé par un autre « questionneur » professionnel : Jacques Chancel, lui consacre, comme il l'a fait pour Borges et Yourcenar, une semaine entière, une grande radioscopie : tant mieux !

Debussy-Lorin Maazel

EN DIRECT
DE L'OPERA DE PARIS :
« PELLEAS ET MELISANDE »
Samedi 5 avril
France-Musique, 19 h. 30

Après « Loulou », on attendait la Mélisande de Teresa Stratas, *qui devait suppléer à celle, dé*faillante, de Frederica von Stade, *mais elle ne viendra pas non* plus et, pour plus de sûreté, on *les a remplacées par deux can*tatrices : Elleana Cotrubas et Karen Armstrong. C'est la première fois qu'on entendra, samedi soir, sous la direction de *Lorin Maazel*, en compagnie d'un nouveau Pelléas : Jorma Hynninen, *dont le public stras*bourgeois, après celui de Hambourg, *a eu la primeur en* avril 1978. On retrouvera natu*rellement le Golaud de Gabriel* Bacquier, toujours en pleine *évolution*, et si la Geneviève de Jocelyne Taillon reste fidèle à *elle-même, c'est qu'il n'y a pas* deux manières de donner à un *rôle secondaire un relief aussi* saisissant.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économiques de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, *Parlons clair, de J. Paletou* ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par B. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ?, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, *Le jeu des 1 000 F*

13 h. 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., Annie Cordy et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Albert Cohen (du lundi au vendredi) ; 18 h., Le magazine de *P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le télé*phone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, *José Artur et Muriel* Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● **EUROPE 1** (informations toutes les heures) ; 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de *P. Bonte ; 8 h. 30, L. Leval* ; 8 h. 45, C. Morin ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-time, de J. Martin ; *17 h., Hit-parade, de J.-L. La*font ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chloro*phylle, de M. Abraham ; 22 h. 40*, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., *La ligne* ouverte.

● **R.T.L.** (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Fa*vières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15* (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal, de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, *Ménie* Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet *et « Leader » ; 0 h.*, W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● **R.M.-C.** (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., *Starmidi* ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 15, Enquête sur une vedette ; 15 h. 45, *Toute la* vérité ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END
SAMEDI

● **FRANCE-INTER** : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, *de J.-P. Kahn ; 12 h.*, Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. *Decaux : Quand la Révolu*tion se levait (le 15) ; La Rochefoucauld (le 22) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 1 h., Allô *Macha ; 3 h., Au cœur de la* nuit.

● **EUROPE 1** : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Bri*gitte ;* 9 h. 15, A vos souhaits ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de *J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football* ; 20 h., Hit-parade des clubs, de P. Diwo ; 20 h. 30, But par but ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● **R.T.L.** : *5 h. 30, J.-P. Im*bach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu, Simone Signoret (le 5) ; 14 h., W.R.T.L., de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; *3 h., Variétés.*

● **R.M.-C.** : 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ullmann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette-club ; 12 h., Télé-match ; 13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; *15 h., Hit-parade, avec P. Sulak* ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h. 30, Musique classique.

DIMANCHE

● **FRANCE-INTER** : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h.), *L'oreille en coin ; 12 h., Diman*che actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jamparade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, *Inter-danse, de Jo Dona* ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● **EUROPE 1** : 8 h. 35, C'est dimanche, de C. Morin et Ma*ryse : 12 h. 30, Europe midi* ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; *16 h.*, Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse : Lecanuet (le 13) ; 20 h. 15, Chlorophylle : (Europe rock 80) *22 h. 45, Pour ceux qui aiment* le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● **R.T.L.** : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de *J.-B. Hebey ; 18 h. 30, Hit*-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Siegel ; 22 h. 15, W.R.T.L., Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 3 h., Variétés

● **R.M.-C.** : 9 h. 30, J. Amadou ; *10 h., Banco, avec P. Sulak* ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, *Le hit*-parade des 45 tours, avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h. 30, Musique *classique ; 22 h., Magazine litté*raire, de P. Saint-Germain.

Le Monde DE L'EDUCATION

Numéro d'avril

L'ORIENTATION APRÈS LA CINQUIÈME ET LA TROISIÈME

- La formation des architectes
- Jeunes Africains à Paris

En vente partout : 7 F.

La psychologie au secours de la psychanalyse
« LA CURE ELEUTHERIENNE »
de Raymonde WEIL-NATHAN
VIENT DE PARAÎTRE
Prix en nos magasins 58 F
MALOINE
27, rue de l'Ecole de Medecine 75006 Paris

Lundi 31 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : *Pascal*, le centre et l'infini : Je ne suis point de Port-Royal ; à 8 h. 32, la mémoire de l'instant : J. Tortel en son jardin.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, *Les lundis de l'histoire* : Soljenitsyne, écrivain de toujours.
10 h. 45, Le texte et la marge : « La Conquête de Zanzibar », « Nouvelles du paradis » avec Jean Cau.
11 h. 2, *Evénement-musique.*
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale.
14 h., Sons : Inde... Bénarès (la Noria).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Follia, de R. Grenier.
15 h., Centre de gravité : La danse contemporaine *fait-elle table rase ?*
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un imprimeur.
17 h. 32, Musique, littérature et société au Moyen Age, à propos du colloque médiéval d'Amiens.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Un jour l'ennemie », d'A. Chedid, lu par R. Faure.
19 h. 30, Présence des arts : A la recherche de Mucha.
20 h., « L'Agence », de V. Pennington Ferguson, avec P. Clay, D. Savignat, H. Labussière, R. Guillet, J.-P. Tamaris, etc.
20 h. 47, Musique enregistrée.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri (5e partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Carson MacCullers et *Sylvia Plath.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, jusqu'à vendredi : Musiques pour une semaine sainte (les jours saints à Rome), œuvres de L. de Victoria, Gesualdo, Allegri, Palestrina, J. des Prés, Frescobaldi, Gagliano, Giamberti, Lassus, Grandi, Liszt, Carissimi, Hoffmann et Office grégorien.
12 h., Musique de table : Musique de charme. « *Coppélia », acte I (L. Delibes)* ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique : la musique de film ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : Japon, *« le Chant » (Kinshi Tsuruta)* ; 14 h. 30, Musique de chambre : Grieg.
18 h. 2, Six-Huit : *Jazz time* (jusqu'à 18 h. 30) : *19 h. 30, France et musique.*
20 h., Les chasseurs de son : Prises de son collectives des chasseurs de son au Festival international du son à Paris.
20 h. 30, *Musique de chambre* : Concert donné à Radio-France par le Trio à cordes de Paris : « Trio pour violon, alto et violoncelle en sol majeur », opus 9 no 1 (Beethoven), « Quatre poèmes de Sappho » (Ch. Chaynes), avec C. Giroux, soprano, « Quintette pour piano et cordes en la majeur, « la Truite » (Schubert), avec G. Lauridon, contrebasse, et W. Chodack, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : INA-G.R.M., Espace des sons : œuvres de N. Frize, F. Bayle, P. Ascione ; 23 h. 5, Les solistes français d'aujourd'hui : Rameau, Couperin, Leclair, par H. Dreyfus et Ch. Lardé ; 0 h. 5, Portraits pour le siècle : Un compositeur post-romantique-post-wagnérien viennois oublié : Franz Schmidt.

Mardi 1er avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Pascal (Pascal savant : les deux infinis) ; 8 h. 32, La mémoire de l'instant : J. Tortel en son jardin ; à 8 h. 50, Le loup dans un tiroir.
9 h. 7, La matinée des autres : La symbolique *du serpent en Inde.*
10 h. 45, Etranger mon ami :
11 h. 2, Musique, littérature et société au *Moyen Age* (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphose de la civilisation », avec P. Soillé.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Inde... Bénarès.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Exposés au soleil », de J. Cayrol.
14 h. 47, Magazine international :
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Les Etrangers », de C. MacCullers, lu par P. Mazzotti.
19 h. 30, Sciences : Voir (codage et transmis*sion*).
20 h., Dialogues avec... J. Jourdheuil et A. Engel : « L'Ecriture dramatique et la mise en scène aujourd'hui ».
21 h. 15, Musiques de notre temps : Avec M. Soumagnac.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Musiques pour une semaine sainte.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : 13 h., Les métiers de la musique : la musique de film ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : Japon, « la Flûte », pièces de l'école Kinko.
15 h., Musique du Moyen Age : « Carmina Burana » (C. Consort), « Ab gren Cossire », *de B. Sicart Margevole, « l'Afar del Comte* Guio », de P. Cardenal, par le Studio der Frühen Musik ; 16 h., « Cosmofonia » (M. Carles), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Girard ; 16 h. 35, Les cercles musicaux : Schubert, ses amis, ses élèves, « Variations sur une valse de Diabelli », opus 120 (Beethoven), avec J. Demus, *piano-forte ; Cycle de lieder, « la Belle Meu*nière », extraits (Schubert), dir. D. Fischer-Dieskau.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Vingt-cinquième sonate », opus 79, « Vingtième sonate », no 2, opus 49, et « Sonatines » ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert (donné au Neves Schloss) : « Concerto pour hautbois, violon, cordes, en *ré mineur », « Suite no 6 en ré majeur* pour violoncelle seul », « Cantate BWV 202, Weichet nur, betrübte Schatten », de J.-S. Bach, par le Bach Collegium Stuttgart, dir. H. Rilling, avec A. Auger, soprano, G. Passin, hautbois, E. Sebestyen, violon et M. Ostertag, violoncelle.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, *Editions et Manuscrits* musicaux ; « Pièce inédite pour piano à quatre mains » (Gounod), « L'année passée », extraits (Massenet) ; 23 h., Un siècle de vie musicale à Paris : œuvres de Dutilleux, Webern, Boulez, Messiaen, *Jolivet*, Ohana et Constant ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Severac, Massenet, Debussy et *Saint-Saëns.*

Mercredi 2 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Pascal, *le centre et l'infini* ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant : J. Tortel en son jardin.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Au Salon de la jeunesse, rencontre avec J.-H. Malineau.
11 h. 2, Musique, littérature et société au *Moyen Age* (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphose de la civilisation » avec R. Abellio.
12 h. 45, Panorama : La province.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Inde... Bénarès, Bénarès (marché).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Où vont mourir les oiseaux », de J. Chessex.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs
15 h. 2, *Point d'interrogation* : Israël.
16 h. 50, Actualité : La légende du Mont-Saint-Michel.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Un siècle d'automne », de R. Pividal, lu par *P. Mazzotti.*
19 h. 30, La science en marche : Le rêve, un nouveau continent du cerveau.
20 h., La musique et les hommes : La variation.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations (les *Indiens sont de plus en plus loin).*

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Musiques pour une semaine sainte.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers *de la musique* : la musique de film ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Microcosmos (présenté par O. Bernager) : *14 h. 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h. 40*, Kaléidoscope ; 15 h. 40, Jeu des énigmes ; 16 h., Galerie de portraits ; 16 h. 45, Les grotesques de la musique ; 17 h., Haute infidélité : les techniques du studio à domicile.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Le *royaume de la musique : premiers prix des* tournois 1979.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Don Juan », poème symphonique (R. Strauss), « Concerto no 2 pour piano et orchestre en sol mineur » (Saint-Saëns), « Symphonie no 3 en fa majeur » (Brahms), par le Nouvel Orchestre *philharmonique de Radio-France, dir.* E. Krivine, avec J.-Ph. Collard.
23 h., Ouvert la nuit ; 23 h. 30, Aspects inédits de l'opéra italien : le jeune Verdi, 1840-1855 ; 1 h. 30, Les grandes voix.

Jeudi 3 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Pascal, le centre et l'infini (les voies du salut) ; à *8 h. 32, La mémoire* de l'instant : Jean Tortel en son jardin ; à 8 h. 50, Le loup dans un tiroir.
9 h. 7, Matinée de la *littérature* :
10 h. 45, Questions en zig-zag à J.-P. Dorian : Ecoute Paris.
11 h. 2 Musique, littérature et société au Moyen Age (et à 17 h. 32).
*12 h. 5, Agora : « Métamorphose de la civilisa*tion », avec M. Chapsal.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
14 h., Sons : Inde... Bénarès (mes Rick shaws).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Très sage Héloïse », de J. Bourin.
*14 h. 47, Départementale : Le Mont-Saint-*Michel.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Les Anciens élèves », d'H. Thomas, lu par M. Etcheverry.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les poumons face à l'environnement.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Une révolution en été », de M. Buenzod.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17 Le matin des musiciens : Musiques pour une *semaine sainte.*
12 h., Musique de table : France-Musique service ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique : la musique de film ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., *Musiques* : Musique en plume, œuvres de Ponchielli, Delibes, Kremer, Stolz, J. Strauss ; 14 h. 30, Notes de Paul Dukas sur Berlioz ; 16 h. 30, « Espace III » (*Miroglio*), dir. A. Girard ; 16 h. 45, Grands solistes : Pablo Casals, « Cinq pièces de style folklorique » (Schumann), « Concerto pour violoncelle » (Dvorak).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time : 18 h. 30, Récital de piano de P. Devoyon, en direct de Radio-France : « Après une lecture de Dante » (Liszt), « Gaspard de la nuit » (Ravel) ;
20 h., Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
20 h. 30, Ensemble de l'itinéraire, dir. P. Eotvos, avec G. Barreau, V. Globokar et H. Dufourt.
22 h. 15 Ouvert la nuit : musique de chambre, portraits par petites touches : Beethoven (« Vingt-cinquième sonate », « Vingtième sonate » et « Sonatines ») ; 23 h., Inédits et références ; 1 h., Jazz forum : colin-maillard.

Vendredi 4 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Pascal (le texte introuvable) ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant : A. Ravaute entre Rhône et Durance.
8 h. 5, Echec au *hasard.*
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Les fillettes *chantantes* », avec R. Sabatier.
11 h. 2, Musique, littérature et société au Moyen Age.
12 h. 5, Agora : Métamorphoses de la civilisation, avec J.-P. Milou-Caldagues.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Inde... Bénarès.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Les Choses simples », avec M. de Bourbon-Busset.
14 h. 47, Un homme, une ville : Stravinski à Venise.
15 h. 50, Contact :
16 h., Pouvoirs de la musique :
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « La Petite lampe d'argile » et « la Dame Blanche », d'A. Lanoux, lus *par P. Chau*mette.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science *moderne* :
20 h., Relecture : Jules Laforgue.
21 h. 30, Black and blue.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Amour de la musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens (en direct du Festival de musique ancienne de Saintes) : Musique pour une semaine sainte (« les *Jérémies* »), « *Drame des Marie* », par l'Ensemble Venance Fortuna, « Troisième leçon des ténèbres pour le Jeudi saint » (M.-A. Charpentier), dir. W. Christie, et « Trois Repons » (Tristis est anima mea, In monte Olivetti, Unus est meum), « *Méditation pour* le Carême, pour trois voix d'hommes », « Miserere à deux voix », « The Lamentations of Jeremiah », « King's Singers » (Th. Tallis), « Lamentations de Jérémie » (C. de Morales), par l'ensemble Sei Voci, « *Office* des ténèbres » (Casanoves, A. Viola).
12 h., Musique de table : Musique de charme. « Coppelia », acte II, scène 2 (Delibes) ; *12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers* de la musique : la musique de film ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, Japon (« le Koto ») ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach ; *16 h. 30, Musiques symphoniques* : « Peintures noires » (Chaynes), « Symphonie no 25 en sol mineur » K 183 (Mozart), « Concerto pour flûte » (Nielsen), « Symphonie inachevée, Zwickau » (Schumann).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz times (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Présentation du concert (Festival de Saintes).
21 h., Concert (en direct de l'abbaye aux Dames). « Messe des morts », « Troisième leçon des ténèbres pour le Vendredi saint », « Deux motets pour le jour de Pâques » (à deux voix : « Chant joyeux pour le temps de Pâques, Haec dies » ; à huit voix : « O filii et filiae ») (M.-A. Charpentier), par l'Ensemble Arts Florissants, dir. W. Christie, avec A. Mellon, V. Pattie, M. Courrèges, G. Laurens, D. Visse, E. Lestringant, M. Laplenie, P. Cantor, G. Canton, M. Muller, E. Matifa et Y. Reperant.
23 h. Ouvert la nuit : Vieilles cires cycle *Ginette Neveu ; 0 h. 5, Les musiques* du spectacle : hommage à David Munrow.

Samedi 5 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la nouvelle économie anglaise.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec Denis Roche : « Dépôt de savoir et technique ».
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980, les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le Pont des arts :
14 h., Sons : Inde... Bénarès (Ghat funéraire).
14 h. 5, Les tramways d'Amsterdam.
16 h. 20, Livre d'or : Chant grégorien à l'abbaye de Senanque.
17 h. 30, *Histoire d'une passion* : Marthe Robert et les livres (la peur des mots).
18 h. 15, Musique enregistrée.
18 h. 30, Entretiens de carême par le pasteur J.-C. Dubs : le temps de l'épreuve (l'épreuve du fils).
19 h. 30, La R.T.B. présente : la Lettre brouillée (Zola).
20 h., « *Les Bonheurs de Sophie* », de C. Sylvain.
21 h. 23, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musique arménienne (pour les travailleurs et les étudiants immigrés).
7 h. 40, Concert-promenade
8 h. 30, Musiques-chorales.
9 h., Samedi : Emission de J.-M. Damian, en direct du Festival de Saintes (L'air du temps *de la musique, à travers l'actualité du* disque).
16 h., Concert du Théâtre d'Orsay : « Symphonie no 1 en mi », opus 9, arrangement de Webern (Schoenberg), avec P. Fontanarosa, *P. Lodéon*, A. Marion, J.-C. Pennetier et M. Portal ; « Deux préludes et fugues » (Bach, Mozart), par le Trio à cordes de Paris ; « Piano à quatre mains » (Schubert), avec Ch. Ivaldi et G. Pludermacher.
17 h. 15, Ouverture (présentation de la Semaine du matin des musiciens, par G. Manonni) : Autour de l'opéra du XXe siècle, œuvres de Berg, *Zimmermann*, Chostakovitch et Tippett.
19 h. 30, Soirée lyrique (en direct de l'Opéra de Paris) : « *Pelléas et Mélisande* », *drame* lyrique de Claude Debussy, en 5 actes et 12 tableaux, de Maurice Maeterlinck, avec J. Hynninen, G. Bacquier, R. Soyer, F. Dumont, Ileana Cotrubas, J. Taillon et l'*Orchestre national de l'Opéra de Paris, dir.* Lorin Maazel.
Lire notre sélection.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez vous ? La modernité en musique, œuvres de Gesualdo, J.-S. Bach, Mozart, Schubert, Beethoven, Schumann, Brahms et Schoenberg ; 1 h., Le dernier concert : soirées de *Saint-Alguan, œuvres de Szymanowski et* de Debussy.

Dimanche 6 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, *Horizon, magazine* religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, *Divers aspects de la pensée contempo*raine : le Grand Orient de France.
10 h., Messe pontificale de Pâques, à la cathédrale du Havre.
11 h., Regards sur la musique : « Histoire de la Résurrection », d'H. Schütz.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Concert de la formation de chambre du Nouvel *Orchestre philharmonique, donné* au studio 105 de la Maison de Radio-France.
14 h., Sons : Inde... Bénarès, Bénarès (Mariage).
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « l'Ombre de la Ravine » et « la Fontaine aux saints », de J.-M. Synge.
16 h. 5, Hommage à Joseph Kosma.
17 h. 30, Escales de l'esprit : « les Mémoires d'un *âne* », de *la comtesse de Ségur.*
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard ou le témoin escamoté.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : musique et performance, par D. Caux.
23 h., Musique de chambre : Charpentier, Dobos, Chausson.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères : Revue des nouveautés.
7 h. 40, Opéra-bouffon : « le Pont des soupirs » (Offenbach), dir. J.-P. Izquierdo.
9 h. 2, *Les chants de l'âme* : Géorgie.
9 h. 30, Cantate pour le dimanche de Pâques : BWV 6, de Bach (« Blei bei uns denn es will Abend werden »).
10 h. 30, Les petites oreilles : disques présentés par les enfants.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Guillaume Tell », ouver*ture (Rossini), « Freischütz »*, ouverture (Weber), « Egmont », « Coriolan », ouverture (Beethoven), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire ; 13 h. 30, Jeunes solistes : A. Munier, baryton, C. Cebro, pianiste.
14 h. 15, *Les après-midi de l'orchestre* : « Neuvième symphonie » (Beethoven), dir. A. Toscanini.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « la Damnation de Faust » (Berlioz).
18 h., Jazz vivant, par A. *Francis : le concert* du grand orchestre de l'U.E.R. à Helsinki.
20 h. 5, Le concert du dimanche (présentation).
20 h. 30, Concert (Semaines musicales de Budapest 1979) : « *Symphonie no 1, classique* » (Prokofiev), « Symphonie no 9 en mi bémol majeur » (Chostakovitch), « Symphonie no 5 en mi mineur » (Tchaïkovski), par l'Orchestre de l'Etat hongrois, dir. Giuseppe Patane.
22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences (émission ouverte aux compositeurs aveugles), œuvres de Jean Langlais, Louis Vierne ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires, par A. Almuro.

هكذا من الأصل



MARIE BRETON

ERGONOMIE

Pierre Cazamian : la fin du taylorisme

Médecin, puis ergonome, Pierre Cazamian a la rage de vivre, et la communique. Le travail à la chaîne est « intrinsèquement pervers » et la seule solution est l'automatisation. C'est une révolution culturelle.

JANINE DELAUNAY

« JE n'ai jamais pu accepter qu'un chercheur soit assujetti à un pouvoir. » Médecin du travail, praticien, ergonome, Pierre Cazamian refuse tout. Enfin tout ce qui encadre, asservit, bloque : les modes, les idées préconçues, la hiérarchie, les chapelles, et aussi les contraintes quand elles sont inutiles, humiliantes, destructrices. Il se méfie des mots, n'apprécie pas les tribunes et préfère le terrain. Le sien c'est la grande entreprise industrielle. Il y cherche, au-delà des multiples apparences, l'imperceptible réalité : celle du monde du travail.

Mesures de fréquences cardiaques, de la consommation d'oxygène, de la fatigue mentale par électro-encéphalogramme : telles sont les méthodes utilisées par son équipe sur le terrain pour la première fois il y a quelque vingt ans, quand il animait aux Charbonnages de France le Centre d'étude et recherche d'ergonomie minière, avant de prendre la direction du département d'ergonomie et d'écologie du Centre de recherche de Paris I et de fonder l'Institut d'ergonomie et d'écologie (1).

Mesures insuffisantes, dit-il. Mais qui ont tout de même vérifié « scientifiquement » les dégâts provoqués chez les travailleurs par des conditions de travail aberrantes. Et l'ont conduit à constater « une aliénation profonde qui n'est pas seulement l'aliénation sociale et économique dénoncées par le marxisme, mais aussi et surtout une aliénation culturelle ».

— Où situez-vous une aliénation culturelle spécifique des travailleurs ?

— Dans l'antagonisme de deux cultures : celle, scientifique, des ingénieurs et l'intelligence opératoire des travailleurs. Ces savoirs opératoires sont apparus dans l'humanité en même temps que le travail. Au moment où l'on a commencé à tailler les silex. Savoirs qui ont été éclipsés à un stade ultérieur par le développement de l'intelligence symbolique qui se base sur le langage, l'écriture, les chiffres. Il suffit de relire l'œuvre d'André Leroy-Gourhan pour retrouver cette longue histoire.

Tant que la production était artisanale, le travailleur utilisait ses savoirs archaïques. Maître de son comportement, continuellement informé par des sensations de fatigue, il régulait son activité. Il avait en lui des instruments de mesure, non scientifiques, qui sont ceux qui permettent au travailleur de découvrir son travail optimum, ses limites et sa gratification. Nous savons très bien en biologie et en neurophysiologie que l'homme a un potentiel d'activation psychosomatique. Il est un accumulateur chargé et a besoin de dissiper son potentiel dans des actions sur l'environnement et notamment au travail. Si l'on demande trop à l'organisme humain, c'est le surmenage, si on lui propose trop peu, c'est la fatigue par défaut. Les deux sont graves. Ils se traduisent par une perte de créativité et les maladies bien connues. Nous avons confirmé tout cela par nos études électroencéphalographiques. Il y a bien un optimum que seules les sensations internes de fatigue permettent de bien connaître. Les mesures permettent de vérifier les conséquences mais ne remplacent pas l'essentiel. Il faut bien comprendre que lorsque il y a divorce entre les informations que donne la science objective et le vécu subjectif, c'est toujours le travailleur qui a raison.

Aucun dirigeant ne peut comprendre un subordonné. Toute situation hiérarchisée est une situation aliénante. Or la production en grande série a obligé les responsables des usines à créer une hiérarchie. Et cette hiérarchie a été établie selon des règles qui n'étaient peut-être pas les meilleures. On a décidé que les chefs seraient les ingénieurs venant des grandes écoles et possédant l'intelligence scientifique et que ceux qui obéiraient seraient ceux qui possédaient l'intelligence opératoire. Or Simondon, en particulier, a montré qu'on ne pouvait à la fois être doté des deux. La première se construit au détriment de la seconde. Piaget l'a vérifié dans l'apparition de l'intelligence chez l'enfant. Cela veut dire que les ouvriers, qui n'ont pas atteint le niveau universitaire des ingénieurs, gardent toutes les ressources de la créativité opératoire, et que les ingénieurs, du fait qu'ils ont déplacé leur intérêt vers l'intelligence symbolique, ont perdu cette créativité.

La révolte

Quand les ingénieurs sont devenus les chefs des ouvriers, ils ont tout naturellement utilisé les modèles scientifiques appris dans leurs écoles. Ces modèles s'appuient uniquement sur les sciences de la matière. Recevant donc mission d'organiser le système homme-machine et ignorant l'homme, ils ont raisonné en termes de machines. Et n'ont eu de cesse que de parvenir à transformer l'homme en machine, que d'obtenir de lui un comportement typé, répétitif et toujours parcellaire.

A partir de ce moment-là c'était fini. La liberté créatrice du travailleur devenait un obstacle à la planification du travail. Non seulement il ne fallait pas l'encourager, mais il fallait la combattre. C'est tout le problème du travail à la chaîne.

— Et la raison pour laquelle il suscite une profonde révolte ?

— Cette révolte, il faut bien le comprendre, n'a pas été une révolte politique. Ni les syndicats, ni les patrons, ni le gouvernement n'avaient prévu les grèves sauvages. Elles se sont répandues dans le monde entier. D'abord dans les pays nordiques et américains, puis en France. Les grèves sauvages sont une révolte anthropologique. Un refus viscéral de voir condamner les savoirs opératoires. Anaxagore disait : « C'est la main qui a créé le cerveau. » Lorsque, au dix-neuvième siècle, Taylor a inventé le travail à la chaîne, il a cherché à obtenir une régression, à détacher la main du cerveau, à faire revenir l'homme vers l'animalité. C'est insuportable. La révolte est donc une réaction parfaitement saine de l'être humain qui refuse de redescendre au niveau de la bête. C'est pour cette raison que surgissent des « ras-le-bol » de la base sans autre motif rationnel que l'impossibilité d'accepter un travail sans signification.

— Que faire, face à ce refus du travail à la chaîne ?

— Il y a deux attitudes possibles, pas trois. L'une consiste à durer en calmant l'insatisfaction ouvrière. Et c'est l'origine de toutes ces manipulations proposées aujourd'hui sous le nom de restructuration des tâches, d'enrichissement, de groupes autonomes, etc. Je suis tout à fait opposé à cette doctrine conformiste selon laquelle, en améliorant la communication dans les entreprises, on améliorerait la situation réelle des aliénés. Elles ont pour seul effet de faire en sorte que les ouvriers s'auto-exploitent. Sans que l'on réintègre la créativité dans leurs activités.

L'autre solution n'est pas ergonomique. De toute façon, il n'existe pas de moyen de rendre ergonomique un travail sans contenu. Le travail à la chaîne est « intrinsèquement pervers », aucun ergonome n'est susceptible de le rendre acceptable. La seule solution, c'est l'automatisation. On n'a pas suffisamment compris que sa logique est bénéfique pour le travailleur. Le travail idiot étant exécuté par l'intelligence mécanique, automatique, par l'ordinateur, il n'est plus besoin de robotiser les hommes.

Libérer l'ego

— En théorie ?

— Et en réalité. L'automatisation a été perçue, en particulier, à travers la science-fiction, comme un instrument d'oppression. C'est une erreur. Nous avons beaucoup travaillé dans des usines automatisées (centrales thermiques, nucléaires, sidérurgie) et ce qui nous a frappé, c'est que tous les espoirs que les concepteurs avaient mis dans l'automatisation sont en train de s'effondrer. Les planificateurs avaient cru de façon un peu hâtive pouvoir organiser et le travail des machines et le travail des employés. Ils ont cru que des ordinateurs géants seraient susceptibles d'assurer seuls la production et que les hommes seraient seulement des surveillants, presque inutiles. Actuellement, le développement est totalement inversé. On renonce aux ordinateurs géants, on multiplie les microprocesseurs. Placés près du travailleur, ils lui offrent une mémoire vaste et sûre, lui permettant de se requalifier, de retrouver un rôle de responsable. La décision lui revient. L'homme seul est capable de décider dans l'incertitude.

— L'incertitude est dure à assumer, surtout pour qui a été conditionné à obéir. Voilà encore une crise en perspective ?

— Elle est une des facettes de la crise culturelle. Celle du passage, sur le plan de la production, de la mécanisation à l'automatisation. Pour la raison fort simple que les infrastructures technologiques commandent, disent les marxistes. Je dirais de façon plus neutre : sont en étroite corrélation avec les structures idéologiques. On a les morales qui conviennent à la production que l'on souhaite.

— Un changement est déjà amorcé ?

— Cela veut dire que nous entrons dans le monde de la société post-industrielle. Un monde plein d'inconnues, dont on voit émerger quelques idées phares. La première, c'est la primauté de l'homme ; la créativité de l'homme (heuristique) devient la force non seulement culturelle, mais même économique des nations.

» Pour libérer la créativité, il faut libérer l'ego, redonner goût à l'hédonisme (et c'est le sens moral de 68). Il faut retrouver ce même jaillissement spontané que l'on a connu à la Renaissance, à l'époque de la première révolution scientifique. Nous en sommes à la seconde, elle entraîne l'abolition de contraintes périmées. Il n'est plus nécessaire de maintenir les hommes dans l'obéissance pour leur faire reproduire des gestes automatiques.

Un troisième aspect que l'on peut voir émerger est l'importance du renouvellement de la connaissance, du décloisonnement des disciplines. Durant deux siècles, nous avons vécu dans un monde légaliste, fermé, déterministe. Nous voici actuellement en train de rejeter ce monde qui, de Galilée à Descartes et Newton, nous a conduit jusqu'à Einstein et à la relation d'incertitude d'Heisenberg. Ce qui émerge, ce qui resurgit, c'est l'incertitude des comportements.

— Ce qui entraînera la fin des ergonomes ?

— S'il n'y a plus de travail aliéné, ce sera effectivement la fin des problèmes spécifiques du travail. Mais le vrai mérite de l'ergonomie, c'est d'avoir fait comprendre à partir d'une étude de l'homme au travail, de l'homme affronté à une machine, que la spécialisation qui permet de traiter la machine ne permet pas de coupler cette machine à un homme pour réaliser un système. Parce que l'homme a sa logique, une logique vivante et globalisante. ■

(1) Pierre Cazamian a publié en 1973 aux éditions Cujas : *« Leçons d'ergonomie industrielle. Une approche globale »*.

VIDÉO

Les fans du magnétoscope

Cent vingt mille magnétoscopes déjà vendus en France. Mais des millions d'acheteurs potentiels. Et des raisons variées de se procurer ce nouveau joyau de la civilisation audio-visuelle.

MARIE-JOSÉ BERNARDOT

Le marché français du magnétoscope démarre sur les chapeaux de roue. En trois ans les chiffres ont progressé de façon quasi géométrique : six mille appareils vendus en 1977, trente mille en 1978, quatre-vingt mille en 1979. Dans le même temps, il est vrai, les prix des magnétoscopes grand public passaient de 10 000 francs il y a trois ans à 7 500 francs en 1978, et ils sont actuellement d'environ 5 500 francs.

Fabricants et distributeurs s'accordent pour prévoir une nouvelle baisse en fin d'année. Toutefois — sauf innovation technologique importante dans les procédés de fabrication — le prix-plancher de ce matériel semble se situer entre 4 500 et 5 000 francs. Dans ces conditions, le marché pourra-t-il continuer à se développer rapidement ? Question cruciale pour la poignée de firmes — aucun magnétoscpe n'est actuellement fabriqué en France — qui se disputent le gâteau.

Depuis trois ans la bagarre est féroce pour s'en approprier la plus grosse part. Le vainqueur provisoire est sans conteste le groupe japonais J.V.C., dont les magnétoscopes (standard V.H.S.) vendus sous sa marque ou sous des marques concurrentes (Thomson - Brandt, Pathé - Marconi, Continental, etc.) ont conquis quelque 70 % du marché français. Sony, qui reste le numéro un pour les magnétoscopes professionnels et conserve une place enviable sur le marché mondial — environ 20 %, — n'a guère le vent en poupe ; son unique modèle, le Bétamax, a obtenu un succès limité auprès des acheteurs français avec 12 000 appareils importés en 1979 sur un total de 92 629, si l'on en croit les statistiques des douanes (1). Quant à Philips, qui fut le premier à sortir un appareil grand public en 1969, sa part du marché s'est considérablement érodée, passant de 25 % en 1978 à moins de 10 % en 1979. Son standard, le V.C.R., n'a manifestement pas suscité l'enthousiasme des consommateurs. Les autres fabricants de magnétoscopes (Grundig, Sanyo, Hitachi, Panasonic, etc.) se répartissent les miettes : environ 5 % du marché...

Après la couleur

Cette hiérarchisation des firmes est accentuée par les choix de certains gros distributeurs. La FNAC, qui, avec 10 % des ventes de magnétoscopes, est, avec Darty, l'un des leaders du marché de la vidéo en France, a résolument opté pour le standard V.H.S. fabriqué par la firme J.V.C. *« Sous la marque J.V.C. ou sous d'autres marques, nous vendons presque uniquement du V.H.S.,* affirme Victor Jachimowicz, responsable du secteur vidéo à la FNAC. *C'est le système qui s'est imposé dans le monde entier. Et ce n'est pas un hasard : c'est le meilleur. D'ailleurs, nous avons constamment des problèmes d'approvisionnement et de rupture de stocks. Alors qu'il existe des stocks abondants dans tous les autres standards... »*

Mais la rupture du marché peut fort bien se modifier. Le taux de pénétration du magnétoscope est encore très faible : cent vingt mille appareils vendus alors qu'il y a déjà environ six millions de téléviseurs couleur... Or les professionnels considèrent de façon unanime que l'éventuel achat d'un magnétoscope ne vient qu'après celui du téléviseur couleur. Il reste donc beaucoup d'acheteurs potentiels à conquérir et les firmes les moins bien implantées tablent sur cette ouverture du marché pour redresser leur position.

Philips vient d'abandonner son standard V.C.R. pour un nouvel appareil, le Vidéo 2 000. La firme hollandaise compte bien sur cet appareil pour rattraper son retard en Europe et même partir à l'assaut des marchés japonais et américain : elle construit en Autriche une nouvelle usine qui emploiera trois mille personnes et sortira sept cent mille magnétoscopes par an.

Chez Sony, le ton est aussi à l'optimisme relatif. *« La domination actuelle du V.H.S. ne préjuge pas de l'avenir »,* affirme-t-on au service du marketing. *« Une des raisons de la primauté du J.V.C.,* estime Henri Moszkowski, le P.-D.G. de J.V.C.-Vidéo-France, *c'est que nous avons longtemps été les seuls à présenter un modèle portable. Mais il est vrai que la répartition du marché peut très bien évoluer. Il faut se méfier des plans sur la comète : ce marché a tout pour être instable ! Le magnétoscope restera un matériel cher, et l'extension du marché se heurte aux possibilités financières du consommateur... »*

Saturés

Le consommateur : c'est lui, la pièce maîtresse de l'échiquier. Lui qui décidera si le magnétoscope doit rester un luxueux gadget à l'usage des *happy-few* ou s'il peut devenir un nouveau média à l'instar de la radio et de la télévision. D'ores et déjà, l'engouement est réel. Depuis le mois de janvier, la FNAC organise une initiation vidéo gratuite tous les mercredis après-midi. *« Nous n'avons fait aucune publicité, car les ateliers de cinéma super-huit, lancés en septembre, ont été saturés en une semaine,* explique Chantal Le Roy, chargée des relations extérieures. *Pourtant, il vient déjà cinquante personnes chaque mercredi. »*

Le but de ces ateliers : créer un « environnement favorable » aux produits vendus et apprendre aux usagers à se servir correctement de toutes les possibilités techniques de ces appareils extrêmement sophistiqués. *« Au début, les gens ne savaient même pas à quoi pouvait servir un magnétoscope,* souligne un vendeur. *Aujourd'hui, ils savent ce que c'est, comment l'utiliser, ils connaissent l'existence des différents standards... »*

Mais qui achète ? Paradoxalement, il semble que cet objet coûteux recrute ses propriétaires dans toutes les catégories sociales et pas seulement parmi les plus aisées financièrement. En l'absence d'une statistique générale, c'est ce qui ressort des études de marché réalisées par les fabricants... et des observations des détaillants. Les motivations d'achat sont d'ailleurs fort diverses. *« Au tout début, en 1977 et 1978, il y a eu des achats d'impulsion,* estime Victor Jachimowicz. *C'est la toute petite catégorie de gens sans contrainte financière qui achètent systématiquement tout nouveau gadget. Ceux-là se sont équipés très vite. Les consommateurs « moyens », en revanche, ont besoin de rationaliser leur achat... »*

« La 4e chaîne »

Ces motivations « rationnelles » sont parfois radicalement opposées. Les acheteurs de magnétoscopes se recrutent d'abord parmi les inconditionnels de la télé. *« Ceux qui n'en ont jamais assez,* précise M. Lombard (Philips). *Ils existent dans tous les milieux mais bien peu ont le courage d'avouer qu'ils achètent un magnétoscope pour regarder trois fois plus le petit écran ! »* C'est sans doute cette partie de la clientèle qui est visée par le slogan publicitaire de Sony, « la quatrième chaîne »... A l'inverse, le magnétoscope peut permettre de regarder la télévision de façon plus sélective. Bon nombre d'usagers voient dans le magnétoscope une manière de se libérer des contraintes horaires des programmes T.V. La campagne publicitaire de Philips met l'accent sur cette nouvelle indépendance : *« Enregistrez ce qui vous plaît, regardez quand cela vous plaît. »*

Le magnétoscope semble même convaincre le dernier carré des récalcitrants anti-télé. *« Beaucoup de jeunes couples qui refusaient la télévision, par crainte d'en devenir esclave, viennent acheter à la fois la télévision couleur et un magnétoscope »,* affirme un vendeur spécialisé au rayon vidéo d'une grande surface.

Autre variété d'émules du magnétoscope : les « frustrés de télévision » : médecins, chauffeurs de taxi, restaurateurs, personnel hospitalier, routiers, veilleurs de nuit et surtout travailleurs postés astreints aux 3 × 8. En tout, cinq à six millions de personnes sont amenées à travailler de nuit et notamment au moment de la diffusion des programmes télévisés de grande écoute. Un sacré marché en perspective pour les vendeurs de magnétoscopes... si tant est que le pouvoir d'achat de ces catégories professionnelles leur permette un tel investissement.

« Jusqu'à présent je pouvais rarement regarder un match de foot ou discuter avec le voisin du film de la veille, explique Maurice G., chauffeur de taxi. *C'est peut-être idiot mais on se sent exclu quand on ne peut pas regarder la télé comme tout le monde ! »* Ce sentiment de paria est fréquent parmi les travailleurs postés : parmi tous les magasins Darty de Paris c'est celui de Belleville qui détient le record de la vente des magnétoscopes. Un hasard ?

Mais le désir de se composer ses propres programmes fait aussi partie intégrante des motivations d'achat. Certes les réalisateurs amateurs sont encore peu nombreux. Si les appareils portables représentent 30 % du marché tous les propriétaires ne s'en servent pas de façon intensive et beaucoup se bornent à filmer de temps à autre la promenade familiale du dimanche... Pour certains, en revanche, le portable et la caméra-vidéo c'est la découverte du reportage.

Patrick Wibaut, la trentaine enthousiaste, est l'un des membres les plus actifs de Vidéo-Hobby, un club d'amateurs né il y a quelques mois (2). *« La semaine dernière,* raconte-t-il, *nous sommes allés à l'hippodrome de Vincennes pour filmer les coulisses de la course. Bientôt on va faire un reportage sur le skate-board... »* Son métier : chauffeur routier. Dans le minuscule local occupé par l'association, Patrick et Denis visionnent les images d'un film qu'ils viennent de tourner lors d'une balade en automobile dans Paris. *« C'est tellement facile : on filme et l'instant d'après on peut se projeter le film sur son écran de télé ! »*

Vidéo-Hobby compte déjà une centaine de membres sur Paris et des « cousins » de province à Bordeaux, Nice, Montpellier. *« Les plus motivés sont ceux qui possèdent des portables et veulent faire des tournages,* affirme Denis Bretteau, l'un des responsables de Vidéo-Hobby. *Cela représente un bon quart des adhérents et nous avons beaucoup de projets de tournage en particulier des films pour les enfants. »*

Mais le souhait qui vient en tête des vœux exprimés par les adhérents du club est sans conteste la possibilité de se procurer des films pornographiques à moindre prix. *« Nous sommes obligés d'en avoir en location,* admet Denis Bretteau, *car c'est vraiment très demandé... »* En numéro deux viennent les films de dessins animés pour les chers petits...

Cela correspond tout à fait au profil des acquéreurs de cassettes vidéo préenregistrées : dans les grandes surfaces, sur *dix cassettes vendues, sept sont* des enregistrements de films « hard ». Si le marché reste très limité, c'est en raison du prix de ces cassettes (450 francs en moyenne pour un long métrage d'une heure et demie alors qu'une cassette vidéo vierge d'une durée de trois heures vaut 120 francs à 150 francs). Aux Etats-Unis — où il se'st vendu cinq cent mille magnétoscopes en 1979 — le marché des cassettes pornos est évalué à un million six cent mille unités...

Cinéphiles

Les vidéo-pornographes ne sont pas les seuls à désirer la constitution d'une vidéothèque. Les cinéphiles sont également nombreux parmi les membres du Vidéo-Hobby. Tel nouvel adhérent détient un record avec plus de deux cent cinquante cassettes enregistrées depuis juin 1978 : *« Je ne rate pas une seule émission de ciné-club,* dit-il. *J'enregistre tous les vieux films qui passent à la télé. Je cherche surtout à repiquer des Renoir, des Buster Keaton, des Hitchcock... »*

Mais la constitution de vidéothèques de club et même les échanges gratuits entre membres d'une association posent un redoutable problème juridique, celui des droits d'auteurs. La France est l'un des rares pays où la copie privée est réglementée de longue date. La loi du 11 mars 1957 autorise en effet la copie privée, c'est-à-dire l'enregistrement d'émissions radiophoniques ou de disques, à condition que l'usage de ces enregistrements reste strictement limité au cercle familial à l'exclusion de toute utilisation publique ou commerciale.

L'enregistrement d'émissions télévisées relève bien sûr de cette loi. Mais producteurs de disques et sociétés d'auteurs (Sacem, Sdrm) estiment depuis fort longtemps que la copie privée leur cause un important préjudice commercial et lèsent les droits légitimes des auteurs et interprètes. C'est pourquoi ils ont demandé au gouvernement d'étudier une modification de la loi dans le sens de leurs intérêts. *« Nous sommes contre un projet de taxe,* affirme François Bretteau, avocat et membre du bureau de Vidéo-Hobby. *Cela rendrait le loisir vidéo encore plus coûteux et c'est tout à fait injuste : la copie à usage privé est parfaitement légale et, de plus, au nom de quoi pénaliser de surcroît les réalisateurs de films vidéo amateurs ? »*

Piratage

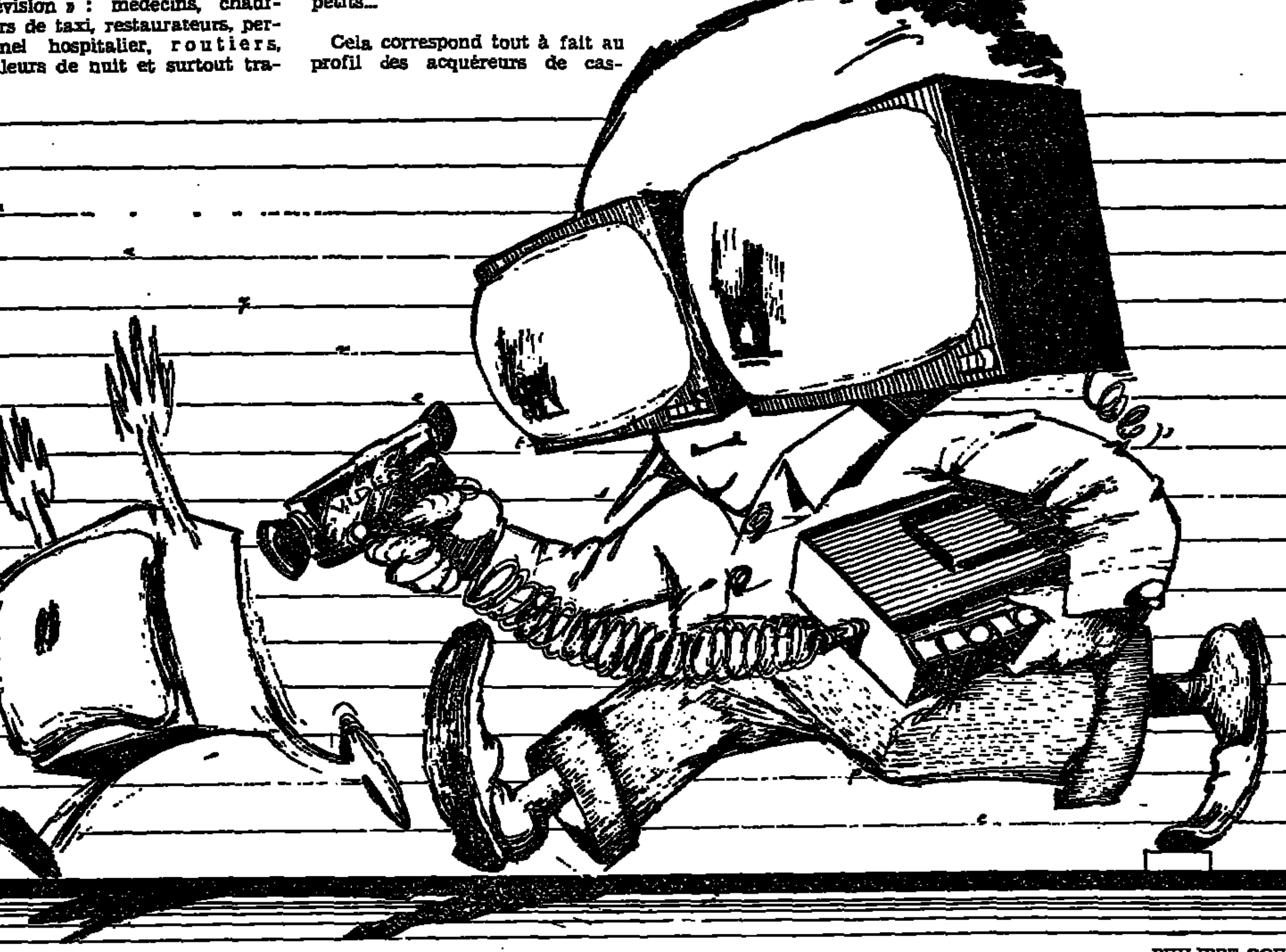
Il semble, par contre, que le piratage commercial n'inquiète que modérément les zélateurs de la copie privée. Pourtant, les cassettes son pirates se multiplient et le phénomène tend à gagner la vidéo : certains circuits parallèles à Paris sont spécialisés dans la vente de copies de films nouveaux et récents — *Apocalypse Now, les Dents de la mer* ou des dessins animés de Walt Disney...

Ce piratage commercial est en principe sévèrement réprimé. Martine Bitton, responsable d'un vidéo-club pirate a récemment été condamnée à 30 000 francs d'amende et 250 000 francs de dommages et intérêts au bénéfice des producteurs Walt Disney, Trinacra films et Artistes Associés. Par contre, il n'est pas rare de trouver sur les marchés des ambulants qui proposent dix cassettes son préenregistrées au prix de deux... Mais il est sans doute plus facile de taxer les consommateurs que de poursuivre des pirates fort bien organisés...

Le développement à venir du vidéo-disque résoudra sans doute le problème : beaucoup moins cher que les cassettes puisque pressés en grande série (alors que la duplication des cassettes vidéo se fait en temps réel), les vidéo-disques seront plus aptes au stockage des films et des émissions. Et cet énorme marché sera extrêmement lucratif pour les professionnels du show-biz. Les fanas de la vidéo comptent bien là-dessus pour pouvoir continuer à s'adonner à leur hobby sans être passibles d'une taxation. ■

(1) Aux 80 000 appareils destinés au grand public s'ajoutent les magnétoscopes professionnels (6 000 unités environ) et les appareils destinés à la réexportation (6 663 unités).

(2) Association française des amateurs de vidéo, 18, passage Lathuile, 75018 Paris. Tél. : 293-33-00.



PHILIPPE COUSIN

REPÈRES

Télématique et journalisme

Rue du Louvre, *premier exemplaire des « feuillets » nouvelle formule du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (1), a consacré un numéro spécial à la télématique. Il contient notamment un dossier sur* « la presse écrite au pied du mur », *où l'auteur, Louis Guéry, examine les défis lancés au journalisme par la nouvelle technologie, ainsi qu'une enquête sur la « documentation en self-service », de Bernard Voyenne.*

(1) 33, rue du Louvre, 75002 Paris.

Charbon : 250 ans de réserves

Les réserves mondiales de charbon économiquement exploitables sont suffisantes pour environ deux cent cinquante ans, et la production d'ici à quarante ans pourrait atteindre près de 9 milliards de tonnes dans le monde, indique une étude du Bureau international du travail (B.I.T.). Depuis plusieurs années déjà, précise l'étude du B.I.T., les pays exportateurs de charbon augmentent leur production. De 2,5 milliards de tonnes en 1978, la production mondiale devrait passer à près de 4 milliards en 1985, et à plus de 5,5 milliards en l'an 2000. (Source : Energie, *22 février 1980, 26, rue Cadet, Paris (9e).*

Brevets européens : chers mais plus rentables

Les premiers brevets d'invention viennent d'être délivrés : c'est ce qu'annonce à Munich, où se trouve son siège, l'Office européen des brevets, qui avait commencé à recevoir les demandes de postulants en 1978.

Les brevets européens sont, comme leur nom l'indique, valables dans l'ensemble de la Communauté, et ils permettent ainsi à leurs détenteurs de tirer pleinement parti du Marché commun, tout en leur évitant d'accomplir des démarches longues et fastidieuses dans chacun des pays membres.

Sans doute un brevet européen ne s'obtient pas à bon marché : il coûte 4 500 DM, soit plus de 10 000 FF. Toutefois, selon M. Van Benthem, le président néerlandais de l'Office, il devient intéressant de faire breveter une invention sur le plan communautaire dès lors que l'inventeur voudrait la voir protégée dans au moins trois pays.

Le total des demandes présentées a augmenté d'une manière spectaculaire, passant d'une moyenne de quatre cent cinquante par mois il y a un an à mille quatre cents par mois aujourd'hui. Parmi les demandes reçues par l'Office se trouve celle d'un inventeur suisse qui tient à faire breveter un appareil à enrouler les spaghetti autour de la fourchette. (Source : Euroforum, *mars 1980, 200, rue de la Loi, Bruxelles.)*



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

HISTOIRE

Heurs et malheurs de Messieurs les ronds-de-cuir

Depuis sa réorganisation par Napoléon, l'administration a eu ses moments de gloire et ses périodes de crise. Ces fluctuations reflètent les relations compliquées que la société française entretient avec ses fonctionnaires.

JEAN TULARD

A lire Balzac, aucun doute n'est possible : l'âge d'or de l'administration française se situe sous le Premier Empire. C'est Napoléon qui a favorisé la naissance de notre fonction publique, en substituant la nomination à l'élection ou à l'achat d'une charge, en établissant une hiérarchie des traitements en rapport avec celle des fonctions, et en uniformisant, dans la mesure du possible, les méthodes de travail. La société napoléonienne est celle du retour à l'ordre, au sortir d'une décennie d'anarchie. L'administration y gagne en prestige. « *On ne se croyait rien*, note un contemporain, *si l'on ne portait un sabre ou un habit brodé.* »

Les traitements reçus sont aussi pour beaucoup dans l'attrait qu'exerce le service public. Un conseiller d'Etat reçoit 25 000 F, sans compter de nombreuses gratifications ; un chef de division 12 000 F ; au bas de l'échelle, un commis d'ordre 3 000 F. A titre indicatif, un ouvrier qualifié du bâtiment ne gagne guère plus de 3 F par jour à Paris, ville pourtant réputée pour ses hauts salaires. Comment s'étonner alors de l'engouement suscité par l'administration ? Lorsque fut connu, en 1807, le projet de création de la Cour des comptes, on assista à un afflux de demandes. Un sénateur notait : « *Pour les quatre-vingt places à donner, l'Empereur a déjà un petit registre de deux mille candidatures.* »

Autant que la Grande Armée, c'est l'administration française qui suscite l'admiration de l'Europe, sauf dans les pays occupés où elle est jugée souvent bien lourde.

En 1845, dans l'austère *Revue des Deux-Mondes*, l'ancien préfet de police Vivien lance un cri d'alarme : la fonction publique est en crise. Trois ans plus tôt, Alexis de Tocqueville s'était exprimé dans les mêmes termes.

La vieille machine administrative héritée de l'Empire ploie en effet sous les sarcasmes que favorise un relatif relâchement de la censure. Ymbert, haut fonctionnaire saisi par le démon du vaudeville, a esquissé, dès 1826, dans ses *Mœurs administratives*, publiées sous forme de lettres, une peinture féroce du monde des bureaux. Il est dépassé par Henry Monnier, qui décrit ainsi, en 1829, la journée de travail dans une administration : « *9 heures, arrivée des employés, changement de costume, petit tour du poêle ; 10 heures, lecture des journaux, déjeuner, taille des plumes; 10 h. 30, ouverture des tiroirs, conversations particulières; 12 heures, arrivée de M. le chef de division, travail obligé; 1 heure, visites, digestion du déjeuner, invitations à dîner; 2 heures, promenade dans l'intérieur du ministère ; 4 heures, départ des employés, oubli jusqu'au lendemain de toute affaire bureaucratique.* »

Épuration

A ce discrédit, Vivien assigne une cause : la médiocrité des traitements par rapport à l'époque précédente. C'est l'absence d'un statut qui apparaît aux yeux de Tocqueville être la raison de ce déclin. Plus profond, Balzac note : « *Servir l'Etat, ce n'est plus servir le prince, qui savait punir ou récompenser ! Aujourd'hui, l'Etat, c'est tout le monde... Servir tout le monde, c'est ne servir personne.* »

N'est-ce pas l'avènement du régime parlementaire qui porte la responsabilité de ce malaise ? Désormais l'administration perd tout mystère. Son budget est discuté publiquement ; le ministre peut être interpellé, à la Chambre, sur son action, par un obscur député de province. De façon à s'assurer de solides majorités, on multiplie les portefeuilles et, par voie de conséquence, le nombre des employés, dont on réduit par ailleurs les traitements dans un souci de compression budgétaire. Bien plus, on tolère le cumul entre une charge administrative et un mandat parlementaire. Sur trente-quatre directeurs de ministère, on en vient à compter, sous la monarchie de Juillet, onze députés et deux pairs de France.

Certes, dans le souci de créer un écran entre le Parlement et l'administration, on invente le cabinet du ministre ; en fait, on créé surtout un écran entre le ministre et son administration. Mérimée vante les mérites de l'emploi à Stendhal, en 1832 : « *Dix mille francs, logement, cabriolet, titre de maître des requêtes et pouvoirs de secrétaire général.* » Balzac, qui se fait l'écho des employés, en donne une image moins flattée : « *Il travaillait une heure ou deux, c'est-à-dire qu'il s'étendait dans un bon fauteuil pour lire les journaux, dicter le sens d'une lettre, recevoir quand le ministre n'y était pas, expliquer en gros la besogne, attraper ou distribuer quelques gouttes d'eau bénite de cour, parcourir des pétitions d'un coup de lorgnon. Enfin, il attendait le ministre, au retour de la Chambre, quand il y avait session, pour savoir s'il fallait inventer ou diriger quelques manœuvres.* » Avec lui, ajoute Balzac, « *le ministre osait être lui-même, ôter sa perruque et son ratelier, poser ses scrupules et se mettre en pantoufles, déboutonner ses roueries et déchausser sa conscience.* »

Le cabinet était de surcroît un excellent tremplin politique : on pouvait plus facilement faire la conquête d'un siège de député. Conséquence de cette politisation : les épurations fréquentes. Celle de 1830 fut particulièrement importante : 286 magistrats écartés (souvent, il est vrai, pour refus de prêter serment à Louis-Philippe), 83 sur 86 préfets, la plupart des commissaires de police à Paris... Des épurations plus limitées avaient eu lieu précédemment, à la faveur des changements de majorité, notamment sous Martignac, puis Polignac, créant de véritables paniques dans les administrations. « *Il n'y aura que quarante victimes*, écrit Ymbert, *mais six cents employés craignent le trait mortel et se sont déjà mis en campagne pour trouver des boucliers. Dans la huitaine qui suit, le ministre reçoit six cents lettres de ducs, de comtesses, de pairs de France, de députés, de généraux, d'académiciens, qui le prient d'épargner un neveu, un cousin...* »

Et Ymbert de donner le moyen d'éviter cette épuration : « *Le fonctionnaire qui veut rester en place doit avoir pour règle invariable d'écrire le moins possible, de fuir les objections, d'exécuter passivement les circulaires et d'envoyer très exactement les états de situation.* » On ne saurait dire qu'il y ait là un idéal très exaltant !

Et pourtant la fonction publique a facilement surmonté la crise des dernières années de la monarchie de Juillet. Loin de s'effondrer, l'administration gagne en importance, avec le rôle grandissant de l'Etat. Les 135 000 agents, non compris le clergé, que recensait Vivien vers 1845, deviennent 500 000 à la fin du siècle. C'est que les classes moyennes ainsi que de nombreux éléments des classes populaires (« les bons élèves » de l'école primaire bénéficiant bientôt de bourses) se lancent à l'assaut des emplois administratifs.

Aux derniers surtout, l'entrée dans l'administration apparaît comme un puissant facteur d'ascension sociale. Même à un échelon modeste, le service de l'Etat élève au-dessus du monde paysan ou du prolétariat urbain ; il suppose une relative instruction, le port éventuel d'un uniforme ou d'un vêtement bourgeois et des occupations non salissantes. S'y engouffrent tous ceux qui veulent échapper à la condition ouvrière et qui se voient exclus des professions commerciales.

Le Père Soupe

Autre facteur d'attraction : la sécurité de l'emploi. Le développement du capitalisme favorise, lors des crises, l'extension du chômage. Un chômage qui n'existe pas dans l'administration.

A mesure que croît le nombre des fonctionnaires, l'épuration politique qu'avait connue la monarchie parlementaire s'atténue : comment, en effet, si l'on procède à de vastes éliminations, trouver plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires nouveaux et capables ? Cet accroissement des effectifs, tandis que les charges de l'Etat s'amplifient et se modifient, enlève son caractère politique au service public. Beaucoup de postes sont purement techniques. Un professionnalisme s'instaure, dont sont toutefois exempts préfets et ambassadeurs, qui continuent à être soumis à de brutales révocations. Pour les autres s'ouvre la promesse d'une carrière sans aléas.

Au-delà de cette carrière, la sécurité matérielle est assurée par la retraite. Seule l'armée avait longtemps bénéficié d'un système avantageux de pensions après trente ans de service. Dans les administrations centrales, la situation variait selon l'importance des caisses constituées par le personnel. A partir de 1853, le Second Empire uniformise le régime des retraites alimentées par les cotisations des employés. La retraite n'existe guère que dans la fonction publique, dont elle constitue l'un des principaux avantages désormais. Epouser la fille d'un fonctionnaire, c'est acquérir l'assurance de n'avoir pas ses beaux-parents à charge !

Mais ce gonflement des effectifs — surtout dans les secteurs de l'éducation et des postes — et cet élargissement du recrutement ne vont pas sans susciter un nouveau discrédit que traduit une fois encore la littérature.

Quelle aubaine, en effet, pour un romancier que ce monde clos de poussière et de paperasse, fondé sur une hiérarchie dont le ridicule n'échappe guère qu'aux employés eux-mêmes (le règlement du ministère des finances prévoit alors une pièce à deux croisées pour un directeur, à une croisée pour un chef de bureau et une fenêtre pour deux commis), où tout est réglé, des heures de travail aux gestes pendant ce travail, de l'habit (noir, avec calotte et manches de lustrine) au matériel (la plume d'oie taillée, puis la plume métallique, la poudre pour sécher, les pains à cacheter, le rond de cuir pour atténuer les hémorroïdes qu'entraîne une vie sédentaire).

Gaboriau, le père du roman policier, donne le signal dans ses *Gens de bureau*, en 1862 : « *Les bureaux ont leur odeur* sui generis, *odeur indescriptible et indéfinissable, où se mêlent et se confondent les plus horribles exhalaisons, l'eau qui cuit sur le poêle, la souris crevée entre deux dossiers, les débris en putréfaction des repas quotidiens oubliés dans les coins, l'haleine fétide, la sueur des habits qu'on change, le cuir des souliers qui rissolent près du feu, enfin, les effluves de toutes les misères, de toutes les corruptions et de toutes les infirmités des gens qui y vivent... L'étranger qui pénètre dans le bureau est saisi à la gorge ; il suffoque et demande de l'air comme l'asphyxié ; mais qu'il se garde d'ouvrir la fenêtre, les employés, furieux, la lui feraient refermer. Une bouffée de brise les enrhume et ils ne pensent plus respirer dès qu'il y a de l'air.* »

Huysmans n'est guère plus tendre, et pas davantage Maupassant, qui connaissait fort bien l'administration pour y avoir travaillé. Mais c'est évidemment Georges Courteline qui, dans *Messieurs les ronds-de-cuir* (1893), avec notamment l'immortel Père Soupe, donne la charge la plus féroce des mœurs bureaucratiques.

Ajoutons que la féminisation de la fonction publique, encore limitée, mais qui ne va cesser de s'étendre, suscite sarcasmes (« *l'amour peut naître au bureau de la poussière d'un dossier vivifiée d'un beau regard* »), écrit la romancière Colette Yver, ou inquiétude (« *pouvant vivre largement avec leurs appointements mensuels, les employées trouvent qu'elles auraient bien tort de s'associer avec un homme. Et au lieu de femmes recherchant le mariage pour créer une famille, nous avons des coquettes n'aspirant qu'à se distraire au sortir du bureau* »).

Bref, à la fin du siècle, le prestige de l'administration s'éteint une nouvelle fois.

Dans la rue

Les fonctionnaires ont surtout saisi ce malaise à travers les vicissitudes de leurs traitements. La sécurité de la retraite ne leur suffit plus. Ils entendent se défendre contre les attaques dont ils sont l'objet. Mais la loi de 1864 sur le droit de grève, celle de 1884 sur les syndicats professionnels et la loi sur les associations, en 1901, peuvent-elles être appliquées à la fonction publique ? Grand débat que tranchent d'eux-mêmes les fonctionnaires (1). La première grève importante se situe en 1909 ; une grève générale éclate en 1933 contre les compressions budgétaires décidées par le gouvernement. Les syndicats de fonctionnaires devenus surtout importants après 1918, se joignent à la riposte de la C.G.T. contre la journée du 6 février 1934. D'autres manifestations suivent. Le Père Soupe prend l'habitude de descendre dans la rue. Est-ce un bien, est-ce un mal ? La riposte ne se fait pas attendre.

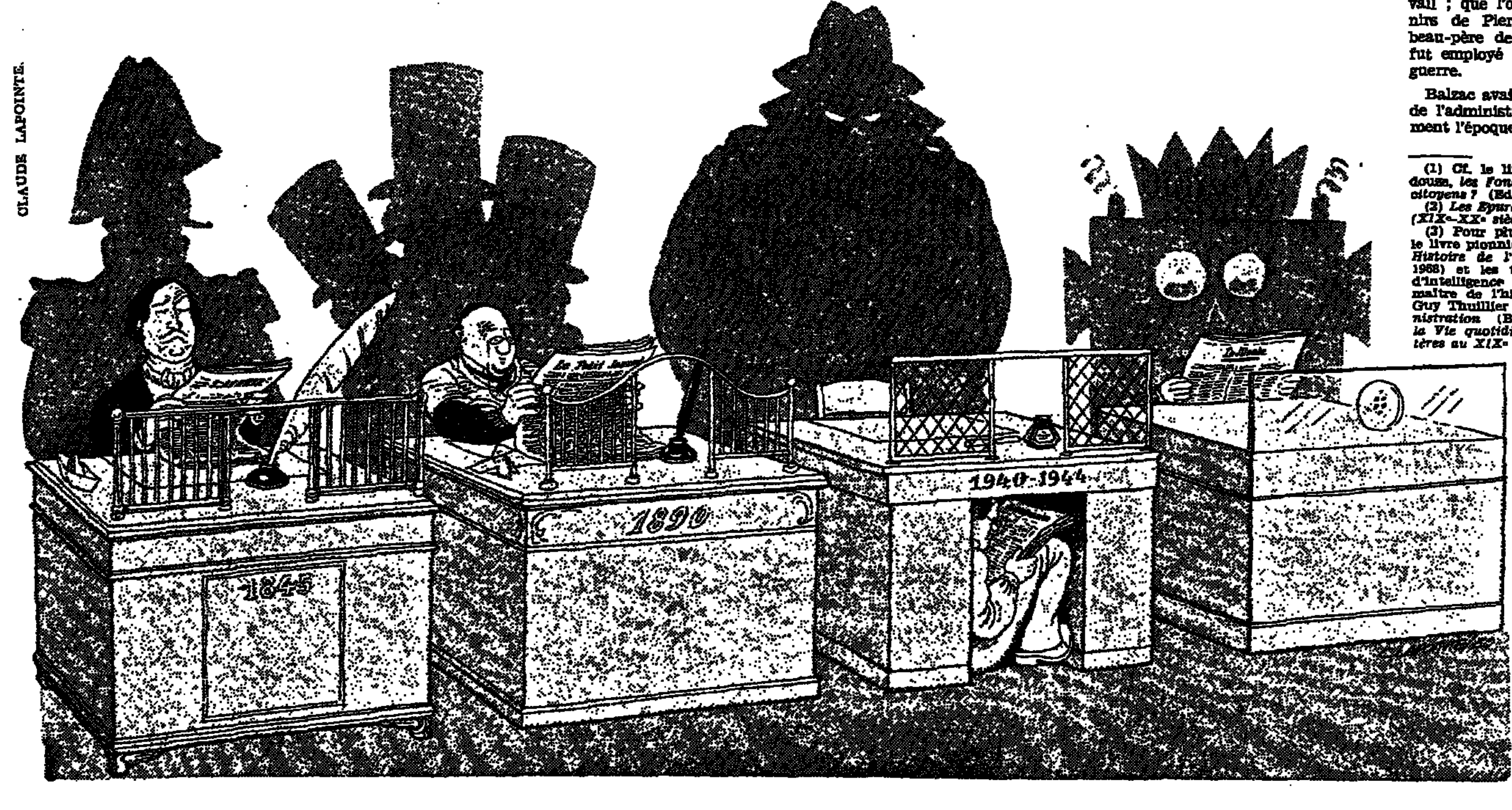
A la faveur de la défaite de 1940, le gouvernement de Vichy ne se contente pas d'interdire la grève dans la fonction publique, il révoque communistes, juifs et francs-maçons. Jusqu'alors les épurations avaient porté seulement sur des fonctionnaires refusant de prêter serment au régime en place, ou d'une incapacité notoire. Introduisant de nouvelles clauses d'exclusion, la mesure prend un caractère d'exceptionnelle gravité. Mais l'épuration de 1944 aura, elle aussi, des conséquences funestes. Certes, M. Goyard a montré (2) qu'elle fut plus limitée, dans l'administration du moins, qu'on ne l'a cru parfois : « *Pour les dix-huit premiers mois de l'épuration de 1944 à 1945, sur un nombre de 850 000 fonctionnaires et agents civils de l'Etat, ont été prononcées 11 343 mesures d'épuration administrative soit 13,3 pour mille. Les commissions départementales avaient transmis un total de 40 000 à 50 000 dossiers aux commissions nationales des différents ministères.* »

Mais le principe qui régissait cette épuration n'en était pas moins inquiétant : « *Il y a des cas où le devoir d'obéissance doit céder devant le devoir tout court et se muer en devoir de désobéissance.* » Ce qui allait bien plus loin que les propositions de Vivien, en 1845, n'accordant que « *le droit de représentation ou de remontrance : exercé avec convenance et respect, il éclaire l'administration sans l'entraver, mais l'exécution est le devoir de l'agent et la décision souveraine le droit du pouvoir qui a donné l'ordre* ». Désormais l'administration se voyait retirer — avec effet rétroactif — l'alibi confortable de l'obéissance aux ordres reçus. De là un profond malaise. Dans quelles circonstances a-t-on le devoir de désobéir ? Et qui reconnaîtra le bien-fondé d'une telle désobéissance si par malheur pour lui le fonctionnaire se voit donner tort par l'événement et se retrouve dans le camp du vaincu ? Des trois crises (1845, 1890 et 1940-1944) traversées par l'administration française, la dernière fut, sans conteste, la plus grave.

Est-ce à dire que la réforme de 1945 ait dissipé ce malaise ? Sûrement pas, à lire toute une littérature qui, renouant avec Ymbert et Courteline, va de Jacques Mandrin et son *Enarchie* à Marcel Jullian, auteur récent d'une *Courte supplique au roi pour le bon usage des énarques*. Ce n'est plus l'inefficacité de l'administration qui est mise en cause, mais, au contraire, son omnipotence. A la limite, on regrette le Père Soupe : son incapacité l'empêchait d'être nocif.

Mais la crise se dessine au sein même de l'administration. Le fossé est creusé entre les grands corps de l'Etat et les simples administrateurs. Fossé qui existait auparavant, mais jadis une mobilité était possible. Alors que, aujourd'hui, tout se joue sur un concours, au début du dix-neuvième siècle un modeste commis pouvait espérer être remarqué par Napoléon et entrer au Conseil d'Etat. Simple illusion, car le cas fut exceptionnel, pour ne pas dire inexistant. Mais cette illusion entretenait l'ardeur au travail ; que l'on relise les souvenirs de Pierre Foucher, futur beau-père de Victor Hugo, qui fut employé au ministère de la guerre.

Balzac avait raison : l'âge d'or de l'administration ce fut vraiment l'époque napoléonienne (3).



CLAUDE LAPOINTE.

(1) Cf. le livre récent de R. Bidouze, *les Fonctionnaires, sujets ou citoyens ?* (Editions sociales, 1979).

(2) *Les Epurations administratives (XIXe-XXe siècles)* (Droz, 1977).

(3) Pour plus de détails, on lira le livre pionnier de Pierre Legendre, *Histoire de l'administration* (PUF, 1968) et les trois ouvrages, pleins d'intelligence et d'érudition, du maître de l'histoire administrative, Guy Thuillier : *Témoins de l'administration* (Berger-Levrault, 1967), *la Vie quotidienne dans les ministères au XIXe siècle* (Hachette, 1976) et le recueil de ses articles de la *Revue administrative* à paraître chez Droz, en 1930, avec une préface de J. Tulard. Chez Droz également, les actes des colloques organisés au Conseil d'Etat par l'Institut français des sciences administratives et la IVe Section de l'E.P.H.E. : *Origine et Histoire des cabinets des ministres en France* (1975) ; *les Directeurs de ministère* (1976) ; *les Epurations administratives (XIXe-XXe s.)* (1977) ; *l'Etat et sa police (1789-1914)* (1978) ; *les Préfets (1800-1940)* (1978) ; *l'Administration de Paris (1789-1977)* (1979). Les ouvrages sont en vente à la librairie Champion. Prochain colloque : le 7 juin, au Conseil d'Etat : *Administration et Parlement.*

OPPRESSIONS

André Glucksmann la philosophie et la guerre

Depuis le ralliement de Hegel à Napoléon, le philosophe est enrôlé dans la grande armée de l'Etat moderne. Il serait bon, estime André Glucksmann, qu'il tourne le dos aux pouvoirs et se mette à l'écoute de la plèbe.

CHRISTIAN DESCAMPS

PHILOSOPHE et militant, André Glucksmann ne désarme pas dans le combat qu'il mène pour les droits de l'homme. Pour lui la réflexion philosophique est inséparable des luttes contemporaines. Et au centre de cette méditation on retrouve la théorie de la guerre et de l'oppression, présente dans ces trois ouvrages : *le Discours de la guerre* (1967), *la Cuisinière et le mangeur d'hommes* (1975), *les Maitres-penseurs* (1977).

« Philosophe politique, vous avez écrit sur la guerre, sur la violence et sur le pouvoir d'Etat. L'an dernier, vous avez écrit une préface nouvelle à votre « Discours de la guerre ». Plus que jamais, cette question est à l'ordre du jour.

— Se dire *philosophe* est déjà très problématique. Le terme de philosophe est l'emblème d'une hésitation. A l'origine — grecque — le philosophe, c'est celui qui affirme : je ne suis pas sage.

— C'est aussi celui qui recherche la sagesse.

— On me dit que je recherche la sagesse. Ce sont les autres — en l'occurrence l'oracle de Delphes — qui disent à Socrate qu'il est le plus sage des hommes. Ce n'est alors ni l'agrégation ni les jurys littéraires. En France, le philosophe se rapproche de l'essayiste. Notre siècle des philosophes, celui de Voltaire, de Diderot, de Rousseau, n'a rien à voir avec la philosophie telle que la canonise l'Université allemande.

— Vous vous confrontez avec des événements difficiles, des événements qui laissent interdits : la guerre du Vietnam, l'existence de la coexistence pacifique, le schisme des mouvements russes et chinois...

— Quand j'ai écrit le « Discours de la *guerre* », l'*opinion* dominante pensait que la coexistence était une chose raisonnable. *Cela impliquait que* les Vietnamiens devaient raisonnablement penser qu'ils étaient les *plus faibles*. On *disait aussi que* la Chine était folle de se priver du parapluie nucléaire soviétique. *La guerre du Vietnam* apparaissait comme une aporie, une impossibilité logique. Comment les *Américains* pouvaient-ils donc être battus ?

— Pour penser la guerre, vous relisiez Clausewitz, Hegel, et vous repassiez par l'analyse des guerres populaires.

— Tous, de « l'Humanité » au « Figaro », disaient : la guerre c'est l'affaire des grandes puissances. Or, si l'on réfléchit sur l'histoire de l'Europe, on *voit* que les rapports de forces ne relèvent pas de ce seul jeu-là...

— Vous pensez aux guérillas, mais bien peu furent victorieuses.

— La guérilla espagnole a résisté victorieusement à Napoléon, les paysans russes aussi... Clausewitz réfléchit sur la puissance de la guerre populaire en face de la capacité technique d'une armée impériale. L'armée de Napoléon, par rapport au peuple espagnol, c'est un peu celle du Pentagone par rapport à celle de Hanoï. Et relire les penseurs prussiens, c'est se rendre compte qu'ils ont vu dans la guérilla un forme de guerre supérieure; *le jeu* est changé quand un peuple lutte sur son propre territoire, à partir de ses propres contradictions. *Le premier* édit de guerre populaire, c'est l'édit de roi de Prusse en *1811*.

— La Révolution française avait, elle aussi, effectué la levée en masse.

— Oui, mais Hoche et Carnot ne luttent pas dans un pays *essentiellement* envahi; *ils se* battent contre des armées retardataires sur le plan technique.

Les plus démunis

— Pourquoi donc l'Europe aurait-*elle* oublié *ces* guerres populaires ?

— Cet oubli-là est philosophique. *L'Europe* des années *60* rêvait d'expansion, de paix industrielle, d'ordre impérial mondial. Ce rêve-là, on pouvait *le* comprendre à travers la pensée de Hegel. Hegel, qui était révolutionnaire dans sa jeunesse, a voulu ensuite un ordre moderne et libéral. Et c'est par modernisme qu'il a collaboré avec Napoléon. Il ne collabore pas du tout par lâcheté, mais par raison. Napoléon liquidait le féodalisme, il incarnait le rôle progressiste de la raison moderne. C'est cela que raconte « la Phénoménologie de l'esprit ». Aujourd'hui, toutes choses égales par ailleurs, l'arme atomique joue le rôle de la Grande Armée. Elle est capable d'annihiler. Au Vietnam, les Américains menaçaient de ramener *le pays* à *l'âge de la pierre*, mais cela se disait au nom du décollage économique et de la *modernisation du pays*.

— Les Vietnamiens gagnent donc contre la puissance américaine. Mais une fois la victoire acquise ils reconstituent un Etat qui n'est pas tendre du tout. N'y-a-t-il pas là une étrange victoire de l'étatisme hégélien ?

— Si un Etat s'est reconstitué, l'ordre du monde, lui, ne s'est pas refait. La guerre sino-vietnamienne, le conflit soviéto-chinois, les événements contemporains, tout cela ne fait pas un ordre. On assiste, en ce moment, à une généralisation du discours de la guerre. Le terrorisme de la mitraillette, des Etats ou de la Kalatchnikov est toujours armé de la même philosophie. Elle peut là penser en terme de technicisme pentagonien, là en terme de marxisme vietnamien, là en terme plus terroriste, tout cela au fond ne change pas grand-chose. D'ailleurs, le terrorisme d'Etat était — comme je ne le voyais pas — déjà présent pendant la lutte du peuple vietnamien.

— Certains chefs d'Etat sont d'anciens terroristes, *et bien des* peuples sont terrorisés par leurs Etats.

— Les *émancipations*, *par* exemple celle des femmes pendant les guerres de libération, s'effectuent toujours au nom de la guerre, de la mobilisation. Je crois que le rapport à la violence est encore plus premier que le rapport à l'Etat.

— Dans « *la Cuisinière et le* mangeur d'hommes », vous insistez sur la résistance au goulag, sur l'insoumission des petits qui résistent là où on ne s'y attend pas. Vous avancez que la plèbe voit juste. Qu'est-ce que la plèbe ?

— Il ne s'agit pas du tout de faire de la plèbe un nouveau sujet porteur de *l'histoire*. Foucault dit justement qu'il n'y a pas « la plèbe », mais « de la plèbe ». Ce qui m'importe, c'est que ça résiste toujours ailleurs qu'à l'endroit attendu. On a *assisté à des complicités intellectuelles fantastiques* avec le goulag ; et les résistances ont été *le fait des gens les plus démunis* intellectuellement.

» On évite tout cela quand on dit *comme* Kautsky, *Elleinstein*, Attali ou les Américains libéraux : le goulag est dû à l'atavisme russe. *Je pense* au contraire que le goulag renvoie à la modernisation de la Russie, à *son occidentalisation*. En fait, Lénine marche dans les traces de Pierre le Grand.

— L'U.R.S.S. a inventé une nouvelle formation économico-sociale avec des traits tout à fait particuliers. *Cela* ne renvoie pas seulement à Ivan le Terrible et à Pierre le Grand, mais aussi à *la militarisation des syndicats*, à la suppression des libertés civiles, etc., etc.

— Pourtant la construction de Saint-Pétersbourg *est tout* aussi importante et étonnante que le « marxisme » de Staline. Et ce discours-là *a* beaucoup à *voir* avec le discours du bureaucrate moyen d'avant 1914. Si l'on relit *les historiens du dix-neuvième* siècle, on est tout à fait étonné de voir la description du culte de la *personnalité par Lassalle*.

— On vous a accusé de faire un rapport entre les textes de Marx et ce qui se passe en U.R.S.S. Vous aviez pourtant pris soin d'indiquer que Marx est aussi celui qui sait lire les rapports d'enquête sur le travail des enfants.

— Je n'ai jamais dit que les idées *menaient le monde*, *mais* j'ai toujours insisté sur le fait que la cause du goulag, c'est *fondamentalement le fait que* les gens n'y résistent pas. Si vous ne vous révoltez pas quand l'on arrête *votre voisin*, vous êtes déjà pris dans ce mécanisme-là. L'Allemagne aussi, au moment de la montée du *fascisme*, a manqué de ce *que* Soljenitsyne appelle la conscience civique.

» Et si l'on regarde la France d'aujourd'hui, il n'est pas très *difficile de trouver* des exemples où cette conscience-là manque. Les policiers s'arrogent le droit de tuer *Mesrine sans procès et* personne — ou presque — ne proteste. Regardez aussi les expulsions de Piperno, de *Pace*, l'internement de François Pain. Et qui a vraiment protesté contre les lois scandaleuses qui expulsent les travailleurs immigrés ? Ceux qui ont résisté l'ont fait en tant que consciences individuelles *en faisant* appel à *de* vieilles notions comme celles de « France, terre d'asile ». Le président Poher a *eu* là une attitude tout à fait remarquable. En fait, ne pas réagir, c'est toujours avoir une philosophie implicite. Celle de la résignation.

Un terreau commun

— Les maîtres penseurs Fichte, Hegel, Marx, Nietzsche — ce *carré d'as — diraient, selon vous*, le scénario de la modernité, les silences complices. Mais, l'histoire réelle, *contingente*, *n'est-elle* pas un peu absente de ce scénario ?

— On n'a pas à choisir entre une histoire sans idées *et* des idées sans histoires. Les maitres penseurs pensent à partir de la Révolution française. A ce moment, l'Allemagne doit inventer sa révolution ou quelque chose qui la *remplace*. *Au vingtième* siècle, ce problème-là devient un problème mondial. Pourtant il n'y a pas d'influence *directe* de ces penseurs, et il serait absurde d'imaginer une influence de Hegel sur Fidel *Castro*, de Marx sur Régis Debray ou de Dieu sur Bernard-Henry Lévy. S'il n'y a *pas d'influence*, il y a des attitudes communes, qui tiennent au génie ou à l'absence de *génie propre à chacun de ces* personnages. La pensée ne fonctionne pas dans un cerveau, mais *dans des réseaux. D'ailleurs*, les maitres penseurs ne cessent de se réfuter et de reprendre un *projet* analogue, mais non identique.

— Je ne vois pas de filiation entre ces quatre grands et le vingtième siècle.

— Il n'y a pas de filiation, mais ils disent le terreau *commun de la philosophie* implicite. Car quand quelqu'un part en Colombie faire la révolution, *ou* quand *il* va mettre les Batignolles en ébullition, on peut voir une philosophie implicite au travail. Ce qui m'intéresse, c'est de penser ces effets-là dans le monde moderne. Et j'appelle moderne le monde où les guerres de religion, les camps de concentration, les pouvoirs de destruction massifs entreprennent de fonder un *ordre*.

— Il est étrange, tout de même, de voir Nietzsche en compagnie de vos maîtres penseurs. Le philosophe qui veut dynamiter la puissance de la vérité ne s'interdit-*il* pas, par là même, de fonder un ordre du pouvoir? Il dit d'ailleurs : « Qui veut le pouvoir est *esclave !* ».

— Il *parle aussi de volonté de* puissance... Mais, en fait ce qui se passe chez Fichte, chez Hegel, chez Marx se passe à *l'intérieur* de Nietzsche. Il porte, lui, tous les masques. En fait, il pense les grandes guerres philosophiques du monde moderne, celles de la culture et de l'économie. Il accomplit la pensée implicite des autres, tout en la distanciant et en le disant.

— Mais il n'y a pas de politique nietzschéenne.

— Oui, il n'y a pas non plus de politique marxiste ou hégélienne. Vous trouverez toujours des hégéliens de gauche, de droite. Quant aux marxismes, il y en a tellement qu'ils se contredisent. Et puis, dans la mesure où Nietzsche se déprend de la vérité, il dit là le pouvoir moderne. Mao est nietzschéen quand il crée le désordre de la révolution culturelle, quand il se retire et réapparaît avec un pouvoir qui n'est pas celui d'une armée. Ce pouvoir-là, c'est le pouvoir des pots de peinture. Au comble de l'anarchie, Mao fonde l'ordre.

Je vois dans le dynamitage de toutes les références, de toutes les valeurs ancestrales, l'arme *des pouvoirs modernes*. Quand les gens n'ont plus de racines, ils sont terrorisés et quand ils sont *terrorisés*, ils adhèrent à la *religion* de la guerre.

— En janvier 1979, vous avez activement participé au bateau pour le Vietnam. Vous avez, en*suite*, avec Sartre et Aron, défendu la cause des « boat people ».

— Les « boat people » fuyaient les communistes vietnamiens et ils étaient noyés par des régimes *anti-communistes*. Ils étaient abandonnés par les puissances qui auraient dû leur venir en aide, par ces puissances qui sont scandalisées quand cinquante otages sont faits prisonniers dans une ambassade. En tant qu'enfant juif, échappé miraculeusement au massacre, je n'ai jamais *eu une croyance aveugle* dans le discours des grandes puissances. Et puis, j'ai appris à lire dans *les journaux qui parlaient déjà* de la guerre d'Indochine. Bien sûr, j'ai lutté contre la guerre du *Vietnam, j'ai crié aussi* : « Vive Ho Chi Minh. » Mais, si à ce moment-là, l'on trouvait des bateaux *pour venir en aide* au Vietnam, je ne vois pas pourquoi l'on n'en trouverait pas pour venir *en aide aux Vietnamiens* d'aujourd'hui.

— Cette défense, avec Sartre et Aron, de la cause des « boat *people* », *n'était-ce pas* un appel de maîtres penseurs : voilà ma solution, inclinez-vous ?

— Pas du tout. Des gens sont *sur les eaux internationales, et* se noient, il s'agit de les repêcher. Ce n'était pas idéologique *mais opérationnel, et ponctuel*. Ce n'était pas « la » solution mondiale aux maux de l'humanité, *mais une action précise* pour quelques vies. L'étonnant, c'est que ça *n'aille* pas de soi. *La paralysie universelle est* moins due aux difficultés techniques, surmontables on l'a montré, qu'à ce qui pèse dans nos crânes ? Une prise de position d'intellectuels vaut par le blocage *mental* qu'elle lève. La gauche dévote ne voulait pas perdre sa seule victoire : la « révolution » vietnamienne, et imaginait les « boat people » comme des Coblençards tout couverts d'or. La droite, pour avoir martelé pendant un siècle : la France-aux-Français, n'allait pas exiger cinquante mille visas de plus pour ces Jaunes. Entreprise privée, financée par quelques milliers de petits chèques individuels, l'Ile-de-lumière et ses médecins ont sauvé quelques milliers de noyés en puissance et en ont soigné des dizaines de mille. Reste que les gouvernements occidentaux ont pensé résoudre la question autrement en *demandant* aux communistes vietnamiens de retenir les réfugiés en édifiant un *nouveau mur de la* honte.

Silences complices

— Ce blocage mental, *n'est-ce* pas un héritage de la guerre froide ? En quelque sorte Sartre *et Aron oublient leurs querelles* de la libération...

— Ah, si la vérité allait d'aussi bon pas ! On ne distinguerait plus les *morts* respectables *et les* autres, ceux qu'on enregistre et ceux dont on se *fout*. Malheu*reusement les mauvais* comptes font les bons ennemis, bien avant Sartre et Aron et bien après *eux*. *Paris se peuple* aujourd'hui d'anciens jeunes gens jurant qu'on ne les y reprendra *plus et proférant*, un peu fats : « C'est la faute à Sartre. » Etrange pouvoir accordé à un *seul homme*. Entre *1975* et *1979*, chacun y est allé de quelque ouvrage, celui-là d'un article à la *semaine dans un grand* hebdomadaire, tel autre fréquentant chez Mitterrand, tel autre en *face, tel passant allègrement* des grands d'un jour à ceux du jour suivant. Qu'importe, nul ne *peut affirmer avoir manqué* de quoi crier, fût-ce dans un courrier de lecteurs. Pendant ce temps combien de *millions* de Cambodgiens égorgés à l'arme blanche ou achevés à coups de bâton ? Et on savait, *Ponchaud* en témoigna immédiatement. Où sont les protestations, les pétitions, les libelles, les grèves de la faim, les défilés ? Ce bœuf sur notre langue, ces boutons *entre nos doigts, était-ce* Sartre ? Trop tard pour se faire une vertu sur son dos : Buchenwald *est passé*, *Staline* passe encore, mais le Cambodge fut accompli avec tous les plus de vingt ans. Avec mon silence complice, avec le vôtre, et celui *des intellectuels*, des politiques, des syndicats, des Etats unanimes et des *organisations internationales*. Si c'était la faute d'un homme seul et d'un livre, on comprendrait qu'un autre vienne *faire* don de sa personne et de son texte... mais personne n'est né

ANDRE BARBE

Les bébés vietnamiens



هكذا من الأصل

de la dernière pluie et on n'accuse ainsi que pour s'excuser.

— Vous parlez du droit d'intervention dans les affaires intérieures des autres pays.

— Deux grandes idées régulatrices ont pendant longtemps dominé la pensée politique : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et, à côté, l'acceptation réaliste du droit des empires à régner dans leur zone d'influence. Actuellement, nous assistons à la ruine de ces deux idées. Il faut absolument développer le droit d'intervention des civils dans les affaires des gouvernements des autres pays. Car lorsqu'un gouvernement liquide un tiers de sa population, il ne peut le faire qu'avec la complicité des autres. Pensez à la Guinée Equatoriale ou au Cambodge. L'équilibre des empires, cela produit le Biafra. Il s'agit de développer un droit d'intervention médical, informatif, alimentaire. Il est décisif d'intervenir dans les affaires du voisin. Si l'on ne le fait pas, c'est Auschwitz au Cambodge et au Biafra.

Les bébés vietnamiens

— Chomsky, qui dénonce les massacres de Timor, dit aussi que les questions humanitaires sont secondaires en ce qui concerne l'Asie du Sud-Est.

— Il est scandaleux de compenser un massacre par un autre ; c'est un raisonnement de guerre froide. Je suis au côté de Chomsky en ce qui concerne Timor, mais avoir l'air de mépriser les questions humanitaires, c'est oublier que le mouvement de la jeunesse américaine — qui a tout de même arrêté la plus puissante machine de guerre jamais produite — a été un mouvement humanitaire. Plus que les grands concepts théoriques sur l'impérialisme, ce sont les bébés sous le napalm qui ont révulsé les gens. Et là, Joan Baez ou Bob Dylan ont joué un plus grand rôle que Chomsky. Et Joan Baez continue de penser — à la différence de Jane Fonda — aux bébés vietnamiens ; et que ceux-ci meurent sous une bombe au napalm ou se meurent de faim dans la jungle thaïlandaise ne fait pas une grande différence. Si Chomsky n'a rien à reprocher aux Khmers rouges ou aux Vietnamiens, que pourra-t-il reprocher à Pinochet ?

» Souvent, les intellectuels américains pèchent par américano-centrisme. Kissinger et Chomsky, l'un à droite, l'autre à gauche, pensent en fait de la même façon. Kissinger ne pensait pas au Cambodge quand il entreprenait de le faire bombarder. Il ne pensait qu'à Washington, qu'à Moscou, qu'à sa position de super-ministre des affaires étrangères. Pour Chomsky, le Cambodge n'entre pas vraiment en ligne de compte. Comme il veut détruire le centre de l'impérialisme, il ne veut surtout pas apporter de l'eau au moulin de l'adversaire.

— Dans ses Mémoires, Kissinger dit la logique d'un discours de la guerre qui serait modèle de gestion.

— Dans cette perspective-là, le Cambodge n'existe pas à titre de peuple, mais, en plus, il n'existe même pas comme territoire ; Kissinger ne pense que par grandes masses, par empires. Son grand coup, c'est de jouer la Chine contre la Russie, etc. Certes, il est plus subtil que les stratèges nucléaires, qui ne comptent que jusqu'à deux ; il compte, lui, jusqu'à trois.

Et sans cesse, les Vietnamiens, les Iraniens dérangent ces réglages-là. Je suis tout de même tout à fait étonné que dans ses Mémoires il ne s'interroge pas sur le génocide cambodgien, sur le rôle qu'il a pu y jouer. Imaginez un homme d'Etat écrivant entre 1930 et 1945 et qui ne mentionne même pas l'extermination des juifs... » ■

THÉATRE

La légende noire des caudillos

L'un d'eux enterra sa jambe perdue à la guerre dans la cathédrale, un autre fit fusiller sa chemise, un troisième interdit aux abeilles de s'approcher des routes... L'extravagance des caudillos d'Amérique latine est légendaire. Elle est aussi une réponse à la peur des hommes.

JACQUES MEUNIER

CERTAINES périodes de l'histoire n'ont pas de chance avec les historiens. Surtout celles trop confuses, trop exubérantes, trop dramatiques, qui semblent n'avoir jamais eu l'épaisseur du réel. Ainsi en va-t-il de ce dix-neuvième siècle latino-américain qui, après la fin de la domination espagnole et les guerres d'indépendance, a connu un vide politique, une dépression, immédiatement suivi par une levée hétéroclite de caciques, de caudillos et de dictateurs. A part les romans et les pamphlets, rien... Quelques articles, des notes, des anecdotes et des souvenirs d'ignominie. Pas d'étude en profondeur. Tout se passe comme si la terreur, la démesure, la folie, l'injustice, l'imposture, pouvaient justifier l'économie d'une analyse.

Il est vrai que la mémoire s'y perd. Exemple : fondée en 1821 et démembrée dix-huit ans plus tard (pour devenir le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Guatemala et le Costa-Rica), la Confédération des Etats-Unis d'Amérique aura vu près de quatre cents personnes se disputer les gouvernements centraux et provinciaux. Si d'aventure ils bénéficient d'un enseignement loyal, les écoliers de ces pays-là ne doivent pas s'ennuyer !

Pour bien comprendre cette frénésie autocratique et cette montée des dictatures, pour en prendre l'exacte mesure, il faudrait inventer une sorte de représentation graphique de la fièvre du pouvoir. On l'appellerait un caudillogramme. Deux dates figureraient au départ : 1811 et 1815, années entre lesquelles les diverses régions de l'Amérique hispanique ont obtenu leur indépendance. En rouge, on tracerait la période 1830-1860 qui figure l'apogée du caudillisme. Des points noirs marqueraient la périodicité dictatoriale et des épingles de différentes couleurs signaleraient le sommet des pics majeurs : à savoir, les années 1835, 1850, 1865, 1890, 1910 et 1935.

Paternalisme

Une telle courbe peut évidemment se compliquer d'autres informations. Ainsi peut-on imaginer, comme le faisait au début du siècle le philosophe argentin C. O. Bunge, auteur de *Nuestra America*, une classification des dictatures selon leur style : « *Le type générique du « grand cacique » se divise en plusieurs espèces : le cacique* caballero, *comme Artigas, Lavalle et Benito Juárez ; le cacique avide et grand seigneur, comme Guzmán Blanco ; le cacique conquérant, comme Lopez I du Paraguay ; le cacique sanguinaire, comme Rosas ; le cacique inquisiteur, comme Garcia Moreno ; le cacique progressiste, comme Porfirio Diaz... Et ces trois derniers exemples — Rosas, Garcia Moreno et Porfirio Diaz — constituent des prototypes qui méritent une étude à part... Il y a aussi les types intermédiaires : les semi-caballeros, comme Francia et Urbina ; les semi-conquérants, comme Facundo Quiroga et le frère Aldao ; les semi-sanguinaires, comme Melgarejo, Rivera, Mosquera ; enfin, c'est un véritable océan... avec ses requins, petits et grands.* »

Bien sûr, cette carte de la tyrannie — version négative de la carte du Tendre — n'explique rien. A peine si elle laisse entrevoir l'ampleur du siècle de solitude qui a suivi le divorce d'avec l'Espagne. Et même si la dérision est une bonne arme contre les dictateurs, elle laisse un goût amer...

Qui sont ces « hommes forts », ces « meneurs » pittoresques et tragiques ? D'où tiennent-ils la certitude d'être les interprètes exclusifs de la volonté populaire ? Pourquoi sont-ils à la fois craints et admirés ? A quelle chorégraphie obéissent leurs complots, leurs insurrections et la prise d'assaut — quasi obsessionnelle, — du palais de la présidence ?

La légende noire des *caudillos* ne peut s'entendre que dans la perspective plus générale de la servitude volontaire, pour reprendre l'expression de La Boétie. Elle s'alimente de la part la plus fragile des hommes : la passivité, l'égoïsme et la peur. Il n'est pas étonnant que les militaires d'aujourd'hui fassent encore référence à Hobbes, philosophe anglais du dix-septième siècle, qui élabora une théorie du despotisme fondée sur le mythe de l'insécurité généralisée et croissante... De fait, les caudillos — bien avant les colonels — sauront exploiter ce sentiment d'insécurité. Ils offriront aux plus défavorisés une illusoire protection. C'est ce mélange de paternalisme et de terreur qui caractérise le caudillisme.

Le Messie

Caciques et caudillos se différencient des chefs d'Etat en ce qu'ils entretiennent des relations personnelles avec leur clientèle, au sens romain du terme. Ils ne s'adressent pas à tous mais à chacun. Sans intermédiaire. De plus, pour introduire une nuance avec les dictateurs, on pourrait dire qu'ils sont plus des guerriers que des militaires. Leur définition, on le voit, ne manque pas d'ambiguïtés : seul peut-être un portrait plus détaillé pourrait permettre d'établir un modèle, à partir de quoi, de manière conventionnelle, on essayerait de définir la position des autres par rapport à lui...

Mais alors qui choisir parmi tous ces personnages baroques et quelquefois ridicules ? Francia-le-lettré qui a une bibliothèque de trois mille volumes et qui, tel un monarque asiatique, fermera le Paraguay au monde extérieur ? Santa-Anna, le Mexicain, qui, ayant perdu une jambe au cours de la guerre des « petits gâteaux », la fera enterrer (en « *grande pompe* », dit un historien étourdi) dans la cathédrale de Mexico en 1833 ? Rosas l'Argentin, dit le « Louis XI créole » ? Ou l'Equatorien Garcia Moreno, qui gagna à lui tout seul une bataille navale ? Et pourquoi pas le Guatémaltèque Manuel Estrada Cabrera, maître d'école paranoïaque, qui fit construire un temple à Minerve ? Ou encore tel autre qui se prit pour le Messie, et ce dernier qui, piqué le jour de l'inauguration d'une route, interdira par décret aux abeilles de s'approcher à moins de 10 kilomètres des voies de communication ?

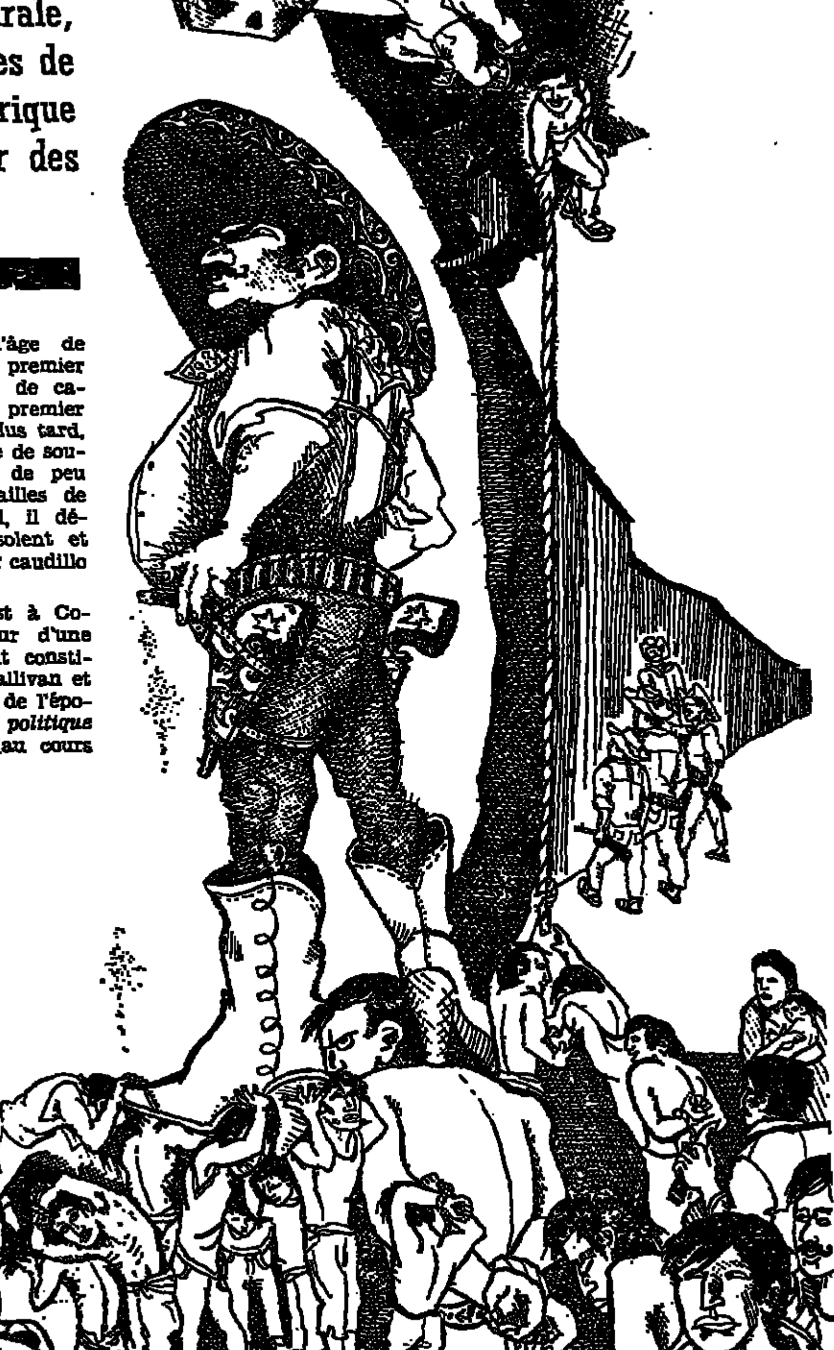
Dresser un palmarès serait ici d'assez mauvais goût... Encore que ceux qui s'auto-intitulaient avantageusement « capitaine général », « généralissime bienfaiteur de la patrie », « héros du désert », « protecteur suprême », « colonne de la Constitution », « restaurateur des lois », « père des peuples », « défenseur de l'Amérique »... semblent autoriser par avance qu'on leur délivre l'honneur posthume d'être « le caudillo des caudillos ».

Ivrogne et mégalomane, impulsif, rustique, cette nouvelle médaille sied à merveille à l'un des plus obscurs protagonistes de ce vaste opéra politique : le Bolivien Mariano Melgarejo...

Né d'un Espagnol et d'une Indienne Quechua, le 13 avril 1820, à Tarata, Melgarejo n'attendit pas longtemps pour se signaler par son originalité : comme le jour de sa naissance était un jour de Pâques, on prit l'habitude de fêter son anniversaire non pas chaque 13 avril, mais le jour de Pâques. Ainsi chaque année, l'anniversaire tombait à des jours différents... Précoce donc, dans l'instabilité, il montra bientôt ce qu'il savait faire : à l'âge de neuf ans, il s'enfuit de chez ses parents. Il entre alors en caserne, comme enfant de troupe, et c'est là qu'il reçoit le plus clair de son éducation.

Soldat, sergent, à l'âge de vingt ans, il tente son premier *cuartelazo* (insurrection de caserne) et c'est aussi son premier fiasco. Il est proscrit. Plus tard, pour une autre tentative de soulèvement, il manquera de peu d'être fusillé. Aux batailles de Montenegro et d'Ingavi, il démontre un courage insolent et vainqueur. Oui, un futur caudillo doit avoir la baraka...

Décembre 1864. Il est à Cochabamba. A la faveur d'une controverse sur le droit constitutionnel, qui oppose Ballivan et Belzu, les deux leaders de l'époque, Melarejo joue « *la politique de la chauve-souris* » (au cours d'une guerre qui opposa quadrupèdes et oiseaux, on raconte que la chauve-souris — voyez mes pattes ! voyez mes ailes ! — fit aux uns et aux autres déclaration d'allégeance...). Cela lui réussit. Chacun des adversaires le croit dans son camp. Lui, alors que la querelle dégénère en révolution, se déclare tranquillement président provisoire de la Bolivie. On est le 28 décembre 1864. Il a devant lui six longues années de pouvoir.



CATHERINE DUBREUIL.

Le « héros de décembre » doit cependant gagner La Paz et — sanglant rituel — investir le Palais de la présidence. Il arrive sur la ville le 27 mars 1865. Là, il se heurte aux troupes légalistes du général Belzu... Sa chance tourne. Ses partisans se font écharper, beaucoup désertent. Melgarejo tente de se suicider.

Une heure après, cependant, encadré par ses derniers fidèles, l'air défait, il se dirige vers le Palais de la présidence. La foule croit qu'il est prisonnier et les lazzi pleuvent. Les partisans de Belzu fêtent la victoire. Grossière erreur. Melgarejo va bientôt réapparaître à l'un des balcons du palais et, devant un auditoire médusé, s'écrie : « *Belzu est mort ! Qui reste en vie ?* ». Quelques voix répondent : « *Viva Melgarejo !* »

Délire logique

Beaucoup d'histoires comme celle-là ponctuent le règne de celui que quelques journalistes aux ordres nommeront sans rire « *le Grand Capitaine des siècles* ». Un jour, il fit fusiller sa chemise en déclarant : « *On ne peut faire confiance à personne, pas même à sa chemise !* ». Une autre fois, pris de boisson, il ira jusqu'à mobiliser son armée pour voler au secours de Napoléon III, attaqué par les Prussiens. Geste insensé, paroles mémorables : « *Soldats ! L'intégrité de la France est menacée par la Prusse. Celui qui menace la France menace la civilisation et la liberté. Je vais protéger les Français qui sont nos amis et qui nous aiment. Venez avec moi, nous traverserons l'Océan à la nage, et attention à ne pas mouiller nos munitions !* »

Voilà Melgarejo. Un homme de décision dans un pays où *manana* (demain) est le plus long jour de la semaine. Un homme à cheval, toujours sur les routes, prêt à tout. Un homme pris dans la spirale de la dictature et dans la tectonique des peuples. Un intempérant, un soudard, qui sait quelquefois être perspicace et même visionnaire. Un fou de l'histoire.

De son action politique, il reste tout à dire : malheureusement, contrairement à la tradition populaire qui a colporté mille histoires, la tradition savante semble assez muette. Peu de recherches éclairent le *melgarejisme*. L'apparent illogisme de sa stratégie n'offre pas grande prise à l'analyse. Classé dans la catégorie des « *caudillos barbares* » par Alcides Arguedas, on ne peut pas appliquer à Melgarejo le concept de « césarisme populiste ». Il faudrait plutôt s'attarder sur les appuis dont il a bénéficié et, en particulier, sur le réseau complexe du *compadrazgo*. A ce propos, Carlos Octavio Bunge écrivait : « *La forme classique du recrutement des adeptes du cacique créole est le* compadrazgo. *C'est une véritable institution* ».

Le *compadrazgo* (le compérage) est une pratique qui a toujours eu cours en Amérique latine. La plupart des caudillos l'ont utilisée et quelques hommes d'Etat l'utilisent encore. Il s'agit d'un système de confrérie civile qui étend les liens de sang à la parentèle, aux amis, aux partisans. En plus de sa connotation parareligieuse, cette confrérie fonctionne comme une société d'aide et d'assistance. Le caudillo y fait figure de protecteur, de parrain. Il n'est pas douteux que Melgarejo se soit servi de cette tradition à ses propres fins.

Sa mort, en exil d'ailleurs, sent le règlement de compte et la guerre des clans. Melgarejo fut assassiné à Lima par le général José Aurélio Sanchez, le 23 novembre 1871. Le général en question était aussi son gendre et son ex-homme de confiance.

Ce qui frappe dans l'image de Melgarejo, comme dans celle de beaucoup de caudillos, c'est qu'ils réussissent à être en même temps immatures et décadents. Hommes d'ordre contre l'Etat naissant. Leur vie, insensiblement, bascule dans le délire logique et s'éclaire de l'idée cent fois suggérée par un Jorge Luis Borgès ou, plus près de nous, par un Michel Butor : la fiction envahit le monde...

Toujours en représentation, le dictateur joue au dictateur. Entretenu dans l'illusion de sa propre gloire, il vit en équilibre entre la mort et le roman. Et son *myth-dream*, sa pauvre rêverie solitaire, se termine à chaque fois en cauchemar : le héros absorbe l'homme, le dévore. Il est devenu un tyran.

Thème fascinant pour l'écrivain. A condition, bien entendu, que les héritiers des caudillos (ils ont échangé le cheval contre la jeep) lui laissent le loisir d'écrire librement... Car, s'il est facile d'aboyer de loin contre les dictateurs, de près et à chaud, cela demande plus d'agilité, plus de courage, plus de subtilité. Les romanciers latino-américains le savent mieux que personne, qui ont mis près d'un siècle à perdre leur timidité et à imaginer la bonne réplique : des romans qui dynamitent le tyran de l'intérieur. Des romans sans haine et sans crainte qui font plus de dégâts qu'un réquisitoire ou qu'une protestation internationale. La version burlesque du caudillo qu'ils ont répandue devrait décourager toute vocation et désarmer toute tentative d'imitation...

Malheureusement, l'Amérique latine — comme l'Afrique — lit peu. Elle s'arme lentement pour lutter contre ses démons. Elle tâtonne. Ceux qui ont lu *Monsieur le Président* (1), de Miguel Angel Asturias, *le Grand Burundun-Burunda est mort* (2), de Jorge Zalamea, *Moi, le Suprême* (3), de Roa Bastos, *le Recours de la Méthode* (4), de Carpentier ou *l'Automne du patriarche* (5), de Garcia Marquez, n'avaient sans doute pas besoin d'être convaincus. Reste que les auteurs de ces livres ont introduit quelque chose de subversif dans un monde qui subit les rigueurs d'un état de siège endémique : ils appellent à une révolution contre la peur. ■

(1) Albin Michel.
(2) Seghers.
(3) Belfond.
(4) Gallimard.
(5) Grasset. Voir aussi l'étude thématique dirigée par Paul Verdevoye, *Caudillos, caciques et dictateurs dans le roman hispano-américain*, Editions hispaniques.


MON TEL. 770-39-61

DÉCOUVREZ les vacances dans le GERS

● Séjours chez l'habitant.
● Gîtes ruraux.

DECOUVERTE DE LA GASCOGNE
18, bd Haussmann - 75009 Paris

LA VIE AUX CHAMPS

Passant par un bois...

JEAN TAILLEMAGRE

AVANT-HIER, le mécanicien agricole absent du village, j'ai dû emprunter à mon voisin Ducasse une bougie pour mon tracteur défaillant ; c'est là un des services que l'on se rend volontiers à la campagne. Pour rejoindre sa maison, je suivis le sentier traversant le bois qui lui appartient et sépare nos champs et nos vignes ; mais, témoignage d'amitié, je peux y « chasser » cèpes, chanterelles, particulièrement abondants à l'arrière-saison.

Fin mars, *les chênes, les hêtres*, les charmes mêlés sont encore dévêtus. Dans quelques semaines apparaîtront sur les rameaux des feuilles nouvelles, onctueuses, couleur de miel. Pour les chênes, elles verdiront d'abord clair, portant à leur base deux oreillettes; cet été, groupées par petits bouquets espacés, elles laisseront le soleil jouer sur la terre. Dès *Pâques, je verrai pointer*, s'allonger au long des branches des chatons grêles couleur de soufre, saupoudrés d'un pollen, allant, capté par le vent, féconder des fleurs femelles rougeâtres, à demi cachées à l'aisselle des feuilles pour dissimuler la naissance de glands, que l'automne fera tomber aux vendanges. Les blaireaux, les sangliers, les chevreuils *seront* friands de leur chair craquante et amère. Les écureuils, eux, sauront les saisir suspendus, *les détacher de leur* cupule pour les porter à la bouche, les croquer avec des mines gourmandes. Certains oiseaux s'en nourrissent, comme les palombes qui nous reviennent maintenant, traversant le ciel en vols drus, voulant aller nicher, là-bas vers *le nord. A la nuitée*, des migratrices fatiguées se reposent dans le bois, attirées par sa solitude, la hauteur des chênes, permettant de déceler de loin le moindre mouvement suspect. La semaine dernière, à la brune, me glissant à l'abri d'une haie, de hauts *fourrés*, de tronc en tronc, je parvins à m'approcher suffisamment près d'un des perchoirs. *Tête levée, je distinguai* leur masse confuse, toujours inquiète, bruissante d'ailes remuées, installée à la sortie des branches noueuses et tordues. Mon avancée, pourtant furtive, les alerta soudain. Elles jaillirent toutes ensemble des chênes choisis pour *se délasser et, se profilant sur* l'ombre claire du crépuscule, allèrent s'abattre plus loin à une extrémité du bois. Je ne pouvais alors tenter de les surprendre à nouveau ; sommeillant, ailes repliées et jointes sur leur corps gris argent, elles étaient prêtes à s'apeurer instantanément, à fuir. L'aube éclose, elles atterriraient pour la glandée, puis, repues, les vieilles *en tête indiquant* la route, reprendraient leur voyage.

Le goinfre

Il est un autre visiteur des chênes, celui-là plus constant, le geai, bavard, *méchant, rusé*, qui hiverne chez nous. Non content de se satisfaire honnêtement de limaces, d'escargots, de baies et de glands encore verts, récoltés sous le parapluie des feuilles, il gobe dès avril les œufs de ses cousins passereaux. Ducasse prétend *que*, afin de tromper la surveillance d'une mère couveuse, l'affreux corvirostre imite le ululement d'un *hibou* égaré *dans* la lumière du jour. On sait la haine de tous les autres oiseaux envers les rapaces de nuit. S'ils le peuvent, ils les assaillent formés en commando vengeur. La femelle d'un chardonneret, d'une fauvette, d'un rossignol, ne manque *jamais à ce* devoir d'entraide. Quittant le nid pour prêter main-forte aux voisins alertés, elle revient, déçue et *troublée, mais* le carnage est accompli. L'oiseau ajoute à cet instinct diabolique les péchés de paresse et de goinfrerie. Il laisse passer les premières heures *de la matinée*, indifférent à la splendeur de la montée aurorale du soleil... Il s'est tant goinfré la veille que, appesanté de victuailles — il dort très *tard*, — n'ouvrant les *yeux* qu'au grand jour pour reprendre ses allées et venues incessantes dans les bois et jusque dans les jardins. Perpétuel affamé, il dévaste les *semis* de petits pois, n'hésite pas à choisir les fruits mûrs d'un pêcher, d'un poirier, d'un prunier, pour les déchiqueter, en emporter de larges lambeaux *qu'il digère* au touffu d'un chêne, son juchoir préféré. Cet être malfaisant est magnifiquement paré. Tandis qu'à mon retour à la maison je pénétrais dans le bois, l'un d'eux me précéda, un instant, à l'entrée du sentier ; à faible hauteur il crocheta entre les arbres, laissant admirer ses ailes jaspées de bleu, allant d'un bleu de myosotis à *un bleu de saphir*, sa gorge incarnat, sa tête fauve coiffée d'une houppette de plumes noires *et blanches, puis, sans cesser de* brailler, il disparut.

Les chênes n'ont pas que des hôtes intermittents. Au tournant des saisons, ils abritent des insectes, sédentaires une grande partie de leur existence. Quand les écorces vieillies deviennent *rugueuses, sont parsemées de crevasses*, de gros vers blancs, nés d'œufs pondus par des lucanes femelles, creusent dans le liber des galeries sinueuses emplies de la poussière des fibres rongées, des chenilles broutent la verdure naissante délicieusement tendre, des cynips perçant le limbe des feuilles pour y déposer leurs œufs provoquent ces *boules de la grosseur d'une cerise*, chambres d'éclosion de larves, des hannetons, au printemps, les envahissent, s'évadent des ramées le soir tombé, dans un vol vrombissant et chaotique.

Arrêté près d'un chêne que j'appelle le « patriarche », dont les *branches paraissent une charpente* géante, j'ai sorti de ma poche un couteau à manche de corne, soulevé de la pointe de sa lame un lambeau d'écorce. Prêt à se transformer en insecte parfait, un longicorne jaunâtre et gras reposait dans une loge, la *tête tournée vers l'extérieur, dormant* d'un sommeil nymphal, engourdi dans sa tunique hivernale...

Les faines

Le chêne, que l'on nomme parfois pédonculé, s'il est, chez nous, une source de richesse, ne *serait-ce qu'en fût* pour vieillir et colorer l'eau-de-vie d'armagnac sortant de l'alambic, est aussi, isolé ou en groupe, un des éléments essentiels de la campagne. Faisant partie de notre vie paysanne, point de maisons qu'il ne signale de sa présence. *L'homme sur son tracteur*, rentrant d'un labour, le cherche du regard sur le chemin du retour et le reconnaît avec amitié. L'enfant joue à son pied, les anciens viennent s'asseoir à son ombre pour repasser en esprit labeurs, joies, tristesses, ayant jalonné leur existence. La volaille elle-même l'adopte comme refuge. Aux heures chaudes ou pour se *protéger* d'une ondée, dindes, poules s'abritent à ses côtés ; grattant la terre, elles s'aspergent de poussière avant de s'accroupir, écrasées sous leurs plumes, et les pintades se réfugient, caquetantes, sur ses branches. Il est, ici, le génie du lieu.

Elégants, majestueux, les hêtres abondent dans le bois, dominant les chênes de leurs fûts *droits* aux branches serrées, flexibles, d'une étonnante résistance qui permet une grimpée *aisée. J'aime*, en passant, caresser leur écorce, mince et lisse, gris cendré, luisant faiblement dans le clair obscur des couverts. Le début du printemps les a déjà touchés, faisant éclore des bourgeons, les allongeant en pinceaux. Bientôt ils éclateront en minuscules feuilles glabres, transparentes, à la bordure à peine ondulée, et des chatons *suivront les mâles teints* de pourpre. Plus tard, des faines gantées d'une peau vernie, enfermées dans une capsule hérissée de piquants, naîtront de noces végétales, mûriront tout l'été. Quand, éclatées de leur enveloppe, elles joncheront le sol, les marcassins les disputeront aux *loirs* également gourmands de ces akènes huileux et féculents.

Les charmes ne sont pas d'une essence noble ; s'ils accompagnent dans le bois de *mon* voisin les chênes et les hêtres, ils ont ni leur force ni leurs majestueuses dimensions. Ils se contentent d'atteindre modestement une vingtaine de mètres de hauteur. Mais ils végètent, drageonnent avec rapidité, pro*duisant, en quelques années*, un abondant taillis sous futaie, dont la coupe procure un excellent combustible que l'on peut jeter aussitôt dans l'âtre. Il ne suinte *alors qu'à peine, juste pour* exhaler une buée chaude qui sourd, chuchotante, des minces rondins embrasés.

Ducasse, pour s'assurer une provision régulière de bois de chauffage, a divisé en vingt parcelles, « à l'œil », me dit-il, les charmes se trouvant *dans* un même environnement, n'exploitant que l'une d'elles chaque année, suivant l'ordre de développement du taillis. « J'abats à la hache, m'apprit-il, comme autrefois; le tranchant de l'outil donne sur les souches des sections net*tes favorables à la bonne* pousse des rejets. Je laisse sur pied les plus beaux, pour voir plus tard un semis de qualité. *Regardez* ceux que mon grand-père avait épargnés... »

L'éveil

Ils ont poussé vigoureusement, lançant de chaque côté d'un tronc cannelé recouvert d'une écorce unie, couleur de cendre, *semée de taches noires, de lon*gues branches frêles étirées en tous sens, que constellent des bourgeons écailleux, réceptacles de feuilles tardives au limbe ovale délicatement dentelé. A la fin des vacances mes petits enfants tendront la main pour cueillir, à la pointe d'un rameau, une pendeloque de fruits, pareils à de petits glands flanqués d'ai*lettes à trois* pointes ; *détachés* adroitement, lancés en l'air, ils voltigeront avant de s'abattre mollement, éparpillés sur la terre *moussue*.

Arbres de pleine lumière, des pins des Landes se dressent, ici et là, sentinelles avancées, à la lisière du bois. On aperçoit de loin les *fûts* qui *montent* d'un jet, s'amincissant légèrement jusqu'au sommet. Ils portent une cime plate, irrégulière, et le soleil montant illumine tour à tour les écorces imbriquées de lamelles violacées et les myriades de longues aiguilles d'une éter*nelle verdoyance des hautes* frondaisons. Quand le vent souffle, il éveille en passant sur elles un murmure qui grandit, s'éteint, reprend, et des pignes rousses aux arêtes vives pleuvent par intervalles.

De retour sur le chemin fores*tier, je pressentis à nouveau* l'éveil de la nature. La terre alentour s'ouvrait de toutes parts sous *la poussée* de fougères érigeant au-dessus des feuilles sèches des crosses pelucheuses argentées, hautes comme un doigt, les mousses se veloutaient de fraîches bouclettes d'un vert pâle ; au cœur d'une clairière des primevères déplissaient leurs *pétales* d'un *blanc doré et*, de chaque côté du sentier, des touffes de violettes, incertaines du temps à *venir, paraissaient* prêtes à se blottir sous une jonchée.

Toute terre a ses résonances vives ou assourdies. Mais ce jour-là le silence avait envahi le bois avec la tombée de l'ombre crépusculaire. Je ne percevais que la pesée *froissante* de *mes* bottes sur des brindilles. Quand je parvins à la dernière bordure d'arbres, un *roitelet sorti* d'un roncier me salua, gorge gonflée, de quelques notes jubilantes... ■

NUMISMATIQUE

Le prix des vieilles monnaies

ALAIN WEIL

LES effets d'une crise économique sont parfois imprévus : depuis 1973, les temps sont difficiles, et, dans les conversations de bar ou de salon, les petites phrases du genre : « *Quelle époque ! l'économie piétine, l'inflation galope et l'argent ne vaut plus rien* » ont tendance à remplacer les réflexions sur la météorologie. Mais de quel argent s'agit-il ? Du billet de banque peut-être, de la pièce de monnaie sûrement pas ! Quelle soit moderne ou bien ancienne, la pièce de monnaie réserve souvent d'agréables surprises.

Pour les monnaies modernes, chacun *connaît le récent trafic* sur nos pièces en argent de 5, 10 et 50 F, qui valaient, il y a peu de temps, plus du double de leurs valeurs nominales respectives. En effet, l'argent métal coûte près de 5 000 F le kilogramme et ces pièces renferment chacune entre 10 et 27 g d'argent pur. Résultat de cet état de fait : les pièces étaient soit *thésaurisées, soit vendues* illégalement (on n'a pas le droit de négocier une monnaie ayant cours légal) à des *acheteurs* français ou étrangers.

Une fois de plus, l'adage bien connu « *la mauvaise monnaie chasse la bonne* » se trouve vérifié, *et* l'argent a fui hors de France en 1979 tout comme au milieu du dix-neuvième siècle, entre *les années 1850 et 1860*. A cette époque, l'argent avait acquis une prime importante par rapport à l'or dans le système du bimétallisme : nos voisins (Hollande, Suisse, Italie) se virent alors contraints de baisser le pourcentage d'argent fin dans leurs « *écus* », tandis que la France continuait de frapper des « écus » de 5 F à 900 millièmes de fin : il s'ensuivit une exportation massive.

Le phénomène prit tant d'importance que Napoléon III fut obligé de faire frapper de petites pièces de 5 F en or pour pallier l'absence des écus d'argent qui, sitôt fabriqués, prenaient la *route des frontières !*

Quelques années plus tard, en 1865, la Conférence monétaire internationale réunie à l'initiative de la France devait aboutir aux accords communs connus sous le nom d'Union latine. Aujourd'hui, le récent décret de *démonétisation de nos monnaies* d'argent a mis en accord le droit avec le fait, coupant court à tout trafic illégal.

Quant aux monnaies anciennes, objets de collection et souvent objets d'art, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir qu'elles valent de l'argent. Les plus jeunes le comprennent très vite si l'on en croit l'anecdote *relative au fils*, âgé de quatre ans, d'un expert parisien : en début d'année scolaire, la maîtresse d'école s'enquiert des professions des parents : « *...Et toi, mon petit, qu'est-ce qu'il fait ton papa ?* » « *Il vend des sous.* » Silence étonné. « *Il vend des vieux sous pour gagner des sous neufs.* »

L'or n'est pas tout

Oui, les « vieux sous » valent de l'argent, parfois beaucoup d'argent, mais encore faut-il qu'ils remplissent certaines conditions relativement précises, car le prix des monnaies ne naît pas d'un coup de baguette magique et les estimations des experts numismates *ne procèdent* pas, comme certaines personnes paraissent encore le croire, de leur *humeur ou de leur fantaisie !*

Qu'est-ce qui fait donc la valeur d'une monnaie de collection ? Les réponses de bon sens venant à l'esprit ne sont pas toujours satisfaisantes. Ainsi pourrait-on penser que la nature du métal d'une pièce ou *bien son ancienneté sont* des facteurs très importants : il n'en est rien, car certaines monnaies anciennes comme les petits bronzes du Bas Empire romain se trouvent encore par centaines, voire par milliers dans les sillons des labours tandis que les *quelque 8 grammes* d'or d'un statère d'Alexandre le Grand ne valent pas les 10 000 ou 15 000 francs nécessaires à l'acquisition d'une telle pièce.

Les collectionneurs *du dix-septième* siècle en étaient déjà bien avertis puisqu'on peut lire dans *la Science des médailles* publiée en 1692 : « *Le prix des médailles ne doit point être considéré précisément par la matière puisque souvent une même médaille frappée sur l'or sera commune, qui sera très rare en bronze...* »

En fait, les prix des monnaies *dépendent* d'un ensemble de facteurs dont certains sont communs à tous les objets d'art et d'antiquité, *tandis que* d'autres sont spécifiques du marché numismatique. Parmi ces facteurs, les plus importants nous paraissent être : la rareté, la qualité et la mode. Essayons de préciser le sens que donne le numismate à ces termes.

RARETE. — La monnaie de collection se raréfie au fil des ans à cause des pertes, des détériorations, *des achats dus* aux musées ou aux collectionneurs, mais il existe, en outre, deux causes de raréfaction spécifiquement numismatique qui sont la thésaurisation et la refonte des monnaies.

L'or et l'argent ont toujours été thésaurisés et il est bien connu que chaque Français a son bas de laine rempli de louis. Quant aux refontes elles peuvent être soit privées, soit officielles. Un bon exemple du *premier cas est celui, déjà cité*, de nos récentes monnaies de 5, 10 et 50 francs en argent qui vont à la casse — comme disent les *changeurs* — parce qu'elles valaient légalement moins que leur poids de métal précieux.

Une refonte officielle est une *vaste opération, décidée par* l'Etat, qui consiste à ramasser toutes les pièces démonétisées d'un pays pour *les fondre et les* transformer en de nouvelles espèces.

A toutes ces causes de rareté par disparition, s'ajoutent aussi la rareté d'origine comme des rémissions de faible importance ou les types monétaires à courte durée de *vie ou des accidents* passagers de frappe laissant aux collectionneurs des anomalies rares...

QUALITE. — Ce facteur se décompose *lui-même en plusieurs* éléments. En premier lieu vient la qualité de conservation : le numismate fuit les pièces trouées, rayées ou simplement usées. Il recherche, au contraire, l'exemplaire de haut relief, ayant gardé toute sa fraîcheur de frappe et qu'il *qualifie* du doux nom de « fleur de coin ».

Vient ensuite la qualité d'exécution qui entre surtout en jeu pour les monnaies antiques et les monnaies anciennes jusqu'au seizième siècle environ : en effet, ces pièces qui étaient gravées et frappées à *la main* présentent souvent des défauts de fabrication tels que l'éclatement du flan, le mauvais centrage du sujet gravé, la frappe molle à faible relief, la frappe avec un coin usé ou rouillé donnant des défauts de surface, etc.

L'amateur s'attachera donc à trouver des exemplaires de flan large et régulier, de haut relief et sans défauts de frappe. Enfin il existe une plus ou moins bonne qualité du style avec lequel a été gravé une monnaie et ce dernier facteur est essentiel pour les *monnaies antiques dont la beauté* est largement fonction du génie du graveur monétaire.

LA MODE. — Il ne faudrait pas sous-estimer ce facteur, encore qu'il soit, en numismatique, moins important que dans d'autres domaines de collections comme la peinture par exemple. S'il est, pour le collectionneur, des domaines classiques tels que les *monnaies antiques ou royales* françaises, d'autres spécialités sont ou ont été sujettes aux fluctuations du goût. Ainsi les médailles et les jetons très en faveur au début du siècle sont actuellement un peu délaissés.

On remarque aussi que la mode peut *privilégier* certains *critères* de prix. Actuellement le numismate à l'affût des pièces superbes ou « fleur de coin » laissera parfois passer d'excellentes occasions *sur des pièces* rares mais un peu usées. L'érudit et l'original qui collectionnent à contre-courant de la mode profiteront de l'affaire et tout sera pour le mieux, chacun ayant respecté la double règle d'or du collectionneur : ne jamais résister à la tentation et *n'acheter* que *ce qui* fait vraiment *plaisir*. ■

GÉNÉALOGIE

« Le métier de bourreau »

PIERRE CALLERY

DANS la pensée de chacun d'entre nous, un livre sur la généalogie correspond automatiquement à un guide pratique ou bien à un relevé de patronymes, à un dictionnaire de paroisses, ou encore à *un annuaire de recherches* d'amateurs, au mieux, à l'étude d'une famille sur le plan généalogique et parfois historique et anecdotique.

En bref, l'ouvrage en question ne peut intéresser qu'un nombre très restreint de personnes, qu'il soit technique, administratif ou strictement familial, avons-nous souvent la simplicité de penser.

L'expérience montre que, très *souvent, la publication* généalogique passionne un petit groupe de lecteurs et n'intéresse que peu *de temps la grande masse... Pas* toujours, cependant. Marguerite Yourcenar nous l'a déjà montré avec un immense talent. Le professeur Jean Delay également.

D'autres s'y sont essayés et ont réussi avec brio. Nous allons le voir à la fin d'une revue rapide de quelques *ouvrages publiés* récemment.

Comme relevé de patronymes, le *Dictionnaire des familles* (1), par Jean-Louis Beaucarnot (qui intervient sur la généalogie chaque samedi dans l'émission « La clef verte » de France-Inter), est malheureusement localisé entre Arroux et Bourbince, c'est-à-dire limité à la région d'Autun. Quelque huit cents *noms de famille* y sont analysés et expliqués.

Les dictionnaires d'histoire administrative et démographique *Paroisses et communes de France*, du laboratoire de démographie historique de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, sont en cours de publication (2). Ceux d'une douzaine de départements sont parus, ceux de vingt-cinq autres *sont en préparation ou* même achevés. Ces dictionnaires se proposent « *de recueillir, de critiquer, d'exploiter et de publier les données éparses concernant le niveau et la répartition de la population française de 1600 à 1968* ».

Le Centre généalogique de l'Ouest (3) fut la première association de généalogistes à faire paraître en 1970 un annuaire. Celui de 1980 contient une liste *alphabétique de douze mille noms* de famille, dont la généalogie a été étudiée par les adhérents, avec les lieux d'origine et la période retrouvée. Et l'ouvrage n'est *pas réservé* aux membres du cercle.

Quant à l'ouvrage traditionnel sur une étude strictement familiale, *l'Arbre généalogique des familles Didier et alliés* (4), par Aimé Didier, en est l'illustration exemplaire. Des listes généalogiques fort longues et rébarbatives — sauf pour les tenants du *nom évidemment — y sont heureusement* interrompues par des cartes de dispersion, des photographies de membres et de vivantes anecdotes.

Mais *tous ces ouvrages* ne correspondent que trop à l'accusation d'ésotérisme déjà dénoncée au tout début de la *chronique*. Avez-vous lu *le Métier de bourreau* (5), de Jacques Delarue ? C'est tout à fait de la généalogie et c'est réellement passionnant, et pour l'ensemble des lecteurs.

Qui peut croire que la généalogie joue un rôle capital dans *l'histoire du bourreau ?* Et pourtant, c'est le cas ! En effet celui-ci (quoi qu'il ne fît que son métier) était méprisé par tous. Et, en conséquence, il ne pouvait trouver d'épouse qu'à l'intérieur d'un isolat très strict, souvent dans sa proche famille. Ses *enfants étaient marqués de la* même façon et obligés de devenir bourreaux eux-mêmes. Ils ne pouvaient se marier qu'avec les enfants des exécuteurs voisins.

Les mariages consanguins étaient donc l'unique moyen de trouver un conjoint et de ne pas être regardé par lui comme un monstre. L'Eglise, d'ailleurs, accordait très facilement toutes *dispenses aux bourreaux*.

Naquirent alors de véritables dynasties. Quelques familles s'approprièrent les *fonctions* d'exécuteur pour des provinces entières.

Le tableau généalogique des *Sanson*, donné à la fin du volume, est impressionnant. Depuis 1675, les mêmes patronymes reviennent à chaque mariage : *Jouenne, Desmoret, Ferey, Deibler, Desfourneaux*, tous appartenant à des lignées d'exécuteurs.

Il ne faut donc pas porter de jugement trop rapide sur les œu*vres que l'on s'imagine réservées* aux spécialistes. La généalogie n'est pas chasse gardée. ■

(1) Jean-Louis Beaucarnot, 71710 Saint-Symphorien-de-Marmagne.

(2) Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

(3) Centre généalogique de l'Ouest, 3, rue des Bons-Français, 44000 Nantes.

(4) Union des familles Didier et alliés, Aimé Didier, 59, chemin du Temple, 061000 Nice.

(5) *Le Métier de bourreau*, par Jacques Delarue. Editions Fayard ; un volume, 15,5 × 23,5, broché, 420 pages, illustrations.

هكذا من الأصل

JEUX

Les mémoires d'un flipper

Le flipper, qu'on appelait jadis, en bon français, billard électrique, reflète l'évolution de la société qui l'a conçu. La société américaine, bien entendu.

CLAUDE FABERT

WALT DISNEY inspirait la décoration des machines à un seul compteur. La partie était à 10 centimes (on disait « 10 francs », à l'époque), et pour ce prix là on avait cinq billes. Les « flippers » (ainsi les orthographie le Petit Robert), depuis, ont bien évolué. Ils continuent sans doute à remplir leur office : tuer le temps, grignoter la monnaie et offrir l'illusion Mais en une trentaine d'années ces machines à sous — billards électriques, disait-on jadis — ont évolué. Les commanditeurs aussi, qui voient maintenant une sorte de symbole sexuel dans ces mécaniques dont les hanches vont en s'élargissant. Une interprétation que les écoliers des années 50 ne soupçonnaient même pas. Mais les sociologues à la charnière des sexologues et des économistes devraient observer et tirer conclusion des transformations intervenues au cours des âges. Cinq boules pour 10 centimes en 1950, 2 francs (pour les derniers modèles) et trois boules en 1980, cela met la dévaluation à un taux que les meilleurs économistes de France n'ont pas encore osé reconnaître. Mais l'essentiel n'est pas là.

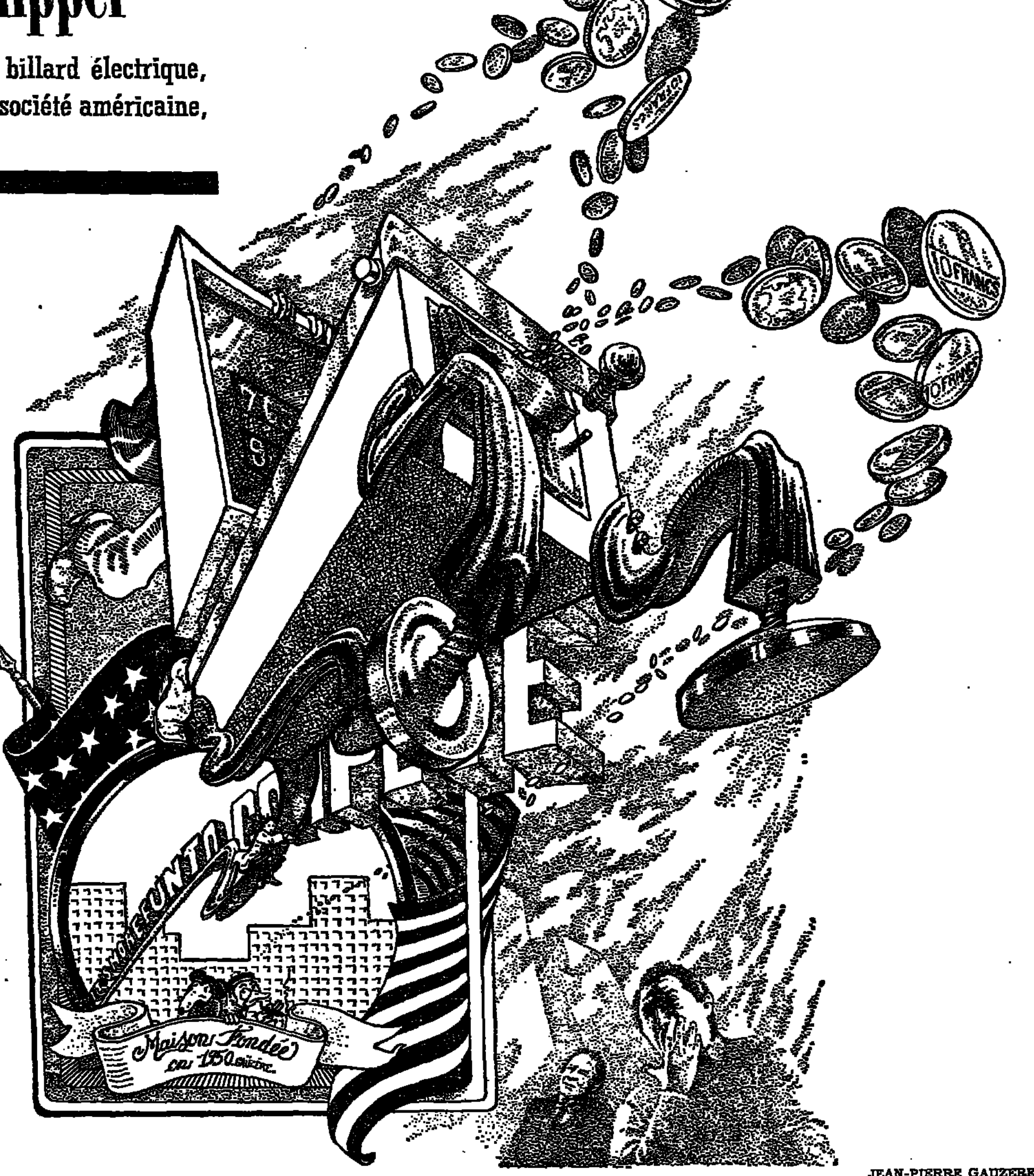
A l'évolution des prix a correspondu l'évolution de la société. De la société américaine, bien entendu, notre modèle et notre fournisseur de flippers. A l'âge de pierre des billards électriques on enseignait l'épargne dans les écoles. Les jeux apprenaient l'art de la thésaurisation. Les avantages obtenus à la première boule étaient conservés à la seconde, améliorés à la troisième, renforcés à la quatrième et payés en parties gratuites à la dernière. A l'époque, chacun jouait seul, à sa manière. On a introduit la compétition : deux joueurs, puis quatre joueurs, ont pu se mesurer en même temps. Chacun pour soi quand même et le « tilt » pour tous ! La belle époque de la croissance économique...

Les personnages de Walt Disney avaient disparu. C'étaient des hommes dynamiques et entreprenants qui ornaient la façade des jeux. Jeunes cadres américains projetés en l'an 2000, accompagnés de dames encore relativement voilées mais qui n'en pensaient pas moins... La famille américaine telle qu'on peut la deviner à travers la lecture de *Newsweek*. Une bataille sans cesse renouvelée. Terminé l'encouragement à l'épargne, les acquis d'une boule étant simplement comptabilisés en points mais non retenus pour la suivante. A chaque boule tout recommencer, abattre toutes les cibles, frapper tous les *bumpers*, éteindre tous les couloirs, s'acharner à remonter le bonus et attendre la loterie, compagne infidèle mais tellement souhaitée du *game over*.

Eh bien, le flipper américain revient, timidement sans doute, aux valeurs ancestrales. Sur les derniers modèles, une partie (mais une partie seulement) des avantages acquis par les boules successives restent inscrits au tableau. On peut faire fructifier son capital par le travail et non plus seulement par un « coup » exceptionnel. Dans le même temps que la société occidentale s'aperçoit que la masse des richesses est limitée et qu'il faudra bien en accepter une répartition qui ne doive rien à la chance ni à la force (encore qu'il existe une manière rockers de jouer, avec coups de pied et de poing se terminant généralement par un geste montrant clairement que *« ce flip est... idiot »*, il est réconfortant de noter que l'effort patient est méritant et partiellement reconnu et même parfois récompensé.

La société de consommation n'a pas pour autant dit son dernier mot à travers les flippers. Le flipper aujourd'hui est publicitaire. Canada Dry a inauguré ce nouveau support, en même temps d'ailleurs qu'il faisait passer la partie de 0,50 à 1 F. Depuis, nombre de produits se servent plus ou moins discrètement du billard électrique. A la grandeur sans défaut de l'esprit américain illustré par la conquête de l'Ouest, le bi centenaire de la Confédération, l'espace intersidéral vaincu, ont succédé les vedettes américaines du spectacle et la promotion touristique. Dans le même temps que les jeux qualifiés d'« électroniques » se mettent à distiller de petites musiques et à montrer des demoiselles un peu plus dénudées qu'à l'époque de Walt Disney. Même Spa, station thermale belge, a « plongé » quand le démarcheur de Bally est venu lui vendre la vitrine d'un flipper aussi large qu'un 15 tonnes.

On peut se demander si un tel investissement publicitaire est payant. Pour l'usager, il n'y a qu'une préoccupation : triompher de la machine. Il n'a guère le temps de détailler les textes, d'ailleurs toujours écrits en anglais, qui s'étalent devant ses yeux. Son seul but est de triompher de la machine. Alors même qu'il sait qu'il n'y parviendra pas. D'autant qu'au cours des ans les fabricants ont sophistiqué leurs réponses à la fraude. Et le vieil original que nous voyions naguère se promener avec Balzac et les *Proverbes* sous le bras, volumes dont il « calait » les pieds du flipper (un flipper dont la vitre pouvait se desceller, laissant au joueur le champ libre pour « monter ses points » en titillant à la main les *bumpers* et autres couloirs), aurait du mal aujourd'hui à démontrer que l'homme peut par son imagination triompher de l'électronique. ■


JEAN-PIERRE GAUZERE

l'agenda du week-end

Artisans

TRANSFORMATION APPARTS plom., chff., carrel., pet. maçon. DEVIS GRATUIT EXECUTION RAPIDE. Téléph. : 770-54-59 et 770-86-32.

POUR TOUS VOS TRAVAUX : maçonnerie, carrelage, chauffage, plomberie, électricité, menuiserie. TEL. : 878-00-75.

EUROCHAUFFAGE Tél. : 357-31-68 Spécialiste du chauffage toutes énergies DEVIS GRATUIT CRÉDIT TOTAL entreprise agréée par l'Agence nationale des écon. d'énergie. 104-106, rue Oberkampf, 75011 PARIS.

Bateaux

House Boat neuf en acier L. 17 m., larg. 4,60 m., moteur 100 ch. Mercedes Diesel. Vendu sans aménagement intérieur. Vis. à Conflans-Sainte-Honorine. Sur. hab. 60 m2. T. 919-44-66.

Caravanes

A VDRE Mobilhomme ASTRAL 8 m. X 3 m. s/parc. aménag. 300 m2 de parc résid. Châtelet-en-Brie, près de Melun. Mme Lamagnere, T. 656-38-26 H. de B. Tél. : 735-75-37 après 19 heures.

VENDS CARAVANE DIGUE 4,90 m., 5-6 places. Tél. : 043-37-87 de 18 à 20 h.

Collections

URGENT VENDS COLLECTION IVOIRES et JADES sculptées dont qq. pièces très importantes. Ecr. n° 2.073 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cours

Rattrapage MATHS, PHYSIQ. : le mercredi par Ecole secondaire à CHATOU, 5 min. RER. STAGES INTENSIFS à Pâques. T. 952-57-39, 361-47-55, 14 à 20 h.

LANGUES IFLV (org. privé) 46, bd St-Michel, 75006, 326-08-70. Démonstr. grat. ; les mardis à 19 h. 30 ; les jeudis à 12 h. 30. Angl., esp., all., russe, français.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL Cave, grenier, appartement. Ts locaux. Téléphone : 606-60-06.

ALAIN GIRAUD ACHÈTE Antiquités-Brocantes déplac. province, serv. débarras (rech. Henri II, Louis XIII). Téléph. : 854-69-74 ou 834-60-50.

Diamants

Etablissement financier JEGU vend diamants, investissement 1 carat à partir de 80.000 F. 48, r. du Fg-St-Denis, 770-76-67.

Moquette

EN SOLDE grand choix de moquette exemple de prix velours sur mousse en 4 m., 19,99 F le m2 ; murale textile 6,46 F le m2. TEL. : 340-72-72.

Maison de retraite

RESIDENCE DU PARC Ermenonville (Oise) 40 km Paris (autoroute Nord). Retraite, soins assurés. Cadre agréable, ambiance familiale, 115 F par jour tt compris. Chambres particulières tout cft. TEL. : (4) 454-00-53.

Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert. TEL. : 436-61-69.

Teinturier

HOMMES D'AFFAIRES Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end par un spécialiste qualifié GERMAINE LESECHE 11 bis, r. de Surène, 75008 Paris. TEL. : 265-99-32.

Troisième âge

VOTRE TROISIEME AGE dans un château historique à 40 km de Paris, autoroute Nord, Château d'Ermenonville (Oise). Chambres et appartements. Pension à court ou long terme : vacances, retraite, repos, convalescence. A partir de 160 F/jour T.T.C. 60440 ERMENONVILLE. Tél. : (4) 454-01-57 et 454-00-26.

Vacances Tourisme Loisirs

CAMPING-CAR Location hiver - été. AVIATOUR 68, r. de Dunkerque, 75009 Paris. Téléph. : 878-86-91.

ILE DE RÉ A louer JUIN à SEPTEMBRE maison à Rivedoux, salle séjour, 2 chbres, cuis., petit parc. Tél. : 010-25-03 à part. 18 h.

ACHETEZ A VIE VOTRE SEMAINE DE VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS A TIGNES particulier vend 1 studio 4 personnes (4e semaine de mars et 3 premières d'avril) ds magnif. résid. avec pisc. et sauna au VAL-CLARET. Tél. : 973-57-85.

A louer TIGNES-GDE-MOTTE 30 mars au 20 avril, location à la semaine : 1.600 F, studio tt cft, 4 personnes. T. 476-60-91.

COMBLOUX-MEGEVE chalet cft, juin et Pâques 850 F par semaine. T. (1) 927-36-04.

MONTAGNES D'ÉCOSSE Strathpeffer est un centre idéal p. les rand., la pêche, le golf, les prom. ds les collines, l'obs. des anim. sauv., etc. Pr plus amples dét. et une sélect. de prosp. s/les hôtels, loc. et aut. vac. avec activ., écr. P.O. Box 1, Strathpeffer (ECOSSE).

ART

Poitrines scintillantes

L'électronique vient de Singapour et d'Italie. Le montage est fait à la prison de Fresnes. Mais l'artiste qui a conçu ces modernes bijoux habite dans le Gard.

JEAN-PIERRE BOURCIER

L'ELECTRONIQUE va encore « frapper », cette fois dans le monde des bijoux. D'ici un mois environ, il sera possible d'acheter dans divers points de vente, tant à Paris, à Londres, qu'à New-York, des pendentifs pour près de 200 francs où l'électronique est à la fois une fonction (jeux de lumière) et une œuvre d'art. Une trentaine de prototypes circulent actuellement sur les poitrines de quelques « privilégiées » des deux côtés de l'Atlantique.

Le nouvel envahisseur qui se cache derrière ce mariage de la mode et de la technologie moderne n'a pas les yeux bridés, ni de chewing-gum entre les dents. Il traîne sa casquette et ses cheveux blancs entre Uzès et Nîmes dans le Gard : François Godebski, artiste peintre et sculpteur.

Il existe déjà des objets — pendentifs ou broches — qui font « bip-bip » ou qui s'allument de temps en temps. Mais ils relèvent plus du gadget que du bijou. Dans le cas présent, il s'agit d'inclusions (éléments divers enfermés dans du polyester transparent). D'une part des composants (résistances, fils électriques, accumulateurs, etc.) de taille réduite constituent grâce à leurs formes et à leurs couleurs un mini - tableau abstrait ; d'autre part, des ampoules pas plus grosses que des têtes d'épingle jettent des flashes lorsqu'on le désire grâce à un circuit électronique alimenté par une pile dont la durée de vie est d'un an. L'ensemble forme un parallélépipède de 7 × 3 × 1,5 centimètres. D'autres volumes sont à l'étude.

François Godebski aurait pu créer des bijoux de luxe numérotés. Naturellement, ceux-ci auraient été à la portée de quelques bourses en mal de mode « in ». Un tout autre chemin a été choisi. En s'associant avec sa sœur, Arielle, styliste de mode, et Olivier Gérard, homme d'affaires, l'artiste a décidé de mettre en place une organisation permettant de produire en série. Celle-ci ne manque pas à première vue d'astuces. Si la petite ampoule-flash coûte 12 F en France, il est possible de s'en procurer cent pour le même prix au Japon. L'électronique « vivante » vient donc d'Asie et est montée à Singapour. Certains éléments « statiques » arrivent d'Italie. Quant aux composants électroniques servant à la réalisation artistique du bijou, ce sont des déchets commandés aux « poubelles » des fabricants qui ont une activité en France comme Thomson, C.G.E., etc. Une récupération à bon marché et pratiquement... écologique.

Le montage final (jusqu'à l'inclusion) est réalisé par les prisonniers de Fresnes, qui, pour la circonstance, vont apprendre à manipuler des machines nouvelles. Un recyclage qui n'ouvrira pas forcément les portes des métiers de la bijouterie...

Pour François Godebski, cette organisation permet des coûts de production réduits et met pour l'instant à l'abri d'une concurrence éventuelle. Si la technique de l'inclusion n'a plus de secrets pour lui, ce sont les applications de l'électronique qui le passionnent. *« Dans ce domaine, tout reste encore à faire »*, déclare-t-il. Il imagine déjà les jeux de lumière les plus scintillants où ses bijoux auraient l'extravagance des corps noctiluques ; ou bien des musiques aux accords étrangers venus d'ailleurs.

Techniquement, ce n'est pas impossible. Le principal problème réside dans la mise au point d'un interrupteur suffisamment petit pour être inclus dans le polyester. Question de temps. D'ici là, avec des flashes rouges, orange ou verts par exemple, ces bijoux vont peut-être faire naître un nouveau langage électronique où le *« tu veux, tu veux pas »* relèvera plus de la symbolique du code de la route que de celle des fleurs. ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

VARIATIONS

Le goût de la mort

JOSYANE SAVIGNEAU

SI la peine de mort n'était qu'une disposition du code pénal, *comme* le répètent les hommes politiques qui en sont partisans, remplirait-elle les salles d'audience ? La réclusion criminelle à perpétuité est une condamnation extrêmement grave, pourtant elle ne fait pas recette. N'est-ce pas alors le seul goût de la mort, cette impression trouble, violente et érotique, qui attire, fait se presser la foule aux portes des palais, s'accrocher aux grilles en hurlant, envahir les prétoires ?

Voir un homme jouer sa tête est l'ultime version des jeux du cirque, que la France persiste à offrir environ une fois par an, à quelques citoyens de province. A Paris, rarement requise, la peine de mort n'a *pas été prononcée* depuis 1963.

Depuis 1977, à Troyes, à Nantes, à Versailles, à Amiens, à Dijon, la mort a *été refusée* dans des salles tendues, où dominaient le voyeurisme et l'attrait du spectacle. A Dijon, une femme regardait l'accusé avec des jumelles de théâtre. A Toulouse, le 11 mars dernier, c'était, exacerbée par la présence d'abolitionnistes et leurs applaudissements déplacés, la haine dans sa nudité. A Albi, quelques mois plus tôt, elle s'était muée en joie sauvage, à l'annonce du verdict de mort. « *On a gagné ! On a gagné !* », scandaient les spectateurs en s'embrassant. A Toulouse, ceux des partisans de la peine de mort qui étaient restés calmes estimaient que « *pour ce type-là, ce serait absurde* ». Mais, dans ces procès, accusé et victime disparaissent. Ne reste que le jeu obscène avec la mort, pulsion aussi inquiétante que celle des meurtriers.

Que des parents de victimes, des spectateurs, pendant deux jours de psychodrame, aux assises, se laissent aller à se libérer d'eux-mêmes dans cette cérémonie d'exorcisme, on peut l'expliquer et l'admettre. Mais comment justifier que, dans leurs bureaux, des intellectuels, des hommes politiques, des journalistes, soutiennent que la mise à mort doive répondre au meurtre ? Comment ne comprendraient-ils pas que, dans le criminel, ce que nous ne supportons pas, c'est *une image* effrayante de nous-mêmes ?

Ce peuple, au nom duquel ils *prétendent parler*, l'a mieux compris. Il est facile, dans la rue, *d'affirmer*, *pour un* sondage, qu'on est favorable à la peine de mort. Aux *jurés*, il est *soudain* proposé de répondre au geste de l'accusé par un geste *semblable*. Longtemps, on a essayé de leur faire oublier cette responsabilité en évoquant l'éventuelle grâce présidentielle. Mais, comme le leur a rappelé récemment, à Toulouse, l'avocat de la défense, Me Robert Badinter, le président de la République signe s'il accorde la grâce, ne signe rien s'il la refuse : la vie, c'est lui ; la mort, c'est la *cour* d'assises.

Le débat d'idées sur la peine de mort est clos. Aucun de ses partisans n'ose *soutenir* sa *valeur* morale. A l'exception de la France, l'Europe entière a *cessé* de l'appliquer sans en être affectée. Chacun sait qu'elle est inutile et que son existence n'est qu'une manière d'éviter de réfléchir sur le crime. Pour l'abolir, il ne faut plus aux hommes politiques *qu'un* peu de courage. Mais le courage est rarement populaire. *Le garde des sceaux* vient à nouveau de différer le débat qui *devait* avoir lieu au Parlement à la session de printemps. *Le texte est prêt, dit-il*, mais son examen serait « inopportun ». Comme à chaque fois. ■

Le Monde
DIMANCHE

DEUX NOUVELLES INÉDITES

Le poisson le plus long

par Jean Rambaud

LES jours pesaient-ils sur lui ? Pâle de mine et de caractère — croyait-on — Julien avait choisi au tournant de l'enfance de rêver doucement sa vie. Aussi en avait-il arrondi non seulement les angles, mais encore, comme on dit des ballons des Vosges, tout relief. N'ayant le goût ni des pics ni des gouffres, ces altitudes minimes lui *suffisaient*. *Frileux*, rêveur, il s'emmitouflait d'écharpes de brume, *été comme* hiver, mais nul ne s'étonnait plus à la *longue de cette singularité* parmi d'autres. Elle venait, cette *lointaine* habitude, *du* temps jamais oublié où les premières *et dernières vacances* de *son* enfance putéolienne l'avaient *conduit*, *justement*, dans les Vosges : ballon bleu-de-ligne, mollesses *douces où par* un matin très ordinaire la brume l'avait lentement cerné. Il s'y était perdu. Et trouvé. De là datait sa vocation sans tapage, son choix moins arrêté que stagnant — après, toutefois, quelques protestations vagues de son adolescence.

Depuis, Julien vivait à la frange, au bord de toutes choses. C'était bien assez. Un jour de déraison il s'était rêvé, comme un autre, en Flaubert Gustave, mais tous contes faits ses rêves préféraient l'ombre à la proie. Dès lors, correcteur d'une imprimerie (très) spécialisée dans la composition des prix Goncourt, il corrigeait à longueur d'année les chefs-d'œuvre des autres. C'était bien assez.

Il s'habillait de gris, complet-veston, cravate, strict. Quand s'effilochaient parfois ses écharpes de brume, on voyait s'échapper, comme d'un ciel un instant dégagé, un regard qu'on disait bleu malice. Et comme il souriait dans son effarement on était sûr, alors, qu'il se moquait. Lui cillait et, redécouvrant chaque fois ses collègues, s'étonnait chaque fois de leurs comportements extravagants. Etranges personnages *!* *Tous*, presque tous, demandaient à la vie « autre chose ».

Maubert le Jeune, qu'on voyait arriver un *jour en gros sabots*, un jour en houppelande de berger, le *lendemain* en *bleu* de chauffe, voire en frac, composait. Qu'il *jouât sottement* à l'artiste n'empêchait pas, finale*ment*, *qu'il le fût*. *L'habit* ne défait pas le moine. Yvonne la Myope, *cachée* derrière *ses* hublots, élevait des *fleurs* et recueillait des chats qui massacraient ses fleurs. Elle était depuis vingt ans à la veille d'inventer une rose et, pour lui donner ses soins, sautait de temps en temps un « service » ou deux, ou douze. Valberg, banal, se rattrapait en préparant dans sa cuisine, selon une vieille recette italienne, de la poudre de lycopode, qu'il livrait, après essais, à des théâtres populaires. Messugue, lui, n'était pas très bien vu. Son travers ne respectait pas les lois de ces petits désordres grâce auxquels l'ordre se maintient. Soutier de la littérature, il s'était permis d'écrire lui-même un roman qui non seulement avait obtenu une excellente critique, mais de surcroît s'était bien vendu ! Ça ne se fait pas. Toutefois, le plus déroutant restait Jean Durand : il était marié et père de deux enfants.

Fallait-il qu'ils fussent falots, avait pensé — *une fois, sans y* revenir — Julien, pour tenter ainsi, tous, de distraire leur destin ! Lui, lui seul, s'en tenait, correcteur, à corriger et, pour le reste, usait sa vie un jour sur l'autre, ou la laissait l'user, toutes brumes égales, dimanches compris. Tant de vanités chez les autres lui apparaissaient comme d'un autre monde, sans que son indulgence étale en fût d'ailleurs un instant altérée. Mais quoi ! tel quel, n'offrait-il pas toutes les qualités d'un souffre-douleur-né, non sans fournir le prétexte et l'excuse de son œil bleu malice, de son sourire peut-être suffisant. A-t-on le droit, je vous le demande, de mépriser ou d'ignorer les vanités qui font vivre les autres ?

Donc, par des jours de trop morne servitude, on lui servait parfois de menues vexations, de minces brimades, sans y croire, puisque aussi bien tout glissait sans atteindre cet insolent indolent.

Fort heureusement, ce Julien trop lisse avait aussi sa faille. « *Maniaque* » ! Il tenait, « *ce vieux maniaque* », à ses repères, à ses points d'ancrage : *ses* crayons, *ses* gommes, *son* grattoir, *sa* table et par-dessus tout *sa* chaise qu'il reconnaissait les yeux fermés, à simplement s'y poser, refusant de corriger si par inadvertance les hommes de ménage, ou par piètre plaisanterie ses collègues l'avaient échangée contre l'une ou l'autre, rigoureusement semblables, du bureau. Une fois, une seule fois dans sa carrière, on avait vu Julien en colère. Froide !

Il s'était assis, il s'était relevé, il avait pris à deux mains la chaise d'Yvonne subrepticement glissée à la place de la sienne par un facétieux sans conviction, il avait ouvert la fenêtre et lâché dans le vide l'incongrue avant d'aller reprendre sous Yvonne, innocente et déconcertée comme carpe en bocal, son siège à lui.

Le coup de génie, c'était Valberg qui *l'avait eu, enfin !* L'affaire durait depuis bientôt neuf mois. *C'était* minutieux, implacable, simple comme le génie, et comme *lui* de *longue* patience : un coup, par jour, de râpe à bois. C'était tout. Un *seul* coup, égal, à chaque pied de *sa* chaise, chaque matin, avant que Julien n'arrive. Qui aurait pu, d'un jour sur l'autre, découvrir l'effet de ces millimètres subtilement subtilisés ? Personne ! Surtout pas Julien.

Quand s'effilochaient ses écharpes de brume, il pouvait bien, désormais, laisser s'échapper son regard bleu malice et flotter son sourire, qui jugeait peut-être. On était vengés d'avance ! Il descendait, le pauvre, jour après jour, imperceptiblement, irrésistiblement, avec sa chaise.

C'était le 1er avril. Yvonne, au retour d'une très longue absence — motivée *par une grave* maladie de sa rose — faillit tout perturber. Elle disposait du recul du temps malgré sa myopie, et l'image lui sauta aux yeux dès le seuil de la porte. Elle s'arrêta net, pouffant, croulant. Assis à son inamovible place, sur sa chaise maintenant amputée de moitié, Jules corrigeait, table et genoux au ras du menton, impavide. Il leva sur Yvonne un regard sans malice puis revint à ses épreuves, le coude haut, la fesse basse, ni plus ni moins étonné que neuf mois plus tôt — que toujours — par ces gens et ce monde extravagant où, entre autres étrangetés, pas plus qu'une autre remarquable, sa table, Yvonne et le reste n'en finissaient plus, dans le bureau, de grandir. ■

Journaliste et écrivain, JEAN RAMBAUD *a publié, en particulier*, quatre romans : *Adieu la raille* (récemment réédité par la Table ronde), *Qu'est-ce qui fait marcher John Briant ?* (Julliard), *le Cirque à Jules* et *Frédéric Arnaud, 1851-1975* (Stock).

La nouvelle Marilyn tourne son 1er Grand Film.



Le collectionneur

par Michel Rey

LES stations balnéaires, hors saison, sécrètent un charme dont écrivains, cinéastes, ont rendu compte avec plus ou moins de bonheur ; et abusé. Je n'insisterai *donc pas. Qu'on me permette* seulement d'ache*ver de planter* le décor. L'hôtel des Flots Bleus ou de l'Amirauté, sa *façade* qui pèle, ses contrevents fermés, les gonds, les saignements figés de la rouille. Le boulevard de la Plage. Une automobile *y* stationne, un peu par hasard ; un journal abandonné palpite sur le trottoir, gonfle au gré du vent d'ouest qui fait frissonner les tamaris. Le sable, durant l'hiver, a recouvert les massifs et les pluies ont raviné ces tombes molles défendues par quelques yuccas. Le marchand de gaufres attend le client.

Ce jour-là, le ciel était gris, uniforme et lisse, comme les cieux bleus des photos en noir et blanc. Conditions idéales *pour* le phare qui, lorsque son pinceau lumineux ne balaie pas l'océan, jette un rouge profond, *musical. La peinture en tout cas* est de bonne qualité. Visible par endroits, *le sable mouillé* reflétait tout ça, ainsi que deux silhouettes sombres, vers lesquelles, troisième habitant du paysage, je hâtai machinalement le pas. Les buses à demi enfouies d'un égout m'ayant obligé à un dé*tour*, je rejoignis enfin le couple, que je reconnus tout de *suite* pour l'avoir vu à plusieurs reprises. Mais où ? Retraité — *ou près de l'être*, — le bonhomme marchait un peu à la traîne, *régulièrement invité à admirer* des trouvailles que, la chère épouse *sitôt tournée*, *il expédiait* par-dessus son épaule. Le manège durait depuis *longtemps*, parfaitement rodé, et je commençais à m'en lasser, *lorsque se pro*duisit un fait nouveau : le bonhomme *fourra dans* sa *poche* l'objet soumis à sa curiosité. Je demandai *fort poliment à voir* ; souhait qui fut aussitôt exaucé.

« *Une capsule des années 70*, m'expliqua mon interlocuteur. *Un soda, une cochonnerie quelconque jadis à la mode. Elle est un peu rouillée, mais on doit pouvoir retrouver l'impression.* »

La conversation s'engagea. J'avais affaire à un collection*neur blasé*, auquel il arrivait encore, les mois sans R, de tomber sur une pièce inédite. Nous marchions précautionneusement, attentifs à ne pas nous empêtrer dans les mille épaves qui jonchaient la laisse de mer. Tantôt nos bottes s'enfonçaient, tantôt elles écrasaient quelque objet ou débris qui semblaient ainsi protester. Fort obligeamment — quoique agacé par les petits cris d'admiration de son épouse, — le retraité dirigeait mon attention sur des pièces pour lui sans intérêt, mais dont il indiquait chaque *fois* la provenance, m'invitant ainsi à de fructueuses comparaisons. Bouteille, *flacon*, bidon, atomiseur, pneu, tesson, chaussure, barbelé, boîte de conserve, cartouche de camping-gaz... rien qui n'eût son origine, son trajet, son identification. Entre *les quatre points cardinaux* d'une carte géographique sans cesse enrichie par les explications qui m'étaient fournies, je voyais se *matérialiser l'action* des vents, des courants, des marées. C'était passionnant. Une odeur forte, prenante, derrière laquelle achevèrent *de s'estomper les senteurs* salées *qui* nous étaient jusqu'alors parvenues par *bouffées*, *comme* un souvenir, alourdit bientôt la *brise ; un pétrolier dégazait* à quelques encablures. Le silence *stagnait sur* la *plage*, *sorte de* brume invisible, à peine troublé par le *bruit de nos pas et le clapotis* huileux des vaguelettes. Vers 17 heures, *réussissant à percer* définitivement, le soleil révéla d'*immenses irisations sur* l'eau noire.

COMME on le devine, la pro*menade se termina* chez les braves gens qui avaient *accepté ma compagnie*. Nous étions auparavant *remontés sur le* boulevard, tâchant d'y laisser *le plus gros du* goudron accumulé sous nos semel*les, pour emprunter* de là un dédale de rues aux *noms désuets* : des *Mouettes*, des Euphorbes, du Fanal. Le couple *habitait une charmante* maisonnette, qui avait été entourée *de mimosas* et *dont* l'intérieur, du haut en bas des murs, était *paré de tous les objets récoltés* depuis dix ans, verres et plasti*ques miroitants*, *métaux bariolés*, fer-blanc, polystyrène, caoutchouc *craquelé*, *résidus chimiques*...

La vieille dame enthousiaste nous prépara du vin chaud à la *cannelle*, *tandis que son* mari me faisait admirer, en marge de *cette collection* parfaitement ordonnée, étiquetée, datée, répertoriée, *quelques curiosités plus* anciennes dont l'aspect ne pou*vait que frapper* le visiteur. Il y avait là, notamment, des flotteurs en liège, une pelle d'aviron, un cageot et les débris d'un filet bleu. La vue d'un bois flotté, aux formes pathétiques, paracheva l'émotion qui m'avait envahi. Le vin arriva à point, que nous dégustâmes à petites gorgées, assis autour de la toile cirée à carreaux blancs et rouges, chauffant nos mains sur nos gobelets que nous regardions fumer. Le vieux me montra alors une cloche en verre, assez semblable à celles qui abritaient les pendules de nos ancêtres, où était conservé un tout petit objet. Intrigué, je me penchai, découvrant une sorte de boîtier artisanal, finement strié, aux teintes délicates.

« Et ça ? » demandai-je.

Il y eut un silence, durant lequel le retraité parut chercher au fond de sa mémoire. Puis j'entendis prononcer le mot *coquillage*. ■

Professeur de dessin, MICHEL REY *a reçu la bourse Goncourt de* la nouvelle en 1975.

هكذا من الأصل